صكنا منه الأصل

« Le Monde des livres »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14878 – 7 F

VENDREDI 27 NOVEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

BOURSE

Malgré le soutien des députés à un veto français

La loi du plus fort

LE rapport établi par la Commission européenne sur les effets à attendre de l'accord agricole conclu avec les Etats-Unis devrait permettre de donner enfin une base objective au débat sur l'opportunité d'accepter ce compromis ou bien au contraire de le rejeter, fut-ce en faisant appel à cette arme anachronique qu'est le veto. La controverse, engagée sous un angle politique, émotionnel, sous la pression des manifestations, gagnerait certainement, compte tenu de la gravité de l'enjeu, à retrouver un minimum de sérénité. Le Parlement ne s'est-il pas livré à une analyse passionnée d'un accord qu'il n'avait pas en main, et dont il n'avait pas les moyens d'apprécier la portée?

La question posée à la Commission, sur laquelle devront « plancher » les ministres des Douze, n'est pas d'apprécier si l'accord est politiquement opportun, si la Communauté, au nom de la paix transatlantique, est fondée à se priver ainsi de l'arme alimentaire en acceptant de limiter sa production et ses exportations, alors que la demande mondiale progresse, mais, plus prosaïquement, de dire si l'accord est compatible avec la réforme de la PAC.

LA réponse de la Commission est nettement positive, et bien étayée. On pourra lui opposer d'autres chiffres, mais, compte tenu des caractéristiques de la nouvelle PAC, les prévisions en matière de rendements, de consommation, ne peuvent pas varier de manière considérable; si bien que le conseil, même s'il conclut qu'il faut se montrer un peu plus prudent que ne le fait la Commission, devrait probablement admettre que le scénario qu'elle décrit est le plus probable. S'il en est bien ainsi, la conséquence est importante : sauf surprise, les paysans n'auront pas à redouter, du fait de l'accord, de nouvelles contraintes venant alourdir celles de la réforme.

Une telle conclusion ne mettrait pas pour autant fin au débat. Le choc est bien là, l'inquiétude des paysans très réelle et, pour apaiser les campagnes, les Etats membres, en particulier la France, seront en droit de réclamer des modalités de mise en œuvre de la réforme mieux adaptées aux besoins réels des producteurs que ce qui avait été envisagé.

JUGÉ compatible avec la réforme de la PAC, l'accord transatlantique n'en devient pas pour autant une source de satisfaction. Il demeure le résultat d'un rapport de force défavorable à la Communauté : quels que soient ses torts dans le désordre caractérisant les échanges agricoles mondiaux, ceux des Etats-Unis sont également réels, mais en revanche l'effort qui leur est maintenant demandé pour assainir la situation est très inférieur à celui imposé à l'Europe.

La loi du plus fort a bel et bien joué. Un motif de plus pour envisager sans précipitation et avec fermeté le volet non agricole de l'Uruguay Round. En matière de libéralisation des échanges de services et de réduction de droits de douanes, la CEE a des intérêts sérieux à défendre, mais a, jusqu'ici, peu obtenu.

Quand tout sera accompli, l'Uruguay Round laissera peut-être en France, où l'on s'est réveillé un peu tard, un goût amer. Mais n'est-ce pas là une raison supplémentaire pour renforcer, avec ceux de nos partenaires qui le souhaiteront, une cohésion européenne insuffisante aujourd'hui pour résister avec efficacité?

M 0147 - 1127 0 - 7,00 F

La Commission européenne accepte le compromis agricole de Washington

Le compromis de Washington sur les produits agricoles a reçu, mercredi 25 novembre, l'aval de la Commission de Bruxelles. Celle-ci estime, dans un rapport d'évaluation, que le projet d'accord américano-européen est compatible avec la réforme de la politique agricole, sauf en matière de viande bovine. En France, M. Bérégovoy a obtenu, par 301 voix contre 251, la confiance de l'Assemblée nationale sur une déclaration dans laquelle il juge « inacceptables » les conséquences du texte mis au point à Washington et demande une réunion rapide du conseil des ministres de la Communauté. L'opposition a refusé d'apporter son soutien au gouvernement.

Les voix du monde rural

par Thomas Ferenczi

Du jeu de « qui perd gagne » auquel a donné lieu à l'Assemblée nationale le débat sur le GATT, il est bien difficile de dire qui sort aujourd'hui vainqueur. Tout dépendra en fait de la façon dont chacun des deux camps « vendra » à l'opinion, dans les semaines à venir, son analyse du scrutin.

Du côté du gouvernement, M. Bérégovoy a certes échoué à créer au Palais Bourbon le *« vaste mouvement de cohésion nationale »* qu'il appelait de ses vœux. Il n'a même pas réussi à diviser l'opposition en obtenant au moins l'abstention, sinon le ralliement, des centristes. Espérait-il vraiment, à moins de quatre mois des élections législatives, rallier les suffrages de ses adversaires?

Lire la suite et les articles de FRÉDÉRIC ROBIN, ANNICK COJEAN, PHILIPPE LEMAITRE, GILLES PARIS et PASCALE ROBERT-DIARD pages 8 et 9

Pour protéger l'aide humanitaire

Les Etats-Unis sont prêts à envoyer 30 000 hommes en Somalie

Les Etats-Unis sont prêts à envoyer, avant la fin de l'année, 30 000 hommes en Somalie pour y assurer l'acheminement de l'aide humanitaire, a-t-on appris, mercredi 25 novembre, à l'issue d'une rencontre entre le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, et le secrétaire d'Etat américain par intérim, M. Lawrence Eagleburger.

Cette proposition a été faite au secrétaire général de l'ONU alors que ce dernier venait de remettre au Conseil de sécurité une longue lettre dans laquelle il fait état de la nécessité de rétablir « les conditions de sécurité » et de « permettre la distribution des secours ».

Lire page 6 l'article d'AFSANE BASSIR-POUR

Les années de zèle de Paul Touvier

La Cour de cassation étudie la validité du non-lieu accordé à l'ancien chef milicien

La Cour de cassation examine, jeudi 26 et vendredi 27 novembre, les pourvois déposés contre l'arrêt de non-lieu pour crimes contre l'humanité dont a bénéficié Paul Touvier le 13 avril dernier. En marge du débat juridique, nous rappelons les agissements de l'ancien chef milicien en 1943 et 1944 dans la région lyonnaise.

par Laurent Greilsamer

Ce 29 juin 1944, le jour ne s'était pas encore levé quand Paul Touvier, geôlier en chef des prisons de la Milice lyonnaise, envoyait au massacre sept Français pour venger l'exécution par des résistants de Philippe Henriot, milicien et ministre de l'information de Vichy. Ce 29 juin 1944 à l'aube, les sept suppliciés étaient plaqués contre le mur d'enceinte du cimetière de Rillieux-la-Pape le temps d'une rafale d'arme automatique.

Maurice Denuzière, alors qu'il était grand reporter au *Monde*, avait interrogé Touvier en octobre 1975 sur son crime :

« Comment avez-vous désigné les sept?

– Eh bien, avec mon adjoint, on a pris le fichier des prisonniers et on a choisi!

– Vous les avez tirés au sort?

– *Non*, dit Touvier la tête penchée, *on a pris les juifs...* » Puis il se ressaisit aussitôt : *« Mais entendons-nous bien, je ne les ai pas fait fusiller. Je les ai livrés à mon chef hiérarchique! »*

Cela s'appelle, dans les palais de justice, une complicité d'assassinat. Une complicité active. Dès l'annonce de la mort de Philippe Henriot, le 28 juin dans la matinée, la Milice fut prise de folie.

Lire la suite et nos informations page 11

Bosnie : l'enrôlement ou l'exil

Après les massacres et les déportations, les Serbes pratiquent l'intimidation pour « nettoyer » les régions du Nord

BANJA-LUKA (Bosnie-Herzégovine)

de notre envoyé spécial

Cent cinquante deutschemarks (pour un enfant) : c'est la somme qu'un Musulman « chanceux » de Bosnie-Herzégovine – qui aura échappé au massacre ou au camp de détention – doit verser pour être expulsé de chez lui, au nom de la « purification ethnique » pratiquée par les Serbes dans le nord de cette ex-République yougoslave ensanglantée depuis huit mois par une guerre impitoyable. C'est, du moins, le prix qu'ont dû payer deux cents habitants d'une ville du nord de la Bosnie, Bosanska-Gradiska, pour avoir le « droit » d'être chassés, lundi 23 novembre, vers l'Allemagne. Encore leur a-t-il fallu payer 200 deutschemarks de plus par famille pour obtenir l'ultime « feu vert » de la municipalité.

Rassemblés en troupeaux de part et d'autre de la grand-rue de Bosanska-Gradiska, à quelques pas des portes de l'exil – obstacles anti-chars, barrage serbe devant un pont métallique sur la rivière Save qui sert de frontière avec la Croatie, et, enfin, un poste de l'ONU, – hommes, femmes et enfants emmitouflés, quelques ballots à leurs pieds, ont attendu des heures durant, dans le froid et le brouillard, les bus de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) chargés de leur faire quitter la « République serbe de Bosnie ».

C'était en fin de matinée, à la sortie des classes. Par dizaines, des collégiens ont envahi la chaussée, passant entre les groupes d'émigrés dans la plus grande indifférence. Juste un regard sans expression pour leurs anciens voisins, entre deux rires d'adolescents ou deux grandes claques dans le dos. Parmi les réfugiés, des vieux courbés sur leur canne, des jeunes gens du même âge que les collégiens.

La « purification ethnique » est entrée dans une nouvelle phase sur les territoires contrôlés par les forces serbes, explique le représentant du Comité international de la Croix-Rouge à Banja-Luka, M. Beat Schweizer. Il ne s'agit plus, maintenant, des massacres et des déportations à grande échelle du printemps et de l'été, mais, depuis un ou deux mois, de pressions, d'un harcèlement tel que *« les Musulmans et les Croates veulent désespérément partir »*.

YVES HELLER

Lire la suite page 4

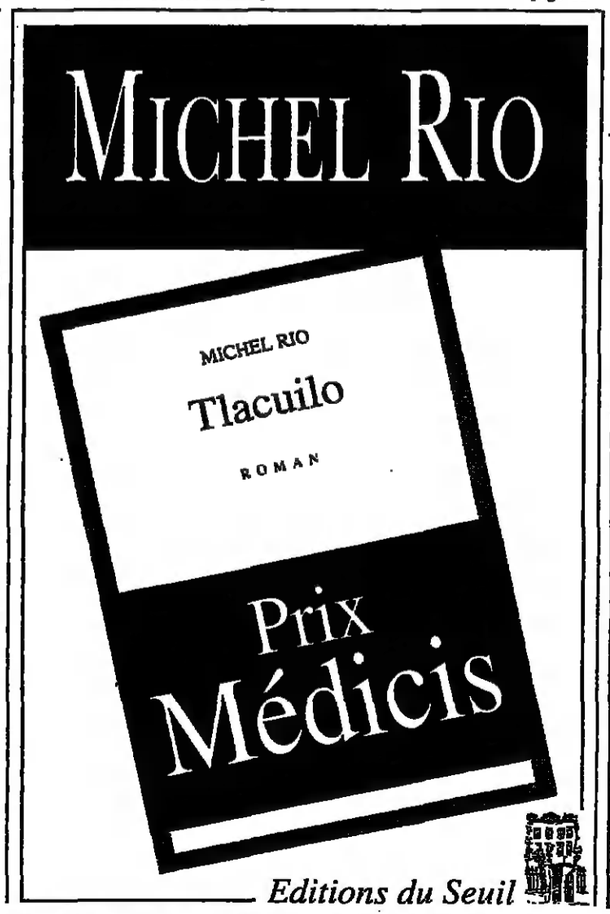

Editions du Seuil

Grandes manœuvres en Russie

A l'approche du Congrès des députés, le président Boris Eltsine multiplie les gestes à l'intention des conservateurs : après le limogeage du chef de la télévision, il a accepté, mercredi 25 novembre, la démission du ministre de l'information, puis supprimé le poste de secrétaire d'Etat de M. Guennadi Bourboulis, qui devrait rester malgré tout son principal collaborateur. Parallèlement, un programme « anti-crise » élaboré par des représentants du gouvernement et de l'Union civique de M. Arkadi Volsky traduit un recentrage de la politique de réforme économique.

Lire page 24 l'article de JOSÉ-ALAIN FRALON

M. Christian Blanc quitte la RATP

M. Christian Blanc devrait quitter vendredi 27 novembre, son poste de PDG à l'occasion d'une réunion du conseil d'administration de la Régie. M. Blanc estime que sa tâche de rénovation est en bonne voie. Le refus du gouvernement de mettre en œuvre ses projets de service minimum en cas de grève et son « lâchage » lors du dernier conflit avec les conducteurs de métro ont achevé de le convaincre de partir, bien que ce départ puisse être mal compris à l'intérieur de l'entreprise comme dans l'opinion publique.

Lire page 17 l'article d'ALAIN FAUJAS

LIVRES ◇ IDÉES

■ Carlo Ginzburg ou l'invention du sabbat ■ Maus II d'Art Spiegelman : survivre aux survivants ■ Le feuilleton de Michel Braudeau : « Tous les mêmes » ■ Histoires littéraires par François Bott : « L'école de la légèreté » ■ Pasolini outre-tombe ■ Le vrai Lawrence d'Arabie.

pages 25 à 32

Le sommaire complet se trouve page 24

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Xénophobie

Pour la dignité de l'homme

par Klaus Kinkel

Il y a deux ans, les images de l'unification allemande parcouraient la planète. Cette unification venait conclure le processus qui avait débuté avec la révolution pacifique de l'automne 1989 que le monde entier avait soutenue avec sympathie. Aujourd'hui, l'image de l'Allemagne est aussi celle d'agressions honteuses contre des demandeurs d'asile et d'attentats commis contre des sites commémoratifs érigés en souvenir des victimes de la dictature nazie.

Le prestige que s'est acquis l'Allemagne dans le monde au cours des décennies passées en tant que démocratie libérale et attachée au respect des droits de l'homme ne doit pas risquer d'être sérieusement terni par des mots d'ordre nationalistes et extrémistes ainsi que par la violence de droite. Les spectres d'un passé depuis longtemps révolu ne doivent pas resurgir.

Depuis l'expérience du régime national-socialiste, nous, Allemands, ressentons l'obligation toute particulière de nous engager en faveur de la sauvegarde des droits de l'homme. Après que d'innombrables Allemands ont trouvé refuge dans d'autres Etats durant l'ère national-socialiste, ce qui leur a sauvé la vie, nous avons pris l'engagement, en assumant cette responsabilité historique, d'accorder l'asile aux persécutés politiques. Cet engagement en faveur du respect et de la protection de la dignité de l'homme est consacré par l'article premier de notre Constitution. Il témoigne de l'une des leçons que l'Allemagne a tirées des expériences vécues sous la dictature nationale-socialiste, à savoir que «la dignité de l'homme est intangible». Je tiens aujourd'hui à réaffirmer ce droit fondamental. La dignité de l'homme est un droit qui appartient à chacun, indépendamment de son âge, de son sexe, de sa couleur, de sa religion ou de sa nationalité.

Il faut se rendre compte que la minorité de jeunes, pour la plupart, qui piétine aujourd'hui la dignité de l'homme pour le plaisir que lui procure la violence, s'attaque en même temps au consensus éthique fondamental sur lequel repose notre société.

C'est pourquoi l'Etat doit s'opposer avec détermination à ces provocateurs. Notre ordre juridique trouvera à s'appliquer avec sévérité contre de pareils excès. Des réponses fermes à ces attaques doivent cependant venir avant tout de la société elle-même. Sa force ou sa faiblesse se manifeste en effet dans la réaction des individus qui la composent.

En Allemagne aussi, la grande majorité de la population est effrayée et condamne les violences commises contre des étrangers et des foyers d'accueil pour demandeurs d'asile, contre des cimetières juifs et des sites commémoratifs érigés en l'honneur des victimes de la tyrannie nationale-socialiste. A certains endroits, c'est vrai, d'aucuns ont applaudi ouvertement ou toléré en l'approuvant cette violence. Mais il est vrai aussi que les habitants de nombreuses villes et communes ont organisé spontanément après de tels actes de violence des manifestations et fourni, à travers des visites, des témoignages de leur solidarité avec les étrangers vivant parmi eux.

8 % d'étrangers

Plus de six millions d'étrangers vivent actuellement en Allemagne, bon nombre d'entre eux depuis plusieurs décennies. Cela représente environ 8 % de notre population. Les concitoyens étrangers sont intégrés dans la société et représentent un enrichissement pour l'Allemagne. Il est important, précisément face à la violence des extrémistes, de ne pas oublier de mentionner ces expériences positives de la cohabitation pacifique vécues par les Allemands et les étrangers durant des décennies entières.

Le 8 novembre dernier, 300 000 personnes environ, Allemands comme étrangers, ont manifesté à Berlin ensemble contre la xénophobie. Cette manifestation, organisée sous le thème «La dignité de l'homme est intangible», et à la tête de laquelle avaient pris place le président fédéral et le chancelier fédéral, a été la plus grande de ce type dans l'histoire de la République fédérale d'Allemagne. Des hommes et des femmes venus de tous les coins du pays s'étaient rassemblés à Berlin pour y participer. 300 000 personnes ont ainsi donné, au nom de millions d'Allemands, un signe longtemps espéré, un signe sans équivoque de solidarité et d'attachement à cette valeur fondamentale de notre société.

Une minorité, bien organisée, bruyante et efficace, est parvenue à troubler la fin de la manifestation. Peut-on dire que l'objectif de la manifestation a échoué pour autant? Non. En effet, les agissements de 300 personnes ne réduisent en rien la valeur de la proclamation faite par 300 000, à savoir que, tout à fait indépendamment du nombre de demandeurs d'asile affluant en Allemagne, la violence ne saurait résoudre les problèmes que peut poser la cohabitation des hommes! Six jours après, le 14 novembre, bien plus de 100 000 personnes ont réaffirmé cette conviction au cours d'une manifestation pacifique à Bonn.

Il reste néanmoins que la question de savoir comment l'Allemagne devrait réagir à l'actuelle vague migratoire exige une réponse. Nous accueillerons et abriterons sans doute environ 450 000 demandeurs d'asile cette année. Cela représente quatre fois plus que la moyenne des dix dernières années et autant que l'ensemble des demandeurs d'asile dans les autres Etats européens réunis. Alors que les frontières sont enfin ouvertes, l'existence d'un écart de prospérité considérable entre l'Est et l'Ouest et la guerre qui règne dans l'Europe du Sud-Est font que ces hommes et ces femmes participant à un grand mouvement migratoire.

A leurs yeux, notre pays situé au cœur de l'Europe reste, ne serait-ce que pour des raisons géographiques, une destination prioritaire. L'Allemagne n'est pas la seule touchée par l'immigration. Ce phénomène concerne l'Europe dans son ensemble, et c'est la raison pour laquelle il doit être maîtrisé à l'échelon européen. Ce sujet aussi prouve bien que les Etats-nations sont dépassés en agissant isolément et souligne la grande importance que revêt la création d'une union politique européenne.

Il est douloureux de voir que le droit libéral, adopté dans notre pays en réaction contre les expériences de l'ère nationale-socialiste, semble être devenu un problème. En effet, tous, persécutés politiques comme réfugiés des guères civiles, se pressent à travers cette porte d'entrée en Allemagne, qui était prévue au départ uniquement pour les personnes poursuivies pour des motifs politiques. Nous trouverons une voie qui nous permettra de sauvegarder le droit d'asile des persécutés politiques, mais aussi de gérer cet afflux jusqu'à présent non limité et de rendre la situation plus supportable pour notre population.

Le témoignage public de solidarité qui émanait de ces deux grandes manifestations a marqué une étape importante : en dépit des émeutiers qui ont attiré l'attention sur eux à Berlin, ce message montre bien que notre démocratie est capable de se défendre et que l'Allemagne se maintient dans la continuité d'une politique vieille de plus de quarante années, une politique au service de la cohabitation pacifique entre les hommes et les peuples.

► *M. Klaus Kinkel est ministre allemand des affaires étrangères.*

Naufrage de la mémoire

par Marek Halter

SELON un récent sondage, 32 % des Allemands considèrent que les juifs portent certainement leur part de responsabilité dans l'Holocauste. 40 % des Polonais préféreraient ne pas avoir un juif pour voisin. Plus de cinq millions d'Italiens voudraient jeter leur trente-cinq mille concitoyens juifs hors de leurs frontières. Tout près de chez nous, dans l'ex-Yougoslavie, on met en œuvre une purification ethnique.

Hitler pas mort. Je l'ai toujours cru, mais je préférais ne pas trop y penser. Pour survivre, il fallait avaler l'idée que le bien triomphe toujours du mal, que l'Histoire ne connaît qu'un seul chemin, celui des progrès de la civilisation, et que cette avancée dépend de la capacité des hommes à s'éduquer du passé. D'où l'appel constant à la mémoire. Or les événements dramatiques qui nous accablent ces temps-ci et l'absence de réaction publique de notre part confirment mon ancien pressentiment : Hitler a perdu la guerre, mais il est demeuré parmi nous. Pis, il s'est installé en nous.

Il a levé un des tabous qui donne forme et sens à nos sociétés. Il a légitimé la haine, le meurtre de masse, les tortures systématiques, les camps, cette gangrène de notre siècle, et les a rendus familiers. Nous n'avons pas su remettre la bête en cage. Au nom de nos démocraties, nous avons même admis son droit à l'existence et à la liberté.

La leçon a été magistrale : Hitler nous a enseigné les moyens de faire accepter à l'homme son inhumanité et, pire, de le faire impunément.

L'ennemi parfait

J'exagère? Voyons la réalité : hormis une brève période de dénazification en Allemagne, d'épuration chez nous, avons-nous assisté à la condamnation en France du fascisme français, du revisme en Belgique, etc.? Où donc les jeunes nés après la guerre auraient-ils appris à se préserver du retour du mal? On leur enseignait que le mal n'avait jamais séjourné chez nous, sauf sous l'Occupation, importé par l'étranger. Cet argument ne pouvait pas les rendre vigilants. En revanche, il risquait de les rendre chauvins.

Nous avons à ce jour vécu d'une rente de situation : le communisme, la forme répressive qu'il avait prise dans les pays de l'Europe de l'Est, le goulag en URSS, l'agressivité et la bêtise des dirigeants du Kremlin et, enfin, le mur de Berlin, nous avaient offert l'ennemi parfait, objet de tous nos rejets et de toutes nos appréhensions.

Pendant plus de cinquante ans, nous avons connu une situation idéale : nous pouvions haïr et cependant être du côté de la vertu. Nous avons même été encouragés dans cette voie par nos plus grandes consciences. C'est en effet pendant cette période que se forge l'idée que la mémoire est la meilleure et la plus efficace des armes contre toutes les formes de barbarie. C'est la période bénie des manifestations, prises de position, appels, manifestes ou tout simplement cris d'indignation.

Maintenant, il faut payer : la chance ne donne pas, elle ne fait que prêter. Soudain le mur est tombé, le communisme s'est écroulé. Nous nous sommes retrouvés du jour au lendemain sans ennemi, avec une énorme réserve de haine, une masse de préjugés, déjà libérés par le nazisme et ses effets sur nous.

Dans ce contexte, on assiste avec angoisse à la dégradation de l'organisation des sociétés dans le monde. Guerres, assassinats, massacres, camps de la mort jusqu'en Europe même, réfugiés à nos portes, manifestations de racisme, actes antisémites amplifiés par la télévision, autant d'expressions du mal qui ronge depuis toujours et peut-être pour toujours l'humanité, comme diraient nos ecclésiastes modernes. Mais l'Ecclésiaste s'insurge, se révolte. Comme nous le faisions nous-mêmes il y a encore quelques années. Or nous ne le faisons plus. Pourquoi?

Sommes-nous descendus dans la rue pour protester contre les massacres à Sarajevo? Pour exiger le blocus terrestre et maritime de la Yougoslavie? Où sont les brigades internationales?

Avons-nous publié un appel en faveur de ces milliers de Tziganes que les nazis voulaient exterminer et que l'on continue, aujourd'hui encore, à expulser d'un pays à l'autre?

Avons-nous demandé l'intervention résolue des forces armées des Nations unies contre les affameurs d'enfants en Somalie? Avons-nous signé un manifeste de solidarité avec ces réfugiés dont on brûle les foyers en Allemagne?

Il a fallu les morts et les blessés des manifestations racistes pour que, deux mois après Rostock, la classe politique allemande, le chancelier Kohl en tête, descende dans la rue. Ce fut le manifestation du 9 novembre à Berlin. Il a fallu le choc d'un sondage selon lequel plus de 66 % des Italiens considéraient leurs concitoyens juifs comme différents pour que, à l'instar de SOS-Racisme, quelques dizaines de milliers de jeunes occupent les places de Rome et de Milan en arborant l'étoile jaune. Mais le président du conseil Juliano Amato n'y était pas, au contraire de François Mitterrand, présent dans la manifestation dite de Carpentras. C'était il y a quelque temps déjà. Nous étions alors près de cinq cent mille. Aujourd'hui, on profane presque tous les jours des cimetières juifs en France. Qui proteste? Qui s'en émeut?

J'ai souhaité l'intervention des Nations unies contre l'Irak de Saddam Hussein. Aujourd'hui, Saddam Hussein tue tous les jours Kurdes et chiites, qui élève la voix?

Nous étions nombreux, très nombreux, à manifester notre solidarité avec ce qu'on appelle le «quart-monde». Aujourd'hui, quand la pauvreté, quand la misère s'installent chez nous, en France, qui s'insurge?

La liberté sans contenu

Nous avons fait, me semble-t-il, deux fautes d'appréciation. Sur notre conception de la liberté, et sur notre mémoire.

Pendant des décennies de lutte contre le totalitarisme communiste et en faveur des dissidents, nous avons cru que la liberté, et elle seule, suffirait à résoudre les problèmes des peuples de l'Est, qu'elle effacerait les injustices du communisme. Nous observons que la liberté sans contenu, sans cadre juridique ni éthique, ne résout rien. Sans cette armature, elle délivre d'abord la haine, toutes les haines longtemps contenues. C'est la liberté pour les Tchéchènes de tuer les Ossètes, pour les Ouzbeks les Turkmènes, etc.

La mémoire : nous avons cru qu'il suffisait de montrer l'horreur, la souffrance des victimes pour faire pencher toute une humanité vers la tolérance et lui faire prendre en dégoût la violence absolue. En somme que les hommes étaient naturellement bons, mais ignorants. Or nous découvrons que le bourreau fascine autant que les victimes, que le mal attire autant que le bien.

J'exagère encore? Martin Walser ne veut pas que l'on appelle les jeunes racistes allemands «néonazis» de crainte qu'ils ne reprennent le mot à leur compte. «Aujourd'hui, ces skinheads allemands sont dépourvus d'une idéologie quelconque», dit-il, mais il oublie que les nazis eux-mêmes n'étaient pas nazis avant de le devenir. L'idéologie est venue ensuite pour justifier leur abjection. Pour lui donner un sens. Ce qu'a compris Stanislav Safranek, simple policier tchèque, répondant à une question du journal Kvety : «Si on ne fait rien rapidement contre les skins, dit-il, on les verra bientôt nous diriger en uniforme nazi.»

Que nous reste-t-il pour nous préserver des dangers qui se profilent à l'horizon du millénaire? Interdire? Emprisonner?

L'expérience récente confirme ce que les sages répètent depuis des siècles : la mémoire peut justifier et expliquer un interdit. Elle ne peut le remplacer. La mémoire est une borne, un enseignement. Il nous incombe de l'entretenir dans ce but. Mais il ne suffit pas de dire «aime ton prochain» pour que le mal disparaisse. Pour être efficace, ce précepte doit s'accompagner de cet autre : «Tu ne tueras point.» Et l'interdit, lui, doit s'accompagner de sanctions.

Chaque société organisée dispose d'un arsenal de lois à mettre en œuvre sans exception et sans délai à la moindre alerte. Je tiens pour profondément justes et même prophétiques les propos de Richard von Weizsäcker, le président de la République allemande : «La République de Weimar a sombré non parce qu'il y eut trop de nazis, mais parce qu'il y eut trop peu de démocrates.» Autrement dit, il ne s'agit pas pour nous de changer la nature de l'homme mais de protéger l'homme contre sa propre nature.

Bioéthique

Entre la dérive et le progrès

par Yves Dumez

LES dernières découvertes en génétique et diagnostic prénatal soulèvent chaque jour des questions éthiques nouvelles. On pourrait penser que les structures mises en place depuis quelques années, comités d'éthique, loi Huriet, et bientôt la loi sur la bioéthique de la biologie et la médecine de la reproduction, pourraient à la fois protéger l'individu et la société contre certains abus tout en conservant les effets bénéfiques des avancées technologiques. Il faut distinguer la protection des personnes et la réflexion éthique. La première est assurée par la stricte application de la loi Huriet, qui apporte une garantie indiscutable pour le patient, mais aussi pour le chercheur. Les comités locaux mis en place veillent à cette application reconnue comme nécessaire par tous. Garantir une réflexion éthique indépendante sur les techniques nouvelles est un tout autre problème. Elle décide pourtant de l'avenir de notre médecine, tout particulièrement en ce qui concerne les techniques touchant à la reproduction, domaine plus sensible que les autres. Faut-il développer le diagnostic préimplantatoire (DPI) des maladies génétiques sur l'embryon à quatre cellules, afin de réimplanter à coup sûr un embryon sain? Faut-il s'engager vers la thérapie génique qui consiste à remplacer le gène défaillant?

Le débat philosophique doit s'engager, et le chemin entre la dérive et le progrès est étroit. Pour des couples porteurs de maladies génétiques comme la mucoviscidose ou la myopathie, le diagnostic prénatal actuel aboutit en cas de fœtus atteint à une interruption de grossesse, jamais avant dix semaines. Le DPI, au contraire, permet de sélectionner et de réimplanter l'embryon sain au stade de quelques cellules et d'éviter l'avortement. Le progrès pour ces couples paraît être une évidence. On oppose au développement de ces techniques le risque de sélection des embryons à la recherche de l'enfant parfait, soumis aux désirs des parents ou même d'une société. Ce fantasme n'est pas nouveau, il suffit de lire Huxley pour s'en convaincre. Faut-il pour autant continuer à obliger les femmes à avorter en cas de risque génétique? En raccourci, faut-il avorter au nom de l'éthique? Faudra-t-il refuser la thérapeutique des maladies génétiques? Pourquoi les patients atteints de maladies génétiques n'auraient-ils pas les mêmes droits au traitement que leurs confrères atteints de maladies infectieuses ou de cancer? L'égalité des patients face à l'arsenal thérapeutique paraît être une évidence pour tout le monde sauf pour l'éthique.

Récemment, à «La marche du siècle», Jacques Testart a soutenu l'idée que l'avortement et son cortège de souffrances devaient rester un facteur limitant à la sélection de l'enfant normal, et que l'éviter comportait des risques de dérive. Souffrez encore un petit peu, vous n'avez pas encore assez souffert, avortez au nom de l'éthique! Faut-il être loin des patients et de leur douleur pour soutenir de telles idées! Comment peut-on oser s'adresser ainsi à des parents meurtris, ayant eu un enfant handicapé, et qui n'ont qu'un seul désir : avoir un enfant bien portant.

Il faut s'interroger sur le fondement de telles positions. Le médecin a le regret d'avoir perdu l'universalité qu'il avait dans les siècles passés. Il ne parle plus le grec et le latin, il est devenu un technicien et a perdu de sa superbe. L'éthique permet pour nombre d'entre eux de redorer leur blason. Beaucoup, loin d'être des anges de vertu, se sont pourtant précipités dans ce que l'on peut qualifier de créneau, qui est d'autant plus intéressant que l'éthique ne constitue pas seulement un faire-valoir, mais aussi un nouveau pouvoir. En ces temps où le pouvoir médical est sans cesse remis en cause, il y avait là pour eux une opportunité à ne pas manquer. Impliqués eux-mêmes dans des projets de recherche identiques ou concurrents, les médecins et chercheurs n'offrent pas les garanties d'indépendance requises pour une attitude objective.

Quand notre société s'interroge sur un sujet aussi grave que le contrôle de notre patrimoine génétique, on peut exiger l'impartialité. On doit s'interroger sur la compétence éthique et l'indépendance des médecins au sein des comités d'éthique. Au tribunal, les experts ne font pas partie du jury. On peut imaginer un comité d'éthique formé uniquement de représentants de la société civile et religieuse, faisant appel aux avis parfois contradictoires d'experts médicaux. Les chercheurs proposent, la société dispose. Le chemin entre les effets bénéfiques et les effets pervers de la recherche sera toujours aussi étroit, mais on peut ainsi espérer annuler les forces des intérêts partisans, pour le bénéfice de la recherche, de l'individu et de la société. En bref, il faut une éthique pour l'éthique.

► *Le professeur Yves Dumez est directeur de l'unité de médecine fœtale à la maternité de Port-Royal (hôpital Cochin)*

Le Monde des DEBATS
Le Monde

ABONNEZ-VOUS
1 AN 11 NUMÉROS 216 F SEULEMENT
(Valable jusqu'au 31/12/92)

OUI, je m'abonne au *Monde des débats* au tarif exceptionnel de lancement, 1 an (11 numéros) : 216 F au lieu de 330 F, prix d'achat au numéro. (soit près de 4 mois de lecture gratuite).

Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal ⌊⌊⌊⌊⌊ Ville .....
Vous trouverez ci-joint mon règlement : 221 DB 02

☐ Chèque joint
☐ Carte bleue n° ⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌊
Expire à fin ⌊⌊ ⌊⌊
☐ Carte Amex n° ⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌊
Expire à fin ⌊⌊ ⌊⌊
Date et signature obligatoires :

Bon à renvoyer impérativement avant le 31 décembre à : *Le Monde des débats*, Service abonnements, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex / sur MINITEL 3615, LE MONDE code ABO

OFFRE SPÉCIALE DE LANCEMENT

Tout en ménageant ses hôtes

M. Mitterrand demande aux Israéliens de prendre des « mesures de confiance » pour faciliter le processus de paix

Au second jour de sa visite en Israël, M. François Mitterrand devait rencontrer, jeudi 26 novembre, M. Fayçal Husseini, chef de file des Palestiniens « de l'intérieur », au consulat général de France à Jérusalem. La veille, le président de la République avait invité ses interlocuteurs israéliens à prendre des *« mesures de confiance »* pour faciliter le dialogue avec leurs partenaires arabes dans le processus de paix.

JÉRUSALEM

de nos envoyés spéciaux

Oubliés les malentendus, ignorées les frictions du passé. Vive la confiance et l'amitié retrouvées ! Sans renoncer, à aucun moment, aux grands principes qui gouvernent la politique française au Proche-Orient depuis une dizaine d'années, le président François Mitterrand, répondant aux assauts d'amabilités qui lui ont été prodiguées dès son arrivée en Israël, aura délibérément évité, dans son premier discours public, mercredi soir 25 novembre, à Jérusalem, toute référence susceptible de froisser ses hôtes.

En témoignent aussi bien le ton chaleureux de son allocution que les silences pudiquement observés sur les sujets difficiles. Ni le sigle fatidique de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), ni, encore moins, le patronyme honni de son chef, M. Yasser Arafat, n'ont été articulés. Contrairement au discours très incisif prononcé en 1982 à la Knesset, M. Mitterrand, qui était l'hôte du président de la République, M. Haïm Herzog, en présence du premier ministre, M. Itzhak Rabin, n'a fait qu'une mention très implicite à l'avènement éventuel d'un Etat palestinien.

« Pour être durable, a observé le chef de l'Etat, *toute paix doit se fonder sur la justice et sur le droit. Mais ce droit, si imparfait soit-il, est, à l'heure actuelle, fixé par les principes que consacrent les Nations unies. Toute autre démarche conduirait à l'impasse. Cela signifie que, le moment venu, tous les Etats, les peuples de la région, devront se voir garantir également le droit à l'existence et à la sécurité. »* S'adressant aux dirigeants d'un Etat qui occupe militairement des territoires dont les habitants aspirent à l'indépendance, on ne pouvait dire les choses plus aimablement...

Il est vrai – et le chef de l'Etat s'est fait un devoir de le rappeler – que l'orateur de 1982 avait pris beaucoup moins de gants pour dire à ses interlocuteurs israéliens de l'époque que leur *« pays ne connaîtrait la vraie paix (...) que s'il prenait en compte les problèmes des Palestiniens »*. Entre deux pays *« profondément amis »*, a ainsi laissé entendre M. Mitterrand, il est inutile de marteler certaines vérités trop rudes.

Sortir de ses angoisses

« Rien ne nous oblige, a dit le président, *à être en harmonie*, a priori, *sans en avoir débattu, libres que nous sommes de nos choix. En revanche, beaucoup de choses nous obligent à ce qu'après discussions nous recherchions nos convergences. »* Puisant allègrement dans la culture biblique, à laquelle il n'a pas manqué de réaffirmer son profond attachement, M. Mitterrand ne pouvait que ravir son auditoire. *« Etre parmi vous*, a-t-il lancé, *là où s'enracine une part si précieuse de notre culture (...) suscite en moi émotion, souvenir, et un extrême intérêt pour ce qui se passe ici. »*

Allant alors un peu plus loin, le président de la République s'est permis d'actualiser, pour ses hôtes, un passage des Ecritures, le chargeant d'une soudaine actualité politique : *« Je songe là au sens multiple de la prière du psalmiste. « Fais-moi sortir de mes angoisses ». Qui, mieux que vous, peut comprendre l'aspiration d'un peuple à disposer d'une terre, à être mis en mesure de bâtir les structures où il vivra, bref, à exister ? »*

Pour M. Mitterrand, *« cela ne sera possible »* que si *« les véritables responsables, c'est-à-dire ceux qui procèdent de la volonté populaire »*, sont impliqués dans les négociations. Le chef de l'Etat a-t-il ainsi avalisé le projet israélien d'élections internes réservées aux Palestiniens des territoires occupés, à l'exclusion des deux millions d'exilés ? M. Fayçal Husseini, le chef virtuel des « modérés » de « l'intérieur », disciple avoué de l'OLP, allait vraisemblablement lui demander des précisions sur ce point lors de leur rencontre, jeudi, au consulat général de France à Jérusalem.

Quoi qu'il advienne, M. Mitterrand n'a pas caché qu'il attendait des Israéliens qu'ils se conforment *« aux intentions exprimées »* en adoptant *« les mesures de confiance susceptibles de rendre tangible la réalité du processus de paix »*. En d'autres termes, le chef de l'Etat estime que ce qui a été consenti jusqu'ici par les autorités d'occupation – notamment la libération de huit cents prisonniers palestiniens sur douze mille – ne saurait suffire.

Cette opinion est celle de l'administration américaine sortante, initiatrice du processus de négociations en cours, auquel, faute de mieux, M. Mitterrand s'est publiquement rallié, mercredi. *« Quand, au sortir de la guerre du Golfe*, a-t-il rappelé, *les Etats-Unis d'Amérique, et plus précisément MM. Bush et Baker, ont réussi à enclencher* [ce] *processus, j'en ai approuvé le principe. »*

Après avoir souligné qu'il avait longtemps plaidé pour une négociation directe entre les belligérants, avant de préconiser, en 1984, une conférence internationale – projet rejeté par les Israéliens – M. Mitterrand, réaliste, a constaté : *« Cette idée n'a pas recueilli l'assentiment de tous les intéressés (...). Ne perdons pas notre temps en de vains regrets. »*

« Ingérences externes »

S'agissant des relations bilatérales, le président a rappelé à ses hôtes qu'en les visitant une première fois en 1982 il avait voulu, *« sans tarder, briser un tabou »* qui *« semblait interdire »* que les relations franco-israéliennes *« fussent exprimées au plus haut niveau de l'Etat »*. Puis, M. Mitterrand a voulu apaiser certaines inquiétudes renaissantes à propos du boycottage économique de l'Etat juif.

« Si vous apercevez ici et là des résurgences, a-t-il indiqué, après avoir rappelé qu'il avait *« imposé »* en son temps la fin du boycottage, *cela tient seulement aux lâchetés ou aux initiatives individuelles, qui seront chaque fois durement condamnées par l'Etat. »* Quelques instants plus tôt, dans son allocution de bienvenue, M. Herzog s'était ému de la persistance de certaines pratiques commerciales anti-israéliennes. *« Il faut évidemment*, avait-il observé, *veiller à ce que nos relations économiques, relativement modestes jusqu'ici, puissent s'épanouir librement sans que les ingérences externes ne leur fassent obstacle. »*

Ces choses dites, M. Herzog a eu des mots agréables pour l'Europe, à laquelle il a semblé vouloir accorder une place plus importante que ne lui réserve la doctrine officielle du gouvernement dirigé par M. Rabin. *« Nous renouvelons notre appel à la Communauté en lui demandant de prendre toutes les initiatives nécessaires pour hâter l'avènement de la paix et de la confiance entre les peuples de la région. »*

La paix, *« la paix véritable au Proche-Orient »*, M. Mitterrand a laissé entendre qu'il y croit raisonnablement. *« Espérance fragile »*, a-t-il dit, mais *« espérance quand même »*. La France peut-elle aider à son avènement ? Le président Herzog a paru n'en pas douter, lançant à l'adresse de son hôte : *« Il est important que vous sachiez que jamais nous n'avons mis en doute le fait que vos initiatives étaient inspirées par une volonté sincère d'améliorer la situation d'Israël. »*

PATRICE CLAUDE
et JEAN-PIERRE LANGELLIER

M. Pérès après M. Arafat...

Ce n'est qu'un dessin... Mais c'est sans doute le premier document portant la signature commune – de M. Yasser Arafat et d'un haut dirigeant israélien. En mai 1991, Plantu avait fait signer les deux dessins ci-contre au chef de l'OLP. Reçu mercredi 25 novembre à Jérusalem par M. Shimon Pérès, ministre des affaires étrangères, il a obtenu sa signature au-dessous des drapeaux d'Israël et de l'« Etat de Palestine », proclamé par l'OLP mais qui n'existe que sur le papier. La flèche et le mot « solutions » ont été rajoutés par M. Pérès pour bien montrer que l'avènement d'un Etat palestinien n'était que l'un des dénouements possibles des négociations en cours. Fidèle à la politique officielle de son pays, le chef de la diplomatie israélienne s'est, en revanche, refusé – sur l'autre dessin – à souscrire par son paraphe à la solution de « deux Etats » (« two states »).

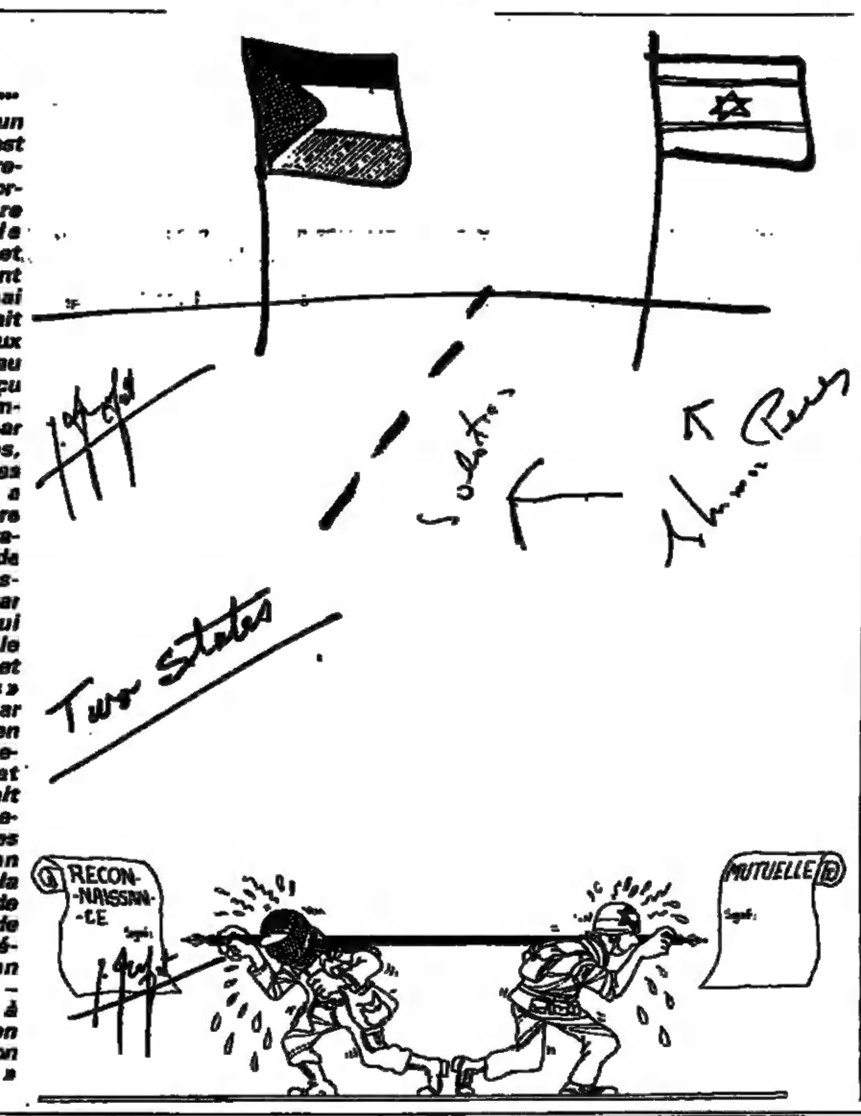

Dans la presse locale

« Venu faire de l'argent.. »

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Souvent qualifiées de passionnelles, voire d'orageuses, les relations israélo-françaises – à l'occasion de la visite de M. Mitterrand – ont eu, jeudi 26 novembre, les honneurs de la presse locale. De la haine à l'affection en passant par une indifférence hautaine, toute la gamme des sentiments s'est étalée dans les pages des quotidiens.

La palme du « bon goût » est revenue, sans conteste, au quotidien le plus diffusé dans le pays, le Yedioth Aharonoth, *qui, dans un éditorial intitulé « Mitterrand est venu faire de l'argent », a expliqué à ses quatre cents mille acheteurs qu'en définitive, si le président de la République visite Israël, c'est uniquement parce qu'il aurait « reniflé » que* « la paix dans la région pourrait rapporter beaucoup » *à la France. Et d'ajouter qu'il* « est venu chercher des contrats pour les entreprises françaises ».

Décelant chez les Français « une certaine dose d'hypocrisie et un côté donneur de leçons », *le quotidien* Davar, *organe du Parti travailliste au pouvoir, n'a pas manqué de revenir sur l'affaire de la gerbe de fleurs, déposée sur la tombe de Pétain. Il s'est ainsi étonné qu'*« un résistant comme François Mitterrand n'ait pas fait preuve de plus de sensibilité au moment où les racistes nationalistes qui soutiennent Le Pen se renforcent ».

Les autres journaux ont perçu dans le voyage de M. Mitterrand une dimension moins bassement mercantile que le Yedioth, *moins controversée que le* Davar *et finalement beaucoup plus politique. Se référant probablement à une seule et même source dans l'entourage du premier ministre, M. Itzhak Rabin, tous les quotidiens sans exception ont expliqué à leurs lecteurs qu'au cours d'un premier entretien, mercredi soir, M. Mitterrand avait demandé à son hôte d'engager un dialogue avec l'OLP de M. Yasser Arafat. L'intéressé, écrivent les quotidiens locaux, a fermement répondu par la négative. M. Rabin, selon* Haaretz, *aurait fait savoir à son visiteur qu'Israël* « n'a pas besoin de médiateur français ».

P. C.

□ **M. Itamar Rabinovich nommé ambassadeur à Washington.** – Le chef de la délégation israélienne aux pourparlers bilatéraux avec la Syrie, M. Itamar Rabinovich, a été nommé ambassadeur à Washington, a-t-on annoncé, mercredi 25 novembre, au ministère des affaires étrangères. M. Rabinovich, qui prendra ses fonctions après l'investiture du nouveau président américain élu, M. Bill Clinton, le 20 janvier prochain, continuera d'assumer son rôle de chef des négociateurs israéliens dans les discussions avec la Syrie. – *(AFP.)*

LITUANIE

M. Algirdas Brazauskas a été élu chef de l'Etat

Le Parlement lituanien, où les anciens communistes du Parti démocratique du travail (PDTL) ont désormais la majorité depuis les élections législatives des 25 octobre et 15 novembre, a élu à sa présidence, mercredi 25 novembre, M. Algirdas Brazauskas, numéro un du PC de Lituanie à l'époque de l'URSS. Ce poste, jusqu'ici occupé par M. Vytautas Landsbergis, équivaut à celui de chef de l'Etat. Une élection présidentielle au suffrage universel, à laquelle devraient être candidats à la fois M. Landsbergis et M. Brazauskas, est prévue avant quatre mois.

Le « stratège de la nouveauté »

Lorsque M. Algirdas Mykolas Brazauskas fut nommé, le 20 octobre 1988, premier secrétaire du PC lituanien, on l'appela *« le stratège de la nouveauté »*. C'est même l'agence Tass qui le disait, et les événements n'allaient pas tarder à confirmer cette réputation, puisque M. Brazauskas devint rapidement l'homme de la rupture avec Moscou. D'abord la rupture avec le PC soviétique, avec lequel le PC lituanien fut le premier à faire scission, en décembre 1989, puis la rupture avec l'URSS, quand, sous la houlette de M. Algirdas Brazauskas, les communistes de Lituanie affirmèrent, en février 1990, comme leur *« objectif principal » « l'établissement d'un Etat lituanien indépendant »*, s'attirant les foudres de M. Mikhaïl Gorbatchev.

C'est en grande partie ce qui explique qu'à Vilnius les anciens communistes, reconvertis comme ailleurs dans la social-démocratie, ne soient pas discrédités. A soixante ans, les traits volontaires et la carrure athlétique, M. Algirdas Brazauskas, qui fut ingénieur du bâtiment avant d'entamer très tôt une carrière au Parti, revient aux commandes dans un environnement totalement nouveau, mais dans lequel son expérience passée ne lui sera pas inutile : il met ainsi en avant sa connaissance des rouages russes pour faire valoir qu'il est mieux placé que quiconque pour réussir à obtenir de Moscou le retrait des troupes de Lituanie, mais aussi pour améliorer les relations économiques avec la Russie. Pour le reste, tout en promettant d'adoucir les conditions de vie des Lituaniens, M. Brazauskas s'est engagé mercredi *« à poursuivre la mise en place de l'économie de marché et la privatisation »*.

□ **L'Assemblée générale de l'ONU souhaite un retrait *« rapide et complet »* de l'ex-armée soviétique des Etats baltes.** – L'Assemblée générale de l'ONU a adopté, mercredi 25 novembre par consensus, une résolution demandant *« afin d'éviter tout conflit éventuel »*, que soient conclus *« sans délai les accords voulus, assortis de calendriers, en vue du retrait rapide, organisé et complet »* des *« troupes étrangères des territoires estonien et letton »*. La résolution, jugée acceptable par Moscou et les Etats baltes, invite également le secrétaire général de l'ONU à *« user de ses bons offices »* pour faciliter le retrait militaire russe des trois Républiques. – *(AFP.)*

PAPEETE
5 950 F
VOL ALLER RETOUR. DEPART DE PARIS
PRIX A CERTAINES DATES
Nouvelles Frontières.
On ne vit que mille fois.

LIC. 175418 PAVLOFF & ASSOCIES

Et après les lagons éblouissants
et le vertige des fonds coralliens,
dîner d'une langouste sur
une terrasse où bruissent les palmes,
vous coûtera à peine plus cher que
votre cabas en peau d'autruche.*

* La Polynésie avec Nouvelles Frontières,
c'est aussi des séjours ou des circuits,
avion compris, à partir de 7 950 F.

TAPEZ 36 15 NF TELEPHONEZ (1) 42 73 10 64

NOUVELLES FRONTIERES

P. J. 1

EUROPE

TCHÉCOSLOVAQUIE : en adoptant la loi sur la partition

Le Parlement a ouvert la voie à une scission constitutionnelle de la Fédération

En adoptant, mercredi 25 novembre, la loi sur la partition de la Tchécoslovaquie, le 31 décembre 1992, l'Assemblée fédérale a ouvert la voie à une scission constitutionnelle en douceur de la Fédération. Le vote, acquis de justesse, a été salué par les applaudissements des indépendantistes alors que l'opposition tchèque de gauche ne cachait pas son amertume.

PRAGUE
de notre correspondant

La troisième tentative aura été la bonne. La loi sur la fin des institutions fédérales, rejetée à deux reprises depuis son premier passage au Parlement le 1er octobre dernier, a été adoptée grâce à l'apport des voix de quelques députés de gauche qui n'ont pas respecté les consignes de vote de leurs partis, hostiles à la séparation.

Le texte ne prévoit ni référendum ni ratification par les Conseils nationaux (Parlements tchèque et slovaque), comme le proposaient les anti-indépendantistes dans leurs amendements. Les députés fédéraux seront intégrés dans les Chambres hautes des Parlements nationaux.

La loi interdit aux deux Etats successeurs d'utiliser les symboles de la Tchécoslovaquie, comme le drapeau et les armoiries. Cette dernière disposition, introduite par les députés slovaques, toutes tendances confondues, risque d'être le point vulnérable d'une loi qui avait précisément pour but de permettre une séparation dans le calme. Une polémique particulièrement violente a éclaté ces derniers jours à propos de cet interdit, des deux côtés de la rivière Morava, la future frontière entre la République tchèque et la Slovaquie.

Ombres au tableau

Les Slovaques, qui disposent de leur propre drapeau, refusent aux Tchèques le droit de conserver le drapeau actuel de la Tchécoslovaquie. Son utilisation par Prague avantagerait les Tchèques, en particulier dans le domaine commercial, estime-t-on à Bratislava. Le Parlement pragois, qui comptait reprendre le drapeau tchécoslovaque, comme le prévoit le projet de Constitution, devra sûrement le modifier pour ne pas envenimer les relations avec son voisin.

Cette dispute n'est pas la seule ombre au tableau. Malgré la ratification, la veille, par les Conseils nationaux tchèque et slovaque de quinze accords devant régir les relations bilatérales, en particulier celui concernant la création d'une union douanière et le maintien provisoire d'une monnaie unique, des obstacles demeurent. Une rencontre des gouvernements tchèque et slovaque n'a pas réussi, lundi à Bratislava, à rapprocher les points de vue sur le partage des biens immobiliers de la Fédération.

Contrairement à la loi sur la répartition des biens adoptée deux semaines auparavant, les dirigeants slovaques réclament des compensations financières pour les édifices fédéraux, plus nombreux en République tchèque, de même que 7,3 tonnes d'or ayant appartenu à l'Etat slovaque fasciste de 1939 à 1945.

Le gouvernement tchèque demande de son côté aux autorités slovaques de l'indemniser pour les actions d'entreprises tchèques vendues en Slovaquie dans le cadre de la privatisation par coupons (les Tchèques ont quatre fois moins investi en Slovaquie que les Slovaques en Bohême-Moravie). Les gouvernements tchèque, slovaque et fédéral ont donc encore du travail pour les trente-cinq jours qui restent à vivre à la Fédération. Le rôle du cabinet tchécoslovaque va ainsi se réduire à celui d'un comité de liquidation, ce que l'opposition l'a toujours accusé d'être.

MARTIN PLICHTA

□ **Visite du ministre tchèque des affaires étrangères à Paris.** – Le ministre tchèque des affaires étrangères, M. Josef Zieleniec, a été reçu, lundi 23 novembre, par M. Roland Dumas. Au cours d'une conférence de presse, M. Zieleniec s'est félicité du soutien apporté, selon lui, par la France à la naissance du nouvel Etat que sera, le 1er janvier prochain, la République tchèque. La France, a-t-il ajouté, considère le transfert du traité d'association avec la CEE aux deux Etats successeurs de la Tchécoslovaquie comme *« un problème technique et juridique et non politique »*.

L'Espagne a ratifié le traité de Maastricht

Le Parlement espagnol a approuvé définitivement mercredi 25 novembre le traité de Maastricht, le Sénat ayant adopté à la quasi-unanimité le projet de loi de ratification : 222 voix pour et 3 abstentions. Le texte avait déjà été adopté à une forte majorité par la Chambre des députés le 29 octobre dernier (314 voix contre 3 et 9 abstentions).

Les deux grandes formations politiques espagnoles, le Parti socialiste au pouvoir et le Parti populaire (opposition de droite), ont voté en faveur du traité. Seule Izquierda Unida (coalition autour du Parti communiste), dont les rangs étaient très divisés, avait appelé à l'abstention. L'Espagne est ainsi le huitième pays de la CEE à s'être prononcé sur le traité de Maastricht. – *(AFP, Reuter.)*

□ **SUÈDE : nouvelle profanation d'un cimetière juif.** – Quatre-vingt-douze tombes du cimetière juif de Norra-Kyrkogaarden (le cimetière nord) à Solna, près de Stockholm, ont été profanées dans la nuit de mardi à mercredi, a annoncé, mercredi 25 novembre, la police suédoise. – *(AFP.)*

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.

Si cette bouteille ne vous rappelle rien, c'est sans doute que vous n'êtes pas écossais.

WHYTE & MACKAY
Scotch des Ecossais

La situation dans l'ex-Yougoslavie

Les pays balkaniques demandent que soit renforcé le rôle des « casques bleus »

ISTANBUL
de notre correspondante

L'absence remarquée du ministre bosniaque des affaires étrangères, bloqué à Sarajevo par des combats intensifs, n'a fait que confirmer les inquiétudes des dix pays des Balkans et des environs qui s'étaient réunis à Istanbul, mercredi 25 novembre, pour attirer l'attention de l'opinion mondiale sur le risque d'extension de la guerre.

« La crise, déjà dangereuse, dans l'ex-Yougoslavie est en train d'empirer. D'autres pays pourraient être entraînés dans le conflit. Avant tout, il faut renforcer et accélérer le processus de Londres et de Genève. Il y a un besoin urgent d'une riposte plus soutenue, proportionnelle à l'ampleur des événements », a déclaré le chef de la diplomatie turque, M. Hikmet Cetin. Les participants ont demandé le déploiement urgent des forces de l'ONU aux frontières de la Bosnie-Herzégovine, selon la résolution 787 du Conseil de sécurité, et ont suggéré la possibilité d'une action similaire dans les autres régions menacées, le Kosovo, le Sandjak, la Voïvodine et la Macédoine. *« afin de contenir des situations extrêmement explosives »*.

Le communiqué publié à l'issue de la conférence propose une réunion de solidarité des ministres des affaires étrangères de la CSCE à Sarajevo, ville symbole *« qui doit être sauvée à tout prix afin d'éviter les vagues de choc que sa chute répercuterait dans toute l'ancienne Yougoslavie, les Balkans, et même dans l'Europe tout entière. »*

En réunissant les pays – en majorité chrétiens – de la région (à l'exception de la Grèce et de la nouvelle Yougoslavie, qui avaient décliné l'invitation), à quelques jours de la réunion à Riyad de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), la Turquie a clairement indiqué que son intérêt n'était pas motivé uniquement par la présence de populations musulmanes dans les régions menacées. *« Un des buts principaux est de signaler au monde qu'il ne s'agit pas d'un conflit entre chrétiens et musulmans »*, a déclaré M. Ozdem Sanbek, sous-secrétaire du ministère des affaires étrangères turc.

NICOLE POPE

□ **RUSSIE : M. Boris Eltsine prolonge l'état d'urgence dans le nord du Caucase.** – Le chef de l'administration provisoire en Ossétie du Nord et en Ingouchie, M. Serguei Chakhraï, a annoncé, mercredi 25 novembre, que le président russe, M. Boris Eltsine, avait décidé de prolonger d'un mois l'état d'urgence en vigueur dans les deux Républiques autonomes du Caucase depuis le 2 novembre. Selon un responsable ayant requis l'anonymat, M. Chakhraï, de retour de Moscou, où il a fait son rapport à M. Eltsine, a ajouté que ce dernier avait également décidé de renforcer la présence militaire russe dans la région, déjà forte de plus de dix mille hommes. – *(AFP.)*

Bosnie : l'enrôlement ou l'exil

Suite de la première page

Bref, *« l'exemple a payé »*. Ces pressions sont multiples : elles vont de l'enrôlement forcé dans l'armée (chargée de combattre... les Musulmans et les Croates) aux intimidations, en passant par les meurtres individuels, les tirs contre les maisons musulmanes, les brutalités policières...

L'une des méthodes les plus « sûres » pour « purifier » les terres considérées comme leurs par les Serbes est la mobilisation générale décrétée en juin dernier. Musulmans et Croates sont astreints au service militaire. Qui veut y échapper se voit d'abord licencier de son travail, puis expulser – avec sa famille – de son logement. Enfin, vient l'arrestation ou l'expulsion de la « République serbe de Bosnie ». Quelques centaines de personnes ont ainsi été appréhendées à Banja-Luka, ville de 200 000 habitants à 55 % serbe, pour avoir refusé l'enrôlement dans l'armée serbe.

L'uniforme serbe ou l'exil

Muris Mehicic – un ingénieur musulman, déjà réfugié avec son épouse et ses deux enfants de la ville de Derventa, au nord, largement « épurée » – se trouvait dans un magasin de Banja-Luka le 18 novembre, lorsqu'il a été arrêté par la police. Muris s'est retrouvé dans un commissariat où il a commencé par être battu, raconte sa femme, Sayma. Puis, il a été transféré au quartier général de la police. Là, l'interrogatoire a été mené à coups de batte de base-ball. Six policiers se sont acharnés sur lui ainsi que sur trois autres Croates et Musulmans, également raflés dans la rue.

Sayma poursuit : les quatre hommes devaient faire le signe de la victoire serbe – le pouce, l'index et le majeur levés – pendant qu'ils étaient frappés. Les quatre « mobilisables » ont enfin été dirigés sur une caserne pour être incorporés dans les forces serbes. L'un d'eux, un Croate, a d'abord refusé son incorporation ; à nouveau battu, il a fini par signer. Muris a tout de suite accepté, pour éviter une bastonnade supplémentaire. Il a été transféré dans une autre caserne, où un officier lui a ordonné de revenir deux jours plus tard et où on lui a alors donné le choix : l'uniforme ou l'émigration, assorti d'un ultimatum expirant le 9 décembre.

Depuis lors, Muris et Sayma essaient de partir. Ils ne cessent de remplir des formulaires administratifs – fiscaux, militaires, municipaux, – tous payables (environ 50 deutschemarks le tout) et sans lesquels il n'est point de salut. Reste ensuite à trouver une terre d'asile, ce à quoi Muris et Sayma ne sont pas encore parvenus. S'ils y arrivent, ils devront tout laisser derrière eux, une nouvelle fois. S'ils n'y arrivent pas, Muris sera incorporé dans les forces serbes.

Un ghetto en zone occupée

Le sort de ceux qui n'ont pu échapper à la conscription est dramatique, selon M. Mubarem Krzic, responsable local du Parti d'action démocratique (SDA, musulman). Plusieurs bus de conscrits musulmans sans armes ont notamment été envoyés au front, assure-t-il, pour y creuser des tranchées en première ligne, face aux forces musulmanes et croates.

Dans une Banja-Luka presque totalement privée d'électricité, soumise au couvre-feu de 22 heures à 5 heures, où résonnent régulièrement des tirs d'armes automatiques, où la seule animation lorsque la nuit est tombée se concentre autour de quelques bars à soldats, les contrôles policiers sont incessants. *« Les gens, terrifiés, sortent de moins en moins »*, confie M. Schweizer, selon qui la tension est encore montée ces derniers temps avec l'arrivée de réfugiés serbes de zones musulmanes ou croates, comme Zenica, en Bosnie centrale. 20 000 de ces réfugiés, également chassés de chez eux, se trouvent à Banja-Luka. Sur les 30 000 Musulmans de la ville, 60 % ont fui. Des Croates et des Musulmans restent confinés dans leur appartement depuis des semaines, de peur de tomber sur un contrôle policier, une rafle. *« Banja-Luka est un ghetto, et, sous occupation ennemie, nous sommes prisonniers, esclaves »*, dit le responsable du SDA, qui a, lui-même, été arrêté à deux reprises.

Pourtant, ce *« ghetto »* a longtemps été considéré comme « privilégié » par rapport aux villes et villages de la « République serbe de Bosnie », soigneusement « nettoyés », comme dans les régions de Prijedor ou Doboj. *« Tous les jours, des gens sont tués dans des villages de la région de Banja-Luka, des maisons sont détruites à l'explosif »*, assure le délégué du CICR.

Intimidation et harcèlement

Dans la principale ville de la « République », dont certains pensent faire la « capitale », l'intimidation et le harcèlement sont courants dans les quartiers à majorité musulmane : tirs contre les façades des maison, coups de feu à partir de voitures sillonnant les rues la nuit, perquisitions.

« Ces fusillades sont organisées pour maintenir la pression [sur les Musulmans], *et ces intimidations représentent la nouvelle phase du nettoyage ethnique »*, estime M. Krzic.

Il raconte qu'en octobre, deux jours avant l'arrivée à Banja-Luka de M. Cyrus Vance, l'un des deux présidents de la Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie, les Serbes ont fait sortir de chez eux et rassemblé dans un parc de la ville *« plusieurs milliers de Musulmans »*, qu'ils ont tenus sous bonne garde pendant deux ou trois heures. Dans le même temps, plusieurs personnes d'un quartier musulman ont été tuées, dont un imam, ami de M. Krzic. *« Les gens sont effrayés ; les Serbes peuvent faire ce qu'ils veulent »*, explique le responsable musulman, dont toute la famille a quitté la ville. Selon lui, trois cents appartements ou boutiques de Musulmans et de Croates de Banja-Luka auraient été détruits.

Comment, sous un tel régime répressif, un homme comme le responsable local du parti du président bosniaque Alija Izetbegovic est-il toujours vivant, libre de recevoir des journalistes étrangers ? Comment ce parti, tout comme l'Union démocratique croate (HDZ, au pouvoir à Zagreb), peut-il encore avoir une permanence à Banja-Luka ? M. Krzic explique ce paradoxe *« grotesque »* par le fait que *« les Serbes doivent conserver une vitrine démocratique vis-à-vis du monde extérieur »* ; mais, ajoute-t-il, *« nous ne savons pas combien de temps encore nous serons libres »*.

3 000 détenus dans des étables

Changement de « technique » : il ne reste, des grands camps dont l'existence a été révélée l'été dernier, qu'un seul, Majnaca, à 35 kilomètres de Banja-Luka, selon le délégué du CICR. Là, explique M. Schweizer, sont parqués dans six étables quelque 3 000 détenus dont les Serbes voudraient apparemment se servir dans le cadre d'échanges de prisonniers ; mais, civils, ils ne semblent intéresser personne. Le CICR, qui a accès à Majnaca, se bat pour qu'ils soient libérés avant le plein hiver, car *« les conditions de vie y sont déjà dures, et plusieurs meurent »*.

Il existe, en outre des prisons dans chaque commune, selon M. Schweizer ; la Croix-Rouge internationale a pu en visiter certaines autour de Banja-Luka. Parallèlement, se développe un système de travail obligatoire – *« à la limite de l'esclavage »*, – notamment dans le domaine agricole, pour remplacer la main-d'œuvre serbe actuellement au front. Enfin, alors que des localités croates ou musulmanes de la « République serbe de Bosnie » *« vivent leur vie tranquillement, car tout dépend des autorités locales »*, indique M. Schweizer, des populations entières sont confinées dans d'autres villages, dont elles ne peuvent sortir sans autorisation.

Il y a quelques mois, se souvient M. Krzic, les représentants de grandes familles serbes de la région ont tenté une démarche auprès des autorités de Banja-Luka pour exprimer leur désaccord avec la politique pratiquée, sur place, vis-à-vis des Musulmans et des Croates. Ils ont été éconduits.

YVES HELLER

Le drame de Vecici

BANJA-LUKA (Bosnie-Herzégovine)
de notre envoyé spécial

C'était à la mi-octobre ; l'armée serbe avait encerclé un village de la Bosnie septentrionale, Vecici, à l'intérieur duquel des combattants croates et musulmans résistaient. Les Serbes leur ont alors proposé un accord : s'ils acceptaient de rendre leurs armes, toute la population serait épargnée – combattants compris – avant d'être transférée dans les régions de Bosnie-Herzégovine tenues par les forces croato-musulmanes.

Fin octobre, raconte le délégué du Comité international de la Croix-Rouge à Banja-Luka, cinq cents combattants croates se sont rendus ; les Serbes ont récupéré deux camions d'armes. Puis, sous escorte du CICR, les Croates et leurs familles ont pris le départ en convoi. La route fut dure : trente heures pour moins de 100 kilomètres sur des chemins de montagne, enneigés, exposés aux combats et aux bandits. Partis 1 300, les Croates sont arrivés 1 301 à Travnik, en Bosnie centrale : un bébé était né pendant le voyage.

Pour les Musulmans, les choses se sont très mal passées. Les négociations se sont éternisées, les combattants jouant visiblement sur le temps. Les Serbes ont fini, après intervention personnelle du général Ratko Mladic, commandant en chef de l'armée serbe de Bosnie, par poser un ultimatum : reddition ou capture. Le 1er novembre, toujours selon le délégué du CICR, 450 combattants musulmans ont tenté une sortie, accompagnés d'une centaine de civils. 850 Musulmans environ sont restés à Vecici. Ils ont été mis dans des bus et ont pu rejoindre Travnik. En revanche, la majorité des combattants, dispersés par petits groupes, ont connu un sort dramatique. Cent vingt ont réussi à atteindre Travnik par leurs propres moyens. Mais une centaine d'entre eux ont été capturés. Les autres ont été tués.

Y. H.

□ **Un avion français touché près de Sarajevo.** – Les Nations unies ont suspendu, mercredi 25 novembre, le pont aérien humanitaire vers Sarajevo après qu'un avion français eut été touché par un tir d'armes automatiques. D'autre part, un convoi du HCR a dû renoncer à atteindre Gorazde (120 km à l'est de Sarajevo) après qu'un blindé de son escorte eut sauté sur une mine. Ces incidents n'ont pas fait de victimes. – *(AFP.)*

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.

Ici commence l'Ecosse sans folklore touristique.

WHYTE & MACKAY
Scotch des Ecossais

EUROPE

TADJIKISTAN

Les chefs de guerre ont conclu un cessez-le-feu

Les chefs des groupes armés pro-communistes et des partisans de la coalition islamo-démocrate, qui se livrent une sanglante guerre civile au Tadjikistan depuis six mois, ont décidé de faire la paix, mercredi 25 novembre, lors de la réunion du Parlement à Khodjant, dans le nord du pays.

Le président du Parlement, Imam Ali Rakhmanov, puis les chefs des deux camps sont montés successivement à la tribune de l'assemblée pour annoncer que *« tout le monde est d'accord pour la paix »*, au milieu des pleurs de l'assistance.

La ville pro-communiste de Kouliab, dans le sud du Tadjikistan, avait délégué huit représentants, contre dix-huit du côté islamo-démocrate. Aucune personnalité religieuse ne figurait toutefois parmi les islamo-démocrates.

A 20 heures, le président Rakhmanov, qui venait de s'entretenir avec les chefs de guerre, a annoncé aux députés qu'ils étaient parvenus à un accord. Après une minute de silence à la mémoire des milliers de morts des six mois de guerre civile, les deux chefs – Sangak Safarov pour Kouliab et Djomyeh Khan, chef des troupes de Douchanbe – ont confirmé l'accord de paix tour à tour à la tribune, en accusant les politiciens d'avoir *« commencé la guerre en distribuant des postes »*. Le président du Parlement a alors demandé aux chefs des deux groupes de s'embrasser et de mettre fin à la guerre. Les députés se sont mis à pleurer et à s'embrasser. Le Parlement a décrété une « journée de la paix », jeudi, au cours de laquelle les responsables des deux camps devaient se retrouver lors d'un grand repas de réconciliation nationale.

« Nous avons accepté la paix pour sauver le pays et mettre fin à la boucherie », a expliqué à l'AFP M. Esmat Abibullah, un des responsables du Front démocratique populaire, qui rassemble la coalition islamo-démocrate. M. Rolam Babaiev, un des chefs de Kouliab, a déclaré, de son côté : *« Nous étions pour la paix depuis longtemps, nous voulons mettre fin à cette guerre. Nous laisserons les armes dès qu'on nous le demandera. »*

Lors des deux heures et demie de négociations préalables, les « Kouliabi » ont exigé que les forces islamo-démocrates ouvrent la route de Kouliab à Douchanbe et lèvent le blocus de la région. Les chefs de la coalition ont exigé que les « Kouliabi » mettent fin au blocus de Douchanbe et rouvrent la voie de chemin de fer vers l'Ouzbékistan. – *(AFP, Itar-Tass.)*

□ **Le président d'Ouzbékistan en Iran.** – Le président de l'ex-république soviétique d'Ouzbékistan, M. Islam Karimov, a achevé, mercredi 25 novembre, une visite officielle de deux jours en Iran. En le recevant, l'ayatollah Ali Khameinei s'est félicité du *« retour »* de l'Ouzbékistan à *« la culture islamique »*. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **GRANDE-BRETAGNE : gel des indemnités des parlementaires.** – Les membres de la Chambre des communes ont voté, mercredi 25 novembre, par 321 voix contre 103, un gel de leurs indemnités pour 1993, conformément au désir du gouvernement, qui souhaitait que les parlementaires fassent un tel geste, dans la période de récession que traverse le pays. Les conservateurs étaient favorables à cette mesure, tandis que les travaillistes n'avaient pas donné de consignes de vote. Les indemnités parlementaires étaient jusqu'ici indexées automatiquement sur les hausses de salaires dans le service public. – *(AFP, Reuter.)*

□ **IRLANDE DU NORD : un membre de l'IRA tué par la police.** – Un militant de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) a été tué par la police dans un quartier catholique de Belfast, en Irlande du nord, mercredi 25 novembre. L'homme a été tué de trois balles après que son véhicule eut été contraint de stopper par la voiture des policiers. L'IRA affirme qu'il n'était pas armé. La police a indiqué qu'une enquête destinée à connaître les circonstances exactes de cette mort sera confiée à un officier de police extérieur à Belfast. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ITALIE : M. Bettino Craxi annonce un *« congrès vérité »* du PSI.** – M. Bettino Craxi, secrétaire du PSI, a annoncé, mercredi 25 novembre, lors de la première journée de l'assemblée nationale de son parti, qui devait durer deux jours, la réunion d'un *« congrès vérité »* en avril 1993. Le PSI traverse une grave crise, comme l'ensemble des partis italiens. M. Claudio Martelli, ministre de la justice et ancien « dauphin » de M. Craxi au sein du parti, demande la démission de l'ensemble de la direction du PSI. – *(AFP.)*

□ **PAKISTAN : Mme Bhutto accueillie en triomphe à Lahore.** – Mme Benazir Bhutto, chef de l'opposition pakistanaise, a été accueillie par une foule de partisans en délire, le mercredi 25 novembre, à Lahore, capitale culturelle du pays. L'ancien premier ministre y a prié pour le succès de sa campagne visant à renverser le gouvernement de M. Nawaz Sharif. Mme Bhutto est descendue d'un train en provenance de Karachi, son fief et domicile, après s'être arrêtée dans plusieurs villes du Sind et du Pendjab

□ **SRI-LANKA : mesures d'exception contre les attentats.** – Le gouvernement du Sri-Lanka a, dimanche 22 novembre, ordonné à tous les propriétaires du pays de donner à la police une liste de tous les résidents de leur domicile. Ils devront avertir les autorités avant d'héberger toute nouvelle personne. Cette mesure, entrée en vigueur aussitôt, a été prise alors que l'on redoute, à Colombo, que le groupe séparatiste tamoul LTTE (les Tigres de libération de l'Eelam) ne se soit infiltré dans la capitale pour y perpétrer de nouveaux attentats à la bombe, après celui qui vient de coûter la vie au vice-amiral Clancy Fernando, commandant en chef de la marine srilankaise. – *(AFP, Reuter.)*

□ **TURQUIE : l'Institut international de la presse demande une enquête sur l'assassinat d'un journaliste.** – L'Institut international de la presse (IPI) a demandé, mardi 24 novembre, au premier ministre turc, M. Suleyman Demirel, d'ouvrir une enquête sur l'assassinat, le 20 novembre à Diyarbakir, la principale ville du Sud-Est anatolien, d'un journaliste d'origine kurde, correspondant d'un hebdomadaire de gauche. L'IPI rappelle que ce journaliste est le douzième assassiné en 1992 dans cette région de la Turquie.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.

Si vous ne connaissez pas ce scotch, c'est que vous n'êtes pas allé en Ecosse depuis au moins cent ans.

WHYTE & MACKAY
Scotch des Ecossais

ASIE

JAPON : impliquant M. Takeshita, ancien premier ministre

Le scandale Sagawa confirme les liens du parti au pouvoir avec la pègre

La commission du budget de la chambre basse a entendu jeudi 26 novembre l'ancien premier ministre, M. Noboru Takeshita, à propos du plus récent des scandales qui secouent périodiquement la vie publique japonaise : l'affaire Sagawa Kyubin (*le Monde* du 26 novembre). Cette fois-ci, l'enquête a révélé des liens troublants entre certains politiciens du Parti libéral démocrate (PLD, conservateur, au pouvoir) et des membres de la pègre, eux-mêmes souvent liés à des groupes de l'extrême droite nationaliste. M. Takeshita a nié pour ce qui le concerne toute collusion de ce genre. Des parlementaires devaient entendre jeudi dans sa prison l'ex-PDG du groupe Sagawa, M. Watanabe.

TOKYO

de notre correspondant

« Amicale du Parti libéral démocrate » (en japonais, *Jiyu Minshuto Doshikai*) : un bureau comme un autre au rez-de-chaussée du siège du PLD. Cette organisation, *a priori* banale, de soutien à la formation qui gouverne le Japon depuis 1955, lui rend cependant des services d'un genre bien particulier, agissant comme intermédiaire entre elle, l'extrême droite et la pègre (*yakuza*). Le président de l'Amicale, M. Takeaki Yazaki, est conseiller d'un groupuscule d'extrême droite, lié au troisième syndicat du crime du Japon, Sumiyoshi-kai. Dans une récente interview au *Mainichi*, il a déclaré : *« Si les conservateurs veulent demander un service aux yakuzas ou à l'extrême-droite, il leur faut des intermédiaires, très utiles par les temps qui courent. »*

L'Amicale a succédé à une organisation ultra-nationaliste de supporters du Parti conservateur d'avant guerre. Elle compte parmi ses conseillers M. Toshiyuki Shiga, *président de la Conférence nationale des organisations de patriotes*, qui rassemble trois cents groupes extrémistes. Les conservateurs du PLD ne boudent pas ces milieux, comme en témoignent les gerbes de fleurs envoyées par leurs dirigeants lors des funérailles d'une figure de l'ultra-nationalisme.

La couverture patriotique des truands

La liaison entre les politiciens et les milieux interlopes de la société est une composante de la gestion du pouvoir, commune à la plupart des démocraties. Dans le cas du Japon, les liens entre les politiciens (à l'exception des communistes), la pègre et l'extrême droite constituent un rouage quasi institutionnel du système politique. Il serait erroné de faire de cette collusion la clé de tout, mais on ne peut cependant pas ramener à un simple dérapage le scandale dans lequel est impliqué l'ex-premier ministre Takeshita. La pègre et l'extrême droite, deux mondes qui se recoupent, règnent sur des zones grises de la société où s'opèrent les arbitrages des intérêts politiques et financiers douteux.

Le scandale Takeshita, qui secoue le pays ces jours-ci, est emblématique : Nihon Kominto (le Parti japonais du peuple impérial), groupuscule de Takamatsu (île de Shikoku), dont le fondateur appartenait à un gang affilié au premier syndicat du crime (Yamaguchi-gumi), a mené en automne 1987 une campagne contre M. Takeshita qui postulait alors au poste de premier ministre : employant la tactique dite de la *« mort par encensement »*, le Nihon Kominto vantait ses talents à amasser les fonds politiques afin de ternir son image.

Pour mettre fin à cette campagne, le « parrain » du PLD, M. Shin Kanemaru, demanda l'intervention de Susumu Ishii, chef d'Inagawa-kai, deuxième syndicat du crime du Japon. Le harcèlement cessa après que M. Takeshita eut accepté de se rendre chez l'ex-premier ministre, M. Tanaka, qu'il avait trahi en lui « piratant » son clan, pour présenter ses excuses. La démarche, qui s'inscrivait dans la plus pure tradition du « code d'honneur » de la pègre, fut vraisemblablement assortie d'un solide dédommagement, que nie néanmoins le Kominto.

Etrange : comment un homme en passe de devenir premier ministre pouvait-il être ainsi inquiété par une poignée d'extrémistes de province ? Pourquoi eut-il recours à la pègre et non à la police ? Quels liens existent entre une droite passant pour le parangon des valeurs japonaises et le milieu ?

Une précision s'impose : l'extrême droite (850 organisations regroupant 120 000 membres) est loin d'être homogène : 20 % appartient à l'ultra-nationalisme authentique, idéologique ; le reste, en particulier les groupes vociférants qui parcourent les rues à bord de camions munis de haut-parleurs, ne sont, selon la police, que la couverture « patriotique » de bandes de truands. Il était donc logique de se tourner vers la pègre pour faire pression sur le Kominto, qui cherchait sans doute à exploiter des informations sur de sombres tractations de M. Takeshita : médiation dans la liquidation de la banque Heiwa Sogo, qui lui aurait rapporté 2 milliards de yens, et peut-être versement de pots-de-vin par une secte de Kyoto.

Les liens entre politique et « gangstérisme patriotique » ne sont pas nouveaux. Dès l'origine du parlementarisme, truands et extrémistes, qui partagent une « tradition chevaleresque » mythifiée et une véritable haine de la gauche, furent les parasites du pouvoir : hommes de main et informateurs, ils émargeaient aux caisses noires des services secrets et des *zaibatsu* (conglomérats).

Après la défaite de 1945, l'extrême droite – contrainte de rentrer la tête sous l'effet des purges et de la « démobilisation idéologique » menée par l'occupant américain – réapparut à la faveur du changement de politique à Washington à la fin de la décennie : la démocratisation du Japon cédait la priorité à la lutte contre le communisme en Asie. Parce que les Américains entendaient s'en servir pour contenir la gauche, les ultra-nationalistes et les grands truands d'avant-guerre furent libérés sans procès.

Deux figures pour le moins douteuses opérèrent ainsi des rétablissements inattendus et devinrent les intermédiaires régnant sur les coulisses de la politique des années 60-70 : Yoshio Kodama, ruffian et agent secret qui finança la fondation du Parti libéral démocrate sur un « trésor de guerre » accumulé à Shanghaï ; et Ryoichi Sasagawa, extrémiste arrêté pour violences et extorsions, qui se vit gratifier par les Américains, en échange de ses services, du juteux monopole des courses de hors-bords. Yoshio Kodama fut l'artisan du renforcement des liens entre pègre et extrême droite, et cela afin de constituer une force de frappe dirigée contre la gauche lors du renouvellement du traité de sécurité avec les Etats-Unis (1960).

Le système économique infiltré

Véritable « police anti-prolétaire », en cheville avec les détenteurs du pouvoir institutionnel (et soutenant leurs campagnes électorales), les *yakuza*, comme les mafieux siciliens, se mirent au service des conservateurs japonais. Au cours des années 60, les politiciens de premier plan entretenaient ouvertement des relations avec les parrains de la pègre : les truands y gagnèrent une « légitimité » qu'ils consolidèrent en créant des groupes pseudo-nationalistes servant de couverture à leurs extorsions.

La collusion entre la pègre et la droite se renforça au fur et à mesure que les liens avec le monde politique devenaient moins étroits à la suite de la mort de Kodama (1984) et du retrait de M. Sasagawa, trop âgé. Les truands étaient, en outre, l'objet d'une plus grande répression, avec la réforme du code de commerce, en 1982, limitant l'action des maîtres chanteurs d'assemblées d'actionnaires, et la loi anti-gang du printemps 1992.

En revanche, à la faveur de la *« bulle monétaire » de la fin des* années 80, le milieu a infiltré le système économico-politique, d'abord comme sous-traitant, rendant des services (par exemple aux promoteurs pour déloger les propriétaires), puis comme partie prenante aux affaires, comme l'a montré une récente série de scandales.

Situés au nœud de réseaux d'informations et de rumeurs, les gangsters disposent plus que jamais de leviers pour procéder aux extorsions opérées par leurs organisations « patriotiques » visant les promoteurs immobiliers, les banques ou les compagnies d'assurances. Les chefs truands, qui ne sont que des cadres salariés, craignent les scandales ou les ennuis dont les menacent des maîtres chanteurs, arguant de leurs liens avec des politiciens. Aussi sont-ils « traitables », commente M. Masayuki Takagi, ancien journaliste, spécialiste de l'extrême droite.

En 1990, 5 000 milliards de yens (plus de 200 milliards de francs) en dessous-de-tables ont été versés par les plus grandes sociétés. Les paiements prennent souvent la forme d'abonnements massifs et à des prix exorbitants aux organes des groupes extrémistes. Pour mener ses « campagnes », le « gangstérisme patriotique » a besoin de fonds : de 700 000 à 800 000 yens par jour.

Un Etat dans l'Etat

M. Seishiro Wakashima, chef de Shokijuku – un petit groupe auquel appartient l'extrémiste qui, en 1989, a blessé le maire de Nagazaki, « coupable » de propos jugés offensants pour l'empereur, – observe : *« Le milieu est devenu un État dans l'État. Nous sommes les médiateurs des contradictions sociales. »*

Devenu l'un des arbitres des coulisses de la politique après avoir passé dix-huit ans en prison (douze ans pour avoir incendié en 1963 la maison d'un politicien conservateur, et six ans pour l'attaque du siège du patronat en 1977), M. Shusuke Nomura est représentatif de la nouvelle extrême droite : le mouvement qu'il a organisé a recueilli 22 000 voix lors des sénatoriales. *« Les nationalistes*, nous dit-il, *ont besoin d'habits neufs : les manifestations de rue sont périmées. Il faut agir au niveau des liens personnels mais parfois aussi savoir prendre des risques. »*

C'est là une référence à un terrorisme qui constitue un risque que les politiciens préfèrent ne pas courir. Depuis la guerre – outre l'assassinat en 1960 du président du PS, M. Asanuma – les extrémistes ont cependant commis plusieurs attentats contre des premiers ministres ou des politiciens importants, tel M. Shin Kanemaru en mars dernier. L'idéologie est loin d'être le mobile de ces actions spectaculaires : en réalité les groupes augmentent ainsi leur crédibilité pour des extorsions à venir. Quoi qu'il en soit, les politiciens, le gangstérisme (patriotique ou non) et leurs intermédiaires constituent un écheveau trop imbriqué pour être ébranlé par le seul scandale Takeshita.

PHILIPPE PONS

M. Nishiyama, un homme de « derrière le rideau »

TOKYO

de notre correspondant

Dans son spacieux bureau au dix-huitième étage d'un immeuble dominant le parc d'Hibiya, dans le centre des affaires de Tokyo, M. Hiroki Nishiyama a l'affabilité ironique d'un homme de pouvoir. Officiellement, il préside l'Institut japonais pour la politique et la culture – une fondation dont il nous fait remarquer qu'elle est reconnue par le ministère de l'éducation. Agé de soixante-neuf ans, il est l'un des « barons » du sous-bois de la société, un de ces hommes de « derrière le rideau » – *kuromaku*, par référence aux manipulateurs de marionnettes du théâtre *bunraku*, – intermédiaire et médiateur qui fut le bras droit d'un célèbre *« shogun de l'ombre »*, mort en 1971, Giichi Miura. Il présida l'Alliance pour la restauration de Showa, qui motiva les officiers rebelles du 26 février 1936. Il est considéré comme l'un des acteurs des coulisses du jeu politique.

« Je n'appartiens pas à la pègre : je suis simplement un homme qui a la passion de la patrie », dit-il d'entrée de jeu. Mais n'a-t-il pas de l'influence ? *« A en croire les journaux, oui »*, répond-il. Suffisamment en tout cas pour que, en septembre 1990, Susumu Ishii, chef du gang Inagawa-kai, l'appelle pour lui demander de faire cesser le harcèlement dont était l'objet l'homme d'influence du PLD, M. Shin Kanemaru, de la part de groupuscules de droite qui lui reprochaient sa visite chez « l'ennemi », en Corée du Nord.

« Les chefs de certains groupes de notre organisation étant liés au Inagawa-kai, déclare M. Nishiyama, *j'ai donné des ordres en conséquence. »* De même, sur la demande d'un député du PLD, il fit arrêter en 1982 la campagne contre M. Nakasone – en passe de devenir premier ministre – menée par Nihon Seinensha, un groupuscule d'extrême droite dans sa mouvance, fondé par un chef de gang de Tokyo.

Sur la collusion entre extrême droite et pègre, M. Nishiyama ne finasse pas : *« Si l'engagement est sincère, le passé ne compte pas. La droite au Japon n'est pas une force antisociale mais un frein aux excès des politiciens. »* Les risques d'actions terroristes ? *« La nation ne sent pas la crise, bien que se fasse jour un mépris de plus en plus évident pour les politiciens. Mais des gens pensent qu'il faut agir : des actions extrémistes ne sont jamais à exclure »*...

Ph. P.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.

Un Ecossais qui vous dit qu'il n'a jamais vu cette bouteille est probablement un menteur.

WHYTE & MACKAY
Scotch des Ecossais

La qualité
des produits
français,
on apprécie.

Nous nous approvisionnons
– en pommes de terre auprès des cultivateurs
du Nord, de la Picardie et du Centre,
– en salades auprès des maraîchers
du Languedoc-Roussillon,
– en viande auprès des éleveurs
d'Auvergne, de Bretagne, de Bourgogne,
de Champagne, de Franche-Comté,
du Midi-Pyrénées, de Normandie, des Pays
de Loire et de la Région Rhône-Alpes.

McDonald's

Pour tout complément d'information, contactez le service
d'information à la clientèle : Sylvie Auclair, McDonald's France
B.P. 209, 92108 Boulogne-Billancourt Cedex

AFRIQUE

SOMALIE : la lutte contre la famine

M. Boutros-Ghali juge « indispensable » le recours à la force pour assurer la distribution de l'aide

Le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, envisage l'utilisation de la force en Somalie pour y assurer la distribution de l'aide humanitaire bloquée par les attaques des bandes armées rivales qui se partagent le pays. Dans une lettre remise au Conseil de sécurité, M. Boutros-Ghali a demandé aux gouvernements qui en sont membres de *« se préparer à cette éventualité »*, qui devient, selon lui, *« indispensable »*. Les Etats-Unis seraient d'ores et déjà prêts à envoyer trente mille hommes, une opération sans précédent.

NEW-YORK (Nations unies)
correspondance

La requête du secrétaire général de l'ONU semble avoir été particulièrement bien accueillie par les Etats-Unis. A en croire des informations de presse, diffusées tard dans la soirée du mercredi 25 novembre, le gouvernement américain serait prêt à prendre la tête d'une vaste coalition internationale destinée à jouer un double rôle : assurer la protection des convois humanitaires et procéder à l'arrêt des combats. Selon la chaîne de télévision CNN, l'administration Bush – qui, vraisemblablement, dispose de l'accord du président élu, M. Bill Clinton – est prête à envoyer en Somalie une force de trente mille soldats américains.

Cette proposition aurait été formulée par le secrétaire d'Etat américain par intérim, M. Lawrence Eagleburger, lors de l'entretien qu'il a eu mercredi soir, à New-York, avec M. Boutros-Ghali. M. Eagleburger semble avoir été dépêché de façon impromptue à New-York, après une réunion, quelques heures plus tôt, entre le président George Bush, les membres du Conseil national de sécurité et des représentants du Pentagone.

La « nécessité de l'ingérence humanitaire »

La réponse de M. Boutros-Ghali n'était pas connue mercredi soir. Si le chiffre avancé de trente mille hommes devait se révéler exact, la force ainsi constituée serait la plus importante jamais envoyée en Afrique pour une opération humanitaire. Certains représentants occidentaux contactés par *le Monde* ont réagi avec surprise à l'information selon laquelle ils pourraient faire partie de la coalition dépêchée en Somalie. Les Américains ont cependant précisé, si les autres Etats n'étaient pas prêts à participer à l'affaire : *« Nous le ferons tout seuls. »*

M. Boutros-Ghali devrait, dans les jours à venir, préciser les mesures qu'il aimerait voir prendre par le Conseil de sécurité des Nations unies. Après une réunion avec ses collaborateurs, vendredi 27 novembre, il pourrait présenter un projet de résolution dans le cadre du chapitre 7 de la Charte.

Selon un diplomate membre du Conseil de sécurité, *« pour la première fois, tous les membres sont d'accord »* pour que le mandat des forces de l'ONU en Somalie soit modifié : *« Etant donné la gravité de la situation et l'impuissance des organisations humanitaires face aux actions des bandits qui dominent le pays*, nous a-t-il déclaré, *nous sommes tous, sans exception, conscients de la nécessité de l'ingérence humanitaire. »*

Dans sa lettre adressée aux membres du Conseil de sécurité, le secrétaire général relate *« plusieurs événements inquiétants qui se sont produits récemment en Somalie »*. Le chef de l'une des factions armées somaliennes, le général Aidid, rappelle M. Boutros-Ghali, a déclaré que, désormais, le bataillon pakistanais déployé depuis trois semaines à l'aéroport de Mogadiscio *« ne serait plus toléré dans les rues de la capitale »*. Il a ordonné l'expulsion du coordinateur de l'assistance humanitaire des forces de l'ONU, M. Bassiouni, qui se trouve maintenant à Nairobi. Le général Aidid a également averti que *« tout déploiement autoritaire de l'ONUSOM* – les forces de l'ONU en Somalie – *ne manquerait pas de provoquer des affrontements violents »*, ajoutant que l'installation prévue des « casques bleus » à Kismayo et à Berbera – villes situées respectivement dans le sud et le nord du pays – *« ne pouvait désormais être acceptée »*.

M. Boutros-Ghali fait également part de l'inquiétude de certains dirigeants locaux selon lesquels l'ONU se prépare à *« envahir le pays »*, ajoutant que, sous l'effet de ce *« syndrome de l'invasion »*, le général Aidid pourrait être tenté par un rapprochement avec son rival, M. Ali Mahdi, afin de former une ligue contre *« l'ennemi commun »*, c'est-à-dire l'ONU.

Dans la même lettre, le secrétaire général souligne aussi que plus de 80 % de l'aide humanitaire qui arrive en Somalie est pillée par des bandits armés. *« En l'absence d'un gouvernement*, précise M. Boutros-Ghali, *les « autorités » somaliennes rivalisent pour accaparer tout ce qui a quelque valeur. »* Et de continuer : *« Au milieu de ce chaos, l'aide internationale fournie par les Nations unies et les organismes bénévoles est devenue la principale, dans certains régions la seule, source de revenus. (...) On est arrivé au point où l'économie somalienne repose essentiellement sur le secours humanitaire et n'existerait pas sans lui. »*

Parlant des difficultés que rencontrent les organisations humanitaires pour remplir leur tâche, le secrétaire général poursuit : *« Les organismes donateurs se voient extorquer de fortes sommes d'argent en liquide s'ils veulent exécuter leur mission. C'est ainsi qu'ils sont obligés de faire s'ils veulent assurer leur protection (...) Ainsi, l'assistance humanitaire n'atteint souvent qu'au compte-gouttes les populations auxquelles elle est destinée. »*

M. Boutros-Ghali estime que, aussi longtemps que *« l'on ne s'attaque pas avec efficacité aux problèmes de sécurité et à la protection des secours, les organismes des Nations unies et les organisations non gouvernementales ne seront pas en mesure de fournir toute l'aide dont la Somalie a besoin maintenant »*.

Extorsion et chantage

Il estime, enfin, qu'il faut *« absolument »* mettre fin au *« règne omniprésent de l'extorsion et du chantage »* en Somalie et rétablir les conditions de sécurité qui permettront de distribuer les secours. Pour cela, ajoute-t-il, les quatre bataillons supplémentaires de l'ONUSOM doivent être déployés *« le plus rapidement possible »*.

En août dernier, le Conseil de sécurité avait approuvé l'envoi de trois mille cinq cents « casques bleus » en Somalie, mais seuls cinq cents soldats pakistanais sont arrivés sur place. A ce sujet, le secrétaire général a informé le Conseil que les *« autorités »* somaliennes n'avaient jusqu'à présent consenti qu'au déploiement supplémentaire d'un bataillon canadien fort de sept cent cinquante hommes. L'avant-garde de cette unité, soit cent cinquante soldats, doit, en principe, arriver vers le 5 décembre à Bosaso, dans le nord de la Somalie, suivie, avant la fin du mois, par le reste de la troupe. Le nouveau représentant spécial du secrétaire général n'a pu obtenir le consentement des Somaliens à l'installation des « casques bleus » dans d'autres régions du pays, notamment à Kismayo et à Berbera, ce qu'avait apparemment obtenu M. Mohamed Sahnoun, son prédécesseur. Ce dernier avait démissionné à la fin du mois d'octobre en raison de l'impuissance de l'organisation internationale.

Le Conseil de sécurité pourrait être saisi de la question somalienne sous la prochaine présidence indienne. Le gouvernement de New-Delhi qui, pour des raisons de politique intérieure touchant notamment le Cachemire, vote systématiquement contre toute résolution dans le cadre du chapitre 7 de la Charte, pourrait, cette fois, se prononcer en faveur d'une action résolue de la communauté internationale en Somalie.

AFSANÉ BASSIR-POUR

EN BREF

□ **CHILI : démission d'un général à l'issue d'une enquête dans une affaire d'espionnage politique.** – L'armée de terre chilienne a annoncé, mercredi 25 novembre, la démission du chef du commandement de ses télécommunications, le général Ricardo Contreras, après la découverte d'un scandale lié à l'espionnage politique auquel sont mêlés des militaires (*le Monde* du 14 novembre). La démission, annoncée dans un communiqué, a été acceptée par le général Pinochet, commandant de l'armée de terre, qui a été reçu mardi par le président Patricio Aylwin. Ce dernier avait demandé à l'armée de mener une enquête interne. – *(AFP.)*

□ **CUBA : l'embargo américain est contre-productif pour les droits de l'homme, selon un rapport de l'ONU.** – Les sanctions économiques appliquées contre Cuba *« sont totalement contre-productives si l'aspiration de la communauté internationale est d'améliorer la situation des droits de l'homme »* dans l'île, selon un rapport de l'ONU présenté mercredi 25 novembre à New-York. *« Les mesures destinées à isoler l'île »* constituent *« la manière la plus sûre de prolonger une situation interne insoutenable »*, ajoute le rapport.

□ **ETATS-UNIS : victoire républicaine en Géorgie à une élection sénatoriale** – Petite consolation pour le président Bush : M. Paul Coverdell, candidat républicain au poste de sénateur pour la Géorgie, a battu, mardi 24 novembre, le candidat démocrate sortant, M. Wyche Fowler, que le président élu Bill Clinton était allé soutenir lundi. Aucun des deux candidats n'avait recueilli plus de 50 % des suffrages le 3 novembre en Géorgie, rare Etat qui prévoit un second tour dans ces circonstances. Cela donne la configuration suivante au Sénat : 57 démocrates, 43 républicains. – *(Corresp.)*

□ **MADAGASCAR : les premiers résultats de l'élection présidentielle favorables au candidat de l'opposition.** – Le candidat de l'opposition, M. Albert Zafy, arrive largement en tête dans la capitale, Tananarive, selon les premiers résultats de l'élection présidentielle qui a eu lieu, mercredi 25 novembre, à Madagascar. D'après les résultats du ministère de l'intérieur, il obtient 58,79 % des voix dans la première circonscription de la capitale, qui en compte huit. Le président Didier Ratsiraka vient loin derrière avec 25,35 % des voix, alors que les autres candidats ne passent pas les 4,5 %. Aucun résultat de la province n'avait encore été publié mercredi en fin de soirée, et Tananarive ne compte que 10 % de l'électorat. M. Zafy, un chirurgien âgé de soixante-cinq ans, a été le leader du grand mouvement populaire de contestation qui a fait reculer en 1991 le président Ratsiraka. – *(AFP.)*

□ **MAROC : élections législatives le 30 avril 1993.** – Les prochaines élections législatives auront lieu le vendredi 30 avril 1993, a annoncé, mercredi 25 novembre, dans un communiqué, le ministre de l'intérieur et de l'information, M. Driss Basri. Les partis d'opposition avaient souligné de *« nombreuses irrégularités »* lors des élections municipales qui avaient été organisées, le 16 octobre dernier. – *(AFP.)*

L'ONU paralysée

Janvier 1992

17 : un an après la chute du président Syaad Barre, la Somalie continue d'être déchirée par des luttes de clans qui cherchent à s'accaparer le pouvoir. Les partisans du général Aïdid prennent le contrôle du port de Mogadiscio.

23 : le Conseil de sécurité de l'ONU décrète un embargo sur les livraisons d'armes.

Février

14 : les représentants des factions rivales signent, à New-York, un accord préliminaire de cessez-le-feu qui n'entrera pas en vigueur.

Avril

22 : le secrétaire général de l'ONU préconise l'envoi de cinq cents « gardes bleus » à Mogadiscio.

Juin

21 : le général Aïdid accepte l'envoi d'agents de sécurité de l'ONU.

Juillet

27 : le Conseil de sécurité charge une mission technique de préparer une opération humanitaire d'envergure.

Août

25 : le secrétaire général de l'ONU préconise l'envoi de trois mille cinq cents « gardes bleus ».

Septembre

14 : un premier contingent de trois cents « casques bleus » (Pakistanais) débarque à Mogadiscio.

Octobre

16 : les « Douze » demandent le déploiement rapide des troupes de l'ONU.

26 : rappelé à l'ordre par le secrétaire général de l'ONU, son représentant spécial en Somalie, M. Mohamed Sahnoun, présente sa démission.

Novembre

10 : le contingent de l'ONU prend le contrôle de l'aéroport de Mogadiscio.

هكذا من الأصل

صكنا من الأصل

Parce qu'aujourd'hui plus de la moitié des maladies n'ont pas de réponses thérapeutiques satisfaisantes, Rhône-Poulenc Santé a fait de la recherche et de l'innovation sa mission essentielle.

En pharmacie humaine, Rhône-Poulenc Rorer, l'un des dix principaux groupes pharmaceutiques mondiaux, développe ses recherches dans six domaines thérapeutiques essentiels : cardiovasculaire, maladies infectieuses et SIDA, système nerveux central et douleur, cancer, asthme et allergies, métabolisme osseux et rhumatologie. Sept nouveaux médicaments vont être commercialisés prochainement dans le monde, plusieurs autres sont en cours d'homologation.

Dans le domaine des vaccins et de l'immunologie, Pasteur Mérieux Connaught, leader mondial et filiale de Rhône-Poulenc, a lancé notamment cette année au niveau européen un nouveau vaccin contre la méningite du nourrisson.

En santé animale, Rhône-Mérieux a, par exemple, lancé avec succès un nouveau vaccin antirabique permettant la vaccination de la faune sauvage et coupant ainsi le cycle de transmission à l'animal domestique et à l'homme.

En nutrition animale, Rhône-Poulenc leader mondial de la méthionine (élément essentiel de l'alimentation du bétail) s'affirme comme l'un des grands mondiaux des additifs, vitamines et acides aminés avec de nouvelles formulations.

Premier groupe chimique et pharmaceutique français, 7e groupe mondial, Rhône-Poulenc a placé l'innovation au cœur de sa stratégie.

LE DÉBAT SUR LE COMPROMIS

La déclaration de politique générale sur le GATT adoptée par 301 voix contre 251

«Le gouvernement est prêt à invoquer le droit de protéger ses intérêts fondamentaux à tout moment», affirme M. Bérégovoy

Les députés ont adopté, mercredi 25 novembre, par 301 voix contre 251, la déclaration du gouvernement sur les négociations du GATT. Les socialistes et les communistes ont voté pour. L'UDF, l'UDC et le RPR ont voté contre. Le premier ministre a déclaré notamment que le gouvernement était prêt, à tout moment, à invoquer *«le droit de protéger ses intérêts fondamentaux»*

M. Luc Guyau, président de la FNSEA, est reparti de l'Assemblée nationale satisfait. Lui qui avait assisté en spectateur, aux côtés d'autres responsables agricoles, au débat de politique générale, tout au long de l'après-midi, s'est déclaré *«rassuré»* par la *«fermeté»* du gouvernement. Ferme, M. Bérégovoy l'a été dès le début de son intervention pour justifier la procédure choisie, qu'avait contestée l'opposition. *«Le gouvernement*, a-t-il rappelé, *a, sous l'autorité du président de la République, la garde de l'intérêt national, mais lorsque les intérêts fondamentaux de la France sont en cause, il a le devoir de consulter le Parlement.»* Le premier ministre a aussitôt assorti son rappel constitutionnel d'une observation plus politique. *«Il importe aussi*, a-t-il ajouté, *que nos partenaires sachent que* [la] *position* [du gouvernement] *est celle de la France et que les prochaines échéances politiques, quel qu'en soit le résultat, ne la modifieront pas.»*

Comme il avait pu déjà le faire lors de la révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht, M. Bérégovoy a pris soin de préciser les limites de la confiance qu'il demandait à l'Assemblée nationale et singulièrement à l'opposition. *«Ce vote portera sur une déclaration précise et sur elle seulement, ceux qui voteront «pour» ne seront en aucun cas présumés soutenir la politique générale du gouvernement»*, a-t-il déclaré. *«Dans d'autres pays, on sait faire bloc quand on éprouve une difficulté»*, a encore ajouté M. Bérégovoy avant d'en venir à l'accord conclu entre les responsables américains et les commissaires européens. *«Il est inacceptable*, a-t-il dit, *parce que contraire aux intérêts de l'Europe, contraire au mandat de la Commission, contraire à la politique agricole commune* (PAC).»

M. Fabius (PS) : soutien sans faille

M. Bérégovoy a enfin présenté la stratégie arrêtée par le gouvernement et contenue dans la déclaration soumise au vote des parlementaires. Il a expliqué qu'au cours de la réunion des ministres européens souhaitée par la France il demandera *«l'inscription au procès-verbal d'une déclaration, afin que soit enregistrée son opposition au projet d'accord actuel». «Sous quelle forme le Conseil devra-t-il approuver ultérieurement le projet d'accord général du GATT?*, a poursuivi M. Bérégovoy. *Faudra-t-il l'unanimité? Ou bien y aura-t-il vote à la majorité qualifiée? Dans le premier cas, notre opposition suffirait. Dans le second, si, à la fin des fins, la position de la France n'est pas entendue et respectée, la France usera de son droit de veto conformément à ce qu'il est convenu d'appeler le compromis de Luxembourg.(...) Le gouvernement est prêt à invoquer le droit de protéger ses intérêts fondamentaux à tout moment.»*

Au nom des socialistes, M. Laurent Fabius (PS, Seine-Maritime) a, bien entendu, assuré le gouvernement d'un soutien sans faille. Comme M. Bérégovoy au cours de son intervention, et alors que les premiers incidents survenaient aux abords du Palais-Bourbon entre les manifestants et les forces de l'ordre, M. Fabius a déploré le recours à *«la violence et les atteintes aux biens et aux personnes, français ou étrangers»*.

Comme M. Bérégovoy, M. Fabius a contesté l'interprétation selon laquelle la réforme de la PAC est *«responsable de tout»*. *«L'argument le plus fort que nous pouvons opposer à nos voisins et aux Américains*, a souligné l'ancien premier ministre, *est que précisément notre position a été fixée à l'occasion de la réforme de la PAC et qu'elle ne peut pas changer tous les six mois.»*

M. Lajoinie (PC) : la démission de la France

Dans son discours, prononcé en l'absence de M. Georges Marchais, M. André Lajoinie (PC, Allier), président du groupe communiste, a réparti tout aussi équitablement les responsabilités. *«La démission de notre pays dans la conduite de la négociation, menée dans le quasi-secret par des technocrates non élus, a été aggravée par les concessions unilatérales faites aux Etats-Unis par la Commission et acceptées tant par les gouvernements de droite que par celui d'aujourd'hui»*, a-t-il déploré.

Les hésitations européennes ont procuré au porte-parole communiste un beau sujet de polémique. *«Que valent aujourd'hui les belles déclarations selon lesquelles le «oui» à Maastricht permettrait une Europe unie et forte face aux Etats-Unis? Où est la solidarité européenne quand les gouvernements anglais et allemands se font aujourd'hui le cheval de Troie des intérêts américains?»*, s'est-il interrogé. M. Lajoinie s'en est pris enfin au principe même du GATT, avant d'indiquer que les communistes soutiendront *«toute initiative de la France permettant de s'opposer au projet d'accord»*. Un soutien, a-t-il précisé, *«limité à l'engagement du gouvernement»* de lutter contre cet accord.

Grâce à l'appui des communistes, l'adoption de la déclaration du gouvernement n'a plus fait l'ombre d'un doute. M. Bérégovoy a dû d'autant plus s'en féliciter que les membres de l'opposition se sont bien gardés de répondre à l'appel à l'union qu'il avait lancé.

M. Juppé (RPR) : «Ne comptez pas sur nous!»

M. Alain Juppé (RPR, Paris) s'est montré le plus virulent. *«Vous avez pris la précaution de ne pas nous demander de voter la confiance. Sage précaution, vous n'avez pas, vous n'aurez pas notre confiance»*, a-t-il affirmé. Après avoir dressé le tableau des renoncements agricoles dont sont responsables, selon lui, les gouvernements socialistes, le secrétaire général du RPR a concentré son intervention sur l'arme du veto brandie par M. Bérégovoy. *«Vous avez annoncé il y a quelques jours que la France userait de son droit de veto à la fin des fins. C'est absurde*, a affirmé M. Juppé. *Si la négociation progresse et aboutit dans les quatorze autres secteurs, il nous sera encore plus difficile de dire non. A moins que vous ne pensiez, compte tenu des retards inévitables dans la négociation, que c'est le prochain gouvernement qui aura à affronter la crise. Ne comptez pas sur nous pour tomber dans le piège! La fin des fins, c'est maintenant!»*

Le député de Paris a exigé de M. Bérégovoy un engagement. *«Allez-vous demander au conseil des ministres* [européen] *de donner mandat à la Commission de repartir à Washington dire à la partie américaine que la France n'accepte pas cet accord et d'exiger la réouverture des négociations en utilisant, si besoin est, le droit de veto?»*, a-t-il demandé.

M. Deniau (UDF) : «Je n'ai pas confiance»

Plus modéré dans son expression mais tout aussi résolu, M. Jean-François Deniau (UDF, Cher) a estimé que la France n'a pas pris *«dans ces négociations, les précautions les plus élémentaires». «Vous vous êtes placés dans une situation où l'effet de la révision de la PAC et celui de la négociation internationale vont s'additionner. Le résultat ne sera pas des meilleurs»*, a-t-il prédit.

Le porte-parole de l'UDF a usé ensuite d'un argument de bon sens. *«Vous nous demandez de prendre position sur l'accord, mais comment pourrions-nous le faire puisque nous n'en avons pas reçu communication?»*, a-t-il affirmé avant de conclure : *«Nous avons à répondre à la question suivante :* Avez-vous confiance dans le gouvernement pour défendre les agriculteurs français? *Eh bien non, je n'ai pas confiance!»*

M. Méhaignerie (UDC) : «Accumulation d'erreurs»

M. Pierre Méhaignerie (UDC, Ille-et-Vilaine) a ensuite repris l'accusation portée par M. Juppé. *«Tout porte à croire que vous voulez gagner du temps pour rejeter les responsabilités sur vos successeurs». «Cet accord est mauvais parce qu'il nous impose unilatéralement des sacrifices, parce qu'il est déséquilibré au détriment de l'Europe, et parce qu'il est socialement explosif»*, a indiqué l'ancien ministre, qui s'est cependant montré plus nuancé que MM. Deniau et Juppé. *«Vous attendez un mandat de fermeté responsable, ce mandat, le groupe UDC vous le donne. Vous voulez un vote de confiance. Face à l'accumulation d'erreurs qui caractérisent votre conduite dans la négociation du GATT, non, vous ne pouvez pas l'obtenir aujourd'hui»*, a conclu M. Méhaignerie.

A deux reprises, M. Bérégovoy a tenté de faire revenir les députés de l'opposition sur leur position. *«Je répète ce que j'ai dit : le gouvernement confirmera à l'occasion de la réunion des ministres européens des affaires étrangères et de l'agriculture qu'il opposera son veto à tout projet d'accord contraire aux intérêts fondamentaux de la France. Il l'opposera à tout stade de la procédure, dès lors qu'un acte juridique lui sera soumis»*, a-t-il précisé en réponse aux principaux orateurs au cours de l'après-midi. *«Il y aura une réunion des ministres dans les délais les plus brefs. A cette réunion, userons-nous de notre droit de veto? Si on nous présente un texte contraire à nos intérêts fondamentaux, nous dirons non, et ce à toutes les étapes de la procédure»*, a-t-il affirmé une dernière fois à l'issue de la discussion.

Il était plus de 20 heures. Dans l'hémicycle au trois quarts désert, un député socialiste de la Dordogne, M. Paul Duvaleix, a alors sans doute prononcé le discours de la plupart des responsables syndicaux massés dans les tribunes. *«Dans quelques semaines, je quitterai définitivement cette Assemblée*, a-t-il expliqué. *C'est un cri du cœur que je pousse : le gouvernement d'aujourd'hui, celui de demain, la majorité d'aujourd'hui, celle de demain, auront la lourde tâche de préserver et faire vivre ce qui forme notre paysage, le clocher, l'école, la mairie, les maisons parsemées dans la nature ondoyante, c'est aussi cela, la France.»* Auprès de ses collègues, contrairement au premier ministre, M. Duvaleix a fait, lui, l'unanimité.

GILLES PARIS

Le texte de la déclaration

Voici la déclaration du gouvernement adoptée par les députés :

«Conformément à la position adoptée depuis l'ouverture des négociations en septembre 1986, la France souhaite la conclusion d'un accord global et équilibré du GATT, portant à la fois sur l'agriculture, l'industrie, les services et la propriété intellectuelle.

»La France considère que le projet d'accord relatif à l'agriculture, conclu le 20 novembre 1992 par les représentants de la Commission, outrepasse le mandat défini par le conseil le 6 novembre 1990 et aurait des conséquences inacceptables pour l'économie agricole française.

»La France demande qu'une réunion commune des ministres des affaires étrangères et des ministres de l'agriculture de la Communauté se tienne dans les plus brefs délais. Le gouvernement confirmera, à cette occasion, qu'il opposera son veto à tout projet d'accord contraire aux intérêts fondamentaux de la France.»

L'analyse du scrutin

Par 301 voix contre 251, sur 558 votants, l'Assemblée nationale a adopté la déclaration du gouvernement sur les négociations du GATT.

Ont voté pour : 262 PS (sur 267) ; 26 PC (sur 26) ; 13 non-inscrits (sur 24) : MM. Jean-Marie Cambacérès, Jean Charbonnel, Jean-Claude Chermann, Jean-Marie Daillet, Serge Franchis, Claude Miqueu, Jean-Pierre Peretti della Rocca, Maurice Sergheraert, Christian Spiller, André Thien Ah Koon, Yves Vidal, Marcel Wacheux, Aloyse Warhouver.

Ont voté contre : 124 RPR (sur 125) ; 87 UDF (sur 88) ; 35 UDC (sur 40), 5 non-inscrits (sur 24) : MM. Léon Bertrand, Jean-Michel Dubernard, Michel Noir, Jean Royer, Mme Marie-France Stirbois.

Se sont abstenus : 1 UDF : M. Paul Chollet ; 4 UDC : MM. Raymond Barre, Francis Geng, Jean-Jacques Hyest, Pierre Méhaignerie ; 1 non-inscrit : M. Alexis Pota.

N'ont pas participé au scrutin : 5 PS : MM. Daniel Chevallier, Bertrand Gallet, Jean Giovannelli, Roger Leron, Emile Vernaudon ; 1 RPR : M. Pierre de Bénouville ; 1 UDC : M. Loïc Bouvard (président de séance) ; 5 non-inscrits : M. Jean-Michel Boucheron, Mme Martine Daugreilh, Elie Hoarau, Auguste Legros, Alexandre Léontieff.

Les voix du monde rural

Suite de la première page

On peut en douter, même si deux de ses ministres les plus directement intéressés par le conflit, MM. Jean-Pierre Soisson, ministre de l'agriculture et du développement rural, et Bruno Durieux, ministre délégué au commerce extérieur, sont au gouvernement les principaux porte-parole de l'ouverture et étaient, à ce titre, les mieux placés pour favoriser la formation d'un consensus.

Pour le premier ministre, toutefois, le gain n'est pas négligeable. D'abord il a recueilli la confiance d'une majorité de l'Assemblée nationale, évitant ainsi le risque d'une motion de censure sur la politique agricole que chacun s'accordait à juger menaçante : non seulement il passe sans encombres un cap délicat, mais encore il reçoit l'investiture de la représentation nationale avant de se présenter devant ses partenaires européens.

Ensuite, il a reconstitué, le temps d'un vote, feu l'union de la gauche, même si M. André Lajoinie a tenu à préciser que l'adhésion du PCF ne signifiait nullement un assentiment à la politique générale du gouvernement : dans la perspective de la campagne législative, le retour à l'affrontement droite-gauche, que le débat sur Maastricht, en particulier, avait troublé, est conforme à la logique que M. Bérégovoy s'efforce inlassablement de promouvoir.

Enfin, et surtout, il pourra se prévaloir auprès des agriculteurs d'être leur meilleur défenseur, puisqu'il s'est engagé à combattre le projet d'accord sur le GATT et qu'il n'a pas été suivi par l'opposition : sans doute celle-ci fera-t-elle valoir qu'elle a refusé de soutenir le gouvernement parce qu'elle ne l'estimait pas assez résolu, mais elle s'est tout de même exposée au reproche de défection que ne manquera pas de lui adresser M. Bérégovoy.

Reste que la droite, si elle n'a pu empêcher le succès du gouvernement, n'aura pas non plus tout perdu au terme de ce débat. En premier lieu parce qu'elle a esquivé le piège du consensus, qui l'aurait mise en situation difficile, malgré toutes les explications qu'elle aurait pu donner, vis-à-vis de son électorat. En deuxième lieu parce qu'elle est parvenue à maintenir son unité en dépit de quelques tiraillements, qui, pour une fois, n'ont pas été assez violents pour provoquer une rupture.

En troisième lieu parce qu'elle a su, pour justifier son refus, mettre l'accent sur une ambiguïté réelle de la position du premier ministre, qui n'a pas voulu s'engager à demander dès la semaine prochaine une renégociation du compromis agricole, renvoyant *«à la fin des fins»*, c'est-à-dire à l'issue de la négociation globale, l'exercice éventuel de son droit de veto. Une position juridiquement inattaquable, mais politiquement suspecte de dissimulation d'une manœuvre dilatoire. Aussi l'opposition peut-elle s'en servir, comme elle l'a fait au cours du débat, pour tenter de convaincre l'opinion qu'elle rejette avec plus de fermeté que la gauche l'accord du GATT.

Chacun des deux camps dispose ainsi de bons arguments pour se concilier les faveurs de l'électorat paysan, à l'approche d'un scrutin législatif dans lequel le poids du monde rural demeure important.

Bataille de mots

Au-delà de ces jeux tactiques, l'ardeur des responsables politiques, de droite comme de gauche, a paru toutefois quelque peu disproportionnée par rapport à l'enjeu du conflit. A entendre les orateurs proclamer la patrie en danger face au diktat des Etats-Unis, on se croyait revenu aux temps anciens de l'anti-américanisme triomphant. La dramatisation avait quelque chose d'artificiel. Plusieurs élus, qui affichaient en public la plus grande fermeté, n'hésitaient d'ailleurs pas à admettre en privé qu'ils ne jugeaient guère possible l'ouverture d'une crise européenne et qu'ils tenaient la menace du droit de veto pour un simple moyen de pression à l'usage du gouvernement français.

La surenchère dans la défense des agriculteurs, jointe aux incertitudes sur le projet d'accord, dont personne, comme l'a fait observer à juste titre M. Jean-François Deniau, n'avait connaissance dans le détail, a donné l'impression d'une bataille de mots assez éloignée de la réalité des choses. Tout s'est passé comme si les uns et les autres criaient d'autant plus fort qu'ils étaient moins enclins à passer à l'acte. L'opposition avait donc quelque raison de soupçonner la gauche de vouloir gagner du temps dans l'attente de la cohabitation ; et les socialistes n'étaient pas moins fondés à accuser la droite de souhaiter que l'affaire fût tranchée avant son retour au pouvoir.

Même l'autocritique à laquelle se livra M. Bérégovoy dans son ultime intervention, en y associant, bien malgré elle, l'opposition, n'a paru qu'une concession de forme. En estimant que la politique menée par les gouvernements successifs n'avait *«peut-être pas été à la hauteur»* et que les dirigeants français s'étaient *«sans doute trompés collectivement»*, le premier ministre a reconnu qu'une vraie discussion aurait dû s'ouvrir depuis longtemps sur l'avenir de l'agriculture française dans la construction européenne. Mais précisément le moment n'était pas au débat de fond.

Un tel débat aurait probablement fait apparaître d'autres clivages politiques, proches de ceux qu'a révélés il y a deux mois la campagne sur Maastricht. A l'Assemblée nationale, mercredi, on a vu au contraire se rassembler, à gauche, pour exprimer leur confiance au gouvernement, à droite, pour la lui refuser, des hommes qui ont combattu le traité d'union européenne et des hommes qui ont milité en sa faveur. A l'approche des élections, les vieilles habitudes reprennent leurs droits.

THOMAS FERENCZI

Dans les couloirs de l'Assemblée

Députés des villes et députés des champs

L'opposition est un art difficile. Il faut s'opposer au gouvernement sans s'opposer aux agriculteurs, tout en s'opposant à ce que les opposants s'opposent entre eux. C'est cette équation que les groupes RPR, UDF et UDC de l'Assemblée nationale ont tenté de résoudre, mercredi 25 novembre.

A l'ouverture de la séance, à 15 heures, la situation s'annonce délicate. De retour de leur circonscription, les députés des champs ont encore dans les oreilles les appels pressants à la solidarité contre le «diktat» américain que les représentants des organisations agricoles sont venus lancer dans leur permanence, leur mairie ou leur conseil général. Le message est clair : l'urgence n'est pas aux considérations tactiques, mais à l'union sacrée.

C'est dans cet état d'esprit que les élus ruraux de l'opposition assistent à la déclaration de politique générale de M. Pierre Bérégovoy. Son discours de fermeté a plutôt de quoi les réconforter : après tout, pensent-ils, la faveur des agriculteurs mérite peut-être bien que l'on transgresse le tabou de l'opposition irréductible au gouvernement. De telles tentations sont, en revanche, totalement étrangères à la majorité des députés des villes. Pour ces derniers, la seule priorité est d'infliger un désaveu au pouvoir.

Les dirigeants de l'opposition sentent le danger. A peine le premier ministre a-t-il achevé son discours que M. Charles Millon (UDF), président de l'intergroupe, demande une suspension de séance d'une demi-heure pour réunir les députés RPR, UDF et UDC. Partisan d'un «non» sans condition au gouvernement, M. Jacques Chirac, président du RPR, s'empresse de reprendre ses troupes en main. Les garanties données par M. Bérégovoy, souligne-t-il, sont insuffisantes et ne sauraient en aucune manière justifier un vote de confiance. «Confiance» : le mot irrite, en effet, la majorité des députés de l'opposition, bien décidés à ne pas faire ce cadeau au gouvernement.

Cependant, à l'image de M. Millon, ils sont un certain nombre à ne pas vouloir *«fermer toutes les portes maintenant»*. C'est en ce sens qu'interviennent, notamment, MM. Jacques Blanc (UDF, Lozère) et Hervé de Charette (UDF, Maine-et-Loire), Jacques Chaban-Delmas (RPR, Gironde) et Michel Cointat (RPR, Ille-et-Vilaine), ainsi que le président du CDS, M. Pierre Méhaignerie. Après une séance tendue, où ils apparaissent minoritaires, les «modérés» obtiennent, toutefois, un sursis : la décision de vote n'est pas, officiellement, arrêtée.

La mécanique du «non»

Dans les couloirs, M. Méhaignerie indique que l'opposition *«attend de nouvelles précisions»* du premier ministre pour faire connaître sa position. Confortés dans leurs convictions, les partisans du «non» laissent entendre, au contraire, que le débat est d'avance tranché. *«C'est simple*, observe M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, *le gouvernement nous demande si on a confiance en lui. Je réponds «non»*. Le président du Parti républicain, M. Gérard Longuet, est tout aussi formel : *«Les socialistes sont mauvais. On ne va pas se mettre à leur remorque.»*

M. Bérégovoy a beau, en séance, tenter de convaincre les bancs de la droite que ce n'est pas lui qui demande la confiance, mais *«la nation tout entière»*, la *«mécanique du «non»* est en route, selon l'expression de M. Jacques Barrot, président du groupe UDC. Au fil des heures, l'enjeu est en effet devenu de moins en moins agricole et de plus en plus politique.

La preuve en est apportée lors de la nouvelle réunion de l'intergroupe, en début de soirée. M. Chirac prend de nouveau la parole pour appeler ses collègues à l'union. Pour le président du RPR, comme pour son secrétaire général, M. Alain Juppé, c'est tout simplement la future *«cohésion gouvernementale»* qui est en cause. Comment prétendre gouverner ensemble, demain, si dans l'opposition, aujourd'hui, on se déchire? Comment faire campagne, dans les semaines à venir, contre un gouvernement auquel on aura préalablement accordé sa confiance?

Ces arguments portent. Députés des villes et députés des champs ont en commun une préoccupation essentielle : qu'après les divisions sur Maastricht la position de l'opposition soit *«lisible»* par l'opinion publique. Convaincu, M. Millon indique qu'*«à titre personnel»* il votera «non», rejoint par M. Alain Lamassoure (UDF, Pyrénées-Atlantiques). De plus en plus minoritaires, MM. Barrot et Méhaignerie plaident, encore une fois, en faveur de l'abstention.

«L'indifférence urbaine a joué»

Pour la première fois dans l'histoire de l'intergroupe, le débat sera tranché, à la demande de M. Barrot, par un vote à bulletin secret. Le résultat est sans appel : 143 voix en faveur du «non», trois pour le «oui», trente-six pour la non-participation au vote. *«On devrait voter à bulletin secret plus souvent»*, fait observer placidement M. Eric Raoult (RPR, Seine-Saint-Denis) à M. Juppé. *«La procédure l'a emporté*

هكذا عنه الأصل

AGRICOLE DE WASHINGTON

A l'appel des organisations syndicales

Les agriculteurs ont manifesté violemment à Paris et en province

Les paysans ont manifesté leur colère dans plusieurs régions françaises, dans la nuit de mardi à mercredi puis mercredi 25 novembre, sans toutefois que leur mouvement prenne l'ampleur attainte dans la capitale où cinquante-six membres des forces de l'ordre ont été blessés. Les incidents les plus notables se sont déroulés à Dijon, où des affrontements avec les forces de l'ordre se sont prolongés jusqu'à 1 h 30 du matin. A Bordeaux également, de brèves escarmouches ont été signalées en début d'après-midi.

« Si vous saviez comme on est mal ! »

Quelle rage refoule un CRS bombardé d'insultes et de projectiles et privé du droit de riposter? Quelle rancœur, quelle colère étouffe-t-il lorsqu'une bouteille de verre se brise sur son casque, que des pétards à mèche explosent à ses pieds et que les fusées à corbeaux lancées par les manifestants à l'aide de petits pistolets sifflent au-dessus des têtes, ricochent de mur en mur, de volet en voiture, imprévus, imprévisibles, avant de disparaître dans les rangs policiers en nuages de fumée? Quelle haine, peut-être, s'efforce-t-il de contenir lorsque des barrières métalliques, quelques poubelles descellées ainsi que des panneaux de sens interdit arrachés au bitume volent dans sa direction, blessant grièvement plusieurs de ses collègues alignés sur le front?

Yannick, qui est arrivé ce matin du Morbihan dans la voiture de son père – depuis peu son associé dans une exploitation agricole, – n'obtiendra sans doute jamais la réponse à ces questions qui l'obsèdent depuis le début de la manifestation – son frère aîné, comme tant d'autres fils de paysans, n'a-t-il pas choisi de s'engager dans la gendarmerie? Sans pouvoir détacher ses yeux du cordon de CRS barrant la rue Saint-Dominique, il observe avec un mélange de fascination et d'effroi, le *crescendo* de la violence amorcé par ses compagnons et la passivité temporaire des policiers mobilisés. *« C'est affreux,* dit-il. *Cela va mal finir car on a perdu la raison. La manifestation se voulait un grognement de colère. On en fait un suicide. Quel désarroi ! Et quelle panique ! »*

« On n'a plus rien à perdre ! » résume Alain, étudiant dans un collège agricole du Sud-Ouest. *« On a tout essayé : la discussion, la négociation, l'explication de la PAC auprès des adhérents aux différents syndicats. On a fait des dossiers, des voyages à Paris, à Bruxelles. Pour quel résultat ? Le sacrifice annoncé et précipité des paysans ! On crève : voilà la vérité ! »*

Sans doute la bagarre n'avait-elle pas été inscrite à l'ordre du jour de ce rassemblement organisé par la Coordination rurale, la Confédération paysanne, le MODEF et la Fédération française de l'agriculture pour faire pression sur l'Assemblée nationale le jour même de sa discussion sur le GATT. Mais le ton donné dès les premières heures par quelques leaders réunis sur l'esplanade des Invalides préfigurait bien autre chose que la manifestation d'une simple bouffée de chaleur paysanne. On y a parlé de *« catastrophe nationale »*, de *« sabotage »*, de *« crime »* et de *« riposte magistrale au diktat américain »*. On a surtout menacé de se fâcher et de se faire entendre comme jamais auparavant : *« Les paysans ignorent le renoncement. »* Premier symbole du bras de fer amorcé : le déversement dans la Seine d'une trentaine de sacs de PSC (produits de substitution aux céréales) afin de *« renvoyer vers les Etats-Unis »* ces aliments pour animaux importés par la CEE. Deuxième indice plus parlant : le nombre de pistolets de quincaillerie, frondes et ustensiles apportés *« au cas où... »*

C'est sur le chemin du ministère de l'agriculture que le mouvement va dégénérer. Furieux de constater qu'un cordon de CRS ferme la voie, des agriculteurs vont saisir tous les projectiles à portée de main pour nourrir un jet continu en direction des policiers copieusement insultés (*« SS-collabos-socialos-fachos... »*). Les médias – *« vendus à Botton et aux puissants »* – sont à leur tour compués par quelques excités. Une charge soudaine des CRS va faire fuir le défilé (près de trois mille manifestants) vers la rue Saint-Dominique, également bouchée.

Monique Relier aura-t-elle dû courir avec la foule pour échapper au gaz lacrymogène? Ou bien se sera-t-elle réfugiée à temps dans le car qui devait la ramener le soir même dans son village de Sainte-Sévère-sur-Indre? La mèche brune et le regard rieur, Monique Relier croyait il y a encore quelques mois avoir réussi le rêve de sa vie : travailler sur une exploitation agricole en y développant sa spécialité : la fabrication des rigottes, le fromage de sa région. Née à la campagne, elle a mis quelques années avant de pouvoir s'associer avec un frère, réaliser un emprunt pour installer une fromagerie, et tisser peu à peu un réseau de consommateurs. Elle *« caille »* six cents à sept cents litres de lait par semaine, fait trois rigottes au litre et sillonne la région au volant de sa fourgonnette, annonçant son passage par quelques coups de klaxon. Elle ne compte pas son temps – *« Cela ferait trop d'heures »*, – sa production augmente, son fromage est recherché. Et quand tout va pour le mieux, elle gagne 6 000 F par mois, dont il faut retirer bien sûr les remboursements d'emprunts. Tout lui semble réuni pour *« faire une jolie vie »*. S'il n'était l'angoisse, apparue depuis peu. Plus de deux cent cinquante agriculteurs du département ne payent déjà plus leurs cotisations sociales...

Installée dans la région de Paimpol, Yvonne Le Mézec a de tout temps été une militante. Fille d'agriculteurs, mariée à un agriculteur – *« C'était notre voisin et on a joint nos terres »*, – mère d'un agriculteur, elle s'est toujours battue pour la cause des femmes : le droit au congé de maternité, le statut d'agricultrice. Elle aime la terre, son métier, la nature, l'harmonie. Elle n'a jamais pensé que son monde un jour puisse vaciller. Aujourd'hui, pourtant, *« il s'enlise, se dérobe, disparaît »*. Elle ne voit pas de solution, elle ne sait plus pour qui voter...

Ils sont multiples, ils se ressemblent, les témoignages recueillis dans la foule d'une manifestation. Chacun porte une histoire de terre, de famille, de fierté, de blessure. Chacun parle d'une région, de traditions, de paysages, de style de vie et de passions. Les jeunes, de la rage de voir bafoué le travail accompli par leurs parents. Les anciens disent l'angoisse de ne plus pouvoir passer un relais à leurs enfants. *« Si vous saviez comme on est mal ! »*, dit un vieil homme bourru en raccrochant, avec une allure de justicier, un revolver d'alarme à son gros ceinturon.

ANNICK COJEAN

Selon un rapport de Bruxelles sur l'impact de l'accord

Les paysans européens ne devraient pas subir de contraintes supplémentaires

BRUXELLES (Communautés européennes)
de notre correspondant

L'accord conclu avec les Américains la semaine dernière à Washington par les deux négociateurs européens, MM. Frans Andriessen et Ray MacSharry, est compatible avec la réforme de la politique agricole commune (PAC). Autrement dit, même s'il pose, à la marge, quelques problèmes nouveaux, dans le cas particulier de la viande bovine, il n'entraînera pas de contraintes supplémentaires pour les paysans européens. Telles sont les conclusions optimistes de l'évaluation, établie produit par produit, approuvées mercredi *25 novembre par la Commission* européenne.

Il devrait être examiné lors d'une prochaine réunion du conseil des ministres des Douze, ainsi que cela vient d'être réclamé par le gouvernement français. Les Etats membres confronteront alors leurs analyses avec celles de la Commission. Mais, même si ces dernières sont alors particellement contestées, il n'y a guère de mystères dans ces chiffres : on peut certes retenir, pour l'évolution des rendements ou de la consommation, des prévisions différentes, mais il est néanmoins difficile d'imaginer qu'au bout du compte les écarts entre les positions respectives demeurent importants. Cette « objectivisation » du débat devrait, en bonne logique, en limiter le caractère conflictuel et éloigner par là même le spectre d'un recours par la France au compromis de Luxembourg, c'est-à-dire au veto.

Le raisonnement qui sous-tend la démonstration de la Commission est simple : les dispositions de la réforme (gel des terres, baisse des prix notamment) aboutiront, pour les produits concernés, à une réduction sensible des surplus devant être exportés, faute d'autres débouchés, sur le marché mondial à l'aide de subventions. Sauf pour la viande bovine, l'engagement de réduire les exportations subventionnées de 21 % au bout de six ans se trouvera rempli, sans qu'il soit nécessaire d'arrêter des mesures supplémentaires pénalisantes pour nos producteurs.

L'affaire ne prête guère à contestation dans le cas des oléagineux : il ne s'agit pas là de réduire nos exportations (la CEE n'est pas auto-suffisante), mais de limiter notre production afin de permettre aux producteurs américains (ou brésiliens, argentins, polonais) d'accéder à nouveau plus facilement aux marchés des Douze. Les Etats-Unis ayant sensiblement diminué leurs exigences au cours de la dernière phase des pourparlers, les engagements pris s'inscrivent parfaitement dans les limites de la réforme; avec, même, la possibilité pour la CEE, ces engagements étant établis en surfaces, d'augmenter sa production en cas d'amélioration des rendements.

Des difficultés pour le bœuf

S'agissant des céréales, la CEE s'engage, dans le projet d'accord, à limiter ses exportations subventionnées à 23,4 millions de tonnes. Selon un bilan établi par ses services au moment de l'adoption de la réforme, et que personne n'avait alors contesté, le surplus exportable devrait être ramené, du fait de la réforme, à 19 millions de tonnes.

Les services de M. MacSharry ont établi ces prévisions en se fondant sur un rendement de 4,86 tonnes à l'hectare, supérieur au rendement de la campagne 1992/1993. Ils admettent qu'on peut débattre à l'infini sur l'évolution future des rendements céréaliers, mais soulignent néanmoins que la nouvelle réglementation, celle de la réforme, a été conçue précisément pour « casser » la course au rendement, principale source des désordres de la PAC. Si bien qu'à leur avis le *« scénario le plus vraisemblable »* serait que, au cours des années à venir, le surplus exportable de céréales reste dans les limites de la réforme et qu'il ne soit donc pas nécessaire d'arrêter des mesures supplémentaires pour limiter davantage la production.

La Commission nie l'idée, développée récemment par le ministère français de l'agriculture, selon laquelle les différents engagements souscrits dans l'accord (réduction des exportations subventionnées, seuil minimum d'importations) contraindrait la Communauté à revoir à la baisse les quotas laitiers.

Dans le cas du porc et de la volaille, elle explique que la difficulté n'est qu'apparente. Certes, le surplus exportable à la fin des six années couvertes par accord devrait être sensiblement supérieur au volume autorisé après la réduction de 21 % : de 200 000 tonnes pour le porc et de 150 000 tonnes pour la volaille. Mais, ajoute la Commission, le problème n'est qu'apparent dans la mesure où la baisse du prix des céréales (base de l'alimentation des porcs et de la volaille) doit permettre d'exporter une forte part de ces produits sans subventions.

En revanche, dans le cas de la viande bovine, la Commission parle de *« difficultés sérieuses »* et évoque donc la nécessité d'arrêter des *« mesures correctrices »*. La CEE, moyennant un effort budgétaire dont elle observe maintenant qu'il ne serait pas supportable sur le long terme, a fortement développé ses exportations de viande bovine. Elles ont atteint 1 300 000 tonnes en 1993, à comparer à un volume d'exportation autorisé par l'accord de 817 000 tonnes. Il y a donc là un excédent de 300 000 à 400 000 tonnes qu'il faudra éliminer, par exemple par des aides à l'abattage des veaux. Mais, ajoute la Commission, des mesures correctrices devraient de toute façon être mises en œuvre *« qu'il y ait ou non accord au GATT »*.

Les conclusions du rapport maintenant soumis aux Douze sont résolument positives : l'accord est compatible avec la réforme, même s'il risque d'en dépasser parfois les limites (en fait, uniquement dans le cas de la viande de bœuf). En contrepartie – et pour la Commission c'est là une garantie essentielle – la nouvelle PAC bénéficie, grâce à la *« clause de paix »* figurant dans l'accord, d'une légitimation internationale qui lui faisait défaut et la mettra à l'abri des harcèlements passés.

PHILIPPE LEMAITRE

nationale

des champs

sur le fond, note avec amertume M. Barrot. *Les agriculteurs vont penser que la classe politique n'a pas fait pour l'agriculture ce qu'elle a fait pour le Golfe. L'indifférence urbaine a joué. »*

« Ceux qui ont gagné sont ceux qui ont crié le plus fort », constate M. Bernard Stasi (UDC, Marne). *« J'étais plutôt favorable à un vote pour, au nom de l'union nationale,* reconnaît M. Philippe Vasseur (UDF, Pas-de-Calais), *mais il y avait un vrai problème de cohésion pour la future majorité. »* Le pire a été évité, et MM. Chirac et Millon peuvent rejoindre sans crainte les plateaux de télévision, qui les attendent à 20 heures. Un peu plus tard, M. Raymond Barre (app. UDC, Rhône) fera entendre sa différence : il ne votera pas contre la déclaration de politique générale, car ce vote signifierait qu' *« il est en désaccord avec l'attitude de fermeté du gouvernement, ce qui n'est pas le cas »*, mais il n'ira pas jusqu'à donner sa voix à M. Bérégovoy, car *« la procédure choisie est ambiguë sur le plan politique »*.

A 21 heures, circule dans les couloirs du Palais-Bourbon un communiqué du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) dénonçant *« le comportement à courte vue »* des trois groupes de l'opposition. Les agriculteurs, avertit le communiqué, sauront rappeler *« aux élus concernés le goût amer de la confiance désabusée »*. *« Ils nous envoient leurs signaux trop tard »*, soupire M. Barrot. *« Oh ! ça leur passera... »*, tranche M. Bernard Pons, président du groupe RPR.

FRÉDÉRIC BOBIN et PASCALE ROBERT-DIARD

M. Soisson : « Les craintes de la France sont de plus en plus justifiées »

« Au fur et à mesure que nous recevons de Bruxelles des informations sur le document approuvé par la Commission le 25 novembre, les craintes que pouvait nourrir la France apparaissent de plus en plus justifiées », nous a déclaré jeudi 26 novembre M. Jean-Pierre Soisson, ministre de l'agriculture et du développement rural. *« Par conséquent, pour la France, le compromis de Washington est absolument inacceptable. »*

M. Soisson estime en outre que ce qu'on appelle la clause de paix *« n'est en fait qu'un petit armistice, puisque la plupart des aides accordées actuellement par la CEE ne seront pas reconnues comme sûres. Nous n'avons aucune garantie de la part de Washington. D'autre part, au titre de la « clause de la continuation », il va falloir tout renégocier dans six ans »*. Quant à la réduction de 21 % des exportations européennes subventionnées, *« c'est une disposition incompatible avec la PAC par son caractère trop contraignant »*. Le ministre estime que le compromis de Washington *« n'apporte que des amendements »* au texte de M. Dunkel (directeur général du GATT) de décembre 1991, qui demeure le texte de base. *« Les Etats-Unis ont gagné sur toute la ligne en négociant sur leur terrain et à leurs conditions. »* M. Soisson note enfin qu'il *« laisse totalement de côté la question essentielle des variations dévastatrices du cours du dollar »*.

Estimant que l'attitude de l'opposition à l'Assemblée nationale *« ne permettra pas à la France d'être renforcée à Bruxelles et qu'elle aura pour conséquence la poursuite de l'agitation paysanne »*, le ministre nous a déclaré : *« Ce que l'Assemblée avait fait pour le Koweït, elle n'a pas su le faire pour la survie de son agriculture. Je le regrette. »*

F. Gr.

Le CNJA se dit « consterné » par le comportement de l'opposition

A l'issue du vote au Palais Bourbon sur la déclaration gouvernementale, le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) a publié un communiqué dans lequel *« il prend acte du refus de l'opposition de permettre à la France de dégager une position unanime et forte dans les négociations du GATT »*. Son président, M. Christian Jacob, a ajouté : *« Le RPR, l'UDF et l'UDC ont ainsi cédé à la tentation de la politique politicienne alors même que les intérêts vitaux de notre pays sont en jeu. Les Jeunes Agriculteurs sont consternés par ce comportement à courte vue. En cas d'issue défavorable au GATT, ils feront porter à l'opposition comme au gouvernement la responsabilité de cette catastrophe nationale. »*

Quelques heures auparavant, M. Luc Guyau, président de la FNSEA, s'était félicité de la *« fermeté du gouvernement »* en ajoutant : *« Je souhaite que cette fermeté soit la plus massive possible pour donner le plus de crédibilité possible à la position de la France. »*

BACCHUS

Viril ou féminisé, jeune ou vieux, barbu ou imberbe, ce dieu des ivresses, spirituelles autant que corporelles, des transes, des festins, de l'inspiration poétique ou des mystères religieux nous livre, d'image en contre-image, un visage complexe, essentiel pour comprendre l'homme et le sacré.

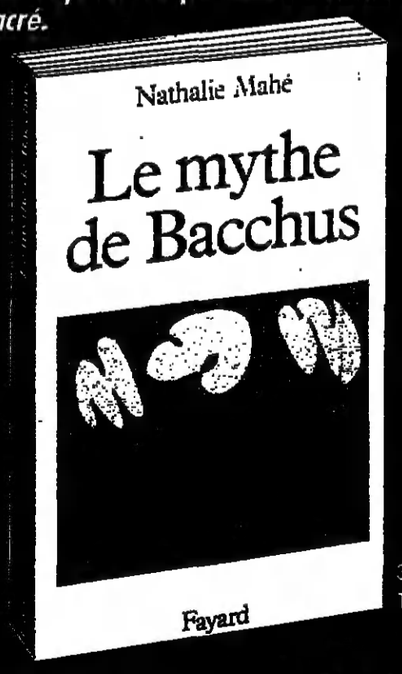

Nathalie Mahé bouleverse les données, rend à Bacchus son véritable rôle et analyse avec beaucoup de pertinence sa symbolique à travers les siècles. Le Figaro Littéraire

l'Histoire chez FAYARD

POLITIQUE

La discussion sur la loi de finances au Sénat

Le rapporteur général du budget propose de geler la plupart des recrutements dans la fonction publique

A peine achevée, à l'Assemblée nationale, par l'échec de la motion de censure déposée par l'opposition, la discussion budgétaire a commencé, mardi 24 novembre, au Sénat, mais pour trois jours seulement. La majorité sénatoriale doit en effet couper court à l'examen du projet de loi de finances de 1993 par le vote, prévu jeudi, d'une question préalable, selon laquelle il n'y a pas lieu à délibérer. Dans son intervention, M. Jean Arthuis, nouveau rapporteur général, a proposé le gel des recrutements dans la fonction publique, sauf à l'éducation nationale, à la justice et à l'intérieur.

Qu'il est difficile, par les temps qui courent, de faire en sorte qu'un *« acte politique majeur »*, selon l'expression du nouveau rapporteur général du budget, M. Jean Arthuis (Union centriste, Mayenne), ne se *transforme pas en acte manqué* ! Après bien des hésitations, le Sénat a choisi, cette année, de renoncer à sa tactique habituelle, l'adoption d'un « contre-budget », pour rejeter en bloc le projet de loi de finances par le vote d'une question préalable, c'est-à-dire avant même d'en avoir examiné le contenu, article par article, en séance publique. Mais, une fois passé l'effet de surprise, plus de soixante-dix sénateurs, soit près d'un sur quatre, ont cru bon de s'inscrire dans la discussion générale, pour échanger des arguments déjà connus, à un moment où – comble de malheur pour la chambre haute du Parlement – l'intérêt se porte principalement sur l'attitude des députés de l'opposition face aux négociations du GATT et à l'appel à la *« cohésion nationale »* lancé en retour par le gouvernement. Seul le groupe RPR, cohérent avec la procédure choisie, a confié à un seul orateur – M. Roger Romani (Paris) – le soin d'exposer les raisons de son opposition au projet présenté par le ministre du budget, M. Martin Malvy.

Adapter la fiscalité

L'humeur maussade du Sénat, en cette fin de législature, s'appuie sur l'analyse du rapporteur général de la commission des finances, selon laquelle le budget présenté n'est pas *« sincère »*. Il appartiendra au *« gouvernement de l'alternance »*, a expliqué M. Arthuis, d'élaborer, après les élections législatives, par une loi de finances rectificative, le contre-budget habituellement proposé par la majorité sénatoriale. Fondé sur une analyse délibérément optimiste de l'activité économique, l'actuel projet, selon M. Arthuis, masque aussi une sous-estimation des charges de l'Etat, de sorte que le déficit budgétaire de 1993 pourrait s'élever à 250 milliards de francs, et non pas à 165 milliards comme le prévoit le gouvernement.

Par-delà la dénonciation classique d'un budget *« en trompe-l'œil »*, conçu, selon le président de la commission des finances, M. Christian Poncelet (RPR, Vosges), par un gouvernement qui *« n'en assurera sans doute pas l'exécution »*, le rapporteur général a cependant proposé à la réflexion une adaptation de la fiscalité qui tienne compte de l'évolution du monde. *« Un fossé ne cesse de se creuser entre deux logiques, celle de l'entreprise et celle de l'Etat »*, a affirmé M. Arthuis. Alors que *« les entreprises cherchent leur salut sous la forme de délocalisations accélérées »*, de préférence au Maghreb, dans le Sud-Est asiatique, voire en Europe centrale, la fiscalité continue de s'exercer dans un cadre national. En pesant sur la production, elle concourt à aggraver le phénomène de délocalisation et, par voie de conséquence, le problème de l'emploi. De même, le marché des capitaux est devenu mondial. *« L'Etat-nation fait-il encore le poids face à l'internationale de l'épargne ? »*, s'est interrogé M. Arthuis, avant d'envisager, comme remède, une révision – à la hausse – des impôts de consommation.

D'une façon plus immédiate, le rapporteur général du budget a suggéré la création d'une commission, formée de parlementaires et de représentants de la fonction publique, pour définir *« les domaines ou les actions où l'Etat pourrait se désengager »*. Dans l'attente des conclusions d'une telle commission, soit dans un délai de douze à dix-huit mois, il conviendrait, a ajouté M. Arthuis, de *« geler les recrutements, sauf à l'éducation nationale, la justice et l'intérieur »* et de *« bloquer la progression des dépenses ordinaires du budget au même niveau que celui de l'inflation »*.

D'un certain point de vue, cette esquisse de programme aura ainsi répondu aux attentes de M. Malvy, qui avait au préalable regretté l'absence de propositions de l'opposition.

JEAN-LOUIS SAUX

A l'Assemblée nationale

Les députés ont adopté les trois projets de loi sur la bioéthique

Les députés ont adopté selon la procédure du *scrutin personnel*, dans la nuit du mercredi 25 au jeudi 26 novembre, les trois projets de loi sur la bioéthique. Le texte relatif au statut du corps humain a été adopté par 451 voix contre 44. Le PS a voté pour, ainsi que la majorité du RPR, de l'UDF et de l'UDC, et le PC s'est abstenu. Le projet de loi sur les fichiers a été voté par 363 voix contre 31. Le PS et le PC ont voté pour, alors que la majorité de l'UDF, du RPR et de l'UDC s'est abstenue. Le projet de loi sur les dons d'organes et sur la procréation médicalement assistée a été adopté par 349 voix contre 78. Le PS a voté pour, le PC s'est abstenu, les membres du RPR, de l'UDF et de l'UDC se sont divisés entre les « pour », les « contre », l'abstention ou la non-participation.

Le président de séance, M. Raymond Forni (PS, Territoire-de-Belfort), a résumé à sa façon l'avis général : *« J'ai été passionné et j'ai beaucoup appris, ce qui est l'essentiel. »* Lors du vote sur les trois projets, quelques heures plus tard, Mme Yvette Roudy, présidente de la commission spéciale sur la bioéthique, et M. Jean-François Mattéi (UDF, Bouches-du-Rhône) ont fait également part du sentiment de tous les parlementaires en demandant que l'ensemble du dispositif soit adopté définitivement avant la fin de la législature.

Au cours de l'examen des derniers articles, les députés ont renforcé les sanctions prévues par la loi pour les infractions au dispositif encadrant les prélèvements d'organes – que ne comportait pas la loi Caillavet – et les procréations médicalement assistées.

Ils ont également inscrit dans la loi le Comité consultatif national d'éthique, créé en 1983 par un décret du président de la République. Ce comité comprend des personnalités désignées par le président de la République et appartenant aux principales familles philosophiques et spirituelles, des personnalités qualifiées choisies en raison de leur compétence et de leur intérêt pour les problèmes d'éthique, dont un membre de l'Assemblée nationale et un membre du Sénat, désignés par les présidents de ces assemblées, et enfin des personnalités appartenant au secteur de la recherche. Le président du comité est nommé par le président de la République.

Les députés ont enfin décidé, comme ils s'y étaient engagés au cours des débats, que cette loi serait revue régulièrement par le Parlement dans des délais n'excédant pas un délai de cinq ans. Ce délai sera raccourci s'il apparaît que de nouvelles découvertes sont susceptibles de bouleverser la pratique médicale ou la recherche scientifique.

G. P.

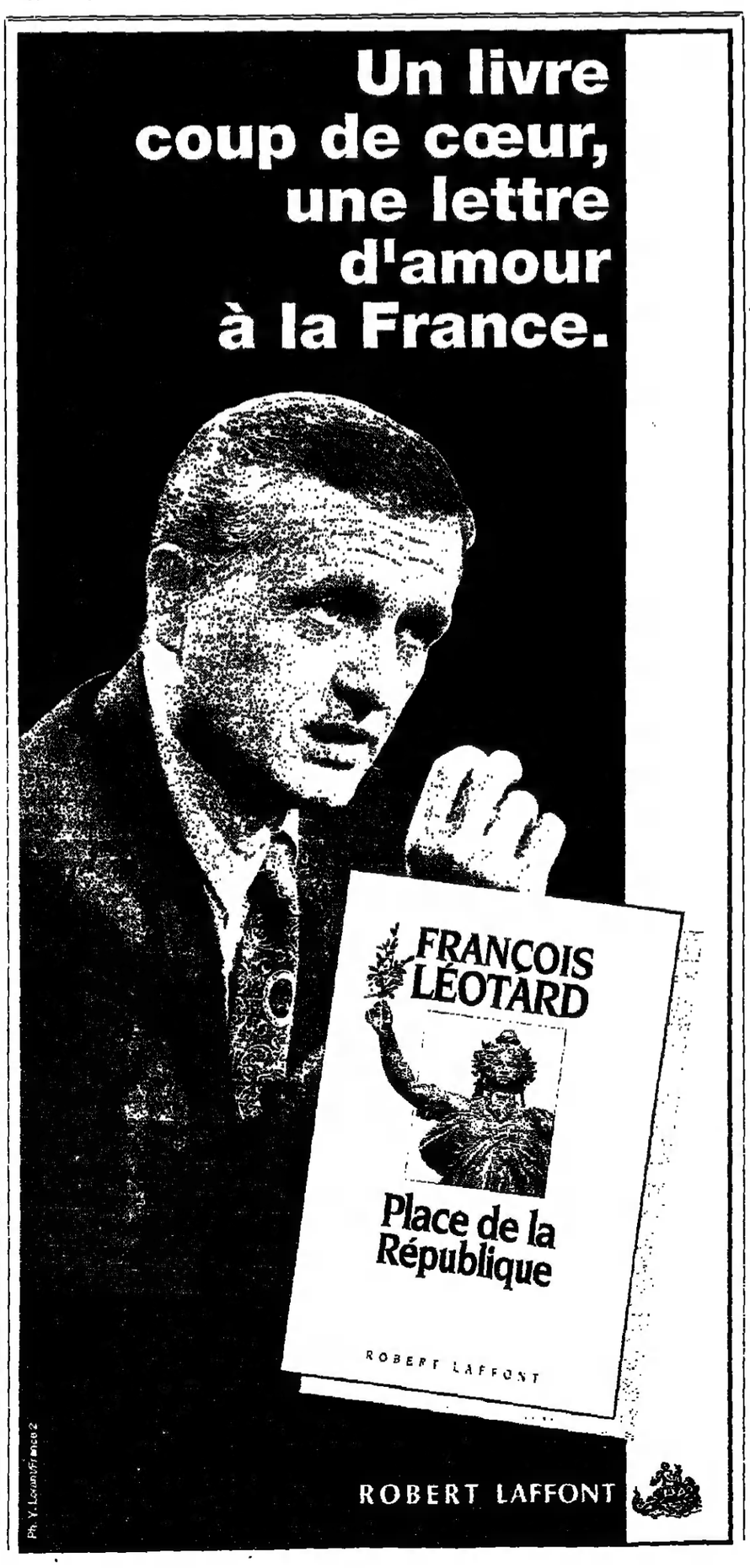

L'analyse du scrutin sur les dons d'organes et la procréation médicalement assistée

Des trois textes sur la bioéthique soumis au vote de l'Assemblée nationale, le projet relatif au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain et à la procréation médicalement assistée, adopté par 349 voix contre 78 sur 536 votants, est celui qui a suscité les débats les plus riches, notamment sur la question du prélèvement d'organes et la procréation médicalement assistée. Nous publions ici l'analyse détaillée de ce scrutin.

Ont voté pour :

– 267 PS (sur 267) ;

– 29 RPR (sur 125) : MM. René André, Henri-Jean Arnaud, Pierre Bachelet, Patrick Balkany, Michel Barnier, Christian Cabal, Richard Cazenave, Jacques Chaban-Delmas, Michel Cointat, Alain Cousin, Henri Cuq, Olivier Dassault, Alain Devaquet, Guy Drut, Xavier Dugoin, Robert Galley, Mme Elisabeth Hubert, MM. Alain Juppé, Jacques Lafleur, Philippe Legras, Jean-François Mancel, Claude-Gérard Marcus, Pierre Mazeaud, Charles Miossec, Patrick Ollier, Mme Christiane Papon, MM. Bernard Schreiner, Philippe Séguin, Jacques Toubon ;

– 36 UDF (sur 88) ;

– 7 UDC (sur 40) : MM. Raymond Barre, René Couanau, Gérard Grignon, Jean-Jacques Jegou, Bernard Stasi, Gérard Vignoble, Jean-Jacques Weber ;

– 10 non-inscrits (sur 24) : MM. Jean-Marie Cambacérès, Jean Charbonnel, Jean-Claude Chermann, Jean-Michel Dubernard, Claude Miqueu, Michel Noir, Alexis Pota, Yves Vidal, Marcel Wacheux, Aloyse Warhouver ;

Ont voté contre :

– 38 RPR (sur 125) : MM. Philippe Auberger, Emmanuel Aubert, Jacques Baumel, Pierre de Bénouville, Christian Bergelin, Franck Borotra, Jacques Boyon, Mme Nicole Catala, MM. Jean-Paul Charié, Jean Charroppin, Gérard Chasseguet, René Couveinhes, Jean-Louis Debré, Arthur Dehaine, Xavier Deniau, Claude Dhinnin, Jean Falala, Jean-Michel Ferrand, François Fillon, Edouard-Frédéric Dupont, Henri de Gastines, Michel Giraud, Jean-Louis Goasduff, Jacques Godfrain, François Grussenmeyer, Olivier Guichard, Lucien Guichon, Arnaud Lepercq, Pierre Mauger, Michel Péricard, Alain Peyrefitte, Etienne Pinte, Eric Raoult, Jean-Claude Thomas, Jean Tibéri, Jean Ueberschlag, Jean Valleix, Roland Vuillaume ;

– 20 UDF (sur 88) : MM. François d'Aubert, Albert Brochard, Pascal Clément, Daniel Colin, Louis Colombani, Alain Griotteray, Xavier Hunault, Emile Koehl, Marc Laffineur, Maurice Ligot, Gilbert Mathieu, Pierre Micaux, Jean-Marc Nesme, Franciaque Perrut, Jean-Luc Préel, Marc Reymann, Jean Rigaud, Paul-Louis Tenaillon, Philippe Vasseur, Philippe de Villiers ;

– 13 UDC (sur 40) : M. François Bayrou, Mme Christine Boutin, MM. Jean Briane, Georges Chavanes, Marc-Philippe Daubresse, Adrien Durand, Yves Fréville, Francis Geng, Germain Gengenwin, Jean-Jacques Hyest, Mme Bernadette Isaac-Sibille, MM. Jean-Paul Virapoullé, Michel Voisin ;

– 7 non-inscrits (sur 24) : MM. Jean-Marie Daillet, Jean-Pierre Peretti della Rocca, Jean Royer, Maurice Sergheraert, Christian Spiller, Mme Marie-France Stirbois, M. André Thien Ah Koon ;

Se sont abstenus :

– 43 RPR ;

– 26 PC (sur 26)

– 22 UDF : MM. Henri Bayard, René Beaumont, Jacques Blanc, Jean Bousquet, Jean-Guy Branger, Jean Brocard, Jean-Marie Caro, Hervé de Charette, Willy Dimeglio, Charles Ehrmann, Jacques Farran, Aimé Kergueris, Alain Madelin, Joseph Maujoüan du Gasset, Georges Mesmin, Michel Meylan, Charles Millon, Jean-Pierre Philibert, Mme Yann Piat, MM. Jean Proriol, José Rossi, Rudy Salles ;

– 16 UDC

– 2 non-inscrits : MM. Serge Franchis, Elie Hoarau ;

N'ont pas participé au scrutin :

– 15 RPR : MM. Bernard Debré, André Dürr, Michel Inchauspé, Alain Jonemann, Jacques Masdeu-Arus, Jean-Louis Masson, Mme Lucette Michaux-Chevry, M. Charles Paccou, Mme Françoise de Panafieu, MM. Pierre Pasquini, Dominique Perben, Pierre Raynal, Jean-Paul de Rocca Serra, Antoine Rufenacht, Michel Terrot ;

– 10 UDF : MM. Francis Delattre, Maurice Dousset, Hubert Falco, René Garrec, François-Michel Gonnot, Alain Mayoud, Philippe Mestre, Arthur Paecht, Gilles de Robien, Francis Saint-Ellier ;

– 4 UDC : MM. Loïc Bouvard (président de séance), Jean-Yves Cozan, Hubert Grimault, Chritian Kert ;

– 5 non-inscrits : MM. Léon Bertrand, Jean-Michel Boucheron, Mme Martine Daugreilh, MM. Auguste Legros, Alexandre Léontieff.

□ **M. Mitterrand rend hommage à M. Nallet.** – En remettant à M. Henri Nallet, mardi 24 novembre, à l'Elysée, les insignes de chevalier de la Légion d'honneur, M. François Mitterrand a rendu hommage, mardi 24 novembre, à l'ancien garde des sceaux, qui fut le trésorier de la campagne présidentielle de 1988 et, à ce titre, régulièrement mis en cause dans les affaires de financement occulte du PS. *« Peu d'hommes étaient capables d'assumer avec autant de sang-froid et de conscience de son devoir le rôle que vous avez rempli »*, a déclaré le président de la République, qui a assuré M. Nallet de sa *« confiance profonde »* et souligné ses *« qualités morales de courage et de résolution »*, affirmant notamment : *« Je connais peu d'hommes à ce point irréprochables. »*

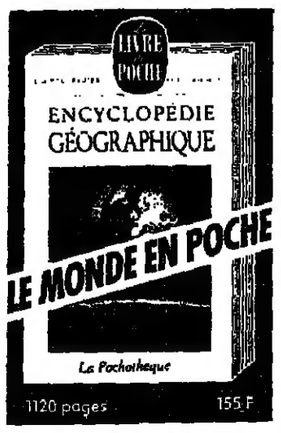

SOCIÉTÉ

Les prolongements juridiques de l'affaire Touvier

La réponse du procureur général aux juges de la chambre d'accusation

M. Pierre Truche relève dans son pourvoi les « contradictions » de l'arrêt de non-lieu

Dans son pourvoi en cassation contre le non-lieu dont a bénéficié le 13 avril l'ancien chef milicien Paul Touvier, le procureur général de Paris soulève quatre moyens juridiques. Au passage, il critique la *« courte analyse historique »* et la *« faiblesse »* de l'argumentation de la chambre d'accusation.

Au moment de conclure son pourvoi contre l'arrêt de non-lieu rendu par la chambre d'accusation au bénéfice de l'ancien chef milicien Paul Touvier, la plume du procureur général de Paris, M. Pierre Truche, s'est faite tranchante. *« Les juges,* écrit-il, *se sont donc non seulement contredits mais ils ont, de surcroît, omis de statuer sur le chef d'inculpation dont ils étaient saisis. »*

Après cette dernière attaque, il ne restait plus au procureur général qu'à signer les vingt et un feuillets résumant son argumentation, à partir de laquelle s'ordonnera une grande partie des débats de la chambre criminelle de la Cour de cassation. Pour obtenir que l'arrêt soit cassé, M. Pierre Truche soulève quatre moyens juridiques :

1) Ni la loi ni la jurisprudence ne retiennent la notion de *« régime totalitaire »*. – Le procureur général reproche tout d'abord à la chambre d'accusation d'avoir violé les textes définissant le crime contre l'humanité en ajoutant à la jurisprudence une condition inédite. M. Truche relève ainsi que les juges, au lieu de s'en tenir à la formule de la Cour de cassation dans son arrêt du 20 décembre 1985, qui indique que les crimes imprescriptibles sont commis *« au nom d'un Etat pratiquant une politique d'hégémonie idéologique »*, l'élargissent en y greffant la notion de *« régime totalitaire »*.

[illegible] chambre d'accusation [illegible] Paris fonde [illegible] effet partiellement [illegible] arrêt de non-lieu sur la démonstration que l'Etat français, de 1940 à 1944, ne fut pas un régime *« totalitaire »* et qu'en conséquence les crimes commis par Paul Touvier ne peuvent être considérés comme des crimes contre l'humanité. Elle écrit notamment : *« Le mouvement milicien avait [illegible] doute une [illegible]visée hégémonique », cherchant à établir un Etat totalitaire : il est bien évident que, s'il est vrai que le m[illegible]ment avait cette visée, c'est que [illegible] n'était pas totalitaire, et qu'il ne pratiquait pas lui-même une politique d'hégé[illegible] politique »* (p.205 de l'arrêt contesté).

Un raisonnement *« simplificateur »* et *« manifestement erroné en droit »*, souligne M. Truche [illegible] de noter : *« Pratiquer une politique de redressement du franc ne signifie pas que [illegible] franc est d'ores et déjà redressé ! Pratiquer une politique de pacifi[illegible] ne veut pas dire que la paix [illegible] faite ! »*

Et le procureur général indique que [illegible] la chambre criminelle de la Cour de cassation avait considéré que *« seul un Etat totalitaire pouvait pratiquer une telle politique* [d'hégémonie politique], *elle n'aurait pas manqué de le dire dans son [illegible] du 20 décembre 1985 »*, rendu dans le dossier Klaus Barbie. De même [illegible]-t-il le conseiller rapporteur de la chambre criminelle, M. Christian Le Gunehec, qui précisait à l'époque dans son rapport qu'il n'appartenait pas à la Cour de cassation, dans ce cas précis, *« de donner une définition définitive et intemporelle des crimes contre l'humanité »* mais *« d'appliquer la définition de Nuremberg à des actes bien déterminés, dont ont été victimes en 1943 et 1944 des membres ou des sympathisants de la Résistance, et qui ont été commis au nom du national-socialisme »*.

En conclusion de ce premier moyen de cassation, M. Truche écrit : *« Il résulte de ce qui précède que la chambre d'accusation a forcé la formule appliquée par cette décision au cas Barbie, qu'elle l'a solli[illegible] pour réduire la définition de Nuremberg. »*

2) Le régime de Vichy pratiquait bien une *« politique d'hégémonie idéologique »*. – Le procureur général s'emploie ici à relever les contradictions internes de l'arrêt de la chambre d'accusation. Alors que les juges indiquent que le régime de Vichy n'a pas eu *« la vocation ni l'occasion d'asseoir une domination quelconque et d'imposer une idéologie conquérante »*, M. Truche constate qu'ils notent eux-mêmes que l'Etat français adopte pourtant *« des mesures légales et administratives de discrimination, voire d'exclusion à l'encontre de citoyens français ou d'étrangers d'origine juive »*, qu'il tourne le dos à la République, qu'il constitue *« certainement un Etat autoritaire »*, et que le secrétaire général de la Milice, Joseph Darnand, [illegible] du gouvernement de Vichy, prêt[illegible]ment de fidélité et d'obé[illegible] à Hitler.

Le pourvoi du parquet général souligne [illegible] même que la chambre d'accusation ne conteste pas que le massacre de sept juifs à Rillieux-la-Pape, le 29 juin 1944, fut perpétré pour venger l'attentat mortel dirigé contre Philippe Henriot, ministre de l'information de Vichy dont la *« disparition pouvait être ressentie comme une perte très sensible par certaines autorités militaires allemandes »*.

Le procureur indique finalement : *« En estimant que Touvier n'avait pas agi au nom d'un Etat pratiquant [illegible] politique d'hégémonie idéologi[illegible], les juges se sont contredits ou, [illegible] moins, n'ont [illegible] conséquences de leurs propres [illegible]tations »*.

3) L'inculpation retenue est celle d'assassinats et non d'extermination. – Dans son analyse du [illegible] Rillieux-la-Pape, [illegible] chambre [illegible] conclut que *« tout montre qu'il ne peut s'insérer dans un plan méthodique d'extermination froidement exécuté mais constitue essentiellement [illegible] réaction criminelle « à chaud », spectaculaire, féroce, et relativement improvisée »*. M. Truche s'étonne de la faiblesse de l'argumentation des juges et note : *« ... Alors que Touvier était inculpé [illegible] crimes contre l'[illegible], sous [illegible] d'assassinats, [illegible] n'ont [illegible] leur décisi[illegible] qu'au regard de la qualification, bien différente, d'extermination. Il leur [illegible] manifestement impossible d'affirmer, en l'état des constatations de fait contenues, par ailleurs, dans leur arrêt et des aveux mêmes de Touvier, que ce dernier n'avait pas participé à un plan concerté d'assassinats de sept juifs pris en tant que tels. »*

En conclusion, le procureur général écrit : *« ... Aussi étonnant que cela puisse apparaître, les juges n'ont pas statué sur le chef d'inculpation dont ils étaient saisis. »*

4) Touvier a été l'exécuteur d'une décision prise par les [illegible] [illegible] titre subsidiaire, le p[illegible] [illegible]ique que le massacre de Rillieux-[illegible] ce qu'af[illegible] chambre d'accusation, constitue bien des faits de *« participation à l'élaboration ou à l'exécution d'un plan concerté en vue de commettre des assassinats »*, le tout en complicité avec les autorités nazies. A l'appui de ce moyen de cassation, M. Truche cite tout simplement l'arrêt de la chambre d'accusation et les aveux de l'ancien chef milicien qui mettent largement en évidence que le massacre de sept juifs à Rillieux est la conséquence d'une négociation entre le colonel Werner Knab, chef de la Gestapo à Lyon, et le chef régional de la Milice, de Bourmont, puis d'une discussion entre ce dernier et Touvier.

« ... En l'état de ces constations et énonciations, la chambre d'accusation ne pouvait, sans se contredire, affirmer que Touvier n'avait pas été l'exécuteur d'une décision prise par [illegible] Allemands », note le procureur général au terme de sa démonstration.

Juge du droit

La Cour de cassation, qui est la [illegible] haute juridiction [illegible], [illegible] pas un troisième degré de juridiction. Son rôle n'est pas de rejuger l'affaire au fond mais d'apprécier la régularité juridique de la décision [illegible] lui est soumise, [illegible] *« juger les jugements [illegible] non les affaires »*, selon l'expre[illegible] consacrée. Lorsque [illegible] [illegible] constate une violation de la loi, elle annule donc la décision qui lui est déférée.

Si la chambre criminelle de la Cour de cassation estime que [illegible] magistrats de la chambre d'accusation [illegible] la cour [illegible] Paris [illegible] droit, elle rejette [illegible] pourvoi. [illegible] prévues [illegible] la justice française auront [illegible] épuisées et [illegible] non-lieu rendu [illegible] faveur de Paul Touvier [illegible] irrévo[illegible].

Si la chambre criminelle de la Cour de cassation estime en revanche que l'arrêt de non-lieu est entaché d'illégalité, elle casse la décision et désigne une juridiction *« de renvoi »* qui sera appelée à examiner à nouveau le dossier de Paul Touvier au fond. Dans ce cas, elle désigne une nouvelle chambre d'accusation en province ou confie le dossier à la chambre d'accusation de Paris à condition qu'elle soit composée de nouveaux magistrats.

Cette chambre d'accusation aura alors la plus entière liberté pour examiner le dossier de [illegible] Touvier : [illegible] magistrats nouvellement désignés, qui peuvent s'en [illegible] qui leur [illegible] transmis ou ordonner un supplément d'information, ne sont liés ni par l'arrêt de non-lieu ni par l'arrêt de la Cour de cassation. Deux cas se présentent alors : ces nouveaux magistrats peuvent renvoyer Paul Touvier devant la cour d'assises ou rendre à nouveau un arrêt de non-lieu. Dans ce dernier cas, le différend entre la chambre d'accusation et la Cour de cassation revient vers la Cour de cassation qui statue cette fois en assemblée plénière.

Les années de zèle

Suite de la première page

Dans la prison placée sous l'autorité de Touvier, les portes des cellules s'ouvrent pour laisser déferler la haine : *« Vous y passerez tous, bande de salauds ! »* Et dans l'après-midi les subordonnés de Touvier se mettent à écumer la ville pour trouver des juifs.

Ainsi Emile Zeizig, paisible marchand [illegible] tissus [illegible] Sainte-Foy-lès-Lyon, sera-t-il arraché à son magasin devant sa femme ; Claude Benzimra, jeune décorateur, interpellé [illegible] un restaurant ; [illegible] Glaeser, avocat, [illegible] alors qu'il tentait [illegible] reprendre contact [illegible] une branche de son réseau [illegible]. Tour [illegible] tour, [illegible] hommes [illegible] projetés dans un réduit de la prison de [illegible] Catelin. [illegible] leur a laissé cravate [illegible] lacets... Leur [illegible] nuit [illegible]mence.

Touvier, chef du service de renseignement de la Milice pour la région lyonnaise, est [illegible] en scène depuis le [illegible] l'après-midi. Ce [illegible] juin, il a rencontré l'état-major de la Milice à Vichy. A peine revenu [illegible] Lyon, il apprend, dit-il, que Werner Knab, chef de la Gestapo locale, exige en représailles de l'assassinat de Philippe Henriot l'exécution [illegible] centaine de personnes [illegible]rès du chef régional [illegible] la Milice, [illegible] Bourmont, qui tenterait [illegible] négocier.

Touvier donne sa version de ce marchandage, en 1959, dans une lettre adressée [illegible] son ami le Révérend [illegible] Blaise Arminjon : *« Par [illegible] intervention, de Bourmont avait fait réduire le nombre des otages de cent [illegible]. Par mon [illegible] personnelle, il fut [illegible] réduit [illegible] sept (...). C'est parce que je me suis trouvé à mon poste le [illegible] juin que vingt-trois otages furent encore sauvés. Voilà le résumé exact de ce drame [illegible]. Je n'ai cédé qu'à l'inévitable. »*

[illegible] replis du malheur

Mais l'inévitable avait alors, pour Touvier, les [illegible] d'un destin [illegible]ent choisi. A l'âge de vingt-cinq ans, il s'était glissé avec bonheur dans les replis du malheur français. Il fit une carrière de petit chef à l'ombre du maréchal Pétain, s'efforçant d'oublier la médiocrité de ses premières années d'adulte passées à Chambéry comme expéditionnaire aux chemins de fer.

L'Occupation lui avait offert un tremplin. D'abord simple adhérent au Service d'ordre légionnaire (SOL), il adhère dès janvier 1943 à la Milice, lors de sa création. Modeste employé intérimaire de la Révolution nationale à l'origine, le voilà son salarié zélé. Une tâche à plein temps qui le conduit de la gestion des fichiers de la Milice, en Savoie, à la direction des services de renseignement de cette police politique pour les sept départements de la région lyonnaise.

Il a désormais deux cha[illegible] [illegible] sa disposition, une secrétaire, et bientôt le titre d'« inspecteur national de la Milice ». Il traite directement avec Vichy, bénéficie d'entrées chez Jean Degans, directeur des renseignements généraux, contrôle les prisons de son mouvement, révoque les hommes de main qui lui font de l'ombre. Bref, ce *« maniaque du rangement et du classement »*, comme il se décrit lui-même, est arrivé.

A coups de rapines et de rackets. En traquant résistants et réfractaires au STO (le service du travail obligatoire en Allemagne), en pourchassant juifs et francs-maçons. Car, loin du portrait flatteur d'un milicien [illegible] mains pures qu'il chercha à donner de lui-même après-guerre, T[illegible] tire profit de ces années de cendres.

Il e[illegible]nage rue Vendôme, à Lyon, [illegible] l'appartement de M. Lehman, victime [illegible] lois raciales de Vichy. Ce déta[illegible] [illegible] l'embarrasse pas. *« Il fallait bien [illegible] quelque [illegible] et [illegible] réquisitions, ça existe »*, explique [illegible] pragmatique. Il fait main basse, [illegible] passage, sur le mobilier, les peintures [illegible] les bijoux, s'adjuge la 15 CV du propriétaire et ouvre sa porte [illegible] une prostituée, son amie du moment.

L'enseignement de l'Eglise catholique – il a fréquenté un an les cours du petit séminaire – n'est plus alors qu'un lointain [illegible]. Il pille, selon [illegible] enquêtes [illegible] police [illegible] après guerre, les appartements [illegible] juifs... On le retrouve, [illegible], [illegible]lisant [illegible] simples particuliers, [illegible]çant pressions [illegible] [illegible]tages : votre liberté, ou celle de votre fils, ou celle de votre neveu, contre vos économies.

Il arrivera même que [illegible] subordonnés en [illegible]t rétrospectivement choqués. Certains le décriront comme *« un individu dangereux, sans scrupules, dont le travail a été dirigé dans un but personnel »*. *« Un véritable gangster »*, ponctue son ancien chauffeur Jean-Lucien Feuz.

Mais Touvier ne fut assurément pas seulement [illegible]cature de personnage [illegible] la Modiano. Ordonné et travailleur, [illegible] fut aussi un « flic » redoutable, convaincu de la nécessité de lutter contre les communistes et les [illegible]ts, persuadé que l'exclusion et l'élimination sans merci des francs-maçons [illegible] des juifs [illegible] justes et [illegible] point de devenir, selon la formule de [illegible] Lévy, *« un agent du nazisme à la française »*.

Il se [illegible] plus tard d'avoir jamais porté sur lui une arme, pré[illegible] ne [illegible] savoir [illegible] servir d'un pistolet. Ne serait-il qu'un « col blanc » de la collaboration la plus extrême ? Son bureau était situé [illegible] rez-de-chaussée d'un collège réquisitionné, sous la salle réservée aux interrogatoires. N'entendait-il pas les coups assenés par le tortionnaire Henri Gonnet, [illegible] subordonné [illegible] ami, et les plaintes de ses victimes ?

De janvier [illegible] juin 1944, on retrouve en tout [illegible] la signature de ses services sur nombre de cadavres. Le 11 janvier, les corps de Victor Basch, ancien président [illegible] Ligue des droits [illegible] l'homme, et [illegible] son épouse Hélène, [illegible] découverts [illegible] Caluire par le procureur, qui lit lentement sur un carton posé sur la poitrine [illegible] victimes : *« Terreur [illegible] terreur. Le juif paie toujours... »* En mai, Touvier procède [illegible] l'attaque d'un *« maquis rouge »*.

Il [illegible]pparaît dans l'Ain, où il [illegible] l'incendie d'un refuge [illegible] résistants. On [illegible] suit le 17 juin à Lyon, rue Viala, dans l'imprimerie clandestine [illegible] Combat. Simple spectateur [illegible] « opération », il laisse la franc-garde, le bras armé de la Milice, agir [illegible] trouvés [illegible] place. On reconstitue ses faits et gestes [illegible] l'aube du massacre de Rillieux-la-Pape, le 29 juin...

« Le jour n'était [illegible] levé ; il était environ 3 [illegible] du matin, [illegible] l'ancien milicien Edmond Fayolle, entendu sur procès-verbal le [illegible] avril 1946. *[illegible] vu et entendu le chef Touvier Paul qui donnait des ordres. Je l'ai même entendu distinctement demander [illegible] étaient prêts. C'est [illegible] ce moment que j'ai pensé qu'il s'agissait d'une exécution, une voix ayant répondu par l'affirmative. Les francs-gardes en tenue qui accompagnaient les juifs étaient armés de mitraillettes. Ils étaient environ une demi-douzaine. La voiture est partie aussitôt dans la direction des quais de la Saône. J'ai demandé à Touvier si je devais rester encore. Il m'a répondu : « Tu peux [illegible] coucher. » Lui est parti dans sa [illegible] personnelle. »*

Paul Touvier, une nouvelle fois venait de *« céder [illegible] l'inévitable »*.

LAURENT GREILSAMER

La controverse sur la responsabilité de l'« Etat français » sous l'Occupation

Des étudiants juifs ont lancé une pétition pour la mise en cause du régime de Vichy

L'Union des étudiants juifs de France (UEJF), qui avait envoyé une délégation [illegible] l'île d'Yeu, [illegible] 11 novembre, pour manifester contre le dépôt d'une gerbe au nom du président de la République [illegible] tombe du maréchal Philippe Pétain, a lancé une [illegible] nationale demandant qu'il [illegible] fin à cette pratique. L'UEJF réclame, en outre, de M. François Mitterrand, *« un acte symbolique, par lequel serait officiellement reconnue la responsabilité de l'Etat français de Vichy dans les persécutions et crimes contre [illegible] juifs [illegible] tziganes de France »*.

Cette pétition a déjà été signée par près de cinq mille personnes, dont trois dirigeants politiques : MM. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, et Nicolas Sarkozy, secrétaire général adjoint ; M. [illegible] Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale. Plusieurs autres députés ont apposé leur signature : MM. Roland Beix, Michel Berson, Mme Huguette Bouchardeau, MM. Jean-Christophe Cambadélis, Jean-Claude Dessein, Jean Le Garrec (président de la commission des finances de l'Assemblée nationale), Kamilo Gata, Jean Guigné, Jean-Pierre Joseph, Jean-Marie Le Guen, [illegible] ou [illegible]tés ; deux UDF, MM. Louis Colombani et Willy Dimeglio ; trois RPR, MM. Richard Cazenave, Patrick Devedjian et [illegible] Vivien.

Des responsables d'associations antiracistes font aussi partie [illegible] premiers signataires, [illegible] que [illegible] écrivains.

L'UEJF [illegible] commandé, pour [illegible] campagne qu'elle [illegible] le thème de la préservation de la mémoire et qui comportera un « tour de France » [illegible] camps d'internement, [illegible] 21 au 28 février prochain, un sondage confié à SCP Communication. Cette enquête, réalisée du 8 [illegible] 15 septembre auprès d'un échantillon de cinq [illegible] vingt-sept [illegible] représentatif de la population française âgée de quinze à vingt-quatre ans, est révélatrice des connaissances et des jugements de ces jeunes sur la période de l'Occupation. Pour 45 % d'entre eux, par exemple, les Français *« ont été plutôt résistants »* (*« plutôt collaborateurs »*, 25 % ; *« plutôt non engagés »*, 25 %). 56 % d'entre eux savent que la rafle du Vel'd'Hiv', en juillet 1942, à Paris, fut opérée *« par des policiers français »* (par des SS ou des soldats allemands [illegible] 40 [illegible] interrogées).

Tout en étant 82 % à estimer que le régime de Vichy *« a commis des crimes contre l'humanité »* et 90 % à penser que la République *« doit reconnaître ce fait »*, les jeunes interrogés jugent, à 46 %, que le président de la République doit [illegible] à fleurir la [illegible] Pétain le 11 novembre, [illegible] d'entre eux souhaitant qu'il cesse de le faire. A une question sur *« l'utilisation dans plu[illegible] de [illegible] de gaz toxique pour tuer [illegible] déportés »*, 77 % des personnes interrogées répondent que [illegible] *fait clairement prouvé »* ; 18 %, *« un fait qui [illegible] eu lieu, [illegible]is qui n'est pa[illegible] clairement prouvé »* ; 4 %, *« un fait qui n'est pas vraiment prouvé »* ; 1 %, [illegible] *mensonge »*. C'est, enfin, par leurs professeurs (53 %), puis par la télévision (14 %), loin devant leurs parents (5 %) et grands-parents (6 %) que ces jeunes disent avoir *« le plus appris »* sur cette période.

P. J.

Au pays des pardons

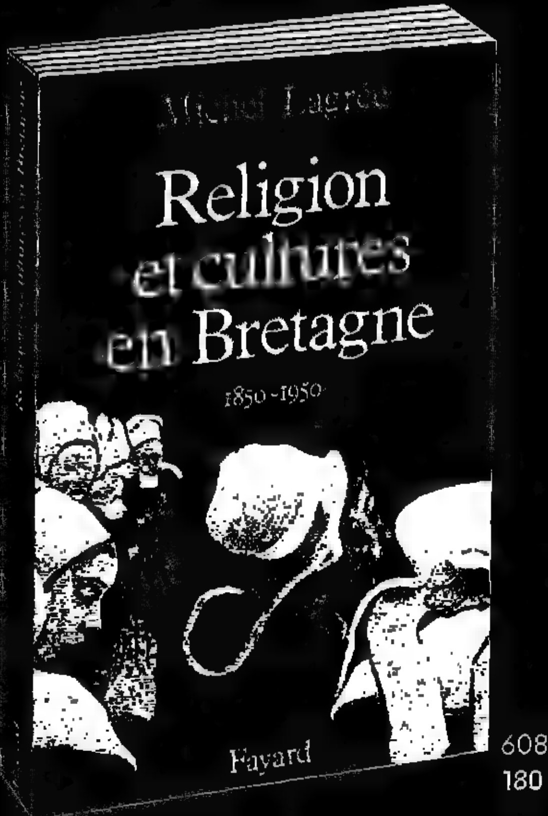

608 p.
180 F

Pour Michel Lagrée, ce n'est [illegible] l'évolution « moderne » des sociétés [illegible] qui a démembré [illegible] en Bretagne, mais la foi dominante qui a contribué [illegible] changement socioculturel dont les effets furent irrépressibles.

Jean-Pierre Rioux, *Le Monde*

Cent ans qui ont [illegible] les mentalités [illegible] les comportements... Un itinéraire [illegible]

Armor magazine

[illegible] sur les [illegible] de rétroaction du champ religieu[illegible] face au glissem[illegible]t irrésis[illegible] vers la m[illegible]dernité[illegible], tel est le but ambitieux que s'est [illegible] Michel [illegible] l[illegible] cadre des cinq d[illegible] de la Bretagne historique, [illegible] 1850 [illegible] 1950... Un livre remarquable.

L'Histoire

l'Histoire chez FAYARD

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Avant l'examen de la demande de mise en liberté de l'homme d'affaires lyonnais

Le juge d'instruction chargé de l'affaire Botton a multiplié les perquisitions

Deux semaines après l'inculpation [illegible] le placement sous mandat [illegible] dépôt de l'homme d'affaires lyonnais Pierre Botton, la chambre d'accusation [illegible] cour d'appel de Lyon doit examiner, vendredi 27 novembre, [illegible] demande de mise [illegible] liberté introduite, dès [illegible] 14 novembre, [illegible] ses [illegible], Mᵉ Jean-Marie Chanon, bâtonnier du barreau de Lyon, Frédérique Pons [illegible] François Gibault. [illegible] leur [illegible], Mᵉ François [illegible] Phuong, Yanina Castelli [illegible] Jacques Guimet, les trois conseils de Marc Bathier, principal collaborateur [illegible] M. Botton [illegible] PDG de plusieurs [illegible] de son groupe, également inculpé d'*« abus de [illegible] sociaux »*, de *« banqueroute »* [illegible] de *« faux [illegible] écriture privée de commerce [illegible] banque et usage »* [illegible] écroué, n'ont pas estimé utile d'engager un [illegible] recours.

Si [illegible] coïnculpés n'ont [illegible] [illegible] entendus sur [illegible] fond, M. Philippe Courroye, [illegible] juge d'instruction chargé [illegible] dossier, a [illegible] profit ces [illegible] semaines pour faire procéder [illegible] plusieurs perquisitions dans les [illegible], mais [illegible] aux [illegible] de MM. Botton et [illegible], à Lyon [illegible] à [illegible] (Rhône), déjà [illegible] avec leur accord, [illegible] cours de l'enquête préliminaire. D'autres entreprises, [illegible] filiales de la Lyonnaise des eaux, ont également reçu la [illegible] du SRPJ. [illegible] et documents saisis sont venus [illegible] un dossier [illegible] consistant, [illegible] les [illegible] judiciaires, *d'« affaire financière d'importance »* [illegible] les acrobaties [illegible] malversations financières [illegible] sur plus de 30 [illegible] de francs.

[illegible] inculpations, l'heure [illegible] aux déchiffrages et [illegible] expertises comptables. Le juge Courroye, [illegible] pugnacité s'est [illegible] très complexe affaire [illegible] Rhône, instruite dans [illegible] délais records, ne semble pas prêt [illegible] ménager [illegible] peine pour mener à [illegible] instruction [illegible] tout à [illegible] comme [illegible]. [illegible] pièces [illegible] au contrôle fiscal, opéré en 1990 au sein de Vivien SA, ayant été jointes au dossier pénal, les « largesses » – cadeaux, invitations, voyages en avion [illegible] en hélicoptère – dont [illegible] des personnalités du [illegible] (*le Monde* [illegible] 18 novembre) ne manqueront pas d'être prises en considération par le magistrat instructeur. Dès lors, l'hypothèse [illegible] la délivrance, par le parquet, d'un réquisitoire supplétif [illegible] chefs [illegible] *« complicité »* [illegible] *« recel d'abus [illegible] sociaux »*, permettant au juge d'entendre [illegible] éventuellement d'inculper [illegible] susceptibles d'avoir [illegible] conscients, [illegible] écarter. D'au[illegible] moins que, dans les comptes [illegible] sociétés [illegible] au crible, d'au[illegible] dépenses, [illegible] considérables, paraissent également totalement étrangères [illegible] leur objet social. La notion de « relations publiques », invoquée par M. Botton pour justifier ses largesses, apparaîtrait ainsi de plus en plus extensive.

Le contexte politique

Le fait qu'à côté de ceux de stars [illegible] télévision, les [illegible] quel[illegible] hommes politiques, notamment [illegible] M. [illegible] Noir, apparais[illegible] dans [illegible] procédure, [illegible] justificatifs – réels ou inventés, – risque-t-il d'obliger le juge d'instruc[illegible] dessaisir et à faire remon[illegible] criminelle [illegible] la Cour [illegible] cassation, en [illegible] du *« privilège [illegible] juridiction »* qui protège [illegible] éventua[illegible] ne semble pas [illegible] partie [illegible] préoccupations immédiates [illegible] enquêteurs qui, [illegible] venaient [illegible] « buter » [illegible] implications politiques – [illegible] soient-elles, – devraient, dans le même [illegible], prendre en [illegible] concepts de prescription ou d'amnis[illegible] susceptibles de [illegible] néant une [illegible] pénale.

Enfin, dans ce dossier multiforme, une nouvelle partie civile vient de se constituer. On se souvient que les [illegible] Gilbert [illegible] Denis [illegible], anciens copropriétaires [illegible] Boisson SA, avaient, le 25 mai [illegible] – [illegible] lendemain du dépôt de bilan [illegible] familiale [illegible] par M. Botton, – [illegible] l'affaire en dépo[illegible] une plainte [illegible] X..., [illegible] déclarations [illegible]. [illegible] qu'ils se sont désistés de leur plainte, le 9 septembre, [illegible] avoir [illegible] dédommagés par M. Botton, [illegible] troisième [illegible] vient [illegible] prendre leur [illegible]. M. [illegible] Boisson, [illegible]naire très minoritaire de feu Boisson SA (3,5 % des parts, après en avoir détenu, jusqu'en 1990, 33 [illegible], [illegible] « cousin-ennemi » [illegible] deux pre[illegible], [illegible] constitué partie civile, le 16 novembre, [illegible] MM. [illegible] Bathier. Or [illegible] conseil, Mᵉ Yves Reinhard, [illegible] principaux associés [illegible] André Soulier, actuel président [illegible] fédération [illegible] Parti républicain et adversaire déclaré [illegible] M. [illegible] Un [illegible] qui, évidemment, renforce, [illegible] ou [illegible] raison, [illegible] politique » évoqué, la nuit [illegible] l'incarcération de [illegible] Botton, par l'un de ses défenseurs.

ROBERT BELLERET

Deux commentaires sur les polémiques dans les médias

Les récentes polémiques sur le rôle [illegible] journalistes, notamment dans les affaires Botton [illegible] Trager, ont [illegible] des [illegible]tions [illegible] plusieurs journaux. [illegible] le titre « Halte au feu ! », M. [illegible], directeur délégué [illegible] *Figaro*, demande dans ce quotidien [illegible] 26 novembre un armistice dans le combat entre médias. « [illegible] journalisme n'est pas exempt de truqueurs et de vendus. Mais il serait honteux de généraliser », écrit M. Miot, qui attribue la perte de crédibilité du journaliste à « la [illegible] grandissante [illegible] l'informateur [illegible] communicateur – l'un [illegible] citoyen, l'autre au consommateur » et déplore qu'« aujourd'hui [illegible] pro[illegible] vue. [illegible] chaîne à l'autre, [illegible] yeux ébahis d'un public [illegible] la suspicion ».

« Halte au feu, [illegible] confrères ! », [illegible] M. [illegible] : *« Ce n'est pas [illegible] c'est la [illegible] que [illegible] êtes [illegible] flinguer. »* Tout [illegible] l'avis [illegible] Jean-François Kahn. L'éditorialiste de [illegible] du [illegible] « derrière l'affaire [illegible] » (couverture du [illegible] du 28 [illegible]) les [illegible] raisons [illegible] *parallèle du politique et du médiatique, l'un et l'autre confrontés à l'effondrement des idéologies et à la dictature de l'argent »*.

Il dénonce *« l'investigation à sens unique : [illegible] les [illegible] et épargne [illegible] amis »*; précise que cette investigation [illegible] *corporatisme »* car, *« à [illegible] cette autoprotection [illegible] risque (...) [illegible] se couper de l'opinion publique »*. Il [illegible] la télévision, qui *« n'hésite pas [illegible] s'auto-promouvoir »*, d'accepter [illegible] de *« s'auto-ausculter »*, répertorie les dérives *qui la menacent – et n'épargnent pas* [illegible] – et [illegible] le vrai danger, celui [illegible] concentration [illegible] d'un [illegible], *quasiment [illegible], largement [illegible] par [illegible] que [illegible] »*.

Les enquêtes sur le financement des partis

Quatre responsables d'un bureau d'études lié au PCF ont été inculpés et écroués à Nancy

Quatre dirigeants de [illegible] commerciale en équipements [illegible] fournitures (SOCOEF), un bureau [illegible] à Longwy (Meurthe-et-Moselle) [illegible] soupçonné d'avoir établi [illegible] 1988 et [illegible] pour plus de 13 [illegible] Parti communiste, [illegible] été inculpés [illegible] placés [illegible] mandat de dépôt, mercredi 25 novembre. MM. [illegible] Albert Lepère, respectivement ancien et actuel directeur [illegible] MM. Jean-[illegible] Vigier et Marcel Mousley, cadres [illegible], ont été inculpés de faux, d'usage de faux en écritures commerciales, [illegible] de biens sociaux [illegible] trafic d'influence par un juge d'instruction [illegible] Nancy, M. Vincent Turbeaux. M. [illegible] un ancien dirigeant [illegible] Jeunesses communistes [illegible] Longwy tandis que MM. Vigier et Mousley sont deux anciens permanents [illegible] l'union locale CGT.

Selon les enquêteurs, qui étudient le [illegible] depuis près d'un an [illegible] demi, la SOCOEF a établi, [illegible] 1ᵉʳ mars [illegible] et le 31 décembre 1990, près d'un millier [illegible] factures douteuses pour un montant de 13 [illegible] F. Toujours selon les policiers, la SOCOEF aurait [illegible] un point [illegible] passage obligé entre les mairies lorraines [illegible] par le PCF et quelques [illegible] entreprises régionales de travaux publics lors [illegible] l'attribution [illegible] publics. [illegible] au [illegible] bureaux d'études, la SOCOEF prélevait [illegible] commission variant [illegible] 2 % à 4 % du [illegible] global [illegible] travaux, reversée ensuite [illegible] PCF. La [illegible] longovicienne [illegible] partie du groupe GIFCO (Groupe [illegible] financier pour le commerce), [illegible] le siège est [illegible] Paris et [illegible] regroupe une [illegible] vingtaine de sociétés [illegible]. Le GIFCO est dirigé par [illegible] Jacques Grosman, ancien [illegible] du comité central du PCF, inculpé depuis le [illegible] juin par [illegible] magistrat rennais Renaud [illegible] Ruymbeke [illegible] du dossier sur [illegible] du PS et [illegible] la Sarthe.

□ **Le secret [illegible] dans l'affaire Urba-SAGES.** – Dans un [illegible] rendu mercredi [illegible] novembre, la [illegible] criminelle [illegible] la [illegible] cassation a décidé que M. Renaud [illegible] Ruymbeke, le [illegible] à la chambre d'accusation de [illegible] chargé du [illegible] Urba-SAGES, [illegible] pas susceptible d'être inculpé de violation du secret de l'instruction. La Cour avait été saisie de trois plaintes « contre X... », déposées le 17 septembre pour [illegible] *secret de l'instruction »* par M. Henri Emmanuelli, président [illegible] l'Assemblée nationale, à la suite d'informations parues [illegible] presse. Considérant [illegible] le juge rennais était implicite[illegible] visé par ces plaintes, le parquet de Paris avait saisi [illegible] Cour de cassa[illegible]. La procédure impose en effet [illegible] saisir [illegible] lorsqu'un magistrat est susceptible [illegible] mis en cause; la Cour doit [illegible] désigner spécialement une juridiction compétente. L'arrêt rendu ayant décidé qu'il n'y avait pas lieu à désignation, les plaintes de M. Emmanuelli continueront d'être instruites à Paris.

□ **Affaire Thomas Claudio : aggravation des peines en appel.** – La cour d'appel de Lyon a condamné mercredi 25 novembre à quatre mois de prison ferme et 11 000 F d'amende Laurent Assebille, le conducteur de la [illegible] sur laquelle [illegible] trouvait Thomas Claudio, le jeune motard tué [illegible] Vaulx-en-Velin (Rhône) le 6 octobre 1990 [illegible] d'une collision avec [illegible] voiture [illegible] police (*le Monde* du 9 octobre 1990). En première instance, le 14 avril, Laurent Assebille avait été condamné à trois mois de prison avec sursis assortis de trois ans de mise à l'épreuve, 5 500 F d'amende pour défaut de permis de conduire et d'assurance, défaut de maîtrise et excès de vitesse (*le Monde* du 16 avril). La relaxe du conducteur du véhicule de police, le sous-brigadier Hervé Oriol, a été confirmée en appel.

SPORTS

AUTOMOBILISME : formule 1

Cyril de Rouvre succède à Guy Ligier

La société Ligier Formule 1 a été rachetée, mercredi [illegible] novembre, [illegible] Cyril de Rouvre, maire [illegible] Chaumont (Haute-Marne) [illegible] président de [illegible] Financière Robur. Malgré [illegible] retraite de Guy Ligier, l'écurie française ne devrait pas [illegible] débaptisée [illegible] conservera pour 1993 [illegible] principaux partenaires [illegible] et techniques, dont Renault, qui continuera [illegible] lui fournir ses moteurs *([illegible] dernières éditions du [illegible] novembre)*.

Sa silhouette trapue d'ancien pilier du RC Vichy, [illegible] équipe [illegible] France B [illegible] rugby, se [illegible] de plus en plus rare [illegible] des circuits [illegible] formule 1. A soixante-deux ans, Guy Ligier supportait difficilement les échecs répétés [illegible] monoplaces bleues, [illegible] railleries [illegible] » qui [illegible] succédaient [illegible] déboucher [illegible] jours meilleurs [illegible] suspicions [illegible] privilèges qu'il [illegible] d'une fidèle [illegible] de trente ans avec François Mitterrand.

Onze [illegible] sans succès depuis la dernière [illegible] de Jacques Laffite au Grand [illegible] en 1981, ont fait oublier que l'aventure [illegible] Guy Ligier avait brillamment débuté en formule 1. Touche-à-tout du [illegible] entrepreneur [illegible] travaux publics vichyssois avait d'abord multiplié [illegible] expériences comme pratiquant en aviron, rugby, [illegible], rallyes, endurance automobile, formules 3 [illegible] 2. Il avait [illegible] grands prix de formule 1 sans obtenir de meilleure [illegible] que la [illegible] en Allemagne en 1967. La mort de son grand ami [illegible] Grand Prix de France [illegible], [illegible] sonné [illegible] lui l'heure de [illegible] retraite sportive sans [illegible] passion pour les [illegible]ques.

Dès 1969, il [illegible] présenté sa première voiture au Salon de l'automobile puis [illegible] Maserati pour une sportive engagée aux 24 Heures du Mans. La décision de Matra d'arrêter la course automobile, après trois [illegible] au [illegible] titre mondial en endurance, [illegible] à Guy Ligier [illegible] occasion inespérée de profiter [illegible] héritage. Le [illegible] constructeur vichyssois s'empressait de récupérer le moteur Matra V 12, le budget publicitaire [illegible] la SEITA [illegible] l'ingénieur Gérard Ducarouge.

Mauvais conseil

Après [illegible] d'adaptation à la formule 1, Jacques Laffite signait le premier succès [illegible] Ligier au Grand Prix de Suède [illegible] 1977. [illegible] suivront [illegible] 1981. Aux [illegible] Laffite, d'autres jeunes pilotes [illegible] comme Patrick Depailler, Didier Pironi, Jean-Pierre Jarier, Jean-Pierre Jabouille ou Patrick Tambay jouent [illegible] trouble-fêtes pour [illegible] écuries anglaises ou [illegible]. Par [illegible] en 1979 et 1981, Jacques Laffite [illegible] mêle à la [illegible] pour le titre [illegible]. Ligier termine deuxième du championnat [illegible] constructeurs [illegible] Williams en [illegible], mais négocie [illegible] le [illegible] de la formule 1 aux [illegible] compressés.

Sa [illegible] avec Talbot [illegible] Peugeot en [illegible] lui [illegible] rater le prometteur V 6 [illegible] Matra qui ne [illegible] pas du [illegible] d'essai. Souvent mal conseillé par son proche entourage, Guy Ligier multiplie les mauvais choix d'ingénieurs et de [illegible]. En dix ans, [illegible] 1981 [illegible] 1991, les monoplaces bleues sont [illegible] motorisées [illegible] Matra, Ford Cosworth, Renault, Megatron, Judd, Ford [illegible] Lamborghini. Les mauvais résultats sont d'autant plus mal perçus par l'opinion publique que l'écurie française bénéficie [illegible] l'aide d'entreprises [illegible] qui semblent [illegible] à fonds perdus. Le comble sera [illegible] en [illegible] où le [illegible] sportif versera quelque [illegible] millions [illegible] francs pour ne pas apparaître sur une monoplace qui accumule les revers.

Installé depuis 1988 au cœur du technopôle du circuit de Nevers-Magny-Cours, où il dispose d'un [illegible] comparable à ceux [illegible] McLaren, Williams ou Ferrari, avec systèmes [illegible] conception et [illegible] fabrication assistées par ordinateur (CAO [illegible] FAO), autoclave pour les [illegible] en matériaux composites, soufflerie [illegible] piste [illegible] la porte de l'usine, Guy Ligier n'ignorait pas qu'il [illegible] désormais condamné à vaincre ou à disparaître. A ses yeux, le succès devait passer par la création d'une « écurie France » soutenue par les principales industries impliquées dans l'automobile : Renault, Elf, Michelin, [illegible] Matra.

Après [illegible] d'une première réunion à l'initiative de Pierre Bérégovoy à l'occasion [illegible] Grand Prix [illegible] France 1991, une deuxième occasion [illegible] présentée au [illegible] de 1992 avec l'éventualité d'une prise en charge [illegible] cette « écurie France » [illegible] Prost. Là encore, le tour de table n'avait pas permis de réussir [illegible] montage financier jugé indispensable [illegible] réussite [illegible] l'opération. La perspective [illegible] de 1993, [illegible] il risque de perdre ses principaux appuis politiques, [illegible] l'attitude [illegible] de [illegible] les [illegible] négocia[illegible] McLaren pour le [illegible] fourniture des [illegible] ont sans [illegible] convaincu Guy Ligier qu'il était [illegible] vendre son écurie.

Déjà actionnaire minoritaire [illegible] %) de Ligier Formule 1 depuis 1991, Cyril [illegible] Rouvre, âgé de quarante-sept ans, était [illegible] « pole position » pour [illegible] reprise. Passionné [illegible] sport automobile [illegible] collectionneur [illegible] voitures de sport (période 1955-1975), [illegible] héritier [illegible] la [illegible] fabrique [illegible] sucre (SFS) avait déjà tenté [illegible] expérience en formule 1 en reprenant sans succès la modeste écurie AGS en [illegible] 1990. L'investissement [illegible] fois d'un autre [illegible]. Président de la Financière Robur, le maire (modéré indépendant) [illegible] Chaumont avait déjà commencé à vendre ses parts dans [illegible] (Transair) et la SFS (400 millions de [illegible]), mais [illegible] participation minoritaire dans UGC-Droits audiovisuels.

Devenu actionnaire majoritaire [illegible] président-directeur général de Ligier Formule 1 le [illegible] novembre, Cyril de Rouvre affirme ne vouloir [illegible] que [illegible] mandats de [illegible] conseiller régional [illegible] pouvoir consacrer le [illegible] de son temps [illegible] nouvelle activité. Assuré de bénéficier du soutien des principaux partenaires financiers (Gitanes blondes, Loto sportif [illegible] Pages [illegible] techniques (Elf [illegible]) [illegible] l'écurie, il [illegible] donne quelques semaines [illegible] établir son diagnostic et tenter de refaire de Ligier une [illegible].

GÉRARD ALBOUY

FOOTBALL : ligue des champions

L'OM, nouvelle formule

L'Olympique de Marseille est allé faire match nul, 2-2, face aux Glasgow Rangers, mercredi 25 novembre, lors de la première journée de la Ligue des champions. Les Marseillais, qui ont mené 2-0 grâce à des buts de Alen Boksic et Rudi Völler, occupent ainsi la deuxième place du groupe A, derrière le FC Bruges, vainqueur du CSKA Moscou, 1-0.

La pluie délave d'habitude les meilleures intentions de jeu. Elle noie les tactiques, érode les gestes techniques pour ne laisser émerger que des parties de pousse-ballon, où le football devient affaire de physique. Mercredi soir, c'est pourtant sous des trombes d'eau que les Marseillais, dans la boue d'Ibrox Park, ont façonné leur meilleure prestation depuis le début de la saison, un jeu disparu depuis leur expédition européenne de 1991.

L'Allemand [illegible] Völler et le Croate Alen Boksic, [illegible] d'un [illegible] chacun, [illegible] parvenus à [illegible]per le souvenir de Jean-Pierre Papin et Chris Waddle. Pendant près de quatre-vingt minutes, les lignes s'étaient resserrées, le groupe, charpie en championnat, était redevenu bloc, [illegible] les deux [illegible] Raymond Goethals.

[illegible] retour [illegible] l'entraîneur belge sur le [illegible] de touche coïncide [illegible] avec celui de l'équipe à un [illegible] digne [illegible] son passé pour qu'il s'agisse d'un [illegible]. Depuis trois ans, Goethals s'est spécialisé dans le rôle du pompier, convoqué d'urgence lorsque les résultats sentent le roussi, lorsque la [illegible] fondre. Après Franz Beckenbauer [illegible] Tomislav Ivic, il remplace, depuis une semaine, Jean Fernandez, « mis au repos », [illegible] la formule [illegible]matique inventée par [illegible] dirigeants [illegible] club. Pour para[illegible] la nouvelle formule de l'OM, [illegible] « Raymond-la-science » devra [illegible] même résoudre une équ[illegible] : celle [illegible] fléchissements [illegible] fin de match.

Mercredi, [illegible] ont, [illegible] effet, recopié [illegible] scénario de leur [illegible] rencontre de champion[illegible] à Strasbourg. [illegible] vu leur avantage de [illegible] dans les dernières minutes. Ils ont oublié [illegible] que la [illegible] et [illegible]versité restent le milieu naturel des joueurs écossais, [illegible] le jeu [illegible] tête [illegible] inné. [illegible] McEwan et de [illegible] Hateley sont venus, au cours d'une fin de match à suspense, rabaisser l'exploit [illegible] l'OM au rang de bonne opération. Pour les Marseillais, qui doivent acquérir des réflexes [illegible] championnat inédits pour [illegible] dans une compétition européenne, une [illegible] aurait pu servir [illegible] tremplin vers la [illegible]. [illegible] match nul laisse [illegible]ment entrevoir un parcours moins périlleux. Pour Bernard Tapie, il [illegible] sans doute pour oublier [illegible] prélude douloureux de cette Ligue des champions, qui [illegible] conduit [illegible] renoncer à [illegible] juteux contrats de retransmission [illegible] et de publicité (*le Monde* du 17 novembre).

La marque de l'UEFA

C'est que l'Union européenne de football (UEFA) a choisi [illegible] imprimer sa marque [illegible] cette deuxième édition de la phase finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, en se réappropriant la manne financière générée par la compétition. Les clubs ne [illegible] plus libres de gérer [illegible] télévisés [illegible] commerciaux de leurs huit matches, confiés désormais [illegible] société privée TEAM, basée [illegible] Suisse. Celle-ci [illegible] négocié [illegible] contrats [illegible] retransmissions [illegible] deux ans [illegible] vingt-trois chaînes européennes.

Mandatée par l'UEFA, TEAM a encore [illegible] l'exclusivité de la publicité [illegible] cinq sponsors haut de gamme, [illegible] le modèle [illegible] ce qui se pratique aux [illegible] olympiques. En contrepartie, [illegible] clubs [illegible] tous [illegible] somme d'environ 7,5 millions [illegible] francs, auxquels s'ajouteront près de 2 millions par points gagnés [illegible] la quasi-totalité des [illegible] au guichet.

La phase finale [illegible] Coupe [illegible] champions [illegible] gagné au passage un nouveau nom, la Ligue des champions, un logo [illegible] un hymne officiel que [illegible] téléspectateurs ont découvert mercredi soir. Grâce [illegible] emballage, l'UEFA [illegible] écarter la menace [illegible] compétition européenne gérée par les plus grands [illegible] du continent, et qui aurait pu lui échapper. Avec la Ligue, elle [illegible] un petit championnat d'Europe des clubs, qu'elle souhaite plus [illegible] – et plus [illegible]unérateur – que l'ancienne formule. Le beau [illegible] d'Ibrox Park, jamais alourdi par [illegible] arrière-pensées [illegible] de Coupe, lui donne pour [illegible] raison.

JÉROME FÉNOGLIO

(Publicité)

33ᵉ COLLOQUE DES INTELLECTUELS JUIFS DE LANGUE FRANÇAISE

« Le temps désorienté » sera le thème du prochain colloque des intellectuels juifs de langue française, organisé par la section française du Congrès juif mondial et la Fondation du judaïsme français. Avec la participation [illegible] : Henri Atlan, Alain Finkielkraut, André Fontaine, Elisabeth de Fontenay, Jean Halpérin, André Kaspi, Michaël Löwy, Bernard Paperon, Claude Riveline.

5 [illegible] décembre, [illegible] nationale, hôtel de Lassay, 128, rue de l'Université, [illegible]5007 Paris. Renseignements et inscrip[illegible] : section française [illegible] Congrès juif mondial, 78, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, téléphone : 43-59-94-63.

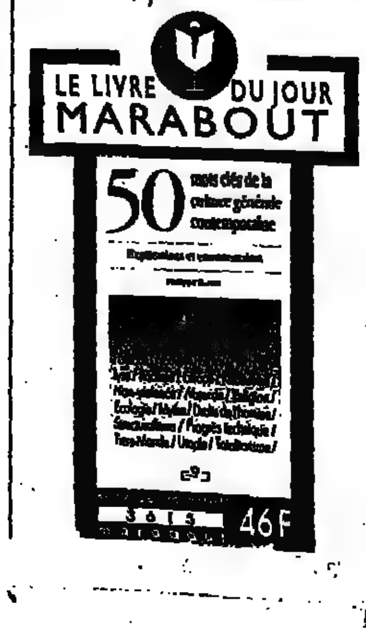

SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

Après la conférence de Copenhague

Le rythme des interdictions des substances dangereuses pour l'ozone va être accéléré

Du 23 au [redacted] novembre, les ministres de l'environnement des quatre-vingt sept pays, qui ont adhéré au protocole de Montréal signé en 1987, se sont réunis [redacted] Copenhague sous l'égide du Programme des Nations unies pour l'environne[redacted] (PNUE). Ils ont décidé d'accélérer le rythme des interdictions des substances dange[redacted] pour l'ozone [redacted]que.

Les ministres [redacted] l'environnement [redacted] mis [redacted] la production [redacted] l'emploi [redacted] halons [redacted] dans [redacted] extincteurs) [redacted] 1994 (au lieu de 2000), du chlorure de [redacted] (utilisé [redacted] le nettoyage [redacted] sec) [redacted] de [redacted] CFC (chlorofluorocarbones, utilisés pour la réfrigération, l'isolation, le nettoyage, le rembourrage, notamment) en 1996 (au lieu [redacted] 2000). Quant à la consommation [redacted] HCFC (hydrochlorofluorocarbones), substances de remplacement moins nocives que les CFC pour l'ozone stratosphérique, leur consommation devra être réduite de 35 % en 2004, de 65 % en 2010, de 99,5 % en 2020 et de 100 % en 2030. En revanche, l'accord n'a pu se faire sur le bromure de méthyle (un pesticide utilisé en agriculture), sauf pour en «geler» la production en 1995 au niveau de celle de 1991.

D'autre part, les quatre-vingt-sept pays ont approuvé la proposition du docteur Mostafa Tolba, directeur exécutif du PNUE, d'alimenter le fonds spécial destiné à aider les Etats en voie de développement à adopter les nouvelles réglementations internationales : les Etats industrialisés devraient verser 113 millions [redacted] pour 1993 [redacted] espère-t-on, [redacted] millions [redacted] pour [redacted]

[redacted] France a d'ailleurs débloqué, [redacted] novembre, 9 millions [redacted] dollars pour [redacted] et [redacted] au profit [redacted] ce fonds. Le même jour, le ministre [redacted] l'environnement, Mme Ségolène Royal, [redacted] insisté [redacted] nécessité de récupérer les CFC présents dans les appareils hors d'usage : elle a annoncé la prochaine parution d'un [redacted] la récupération de [redacted] de [redacted] des chambres froides [redacted] des [redacted] climatisation utilisant plus [redacted] kilogrammes [redacted] CFC. [redacted]ppelons que la production mondiale des CFC [redacted] l'an dernier [redacted] 700 000 [redacted] (contre 1 million [redacted] en 1987).

On [redacted] depuis [redacted] l'action combinée [redacted] composés [redacted] températures (de l'ordre de - 90°C) détruit en grande partie l'ozone stratosphérique au-dessus [redacted] l'Antarctique [redacted]bre, c'est-à-dire au [redacted] du printemps austral (*le Monde* du [redacted] février). [redacted] stratosphérique (fait de trois atomes d'oxygène) protège des rayon[redacted] soleil les organismes vivant sur les terres émergées ou dans les eaux très superficielles : les ultraviolets, en effet, désorganisent les cellules de la matière vivante.

On sait sans doute possible que cette diminution de l'ozone est due à l'augmentation de la teneur de la stratosphère en chlore et en brome et que le chlore surnuméraire provient à 90 % des CFC. On sait [redacted] outre que le [redacted] d'ozone antarctique est d'une grande et constante ampli[redacted] depuis 1989. [redacted] qu'un tel «trou» d'ozone ne se produit pas au-dessus de l'Arctique, même si la teneur en ozone y diminue de façon sensible en hiver et au début du printemps.

On sait encore que l'ozone est en diminution permanente, même en été, au-dessus des hautes latitudes et des moyennes latitudes, ce qui pourrait être plus inquiétant en raison des nombreuses populations qui habitent ces dernières régions. On sait enfin que les ultraviolets qui parviennent au sol sont plus intenses au-dessous du «trou» antarctique.

Les spécialistes sérieux de la chimie de l'atmosphère en savent assez, toutefois, pour être en faveur de la réduction et même de l'arrêt total de l'utilisation de certains CFC et de diverses autres substances. Mais ils s'interdisent tout alarmisme exagéré et sont tout à fait conscients des problèmes que pose l'interdiction éventuelle de ces CFC aux pays en voie de développement. Un des principaux usages des CFC est, en effet, dans la réfrigération, dont les pays en voie de développement ont un besoin crucial et croissant s'ils veulent pouvoir stocker en toute sécurité vivres et médicaments.

YVONNE REBEYROL

DÉFENSE

Evoquant les risques d'une rivalité accrue entre les services

Un rapport du Sénat exprime des doutes sur la réorganisation du renseignement militaire

Dans [redacted] rapport au nom de [redacted] commission sénatoriale des affaires étrangères et de [redacted] défense, M. Xavier [redacted] Villepin, [redacted] (centriste) [redacted] Français à l'étranger, fait part de [redacted] *« interrogations »* et [redacted] *« incertitudes »* sur [redacted] réorganisation [redacted] *« la filière [redacted] du renseignement de défense »* décidée par [redacted] Pierre Joxe, ministre [redacted] défense.

[redacted] satellites, [redacted] (qui [redacted] en service) ou le projet Helios (opérationnel en 1994), le renseignement [redacted] défense [redacted] appel [redacted] diverses sources techniques : [redacted] avions-radars basés [redacted] (Cher), [redacted] avions Sarigue [redacted] Gabriel d'écoute électronique, le navire-espion *Berry*, [redacted] avions Atlantique-2 [redacted] patrouille maritime, [redacted] avions de reconnaissance Mirage-F1 CR [redacted] Strasbourg) et, prochainement, [redacted] hélicoptères Horizon [redacted] les engins Brevel [redacted] surveillance [redacted] champ [redacted] bataille. *« Ces [redacted]* le rapporteur, [redacted] *panacée »* : ils doivent être complétés par [redacted] renseignement d'origine humaine dont *« le [redacted] majeur et essentiel »*.

[redacted] organismes qui, [redacted] 1992, participaient au renseignement de [redacted] constituent [redacted] *éclatée »*, avec la Direction générale [redacted] la sécurité extérieure (DGSE), qui [redacted] 4 000 [redacted] la Direction de [redacted]tection et [redacted] sécurité [redacted] la [redacted] (DPSD), qui emploie 1 650 [redacted] le Centre d'exploitation [redacted] renseignement militaire (CERM), qui utilise les services des «deuxièmes bureaux» dans les états-majors ; [redacted] Délégation aux études générales [redacted]), pour [redacted] analyses politico-militaires destinées au ministre de la défense ; la Délégati[redacted] générale pour l'arme[redacted] (DGA), qui évalue les menaces induites [redacted] les progrès scientifiques [redacted] techniques, et, enfin, la Direction générale [redacted] gendarmerie nationale (DGGN), qui opère sur [redacted] seul territoire français. M. Joxe, [redacted] M. de Villepin, a souhaité moderniser *« la filière française [redacted] renseignement de défense »*, [redacted] *un souci de coordination [redacted] de cohérence dont l'efficacité reste [redacted] démontrer ». « Cet objectif ambitieux – trop ambitieux ? – de coordination a débouché [redacted] création [redacted] deux nouvelles [redacted] administratives »*, [redacted] le rapporteur.

Il s'agit de [redacted] Direction du renseignement militaire (DRM), qui sera forte [redacted] 474 militaires [redacted] civils en provenance [redacted] «deuxièmes bureaux», [redacted] Délégation aux affaires stratégiques (DAS), qui [redacted] une structure relativement légère chargée d'évaluer [redacted] géostratégique d'ensemble.

Plus récemment, le ministre [redacted] a [redacted] une brigade de renseignement [redacted] de [redacted] électronique (BRGE), qui réunit 4 000 hommes. *« Cette unité est consti[redacted] sous [redacted] commandement [redacted] l'armée de [redacted]* M. de Villepin, *alors qu'une [redacted] interarmées apparaît dans le renseignement militaire plus nécessaire encore que [redacted] d'autres [redacted] »*

« Force [redacted] de constater, ajoute-t-il, [redacted] *la volonté [redacted] corriger l'écla[redacted] antérieur des structures [redacted] un organisme central [redacted]blant les compétences [redacted] paradoxalement [redacted] la créa[redacted] nouvelles entités administratives. L'objectif, qui [redacted] de parvenir à [redacted] meilleure coordination et [redacted] de l'outil de renseigne[redacted], paraît dès lors difficile à atteindre. [redacted] peut redouter [redacted] cette réorganisation ne multi[redacted]plie [redacted] subsister [redacted] risques [redacted]nismes, qui [redacted] naturellement jaloux de [redacted] compétences [redacted] la préservation [redacted] rend traditionnellement réservés [redacted] l'encontre de [redacted] pratique de coopération. »*

Quarante idées pour revivifier l'urbanisme

L'architecte Cantal-Dupart propose la création d'un grand ministère

M. Jean-Louis Bianco, ministre de l'équipement, et Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre déléguée [redacted] logement, devaient rendre public, jeudi 26 novembre, le rapport sur l'urbanisme qu'ils avaient demandé, au mois d'août dernier, à l'archi[redacted] Michel Cantal-Dupart. Celui-ci, qui fut avec Roland [redacted] l'un [redacted] animateurs [redacted] « Banlieue 89 », préconise la création d'un « grand ministère » pour compenser les effets de [redacted] décentralisation.

[redacted] contributions [redacted] d'environ soixante-quinze élus (1), fonctionnaires, urbanistes, architectes [redacted] promoteurs, [redacted] une demi-douzaine de réunions avec [redacted] professionnels, M. Cantal-Dupart a pu constituer un volumineux document [redacted] *ville* (2). Il [redacted] contient pas moins d'une quarantaine [redacted] propositions qui outrepassent [redacted] posées. Leur catalogue [redacted] une [redacted] de [redacted] laquelle les pouvoirs publics pourront puiser non seulement pour adapter le [redacted] ambitieuse politique de [redacted] ville, mais [redacted] pour promouvoir celle-ci [redacted] l'opinion.

L'architecte note, en préambule, [redacted] qui pèse sur [redacted] profession [redacted] urbanistes. *« Ils forment*, écrit-il, *[redacted] groupe [redacted] a de plus en plus de peine à se faire comprendre, faute d'interlocuteurs. »* [redacted] un [redacted] des [redacted] d'urbanistes par [redacted] techniciens talentueux. [redacted] rares ou marginalisés dans les collectivités [redacted] qui, [redacted] reçu de la [redacted] responsabilité d'organis[redacted] la ville. [redacted] réflexion, qui était [redacted] point [redacted] de l'urbanisme f[redacted] a reçu un [redacted] «coup de grâce».

Or, paradoxalement, jamais [redacted] agglomérations, dont [redacted] crises [redacted] n'ont eu autant besoin de professionnels possédant une «culture urbaine». Effet pervers supplémentaire : on [redacted] rapproché [redacted] pouvoir [redacted] décision [redacted] citoyens, [redacted] ne peuvent toujours [redacted] se [redacted] entendre et, rendus méfiants, [redacted] devant [redacted] tribunaux tous les projets. Une réglementation excessive, tatillonne et quasiment ésotérique éloigne [redacted] l'opinion des problèmes d'urbanisme. Quant au métier d'urbaniste, par [redacted] pluridisciplinaire, il est devenu, [redacted] l'auteur du [redacted] une «auberge espagnole», où [redacted] peut entrer avec [redacted] sans parchemin et quelle [redacted] sa compétence. M. Cantal-Dupart est [redacted] à l'égard [redacted] l'enseignement, de la formation continue et [redacted] la méd[redacted] l'urbanisme.

Des « inspecteurs de la ville »

Les propositions avancées par [redacted] rapport [redacted] à corriger [redacted] dysfonctionnements ; les [redacted] techniques, [redacted] caractère beaucoup plus général. Ainsi, pour compenser [redacted] effets [redacted] la [redacted] M. Michel Cantal-Dupart suggère [redacted] subventionne à 50 % les études urbaines, qu'il adjoigne [redacted] concernées un [redacted] d'une vingtaine [redacted] conseils et [redacted] *« inspecteurs [redacted] la ville »*, [redacted] par un *«grand ministère»*. Pour médiatiser les problèmes d'urbanisme, le rapport souh[redacted] rationalisation – avec une ligne budgétai[redacted] unique – des opérations de communication réalisées [redacted] publics, le lancement d'une revue pro[redacted]nelle subventionnée, la création d'une émission spécialisée sur France 2 ou France 3 et le dépôt légal des études d'urbanisme à la Cité des sciences de La Villette.

Dans le domaine de l'enseignement, le rapport recommande la création d'un diplôme national d'urbanisme sanctionnant une formation non seulement technique mais juridique, elle-même complétée par des stages dans les grandes agences publiques ou privées. Ces professionnels pourraient alors s'inscrire sur un tableau des urbanistes.

Enfin, au chapitre de la démocratisation de l'urbanisme, M. Cantal-Dupart propose quatre mesures : renforcer le rôle des commissaires-enquêteurs, expliciter par un texte chaque règle de POS, confier les études d'impact à des personnes indépendantes et généraliser à toutes les municipalités de plus de dix mille habitants les comités d'initiative et de consultation (CICA), qui fonctionnent déjà auprès des conseils d'arrondissements de Paris, de Lyon et de Marseille.

MARC AMBROISE-RENDU

(1) [redacted] MM. Jean-Marc Ayrault (Nantes), Jean Bousq[redacted] (Ni[redacted] Alain Carignon (Grenoble), Jacques [redacted] et Michel [redacted] (Lyon).

(2) *Les Hommes [redacted] la ville : l'état de l'urbanisme [redacted] France [redacted] des professions concernées*, par [redacted] Cantal-Dupart, [redacted] 1992, [redacted] 241 p.

"VERS LE IIIe SIÈCLE, LE GAULOIS A [redacted] DE LA GAULE. SOIXANTE [redacted] DE NOTRE LANGUE, C'EST TOUT LE LEGS D'ASTERIX LE GAULOIS".

Bernard Cerquiglini, linguiste et délégué général à la langue française. Dans Télérama, [redacted] semaine.

"Tout le monde est capable de comprendre des mots et d'en créer. J'essaie de faire progresser le droit pour [redacted] de bien parler".

Alain Rey, [redacted] du dictionnaire historique [redacted] langue française Le Robert. Dans Télérama, [redacted]

La meilleure façon de choisir [redacted] de [redacted] faire sa propre opinion. Télévision, radio, cinéma, livres, arts, musique, théâtre, actualité, chaque mercredi. Télérama [redacted] un lieu de rencontres et de confrontations.

Télérama

PRENEZ VOTRE CULTURE EN MAIN

CULTURE

CINÉMA

Au bout de la vie

Une réalisatrice inspirée pose un regard bouleversant et pudique sur un sujet tabou

LE PETIT PRINCE A DIT
[redacted] *Christine Pascal*

C'est un titre [redacted] comptine. Et, [redacted] la comptine, *« l'empereur, [redacted] femme, [redacted] le p'tit prince »* viennent chaque jour [redacted] chez un enfant – qui [redacted] jamais [redacted] – [redacted] *lui « serrer [redacted] pince ».* La semaine terminée, cela [redacted] chanter indéfiniment. [redacted] fillette du film [redacted] Christine Pascal attend, elle, une visiteuse [redacted] que [redacted] *famille impériale. C'est la mort,* [redacted] elle reviendra chaque jour, jusqu'à [redacted] qu'elle la [redacted]

[redacted] *fillette s'appelle Violette.* [redacted] dix ans, [redacted] vive, intelligente, [redacted] un regard [redacted] âge. Ell[redacted] *trop, semble* mal à l'aise dans [redacted] épaissi, [redacted] a [redacted] fréquents maux [redacted] tête. Son père, Adam Leibovich, chercheur scientifique à Lausanne, [redacted] mère, *Mélanie, comédienne* [redacted] déplacement, [redacted] divorcé. Pour Adam, qui aime [redacted] belles, minces et disponibles (telles Lucie – excellente Lucie Phan, – [redacted] *et maîtresse),* Violette [redacted] perturbée [redacted] divorce et il [redacted] bouscule pour qu'elle échappe à sa *boulimie,* [redacted] *mollesse,* [redacted] *il* [redacted] drait volontiers Mélanie [redacted]ble.

[redacted] *plus clairvoyante, prend* un rendez-vous pour Violette dans un cabinet médical, [redacted] ami d'Adam. Elle doit aller jouer [redacted] Milan. En rechignant, Adam [redacted] sa *fille. Il faut* [redacted] exa[redacted] scanner auquel [redacted] ne [redacted] pas assister. Inquiet tout [redacted] *même, il* [redacted] *un appareil* [redacted] à la salle d'examen. Il apprend que Violette est atteinte d'une [redacted] au cerveau, incurable.

Sur cette séquence, [redacted] avec rigueur [redacted] pudeur, commence [redacted] *transformation intérieure* d'un homme égoïste [redacted] autoritaire, un peu [redacted] *de cette fille* au physique ingrat. L'amour *paternel* le frappe comme [redacted] coup [redacted] foudre. [redacted] enlève Violette, [redacted] jette [redacted] *la voiture et* [redacted] au [redacted] routes. La vérité, il la *refuse.* Violette parle peu, [redacted] a [redacted] compris, elle observe [redacted] dans [redacted] situation fausse, elle chante avec lui [redacted] tue-tête l'interminable comptine du *Petit prince.* [redacted]blement, pourtant, elle oriente l'itinéraire [redacted] ce voyage au bout de sa vie.

Le film [redacted] un miracle de vérité psychologique, [redacted] sensibilité, tendresse, d'intimisme. [redacted] un [redacted]cle d'écriture cinématographique. Rien [redacted] images justes, prenant [redacted] charge la [redacted] faits [redacted] choses, [redacted] plan de trop, [redacted] dérapage vers le [redacted] larmoyant. Christine Pascal [redacted] bravé un tabou, [redacted] son [redacted] avec [redacted]. Sans [redacted] elle [redacted] présence de [redacted]. Elle a enfanté, [redacted] quelque sorte, une vie menacée pour dire la [redacted] et l'importance de l'enfance et de la vie de famille, [redacted] adultes, l'homme surtout, retrouvent le sens de la vie.

Admirable respect, aussi, [redacted] l'égard [redacted] interprètes [redacted] elle a fait ses [redacted] Kleiber, *la fillette, devient, comme par* nature, [redacted] guide [redacted] bouleversante, celle qui [redacted] faire [redacted] parabole [redacted] l'envol d'un papillon [redacted] la frontière [redacted] deux mondes, celle qui [redacted] parents [redacted] affronter, le jour où il ne sera plus possible [redacted] l'éviter, sa [redacted] inacceptable.

Anémone, ironique [redacted] fière, qu'on [redacted] *soudain brisée d'émotion* [redacted] scène [redacted] Milan où [redacted] répète [redacted] pièce [redacted] Copi, s'assume mère et actrice avec une énergie farouche. Et l'on redécouvre en Richard Berry [redacted] fragile qu'il fut autrefois dans un film de Claire Clouzot, l'homme qui souffre et pleure et [redacted] accéder, [redacted] à une maturité nouvelle. Bref, un [redacted]dien qui se remet en question en [redacted] *comme s'il la vivait, la prise* [redacted] d'Adam [redacted]bovich.

JACQUES SICLIER

Richard [redacted]

Le stylite

LE JOUR DE L'ECLIPSE
d'Alexandre Sokurov

L'événement [redacted] plus important, le plus réjouissant et le plus dommageable qui soit *advenu* au cinéma russe entre 1960 et la disparition [redacted] l'URSS s'appelait Andreï Tarkovski. Important, réjouissant : il suffit [redacted] ses [redacted]. Dommageable ? *Il faut* [redacted] les films [redacted] génération [redacted] apparus [redacted] le *sillage* [redacted] *l'auteur* [redacted]*Andreï Roublev* [redacted] qui, [redacted] bonheurs divers, s'appliquèrent [redacted] pieds [redacted] ses [redacted] fangeuses [redacted] mysti[redacted]

Alexandre Sokurov appartient [redacted] génération [redacted] cette tendance, dont [redacted] représentants ont finalement [redacted]vé leur voie [redacted]lle en s'éloignant du l'uni[redacted] du maître. Sokurov, non. Lui *s'en est sorti par l'extrême, en radicalisant* [redacted] partis pris formels et narratifs [redacted] l'œuvre dans [redacted] ou [redacted]

Chez lui, la durée et la matière commandent [redacted] les [redacted]dus *religieux* [redacted] *politiques* s'ensevelissent [redacted] expérience du temps, [redacted] l'attente, du silence, de la pénombre, que vient [redacted] lumière, [redacted] beauté, reflets d'un monde perdu [redacted] nul ne paraît [redacted] souvenir.

Ainsi de [redacted] jeune médecin russe exilé au fond d'un bled déglingué [redacted] poussiéreux [redacted] *ex-soviéti*que, personnage central du *Jour* [redacted] *l'éclipse,* [redacted] film [redacted] Sokurov. [redacted] *beauté d'ange non* pas [redacted] mais vain, quand ni bien ni mal ne semblent plus devoir *affleurer* [redacted] pour un quelconque combat, répond celle d'un enfant, en un [redacted] *miroir* qui ne réfléchit plus qu'un [redacted] d'après catastrophe, vitrifié. [redacted] quel[redacted] *apparitions* mal en point, fantômes [redacted] malheurs [redacted] folies [redacted] monde.

Expérience austère ? [redacted] qui [redacted] avec une force [redacted] un regard unique et [redacted]geant.

Il faudra guetter [redacted] *films sui*[redacted] (*le* [redacted] *Cercle,* [redacted] *Pierre*) de [redacted] excentrique [redacted] exigeant, *si un distributeur* a l'audace de les [redacted] jusqu'à [redacted] rivages : [redacted] aux [redacted] *qui* [redacted] **Russie d'aujourd'hui,** [redacted] recèle [redacted] bienfaisantes [redacted]

JEAN-MICHEL FRODON

Petit bras

LA NUIT DU DÉFI
de Michael Ritchie

Une fréquentation [redacted] des salles (de cinéma) enseigne au [redacted] *choses : d'abord,* [redacted] filmer la boxe est un exercice parti[redacted] exigeant, une épreuve [redacted] esquiver [redacted] cinéastes incertains de leurs moyens ; ensuite, que ce ne sont jamais les [redacted] comme des jambons [redacted] gagnent. Conclusion : Michael [redacted] pas un grand cinéaste, et il ne *ferait sans doute* [redacted] *un vainqueur* sur le ring.

Il ne manque en effet pas de force apparente, avec son scénario [redacted] huilé centré sur un arnaqueur de choc (James Woods, sparring-partner capable de devenir un acteur-champion pour peu qu'un réalisateur de sa catégorie lui *donne la réplique*) s'en *allant défier* le potentat qui règne sur une ville de Géorgie tout entière vouée au noble art, et aux paris afférents. Dans les coulisses, la corruption du lieu, d'anciennes affaires louches, un parrain de la Mafia bien pourri en guise d'arbitre. Et comme cadre dramatique la règle des trois unités, qui va obliger Lou Gossett Jr à affronter dix adversaires en une seule *nuit. On croit voir tourner les* pages d'un bon roman noir...

Mais Ritchie n'a ni le rythme, ni le souffle, ni la méchanceté qui [redacted] champions – de cinéma ou [redacted] boxe. [redacted] ce qui devrait être un film-coup de poing, il fait un téléfilm qui, sans aller au tapis, est peu à peu distancé aux points. Pour voir de la boxe et du cinéma, de la boxe [redacted] cinéma, mieux [redacted] attendre [redacted], de Raoul Walsh, *Marqué* [redacted] de [redacted] Wise et [redacted] *City,* de John Huston, qui reviennent dans les cinémas mercredi prochain.

J.-M. [redacted]

DANSE

Où est passé Kaspar ?

DANAT
au Théâtre de la Ville

Lors [redacted] *deux premiers* [redacted] la jeune compagnie catalane [redacted] au Théâtre [redacted] Ville, [redacted] 1989 [redacted] 1990, [redacted] lui avait [redacted] la sympathie qu'il est d'usage d'accor[redacted] aux débutants. Il [redacted] que sa *nouvelle pièce,* [redacted] longue que [redacted] (*Y Quedare delante* [redacted] *Los Muros Immensos. Esperando que por fin Venga. Alguien a Buscarme. A Kaspar*), n'ait raison de ces bonnes dispositions. La première demi-heure intéresse [redacted] promet : l'importance de [redacted] scénographie, plateau circulaire [redacted] devant une petite maison de bois dépliable, l'art d'installer d'entrée [redacted] jeu un climat [redacted] la présence incongrue d'une énorme femme, les gestes [redacted] balayant l'air de leurs longues chevelures, tout [redacted] penser [redacted] Saporta. *Mais, ensuite,* [redacted] *propos se* dilue – [redacted] perçoit aucun rapport [redacted] Kaspar Hauser, [redacted] la pièce [redacted] *s'inspirer,* – [redacted] *chorégraphie* tourne [redacted] galipettes et gambades [redacted] une cour [redacted] récréation. Et les mêmes actions se répètent à [redacted] construction, sans progression dramatique. L'impossibilité de conclure [redacted] un [redacted] saportien... [redacted] n'y échappe pas.

[redacted] N.

[redacted] la Ville, place du Châtelet, [redacted] Paris ; jusqu'au 28 novembre, 20 h [redacted] : 42-74-22-77.

Un roi sous influence

EDWARD II
de [redacted] *Jarman*

Avec ferveur et obstination, Derek Jarman milite pour les homosexuels. Il [redacted] donc adapté *Edward II,* de [redacted] – *contemporain de Shakespeare,* – drame d'un prince subjugué par son favori Gaveston, [redacted] qui lui sacrifie [redacted] amour [redacted] vie. Autant [redacted] la pièce, Jarman s'intéresse [redacted] de Marlowe, [redacted] surtout [redacted] mort, [redacted] coups de [redacted] de malfrats [redacted] un « bar gay » [redacted] l'époque. Les époques, elles, [redacted] mélangent. Dans [redacted] décors de *théâtre mi-abstraits, mi-médiévaux* – [redacted] salles voûtées [redacted] murs anonymes, couloirs [redacted] fin, caves, bassin d'eau figurant la Manche, – [redacted] acteurs, d[redacted] leurs défroques années 50, semblent sortir [redacted] coulisses de Buckingham. L'enfant dauphin [redacted] à un collégien pour pédophile, apparaît un moment maquillé, portant de grands pendants d'oreille. Dehors, [redacted] manifestations populaires en faveur d'Edward [redacted] remplacées par [redacted] protestant [redacted] *loi Thatcher qui interdit de parler d'eux.*

Pour être [redacted] reine Isabelle, Tilda [redacted] s'est [redacted] visage [redacted] *et glacé d'une publicité* [redacted] lifting. [redacted] dit s'être inspirée d'Audrey Hepburn, Grace [redacted] Monaco, Lady Di, Ivana Trump, Jackie Kennedy, Margaret Thatcher, l'impératrice Wu... [redacted] son [redacted] totalement artificiel, hermétique, buté, [redacted] devient un personnage dangereux, le plus intéres[redacted]. Il lui [redacted] valu un prix d'inter*prétation* [redacted] Venise. Son complice, Mortimer – Nigel Terry, – [redacted] traité [redacted] caricature [redacted] scrogneu[redacted]. *L'affrontement* [redacted] n'intéresse pas Derek Jarman, mais il ne parvient guère [redacted] rendre compte [redacted] l'« attrait *fatal* » [redacted] *(Steven* [redacted]dington) et Gaveston (Andrew Tiernan), [redacted] leur passion destructrice. [redacted] assez semblables, qui jouent, comme les autres, très « extérieur ». En [redacted] voyant [redacted] démener, on [redacted] croit [redacted] au [redacted]tuel, au risque [redacted] comiques – involontaires.

[redacted] G.

THÉÂTRE

Questions pour un champion

Quand Bernard-Henri Lévy s'essaie à l'art dramatique

LE JUGEMENT DERNIER
[redacted] *Théâtre de l'Atelier*

Telle qu'elle nous [redacted] transmise par son personnage central, Anatole, metteur [redacted] scène [redacted] rancard, *la déclaration d'intention* [redacted] Bernard-Henri Lévy [redacted] intéressante, sinon inattaquable : *« L'histoire du siècle* [redacted] *faite pour aboutir à* [redacted] *grand spectacle. Je veux raconter cette histoire à partir de sept personnages qui la résumeront... L'idée, bien sûr, c'est de jouer la vérité... »*

Cette quête [redacted] vérité [redacted] par *un travail documentaire multiforme* [redacted] pluriculturel, marque de fabrique Lévy. Scrupuleux, il cite ses *sources.* Articles, livres, récits, témoignages, il lit beaucoup, archive [redacted] relâche et restitue [redacted] tout, d'ordinaire dans un livre ou *dans* [redacted] *grand média d'informations.* [redacted] la première fois, il choi[redacted] la forme [redacted] archaïque [redacted]

Cet art a [redacted] règles, règles dont l'apprentissage [redacted] doulou[redacted] car [redacted] *ne* [redacted] *écrites.* Deux écueils [redacted] difficiles à éviter : le foisonnement [redacted] idées et celui des personnages. Bernard-Henri Lévy n'a évité ni l'un ni l'au[redacted]. Au chapitre [redacted] idées, il entre*prend de passer à* [redacted] *crible* quelques grands événements, quelques grands mouvements, quelques grandes postures du siècle qui s'achève. [redacted] où [redacted] s'emploie d'habitude [redacted] offrir [redacted] questions, *Lévy accumule, multiplie,* [redacted] réponses, malheureuse[redacted] faites, maintes [redacted] *ressassées. Cela donne une* [redacted] rigide, répétitive, fastidieuse [redacted] la longue, quelque chose *comme* [redacted] *réponses à un quiz* concocté pour [redacted] épreuves finales de philosophie [redacted] d'Ulm.

Première journée. « La fin [redacted] *l'Histoire ». Acte I. Du* [redacted]nisme. Acte II. De l'Holocauste. Acte III. De l'apprentissage [redacted] la [redacted] IV. [redacted] l'influence [redacted] l'Eglise apostolique [redacted] romaine. Deuxième journée. « Préfiguration d'un [redacted] l'homme ». Acte V. De l'homme politique. Acte VI. [redacted] l'action humanitaire. Acte VII. [redacted] l'héroïsme. Acte VIII. [redacted] la mise à [redacted] des masques. Y *a-t-il un* auteur ? Y a-t-il un spectacle ? Y a-t-il [redacted] Dieu ? Que faire [redacted] dant [redacted] « Jugement dernier ? »

Chacun de ces actes est porté par [redacted] témoignage d'un protagoniste supposé « réel » [redacted] question d'un [redacted] en scène exténué, enchaîné [redacted] la bouteille (Anatole, Pierre Vaneck) et [redacted] son assistante, *ex-membre* [redacted] la [redacted] chanteuse [redacted] cabaret (Maud, Arielle Dombasle) pour le compte d'un auteur improbable, reclus [redacted] invisible. L'un [redacted] principaux vices [redacted] *fabrication du Jugement dernier* [redacted] la minceur [redacted] deux personnages [redacted]. Le metteur [redacted] scène *n'est qu'une somme* [redacted] *banalités* sur [redacted] mécanismes du milieu de l'art : l'heure de gloire, l'indifférence [redacted] l'oubli, la *« détresse »* ... *« On ne crée* [redacted] *tant de créatures* [redacted] *donner* [redacted] *sa vie »,* se plaint Anatole... Son [redacted] l'arrière-petite-nièce d'Alexandra Kollontaï, « veuve » [redacted] Baader et maîtresse d'un certain nombre d'acteurs [redacted] de [redacted] vie publique, [redacted] ce cardinal intrigant [redacted] la Curie [redacted] (Beppe Clerici) ou [redacted] professeur dévoyé, façon Boudarel (Jacques François).

Et que dire de Cook, rock-star converti [redacted] l'action humanitaire (Jean-Yves Chatelais), de Pangloss, homme politique français du terroir (Alain Mac Moy), [redacted] de Holzweg, chef [redacted] gare à Auschwitz (Armand Meffre) ? Réchappe de [redacted] entreprise [redacted] démolition Catherine (Gisèle Casadesus), infirmière de Lénine, premier personnage [redacted] la pièce [redacted] le [redacted] maîtrisé. C'est le seul pour lequel Lévy [redacted] un peu de compassion, [redacted] pour lequel il parvient [redacted] cette générosité [redacted] transforme [redacted]

« Les rescapés d'un désastre obscur »

Bernard-Henri Lévy ne veut pas [redacted] qu'on l'entende. Il tient à [redacted] qu'on [redacted] lise. Aussi multiplie-t-il dans l'édition [redacted] pièce (1) [redacted] didascalies, ces indications à [redacted]tère psychologique et technique d'ordinaire adressées aux interprètes [redacted] qui [redacted] de la [redacted] d'enrichissement stylistique. Page 30 : *« ... Va-t-il* [redacted] *servir une vodka ? un whisky ? on le* [redacted] *tenté : mais on sent qu'il résiste et se rep*[redacted] *vers le thé. »* Page 44 : *« ... Maud* [redacted] *retire* [redacted] *bottes ;* [redacted] *lui apportera des chaussons,* [redacted] *des chaussures d'intérieur. »* Page 169 : *« Entre* [le Chinois [redacted] la place Tienanmen] [redacted] *Maud,* [redacted] *une complicité. Peut-être plus qu'une complicité. Le jeu pouvant aller jusqu'à un soupçon de flirt »* ...

Lévy multiplie aussi [redacted] jeux de mots : *« Ces gardes rouges qui lavaient plus blanc »* ... *« Canal* [redacted] *plus »* ... [redacted] *bornes »* ... *« Sœur des hommes »* ... [redacted] *« droidlôm »* ... *«* [redacted] *Scratch »* ... Et [redacted] recule [redacted] aucune profération : *« Tout n'est pas qu'image,* [redacted] *fin ! »* ... *« C'est* [redacted] *pâte,* [redacted] *acteur ! Une pâte ! Est-ce qu'on demande à* [redacted] *pâte ce qu'elle pense* [redacted] *pâtissier ? »* ... *« Je* [redacted] *suis* [redacted] *dit* [redacted] *l'Histoire* [redacted] *résumait à* [redacted] *série de photos, de clichés »* ... *« Nous* [redacted] *tous des Yougoslaves ! »* ...

Bernard-Henri Lévy [redacted] la [redacted] idée d'imaginer [redacted] *herbier* [redacted] *des passions ».* Il nous [redacted] une pantomime superficielle [redacted] *maladroite* qui [redacted] en [redacted] *« les rescapés d'un désastre obscur ».* CQFD. La qualité [redacted] interprètes n'y peut mais. [redacted] *plus* [redacted] générosité [redacted] la mise en [redacted] Jean-Louis Martinelli. Il [redacted] enrichir un [redacted] par [redacted] les plus simples et les plus efficaces, les respirations les plus inattendues, les diversions sonores, visuelles [redacted] audiovisuelles les plus fines. D'autant qu'il a trouvé deux complices [redacted] Caussanel (son décor est une splendeur, métaphore glacée d'un [redacted]éâtre au bord de l'effondrement) et Patrick Dutertre [redacted] costumes [redacted] grande [redacted] simple justesse). A tous, [redacted] fallu un texte à la mesure de leur engagement. Bernard-Henri Lévy [redacted] la vie devant lui pour [redacted] leur offrir, en s'arrêtant par exemple plus soigneusement, plus longuement, sur le personnage [redacted] Catherin[redacted]. On [redacted] bien qu'elle aurait pu être, elle, [redacted] seule, l'héroïne d'une pièce de [redacted]

OLIVIER SCHMITT

(1) Le texte de la pièce est paru [redacted] Éditions Grasset, 210 pages, 98 F.

[redacted] Du mardi au samedi à 20 [redacted] 30. Matinées samedi et dimanche [redacted] 15 h [redacted]. Tél. : 46-06-49-24. De 40 F [redacted] 240 F.

[redacted] *de La Cou*[redacted]

VOIX LOINTAINES

d'après "Distant Voices", [redacted] Terence Davies, adaptation théâtrale de Christian Dente

Pour le travail des acteurs, [redacted] bien H.Hazera, LIBERATION • Profondément émouvant. P. Bigot, TELERAMA • Mise en scène [redacted] travaillée. C'est superbe ! J.L. Schiss, TSF • Formidable reconstitution de la mémoire collective. [redacted] Pager, REVOLUTION • Du grand art, une [redacted] rare Max Maynier • [redacted] équipe impayable mêlant gaîte et nostalgie. F. Portes, PARIS-MATCH • [redacted] Comédiens [redacted] bien. [redacted] envie, donc ! J.L. Jeener, [redacted]

Du 5 au 29 [redacted]

[redacted] à 20h45 et dim à 16h30

CENTRE CULTUREL DE LA COURNEUVE

[redacted] 48 36 11 44 et Fnac

CONCERTS

L'offense faite à Giulini

Est-ce ce l'offre qui excède la demande ? L'horaire trop tardif *des concerts qui ne correspond* plus au mode de vie des habitants des grandes villes ? Est-ce le *prix trop élevé des places qui* rend le public plus discriminant dans ses choix ? Est-ce, et cela *serait beaucoup plus grave,* le signe avant-coureur d'une crise qui remettrait en cause l'institu*tion même du concert ?* Les salles de concert se vident, un peu partout dans le monde, par*ticulièrement* à Paris.

Il y a *cinq ans,* la venue de Carlo Maria Giulini à la tête de l'Orchestre de Paris aurait fait de *nombreux déçus.* Chaque soir, pancarte à la main, ils auraient arpenté, anxieux, le trottoir du faubourg Saint-Honoré, à la recherche d'*une place,* prêts à la payer deux fois son prix. *Le 25 novembre,* il y avait quelques fauteuils *vides,* Salle Pleyel, et 700 billets n'ont pas trouvés preneurs pour le *concert du 26. Giulini* dirige pourtant la *Symphonie concertante pour vents* de Mozart et la *Huitième Symphonie* de Dvorak. Le public *parisien* va-t-il faire subir un tel affront à l'un des plus grands chefs d'orchestre *de notre temps ?*

A. Lo.

▶ Les 26 et 27 novembre, 20 h 30, Salle Pleyel. Tél. : 45-63-88-73. De 120 F à 400 F.

CULTURE

MUSIQUES

Un art de la déconstruction

Invité du Festival d'automne, un Allemand éclectique, compositeur et metteur en scène

HEINER GOEBBELS
au Théâtre du Rond-Point

Le mot qui vient est *postmoderne*. Cette musique de montage, animée de l'intérieur par sa propre mémoire – la mémoire de la musique – est *postmoderne*. En français, aucune prise. Le mot est vide. Plus on descend au sud, plus il se travestit. En Espagne, on appelle *postmodernos* les punks de base, les vrais, avec les trous, les clous, le rat, les épingles et la crête de Huron. Passons sur les codes et l'assemblage. C'est du côté des rythmes, des timbres et des textes qu'on ira. Faute de quoi, on rate l'effet Goebbels.

Pour les rythmes, chacun projette sa propre mémoire forcément amoindrie. On peut songer en passant à Stravinsky. Mais qu'est-ce qui ne l'évoque pas, dans la musique actuelle? La musique donne [illegible] penser. Elle active. Le malentendu vient de ce que les gens n'osent pas avouer ce à quoi ils pensent vraiment pendant un concert. Un concert est un exercice, à mi-route entre Jean de la Croix, l'anamnèse, l'association libre et quelques explosions de joie ou d'angoisse. Ou alors, on lévite (on se laisse porter). On n'ose jamais trop s'affronter soi-même en pensée. Penser à Stravinsky en écoutant *Red Run* de Heiner Goebbels, c'est à la fois pratique et expédié. On oublie en vitesse la part du jazz chez Stravinsky, et celle du free, du rock et des fanfares (gauchistes) chez Heiner Goebbels.

Parfois les timbres détimbrés ou rauques, les brûlures des cuivres, les cassés ont des airs de souvenirs, copeaux, bois rejetés sur la plage, images dévitalisées, ces bruits qu'inventeraient des enfants d'hommes après un cataclysme, comme pour trouver en rêvant les musiques d'avant. La beauté est coupante. *Herakles II* a cette virulence déglinguée. L'incitation à l'écrire vient d'une pièce [illegible] Heiner Müller, *Zement*. C'est [illegible]. Ni transposition ni adaptation, mais le jeu d'une idée. D'où viennent les idées en musique? Le texte de Müller programme l'idée qui s'en défait. L'idée musicale de [illegible] fixe ce qui [illegible] le sens explicite de *Zement*. Et ce sens pourtant motive [illegible] que l'idée [illegible] un [illegible] formes, [illegible] force de construire et celle de détruire. Ce qui fait qu'un texte est un texte et non pas une idée. Goebbels rejoint Müller en ce qu'il a de vraiment tranché.

On sait cette musique vivante

La Jalousie, [illegible] extraits d'un roman», dém[illegible] compris d'un [illegible] explosion d'automobile, [illegible] l'envers du principe. Les mots [illegible] surface dans ce qui pourrait tourner, il [illegible] faut [illegible] peu, [illegible] l'illustration [illegible]. [illegible] musique en est venue [illegible] se faire du cinéma. C'est un des petits pans jaunes de son i[illegible]naire. L'auteur, Robbe-Grillet, ingénieur des formes, est dans la salle. On [illegible] plus. Simplement que Goebbels a rejoint [illegible] principe [illegible] roman, sa dimension sonore. Il ne le joue pas. Il évite de justesse l'écueil de le mettre en musique. Il échappe au commen[illegible]. Il le rejoint. [illegible] la corde.

Befreiung, [illegible] acte, est la composition la plus dure. [illegible] un récitatif (Heiner Müller parlé), un hymne sarcastique à l'impossible libération des hommes et des peuples, les sons nappent ou se jettent. *Befreiung* impressionne la mémoire. Quel air dans la série d'un concert reste en mémoire? L'homme de scène et de composition réveille dans *Befreiung* ce que la musique a tant de mal à dégourdir : son éventualité polémique. Il crée la tension. Il la crée à travers la langue, dans la langue, la décortiquant. Trop fort parfois. C'est le point dur [illegible] concert, identifiable, [illegible] fin, [illegible] une sorte d'intimidation première [illegible] applaudissements du public. Auparavant plus spontanément c[illegible]. Qui pourrait dire au juste – quand [illegible] du récitant, [illegible] gestes ostensiblement rageurs en tournant [illegible] n'arrivent pas à faire [illegible] – ce [illegible] contrôlé répond en [illegible]?

Alors *Red Run?* Est-ce, par position [illegible] quatrième [illegible] dernière pièce, un parado[illegible] une ouverture, l'épilogue [illegible] la guitare [illegible]trique (Klaus Obereimer) [illegible]ble aux cordes (enfin) bien servies – violon amplifié, violoncelle, basse puis contrebasse? [illegible] C'est une [illegible] d'une musique [illegible]. Quand elle [illegible] que contemporaine», c'est pour [illegible] une vieillerie. Le déjà trop [illegible] modern[illegible]. Quand elle s'égare, toujours sous contrôle, elle rompt [illegible] bon [illegible]. Des voix se nouent, celle de Gérard Buquet au tuba, qui étreignent. On *happe des échos de rock, des transcriptions* de free (l'intranscriptible même) qui frappent parce qu'ils viennent de quelqu'un qui sait.

On se dit que le tout, ces quatre états disparates, pourraient être repris là, plusieurs soirs, avec [illegible] de promesse libérée, plus d'improvisation, comme un acte musical. Une pièce du théâtre des musiques actuelles. On [illegible] demanderait alors d'où vient le piano désaccordé des débuts et comme il se rajuste? Pourquoi la violoncelliste (Eva Böcker) a la beauté sérieuse de Deneuve et Klaus Obermeier, celle d'un punk réservé. Pour qui l'élégance de Dutronc, chez le bassiste, dès qu'il se permet de pousser à peine son geste? Là, les mots crus de Heiner Müller en tête, on sait cette musique vivante, ce qui est le moins, en attente, et surtout vitale. Ce qui n'arrive pas toujours.

FRANCIS MARMANDE

Les chansons des autres

Entre folk et jazz, June Tabor revendique son métier d'interprète

A son blouson de cuir, elle a accroché ces petits coquelicots en [illegible] que l'on [illegible] en Angleterre pour [illegible] 11 novembre. [illegible] vient de participer à la commémo[illegible] du soixante-quinzième anniversaire [illegible] la bataille [illegible]dale, version anglo-belge [illegible] Verdun. June Tabor [illegible] venue en France pour chanter au Passage du Nord-Ouest, pour parler d'*[illegible] Tiger*, son dernier album, [illegible] comme elle n'est pas très rompue aux jeux [illegible] l'autopromotion, elle parle longuement du P[illegible], des artistes flamands, [illegible] lesquels [illegible] vient de travailler. Son pacifisme [illegible] n'a rien d'affecté ou de strident. On dirait qu'il découle naturellement de toutes les chansons traditionnelles qu'elle a interprétées *a cappella* : la sagesse du peuple (en anglais *folklore*) ne trouve ni joie ni fraîcheur dans la [illegible].

June Tabor a donné son [illegible] concert professionnel en [illegible] Kingston, près de Londres. Elle [illegible] gagné 8 livres sterling. Elle a été *bibliothécaire et restauratrice* et n'est devenue chanteuse «à plein temps [illegible]'il y a [illegible]. Pendant longtemps, elle a hanté les clubs folks bénéficiant de *«ce système bizarre qui permet à n'impor[illegible] de se lever et de faire de la [illegible]que»*. [illegible] de [illegible] musique, [illegible] June Tabor, c'est chanter : douée d'un alto très pur, elle a commencé par se produire seule, sans [illegible]pagnement, exhumant [illegible] chansons traditionnelles écossaises [illegible] anglaises.

[illegible] le mot [illegible] *côté péjoratif, l'étroitesse d'esprit* [illegible] *l'accompagne»* a fini par la [illegible]. Elle a enregistré avec des musi[illegible], [illegible] produit [illegible] avec [illegible]. Elle a élargi son répertoire [illegible] jamais perdre [illegible] le dépouillement original de sa musique. Pour *Angel Tiger* (tous les [illegible] des disques de June Tabor commencent [illegible] un A, [illegible] ceux [illegible] de Pierre Benoît), Elvis Co[illegible] et Richard Thompson lui ont donné une chanson. On y trouve aussi des merveilles étranges, *All Our Trades Are Gone*, chronique de la vie des nomades dans une société immobile, d'un auteur irlandais, Mick Fitzgerald, par exemple.

Ce n'est plus qu'un souvenir

[illegible] pourtant la chanson sur l'Intifada que June Tabor avait demandée à Richard Thompson, qui ne l'a pas terminée à temps. Car la chanteuse commande, quelque fois très précisément. N'aimant faire que *«ce à quoi elle excelle»*, June Tabor a décidé une fois pour toute de ne pas écrire de chansons. *«En anglais, le terme* cover [version d'une chanson] *est péjoratif*, regrette-t-elle, *il implique que l'original* [illegible] *toujours supérieur. Il n'est* [illegible] *démontré* [illegible] *auteur sera toujours* [illegible] *interprète et vice versa.»*

Quelle que soit la chanson, June Tabor y imprime une marque. Obsédée par la pureté, par l'intelligibilité, elle tend toujours [illegible] le minimalisme. Lorsqu'elle chante des standards de [illegible], [illegible], la séduction ne sont plus que [illegible] fantômes. Restent, les mots, la mélodie, la [illegible]. [illegible] émotions sont gommées [illegible] pourtant ell[illegible] encore plus fort. [illegible] des chansons [illegible] ne [illegible] pas toujours faciles, mais elles [illegible] un regard, [illegible] intelligence [illegible]tatives du [illegible] ordre.

Récemment, pourtant, June Tabor a fait un [illegible] régime d'austérité en enregistrant avec l'Oyster Band, jeune (et [illegible]) groupe de rock-folk anglais. *«Nous étions dans un festival et nous avi[illegible] trop bu. [illegible] parlions de Natalie Merchant* [la chanteuse du groupe [illegible] 10 000 Maniacs] *et nous* [illegible] *sommes dit que l'Oyster* [illegible] *besoin de quelqu'un* [illegible] *chant.»* La bibliothécaire [illegible] devenue chanteuse de rock (enfin, presque), le temps d'un album magnifique, *Freedom and Rain*.

Ce n'[illegible] plus qu'un souvenir. Le 21 novembre, sur la scène du [illegible]sage du Nord-Ouest, devant [illegible] public trop clairsemé, June Tabor, accompagnée d'un pianiste-violoncelliste [illegible] d'un violoniste-accordéoniste-altiste, a imposé doucement, sans concession, avec [illegible] terrible [illegible] d'amours malheureuses, de [illegible] travail.

THOMAS SOTINEL

▶ **Discographie** : *Angel Tiger* (Cooking Vinyl COOKCD049), avec The Oyster [illegible] *and Rain* (Cooking Vinyl COOKCD031), *Some [illegible] Time*, standards [illegible] jazz ([illegible] HNCD1347), [illegible] distribués par Blue [illegible].

ADER TAJAN

[illegible]
12, RUE FAVART, 75002 PARIS - Tél. : (1) 42.61.80.07 - Télex [illegible] (1) 42.61.39.57

COMMUNIQUÉ SUR SON ACTIVITÉ

En [illegible] fin d'année 1992, l'Etude ADER TAJAN confortera sa place de leader français des ventes aux enchères publiques [illegible] un écart très important [illegible] ses suivants immédiats. Elle [illegible] place dans les 5 premières entreprises du monde, de ce type.

L'Étude a organisé en 1992 plus de 150 ventes dans plus de vingt spécialités, et elle a établi plusieurs records de prix, elle a diffusé [illegible] catalogues chez les collectionneurs de tous les continents. Ses bureaux étrangers, notamment à New-York et en Suisse [illegible] sont, malgré la conjoncture, encore développés.

Un journal "L'Optimiste" a [illegible] crée, il tire actuellement à [illegible] exemplaires, le 4ème numéro vient de sortir et remporte un vif succès.

L'Etude ADER TAJAN prépare dès [illegible] présent les grandes [illegible] du premier [illegible] 1993. Plusieurs vacations d'importance internationale sont en [illegible] de préparation au centre desquelles la vente des [illegible] importantes collections de son Excellence Ilhamy Hussein Pacha que Jacques TAJAN organisera et dirigera du [illegible] mars au 19 mars 1993, notamment au Sporting de Monte Carlo.

L'Etude ADER TAJAN [illegible] porte bien. Je suis sûr [illegible] informations feront le plus grand plaisir aux nombreux amis de l'Etude et qu'ils seront soucieux, [illegible] à l'habitude, de colporter la bonne nouvelle [illegible] Paris et [illegible] d'autres lieux.

Jacques TAJAN

Si vous souhaitez inclure vos objets d'art dans [illegible] grandes [illegible] de l'hiver ou du printemps, téléphonez [illegible] (1) 42.61.80.07

DANSE
THEATRE DE LA VILLE PARIS
JOSEF NADJ
THEATRE JEL
du 1er au [illegible] dec. à 20h30
LES ECHELLES D'ORPHEE
[illegible] pour 10 [illegible] et 7 musiciens
du 8 au 12 dec. à 20h30
COMEDIA TEMPIO
pour 10 danseurs et 5 musiciens
2 PL. DU CHATELET 42 74 22 77

UCPA
avec le soutien du [illegible] de la [illegible] et des Sports
le festival des loisirs d'enfants
28-29 nov. 1992
Jardin des Tuileries
Paris
le carrefour de l'innovation des loisirs des 5-15 ans
[illegible] exposition, salon, ateliers, colloque, marché, animations — livres, disques, vidéo, jeux, médias, sports, activités, voyages, aménagements
avec la participation de Télérama Junior et de M6
10h-19h - entrée 30 F.
-15 ans gratuit
information : 42 79 88 33

DROUOT RICHELIEU
[illegible], RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél. : [illegible] 00 20 20 - Télex : DROUOT 642 260
[illegible] téléphoniques permanentes en français et anglais [illegible] : [illegible] 00 20 17
Compagnie [illegible] priseurs [illegible]
Sauf indications particulières, les expositions [illegible] lieu la veille des ventes, de 11 h à 18 h. * Exposition le matin de la vente.
[illegible] O.S.P., [illegible], rue [illegible] 45 [illegible] 66.

DIMANCHE 29 NOVEMBRE
S. 7 – Art contemporain. – [illegible] M. Dominique Stal, expert.
S. 8 – Bijoux [illegible] Maison JUNGFER. Nombreuses alliances américa[illegible] bagues. – Me DEURBERGUE DELVAUX.
S. 9 – YVANA STELLA. – [illegible] MILLON, ROBERT.
S. 11 – [illegible] d'Orient. – [illegible] BOISGIRARD.
S. 14 – Anciens tapis choisis. – Mes BOSCHER, STUDER, FROMENTIN.
S. 15 – Bijoux haute couture. Fourrures récentes. Bagages [illegible] accessoires. – [illegible] JUTHEAU. Mmes Chombert [illegible] Sternbach.

LUNDI [illegible] NOVEMBRE
S. 1 – 14 h 15. Beaux bijoux – Bel ensemble d'objets de vitrine provenant principalement [illegible] M. X... Orfèvrerie [illegible] moderne. – Me ADER, TAJAN. [illegible] Déchaut [illegible] Stetten, [illegible] Sévin, experts. Expo [illegible] 29-11 11 h/18 h.
S. 7 – 21 h. Tableaux [illegible] Rouen. – [illegible] LOUDMER.
*S. 15 – 14 h. Vente en direct. Livres anciens : médecine, voyages, botanique et littérature. – Mes BOSCHER, STUDER, FROMENTIN.

MARDI 1er DÉCEMBRE
S. 8 – Documents historiques. Autographes. – Me ROGEON. M. Galantaris, expert.
S. 10 – Tab., bib., mob. – [illegible]
S. 12 – Timbres-poste. – [illegible] JUTHEAU. M. Goebel, Soluphil-France.
S. 13 – [illegible] anciens. – [illegible] MILLON, ROBERT.

MERCREDI [illegible] DÉCEMBRE
S. 3 – Bijoux. Pierres précieuses. – Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR. SUITE DE CETTE VENTE LE [illegible] DÉCEMBRE.
S. 4 – PHARMACIE. Objets de collection [illegible] curiosités. – Mes DAUSSY, RICQLES. M. Montagut, expert.
*S. 5 – 16 h. Vins. – [illegible]
S. 15 – 14 [illegible] 15. IMPORTANTS INSTRUMENTS DE MUSIQUE. Violon AMATI [illegible] Crémone, David TECCHLER, GRANCINO. Environ 50 archets dont Nicolas MAIRE, PERSOIS... – Mes ADER, TAJAN. MM. Vatelot [illegible] Millant, experts.

JEUDI 3 DÉCEMBRE
S. 9 – Tableaux [illegible] contemporains. – Me LOUDMER.
S. 10 – Tableaux, mobilier d'époque, porcelaines. – [illegible] CARDINET, KALCK.
*S. 12 – Arts primitifs. – [illegible] LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 13 – Tableaux, bibelots, meubles anciens et style. – Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.

VENDREDI [illegible] DÉCEMBRE
S. 2 – Livres. – Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
*S. 3 – Grands vins. – Me LOUDMER.
S. 4 – Art nègre. – Me [illegible] CAGNY.
S. 7 – Cabinet d'un [illegible] ARCOLE. – Mes OGER, DUMONT.
[illegible] 13 – Meubles, objets d'[illegible], dentelles. – Mes BOSCHER, STUDER, FROMENTIN.
S. 14 – 14 h 15. Arts primitifs. – Mes ADER, TAJAN. [illegible] G. Montbarbon, expert.
S. 15 – [illegible] livres anciens et modernes. – Me PICARD.

DROUOT MONTAIGNE
15, AVENUE MONTAIGNE
75008 PARIS
Tél. : 48 00 20 80
Télex : 650 873

DIMANCHE 29 NOVEMBRE [illegible] 15 h
[illegible] D'ART ET DE TRES BEL AMEUBLEMENT
Me PICARD, commissaire-priseur. M. Dillée, expert.

VENDREDI 4 DÉCEMBRE à 21 h
SALLE BOURDELLE
TABLEAUX [illegible] ET SCULPTURES
Me BOISGIRARD, commissaire-priseur.

ADER, TAJAN, 12, [illegible] Favart (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
BOSCHER, STUDER, FROMENTIN, 3, rue d'Amboise (75002), 42-60-87-87.
de CAGNY, 4, [illegible] (75009), 42-46-00-07.
CARDINET-KALCK, 17, [illegible] Le Peletier (75009), 48-24-06-11.
DAUSSY-RICQLES, 46, rue [illegible] la Victoire (75009), 48-74-38-93.
[illegible] DELVAUX, 19, bd Montmartre (75002), 42-61-36-50.
JUTHEAU, 13, [illegible] Grange-Batelière (75009), 48-00-95-22.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (Anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, [illegible] Drouot (75009), 42-46-61-16.
[illegible] 7, rue [illegible] (75009), 44-79-50-50.
MILLON, ROBERT, 19, [illegible] Grange-Batelière (75009), 48-00-99-44.
[illegible] DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
PICARD, 5, rue Drouot (75009), 47-70-77-22.
ROGEON, 16, [illegible] Milton (75009), 48-78-81-06.

PARIS - PAVILLON GABRIEL
5, avenue Gabriel, Paris 8e

[illegible] 1er DÉCEMBRE [illegible] 17 heures
GRANDS VINS DE PORTO
Me LOUDMER, commissaire-priseur.

du 17 novembre au 13 décembre
TGP SAINT-DENIS
42 43 17 17
MARIVAUX
la dispute
Mise en scène de Stanislas Nordey

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, [redacted] dim. et jours [redacted] de 10 h à 22 h.
L'ART D'AMÉRIQUE LATINE, 1911-1968. Grande galerie. Jusqu'au 11 janvier 1993.
L'ART [redacted] JEU. Atelier [redacted] Jusqu'au 28 mars [redacted]
[redacted] BAXTER. Galeries contemporaines. Jusqu'au 24 janvier 1993.
GÉRARD COLLIN-THIÉTAUT. Galeries contemporaines. Jusqu'au 21 [redacted]
PETER [redacted] ET [redacted] [redacted] ries contemporaines. Jusqu'au [redacted] janvier 1993.
[redacted] HILL. [redacted] contemporaines. Entrée : 16 F. Jusqu'au 24 janvier [redacted]
IMAGINAIRES D'ILLUSTRATEURS EUROPÉENS. Salle d'actualités. Jusqu'au [redacted] janvier 1993.
CHARLOTTE SALOMON : VIE [redacted] THÉÂTRE ? Salle d'art graphique, [redacted] étage. Jusqu'au 3 janvier 1993.
L'UNIVERS DE BORGES. Amériques latines. Galerie mezzanine Nord. Jusqu'au 1 février 1993.

Musée d'Orsay

Place Henry-de-Montherlant, quai Anatole-France (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h [redacted] 18 h, jeu. [redacted] 10 h [redacted] 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.
HILL ET ADAMSON, LE PREMIER REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE, [redacted]43-1845. Exposition-dossier. Entrée : [redacted] F (billet d'accès [redacted] musée). Jusqu'au 17 janvier [redacted]
[redacted] PALAIS D'ARGENT, L'ARCHITECTURE BANCAIRE [redacted] FRANCE DE 1850-[redacted]930. Exposition-dossier. Entrée : 31 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.
PIERRE LAPIN AU [redacted]ÉE D'ORSAY. Exposition-dossier. Entrée : [redacted] F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 10 janvier 1993.
[redacted]. - [redacted] Entrée : 32 F, 45 F (billet jumelé musée-exposition). Jusqu'au 31 janvier 1993.
UNE FAMILLE D'ARTISTES EN 1900 : LES SAINT-MARCEAUX. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'[redacted] du musée). Jusqu'au 17 janvier 1993.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-51-51). T.l.j. [redacted] mar. de 10 h [redacted] 22 h. Rencontre avec Peter Greenaway sam. 5 décembre à 15 h à l'auditorium du L[redacted]. Entrée libre.
[redacted] BRUIT DES [redacted] : PARTI PRIS DE... PETER GREENAWAY. [redacted] Entrée : 35 F [redacted] avec Byzance). Jusqu'au 1er [redacted]
BYZANCE, L'ART BYZANTIN DANS LES COLLECTIONS NATIONALES. Hall Napoléon. Entrée : 35 F (billet couplé avec le Bruit des nuages). Jusqu'au 1 février 1993.
DESSINS DE LIOTARD (1702-1789). Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (billet d'entrée du [redacted] 14 décembre.
LES NOCES DE [redacted] DE VÉRONÈSE. Une œuvre [redacted] restauration. Salle des [redacted] Entrée : [redacted] libre [redacted] d'entrée du musée (31 F). Jusqu'au 29 mars 1993.
PANNINI (1691-1765). [redacted] de Flore. Entrée : [redacted] F [redacted] au musée). Jusqu'au [redacted]

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

12, av. de [redacted] (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, [redacted] jusqu'à 20 h 30.
[redacted] FEDMANN. [redacted] photo. Entrée : [redacted] F. Jusqu'au 17 janvier [redacted]
FIGURES DU [redacted] L'expres[redacted] en Allemagne de 1905 [redacted] : [redacted] F. Jusqu'au [redacted] 1993.
[redacted] EUROPÉEN III : L'ALLE-[redacted] Qui, quoi, où [redacted] Un regard sur l'Allemagne [redacted] Jusqu'au 17 janvier 1993.

Grand [redacted]

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, [redacted]r.
BOTERO, LA [redacted] - [redacted] INDÉPENDANTS (45-56-45-15). T.l.j. [redacted] 11 h à 19 h, nocturnes ven. 27, [redacted] novembre jusqu'à 22 h. Entrée : 50 F. Jusqu'au 29 novembre.
LES ÉTRUSQUES [redacted] nationales (44-13-17-17). T.l.j. [redacted] h [redacted] 20 h, [redacted] jusqu'à 22 h. Entrée : 40 F (possibilité [redacted] jumelé [redacted] Picasso : 60 F). Jusqu'au [redacted] décembre.
MAC 2000 - [redacted] Jusqu'au 6 décembre. [redacted] du 8 au 14 [redacted] (42-56-45-15). T.l.j. [redacted] 11 h à [redacted] h, [redacted] jusqu'à 22 h [redacted] ven. 27 nov., mer. 2, [redacted] 4 et ven. 11 décembre. Entrée : 35 F. Jusqu'au 14 décembre.
[redacted] ET [redacted] CHOSES. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. [redacted] h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 35 [redacted] (possibilité [redacted] jumelé avec les Étrusques : 60 F). Jusqu'au 28 décembre.
[redacted] ALFRED MANESSIER. [redacted] (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. [redacted] 10 h à 20 h, [redacted] jusqu'à 22 h. Entrée : 32 F. Jusqu'au [redacted] janvier 1993.

Galerie nationale du Jeu de paume

[redacted] la [redacted] (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. [redacted] 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30. Projection de films et vidéos de Raysse t.l.j. à 14 h.
MARTIAL [redacted]SSE, RÉTROSPECTIVE. [redacted] du Jeu de [redacted] Entrée : [redacted] F. Du 26 novembre au 31 janvier [redacted]

MUSÉES

L'ALBUM PEAUX-ROUGES [redacted] PRINCE ROLAND BONAPARTE. Mois [redacted] photo. [redacted] l'homme, [redacted] de [redacted]lot, place [redacted] (44-05-72-72). T.l.j. sf mar. de [redacted] h 45 [redacted] 17 h 15. Jusqu'au 30 novembre.
LES BIJOUX DE TORUN. Musée des arts décoratifs, 107, rue [redacted] Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. [redacted] mar. [redacted] 12 h 30 [redacted] 18 h, dim. [redacted] 12 h [redacted] 18 h. Entrée : 10 F (gratuit avec le billet [redacted] du musée). Jusqu'au [redacted] janvier 1993.
CHINE CONNUE ET INCONNUE. [redacted] années d'acquisitions. Musée Cernuschi, 7, [redacted] (45-63-50-75). T.l.j. sf lun., les [redacted] décembre et 1er janvier de 10 h [redacted] 17 h 40. Jusqu'au 28 février 1993.
CITÉS EN FÊTE. Musée national des arts et traditions populaires, [redacted] du Mahatma-[redacted] (44-17-60-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 23 F, 15 F le dim. Jusqu'au [redacted] avril 1993.
CORPS CRUCIFIÉS. Musée Picasso, hôtel Salé 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h (group. scol. et adult. sur réserv.) et [redacted] 12 h [redacted] 18 h (indiv. et group. adult.), dim. de 9 h 30 à 18 h. Entrée : 32 F, 20 F dim. Jusqu'au 1 mars 1993.
LA COURSE AU MODERNE. France et Allemagne dans l'Europe des années 20. [redacted] d'histoire contemporaine, hôtel des [redacted] cour d'honneur (45-55-30-11). T.l.j. sf lun. de [redacted] h [redacted] 13 h et de 14 h [redacted] 17 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 [redacted]
LA DANSE, UNE [redacted] D'ÊTRE. [redacted] national [redacted] la photographie, Palais [redacted] Tokyo, 13, av. du Président-[redacted] (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h [redacted] à 17 h. Jusqu'au 18 janvier [redacted]
EUGÈNE DELACROIX. Le voyage au Maroc. Musée Delacroix, 6, rue de Furstenberg (43-54-04-87). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au [redacted] janvier 1993.
DES LIVRES ET DES ROIS. La bibliothèque royale de Blois. Bibliothèque nationale, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. [redacted] 10 h à 20 h. [redacted] : 20 F. Jusqu'au [redacted] janvier 1993.
DIGITAL PHOTOGRAPHY. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. [redacted] mar. de [redacted] h 45 [redacted] 17 h. Jusqu'au 4 janvier 1993.
L'ÉCHAPPÉE EUROPÉENNE. Pavillon des [redacted], 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés [redacted] 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.
L'ÉPREUVE NUMÉRIQUE. Centre national [redacted] la photographie, Palais de Tokyo, 13, [redacted] Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de [redacted] h 45 à 17 h. Jusqu'au [redacted] janvier
FRAGONARD ET [redacted] DESSIN FRANÇAIS AU XVIIIe [redacted] du [redacted] Palais, [redacted] Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. [redacted] lun. et jours fériés de 10 h à 17 h [redacted] Entrée : 30 F. Jusqu'au 14 février 1993.
HÉRAKLÈS ARCHER. [redacted] Bourdelle, 18, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. [redacted] : 20 F. Jusqu'au 17 janvier 1993.
HOMMAGE [redacted] MICHEL LEIRIS. Musée Picasso, [redacted] - 5, rue [redacted] Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h (groupes scol. et groupes [redacted] réserv. 42.71.70.84.) et de 12 h à 18 h (indiv.), dim. de 9 h 30 à 18 h. Entrée : 26 F, dim. : 14 F. Jusqu'au 30 novembre.
HOMMAGE A YVES BONNEFOY. Bibliothèque nationale, salon d'honneur, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 30 novembre.
IIIe TRIENNALE DU BIJOU CONTEMPORAIN. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 20 décembre.
IMAGES D'UN AUTRE MONDE. La photographie scientifique. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 18 janvier 1993.
IMPRESSIONS DE CHINE. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 décembre.
L'INDE. Photographies de Louis Rousselet, 1865-1868. Musée national des arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F (comprenant la visite du [redacted] Jusqu'au 14 décembre.
MAX JACOB, LA PASSION EN PEINTURE. Musée [redacted] 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. [redacted] 11 h à 18 h. Entrée : [redacted] F. Jusqu'au 13 [redacted]
KALINA. [redacted] Amérindiens [redacted] Guyane [redacted] Paris en 1892. Musée des [redacted] et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (44-17-60-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 4 janvier 1993.
MANTEAU DE NUAGES - KESA JAPONAIS. Musée national des arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F. Jusqu'au 15 février 1993.
METTEZ LE PAQUET. Musée de la publicité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 3 décembre.
MITTEL EUROPA, FIN DE SIÈCLES. Mois de la photo. Grande Halle de La Villette, 211, av. Jean-Jaurès (40-03-39-03). T.l.j. sf lun. de 16 h à 21 h, sam. et dim. de 12 h à 21 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au [redacted] décembre.
MONNAIES DE CHINE. Bibliothèque nationale, cabinet des [redacted] et antiques, [redacted] rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. [redacted] 11 h [redacted] 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 [redacted]
NADAR : L'ŒIL LYRIQUE. [redacted] photo. Caisse [redacted] historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : [redacted] F. Jusqu'au 10 janvier 1993.
NOUVELLES RENCONTRES. Bibliothèque nationale, galerie de photographie - galerie [redacted] 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-10). T.l.j. [redacted] dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 19 décembre.
LES NYMPHÉAS AVANT ET APRÈS. [redacted] de l'Orangerie des Tuileries, place de la Concorde (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 26 F. Jusqu'[redacted] 25 janvier 1993.
PEINTURES RACONTÉES, IMAGES EN PAROLES. [redacted] naïf [redacted] Fourny, [redacted] Saint-Pierre, 2, [redacted] (42-58-74-12). T.l.j. [redacted] lun. [redacted] 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Du 1er [redacted] au [redacted]bre 1993.
LA PHOTOGRAPHIE SCIENTIFIQUE. [redacted] de la photographie. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (prix [redacted] musée). Jusqu'au [redacted] 1993.
PORTRAITS D'UNE CAPITALE. De Daguerre à William Klein, les collections photographiques du musée. Musée Carnavalet, 29, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes [redacted] 10 h à 17 h 45, jeu. jusqu'à 20 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.
RAO-POLYNÉSIES. Musée national [redacted] arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F. Jusqu'au 29 mars 1993.
MAN RAY. Les Années Bazaar, photographies de mode [redacted] Musée des arts de la mode, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 31 janvier 1993.

> [redacted] publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris [redacted] en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (*daté jeudi*).

REGARDS TRÈS PARTICULIERS SUR LA CARTE POSTALE. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 janvier 1993.
LA RÉPUBLIQUE FÊTE SON BICENTENAIRE A LA MONNAIE. Hôtel de la Mon[redacted] 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. [redacted] lun. de 13 h 30 à 18 h, mer. jusqu'à 21 h. Jusqu'au 3 janvier [redacted]
RODIN SCULPTEUR. Œuvres méconnues. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. et les 25 décembre et 1er janvier de 10 h à 17 h, du 1er au 30 avril t.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 21 F. Jusqu'au 11 avril 1993.
LE ROI SALOMON ET LES MAITRES DU REGARD. Art et médecine en Ethiopie. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 17 h 50. [redacted] : 23 F. Jusqu'au 25 janvier [redacted]
ROSSINI A PARIS. [redacted] Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. [redacted] lun. et fêtes de [redacted] h [redacted] 17 h 40, jeu. jusqu'à 20 h [redacted] : 30 F. Jusqu'au 31 décembre.
SCULPTURE [redacted] CONTEMPORAINE. [redacted] des arts africains et océaniens, 293, [redacted] Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 4 janvier 1993.
SIGNES ET ÉCRITS - PHOTOGRAPHIE. Mois de la photo. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 novembre.
STARS EN UNIFORME. Mois [redacted] la photo. Musée de l'armée, hôtel national des Invalides, salle d'honneur, place des Invalides (45-55-37-70). T.l.j. sf jours de fêtes de 10 h à 17 h. Entrée : 30 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 6 décembre.
SYNAGOGUES D'ALSACE. Musée d'art juif, 42, rue des Saules (42-57-84-15). T.l.j. sf ven. et sam. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 30 décembre.
LE TEMPS DU SILENCE. La photographie espagnole des années 1950-1960. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 31 janvier 1993.
TRÉSORS DE L'ÉCRIT. Bibliothèque Nationale, galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 janvier 1993.
VIVE LA RÉPUBLIQUE ! 1792 - 1992. liberté - égalité - fraternité. Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (40-27-60-09). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Visites guidées sur demande au 40-27-62-18. Entrée : 20 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.
LES VOITURES D'ATGET. Mois de la photo. Musée Car[redacted] 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

CENTRES CULTURELS

[redacted] X 1 PROJETS. Mois de la photo. Hôtel d'Albret, 31, rue [redacted] Francs-Bourgeois (42-76-67-00). T.l.j. sf sam. [redacted] dim. [redacted] 10 h [redacted] 18 h. Jusqu'au [redacted]
ACCORD [redacted] CORPS. Collection du pro-[redacted] Desbonnet, mois de la photo. Maison de La Villette, 30, av. Corentin-Cariou (42-40-27-28). T.l.j. sf lun., les 25 décembre et 1er janvier de 13 h à 18 h. Entrée : Accès libre comprenant l'exposition les Grandes Lignes (jusqu'au 15 janvier 1993.
AMÉRIQUES LATINES : ART CONTEMPORAIN. Hôtel des arts. [redacted] nale [redacted] arts, 11, rue Berryer (42-56-71-71). T.l.j. [redacted] 11 h [redacted] 18 h. Entrée : [redacted] F. Jusqu'au 11 janvier 1993.
[redacted] DEUX SIÈCLE[redacted] D'INFLUENCES CULTURELLES. [redacted] l'Amérique [redacted] 217, [redacted] (49-54-75-35). T.l.j. sf sam. et dim. de [redacted] 22 h. Jusqu'au 25 novembre.
L'AMOUR ET L'ORIENT. Institut [redacted] monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à [redacted] h. Jusqu'au 10 janvier [redacted]
ANIMAUX ET AUTRES CHOSES. Sculptures et dessins de Manuel Marin. Centre culturel du Mexique, 28, bd [redacted]spail (45-49-16-26). T.l.j. sf dim. [redacted] h [redacted] 18 h, [redacted] 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au [redacted]
L'ARCHI S'AFFICHE, 24 ŒUVRES D'ARCHITECTES FRANÇAIS. Maison de l'architecture, 7, rue [redacted] Chaillot (47-23-81-84). T.l.j. sf dim. et lun. [redacted] 13 h à 18 h et le sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 28 novembre.
L'ARCHITECTE ET LA [redacted] : DU RÊVE A LA RÉALITÉ. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (47-23-81-85). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 15 janvier 1993.
[redacted] ESPACE. [redacted] Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés [redacted] 14 [redacted] 19 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 26 décembre.
L'ART ACTIF - ART WORKS. École nationale supérieure des Beau[redacted], 11, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 20 [redacted]
ASPECTS DE LA PHOTOGRAPHIE PORTUGAISE. Fernando Lemos. Centre culturel portugais - Fondation Calouste Gulbenkian, 51, avenue d'Iéna (47-20-86-84). T.l.j. [redacted] sam. et dim. [redacted] h à 18 h. Jusqu'au 17 [redacted]
ASPECTS DE LA PHOTOGRAPIE PORTUGAISE. Mois [redacted] la photo. Espace Montmartre-Dali, 11, rue [redacted] (42-64-40-10). Entrée : [redacted] F. Jusqu'au [redacted] novembre.
BOTERO AUX CHAMPS-ELYSÉES. 31 sculptures monumentales. De la Concorde au rond-point [redacted] Champs-Elysées. Jusqu'au [redacted] janvier 1993.
CARTE BLANCHE A REVUE NOIRE. Photographes africains. [redacted] Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 29 novembre.
CHEFS-D'ŒUVRE DE LA PEINTURE FRANÇAISE DES MUSÉES NÉERLANDAIS. (XVIIIe et XVIIe siècle). Institut néerlandais, 121, [redacted] de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de [redacted] h [redacted] h. [redacted] : 20 F (comprenant l'exposition Muses [redacted] Meuse). Jusqu'au 20 décembre.
MIHAIL CHEMIAKINE, GUSTAVO VEJARANO. Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-43-44). T.l.j. sf [redacted] de 13 h à [redacted] h 30, lun. de 14 h à 19 h. Du 1er [redacted]bre au 30 janvier [redacted]
AFFIF CHERFAOUI. Centre culturel algérien, 171, rue [redacted] Croix-Nivert (45-54-95-31). T.l.j. sf sam. et [redacted] matin de 9 h à 18 h. Jusqu'au 30 novembre.
CHRISTIAN BOLTANSKI PRÉSENTE JAKOB GAUTEL. Galerie du Forum Saint-Eustache, 1, [redacted] Montmartre (42-33-39-77). T.l.j. sf dim. et lun. de 15 h [redacted] 19 h. Du 1er [redacted] au 9 janvier 1993.
LA COLLECTION. Fondation Jean Dubuf-[redacted] 137, rue de Sèvres (47-34-12-63). T.l.j. sf sam. et dim. [redacted] 14 h [redacted] h. Jusqu'au 1 décembre.
COLLECTION [redacted] SIGNUM DE PRAGUE. Cimetières juifs [redacted] Bohême, Moravie et Silésie. [redacted] 45, rue La Bruyère (40-29-94-65). T.l.j. [redacted] ven. et sam. de 11 h à 19 h, mar. [redacted] à 22 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au [redacted]
COLLECTION DU MUSÉE CANADIEN [redacted] LA PHOTOGRAPHIE CONTEMPORAINE. Service culturel, [redacted] du Canada, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf lun. [redacted] 19 h. Jusqu'au 16 janvier 1993.
COLLECTION DU MUSÉE [redacted] DE LODZ. Mois de la photo. Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon (42-25-10-57). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 [redacted] 19 h, mar. de 12 h à [redacted] h. Jusqu'au [redacted] novembre.
LES COLLECTIONS PRIVÉES DU LOUVRE DES ANTIQUAIRES. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du [redacted]Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 14 février 1993.
LE CORBUSIER. Quatre projets d'architecture, genèse. Fondation Le Corbusier, 10, rue du Docteur-Blanche (42-88-41-53). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. Jusqu'au 15 décembre.
CARL DE KEYZER. Mois de la photo. Fnac Forum des Halles, niveau 3, porte Lescot (40-41-40-00). T.l.j. sf lun. matin et dim. de 10 h à 19 h 30. Jusqu'au 4 janvier 1993.
XAVIER DEPRÈS. Centre d'animation Saint-Michel, 9, place Saint-Michel (43-54-16-58). T.l.j. sf dim. de 14 h à 21 h 30, sam. de 14 h à 18 h. Du 30 novembre au 18 décembre.
PAUL-ARMAND GETTE. Furkapass & glacier du Rhône. Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 17 janvier 1993.
MICHEL GOUERY, CHANTAL PETIT, MARC REBOLLO. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, 3, rue Lobau, porche côté Seine. T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Jusqu'au [redacted]
RENÉ GRŒBLI. Mois de la photo. Mairie du Xe, 72, rue du Faubourg-Saint-Martin (42-40-10-10). T.l.j. de [redacted] 30. Jusqu'au 28 novembre.
HOMMAGE [redacted] JOHN KOBAL. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée, 4 à [redacted] grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. [redacted] 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'[redacted] h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 janvier [redacted]
HOMMAGE A LUIGI GHIRRI. Mois de la photo. Institut culturel italien à Paris, hôtel [redacted] 50, [redacted] (42-22-12-78). T.l.j. sf sam. et dim. [redacted] 9 h 30 à 13 [redacted] et de 14 h 30 [redacted] 18 h. Jusqu'au 12 décembre.
IMAGES [redacted] du [redacted] arabe, 1, [redacted] [redacted]1-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 5 janvier 1993.
YVES KLEIN, UNE ZONE DE [redacted]LITÉ. Renn Espa[redacted] d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. de 12 h à 17 h, [redacted] de 11 h à 18 h. Jusqu'[redacted] 28 mars 1993.
JEAN-CLAUDE LAGRÈZE. Regards. Espace culturel [redacted], 35, avenue [redacted] (43-59-92-79). T.l.j. [redacted] sam. et dim. de [redacted] à 13 h et de 15 h à 20 h. Jusqu'au [redacted]
CARL-GUSTAF LILIUS OU LA [redacted] METSYTIQUE ET REINER FROMMER. Photos des sculptures de Carl-Gustav Lilius. Institut finlandais, 60, rue des Écoles (40-51-89-09). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h, jeu. jusqu'à 21 h. Jusqu'au 16 décembre.
LA LOGIQUE DE LA COMPLEXITÉ DANS L'ŒUVRE DE JEAN RENAUDIE (1963-1981). Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun., mar. [redacted] 12 h 30 à 19 h. Du 26 novembre au 14 février 1993.
M.O.A. Centre culturel suédois, hôtel de Marie, 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 29 novembre.
MOIS DE LA PHOTO 1992. Musées, galeries, centres culturels et autres lieux, point d'information Fnac Forum (40-41-40-89). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h 15, rens. Minitel ville de Paris : 36.15 Capitale, minitel Fnac : 36.15 Fnac. Jusqu'au 27 novembre.
MUSES DE LA MEUSE, LA COLLECTION DE LA VILLE DE ROTTERDAM. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Entrée : 20 F (comprenant l'exposition Chefs-d'œuvre de la peinture. Jusqu'au 20 [redacted]
HELMUT NEWTON. Archives de nuit. Crédit foncier de France, salle des tirages, 11, rue des Capucines (42-44-84-08). T.l.j. sf dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 15 décembre.
OLAF NICOLAI. [redacted] 31, rue de Condé (43-2[redacted]21). T.l.j. sf sam. et dim. [redacted] h [redacted] 20 h. [redacted]qu'au 15 [redacted]
JANINE NIÈPCE : FRANCE 1947-1992. Mois de la photo. Espace Electra, 6, rue Récamier (45-44-10-03). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h 30 [redacted] h 30. Jusqu'au 15 [redacted]
KATSUHITO NISHIKAWA. [redacted] des Arts, parc floral de Paris, esplanade du château de Vincennes (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. et mar de 9 h 45 à 13 h et de 14 h à 16 h 45. Entrée : 5 F (entrée du parc). Jusqu'au 13 décembre.
NOMADES DU VERRE. Adac, Mairie de Paris, maison des ateliers, terrasse Lautréamont, angle rue Pierre-Lescot-Rambuteau (42-33-45-54). T.l.j. sf dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 novembre.
NOUVEAUX ITINÉRAIRES. Les Alpes vues par les photographes. Centre culturel suisse, 38, rue d[redacted] Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. [redacted] lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 17 janvier 1993.
LA PHOTOGRAPHIE HUMANISTE, FRANCE 1930-1960, HISTOIRE D'UN MOUVEMENT. Bibliothèque historique [redacted] Paris, 22, rue Mahler (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et fêtes de [redacted] h [redacted] 18 h. Jusqu'au 9 janvier 1993.
PHOTOGRAPHIES RUSSES (1859-1876). Mois de la photo. Société française de photographie, 9, rue Montalembert (42-22-37-17). T.l.j. sf sam. [redacted] dim. de 14 h [redacted] h. Jusqu'au 27 novembre.
MISO POPOVIC. Centre culturel [redacted]lave, 123, rue Saint-Martin (42-72[redacted] T.l.j. sf dim. de 11 h [redacted] h et un sam. sur deux de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 décembre.
RAYON LINGERIE. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 28 novembre.
CHRISTER STROMHOLM - ETRE LA. Mois de la photo. Centre culturel suédois, hôtel de Marie, 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 29 novembre.
(TROIS CARRÉS), ÉCHEC ET MAT. Hôpital Ephémère, 2-4, rue Carpeaux (46-27-82-82). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 20 décembre.
VERS UNE ATTITUDE PHOTOGRAPHIQUE. Collection d'œuvres photographiques. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Jusqu'au 31 décembre.
VISAGES, PHOTOGRAPHI[redacted] GOTTFRIED HELNWEIN. Mois [redacted] photographie. Goethe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (44-43-92-30). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 16 décembre.
VISION D'OCÉANIE. Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 mars 1993.
YÉMEN. Architecture millénaire. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 10 janvier 1993.
STEEF ZOETMULDER. Mois de la photo. Mairie du Huitième, 3, rue de Lisbonne (42-94-08-08). T.l.j. sf dim. de 9 h à 18 h, sam. de 9 h à 12 h. Jusqu'au 27 novembre.

GALERIES

ABIDINE. Visages pile ou face. Galerie Vieille du Temple, 23, rue Vieille-du-Temple (40-29-[redacted]2). [redacted] novembre [redacted] 23 décembre.
ACTUEL, ART CONSTRUIT AMÉRIQUE LATINE A PARIS. Galerie Saint-Charles de [redacted] 15, rue Keller (47-00-11-54). Jusqu'au 31 décembre.
AUTOUR DU [redacted] [redacted] 28 bis, bd [redacted] (42-[redacted]) Jusqu'au 1[redacted]
JIMÉNEZ BALAGUER. [redacted] de volumes, de reflets et de masses. Galerie Lina Davidov, 210, boulevard Saint-Germain (45-48-99-87). Jusqu'au 5 [redacted]
JEAN [redacted] Louis Carré, 10, [redacted] (45-62-57-07). Jusqu'au 5 décembre.
ANDRÉ BEAUDIN. [redacted] Framond, [redacted] rue des [redacted] (42-60-74-78). Jusqu'au 15 décembre.
MICHAEL BIBERSTEIN. [redacted] Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 28 [redacted]
[redacted] BIJOUX DE L'ART. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 31 décembre.
JULIEN BLAINE. [redacted] Vincy, 47, [redacted] Seine (43-2[redacted]72-51). Jusqu'au [redacted] Galerie Roger Pailhas, 36, rue Quincampoix (48-04-71-31). Jusqu'au 28 [redacted]
DAVID BNO. [redacted] des Archives, 1, impasse Beaubourg (42-78-05-77). [redacted]qu'au 17 décembre.
BORDERLINE. Le Sous-sol, 12, [redacted] Petit-Musc (42-72-46-72). Du 1er décembre au 18 janvier 1993.
BOTERO. Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 30 janvier 1993.
LE BOULCH, DENIS RIVIÈRE, ANTONI TAULE. [redacted] du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au [redacted]bre.
LOUISE BOURGEOIS. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 30 janvier 1993.
BRONZES TRIBAUX ET [redacted] RURAUX DE L'INDE. Galerie [redacted] monde, 33, rue Berthe (42-23-76-43). Du 27 novembre au [redacted] janvier 1993.
JAMES BROWN. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 18 décembre.
JUAN-CARLOS CACERES. [redacted] Rouge, 45, rue [redacted] (42-56-10-90). Jusqu'au 16 décembre.
CLAUDE CAHUN. Galerie Zabriskie, 37, rue [redacted]mpoix (42-72-35-47). Jusqu'au 28 novembre.
CARTE BLANCHE A N[redacted] PAPOUTSIDIS. Galerie La [redacted], 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 28 novembre.
SERGIO CECCOTTI. Galerie Alain Blondel, 50, rue du Temple (42-71-85-86). Jusqu'au 31 décembre.
CHAMBAS. Mes carnets. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 5 janvier 1993.
PY. CLOUIN. [redacted] Diane Manière, 11, [redacted] Pastourelle (42-77-04-26). Jusqu'au 19 décembre.
JEAN-LOUP CORNILLEAU. Galerie [redacted]nique Smagghe, 24, rue Charlot (42-72-83-40). Jusqu'au 19 décembre.
BERNARD COUSINIER. [redacted] Jorge [redacted]lyskewycz, 14, [redacted] des Taillandiers (48-06-59-23). Jusqu'au 28 novembre.
CRAGG, DORNER, LAIB, MESSAGER, MEYER, SCHUTTE. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 28 novembre.
RICHARD DAVIES. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 31 décembre.
ALEXANDRE DELAY. [redacted] Stadler, 51, rue [redacted] Seine (43-26-91-10). Du 28 novembre au 19 janvier 1993.
ARAM DERVENT. Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bre[redacted] (42-72-09-10). Du 26 novembre au [redacted] janvier 1993.
JEAN D'IMBLEVAL. Galerie Lahumière, 88, bd de Courcelles (47-63-03-95). Du 26 novembre au 30 décembre.
DIVERSITÉ LATINO-AMÉRICA[redacted] [redacted] 1900-2000, 8, rue [redacted] (43-25-84-20). Jusqu'au 26 novembre.
DRUESNES. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Jusqu'au 9 janvier 1993.
PATRICK DUBRAC. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay ([redacted]7[redacted]-14). Jusqu'au 19 [redacted]
GÉRARD DUCHÊNE. Galerie Alessandr[redacted], 12, rue Bouchardon (42-38-63-12). Jusqu'au 28 novembre.
MAX ERNST. Les sculptures de Saint-Martin-d'Ardèche. Galerie Eric Touchaleaume, 54, rue Mazarine [redacted] Jusqu'au 12 [redacted]
CHOHREH FEYZDJOU. [redacted] rue [redacted] Charonne (47-00-36-69). Jusqu'au [redacted] décembre.
J.-L. FISHER, MARKUS RAETZ, DANIEL TREMBLAY. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue [redacted] (42-78-08-36). Jusqu'au 2 janvier [redacted]
[redacted] FLEISCHER. Mois [redacted] la photo. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 28 novembre.
JEAN LE GAC. By Jove. Galerie Templon, 4, avenue Marceau (47-20-15-02). Jusqu'au 31 [redacted]
OLIVIER GAGNÈRE. Galerie [redacted], 42, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 14 janvier 1993.
JOSÉ GAMARRA. Galerie Albert Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Jusqu'au 19 décembre.
J. GANTZ. Espace Donguy-Apegac, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 12 décembre.
GASIOROWSKI. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours, 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 16 janvier 1993.
MORIS GONTARD. [redacted] Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 19 décembre.
JEAN-PIERRE GRENIER. Galerie Queyras, 29, rue Guénégaud (46-33-79-74). Jusqu'au 23 décembre.
THOMAS GRUNFELD. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au 28 novembre.
SIMON HANTAI. Galerie Katia Granoff, 13, quai [redacted] (43-54-41-92). Jusqu'au 12 décembre.
HOMMAGE A LUIGI GHIRRI. Mois de la photo. Galerie Con[redacted]r, 98, rue Daguerre (43-21-41-88). Jusq[redacted]au 24 décembre.
JEAN-PAUL HUFTIER. Galerie [redacted] 56, rue Chapon (42-7[redacted] Jusqu'au 24 décembre.
FABRICE HYBERT. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 2 janvier 1993.
ILS SCULPTENT, ILS DESSINENT. Galerie [redacted] 19, rue Keller (48[redacted]). Du 28 novembre au 19 décembre.
KALFAS. Galerie Patrice Trigano, [redacted] bis, rue [redacted] (46-34-15-01). Jusqu'au [redacted] novembre.
KIKOINE. Galerie Yoshii, [redacted], av. Matignon (43-59-73-4[redacted] Jusqu'au 12 décembre.
IMI KNOEBEL. [redacted] Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue [redacted] (42-78-43-21). Jusqu'au 30 novembre.
GÉRARD KOCH. Galerie Clara S[redacted], 16, rue des Filles-du-Calvaire (44-59-89-09). Jusqu'au 23 janvier 1993.
UDO KOCH. Galerie Gilles-Peyroulet, [redacted] rue [redacted] (48-07-04-41). Jusqu'au [redacted] décembre.
JUTTA KŒTHER, LAURENT JOUBERT. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du T[redacted]ple (42-78-11-71). Jusqu'au 28 novembre.
[redacted] KRAJCBERG. Galerie Charles [redacted] 21, av. du Maine (45-[redacted]-10-48). Jusqu'au 16 janvier [redacted]
JEAN LAMORE ET FRANÇOIS LAMORE. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue [redacted] Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au [redacted] novembre.
PIERRE LANNELUC. Galerie Samy Kinge, 54, rue de [redacted] (42-61-19-07). Jusqu'au 6 janvier 1993.
MATÉ LAPIERRE, HÉLÈNE MARION. Galerie Séguier, 10, rue Séguier (43-25-73-23). Jusqu'au 8 décembre.
ÉLIANE LARUS. Galerie 15, 15, rue Guénégaud (43-26-13-14). Jusqu'au 28 novembre.
RENÉ LAUBIES, OLIVIER DE CAYRON. Galerie Michel Broomhead, 46, rue de Seine (43-25-34-70). Jusqu'au 15 décembre.
CHRISTIAN LEFÈVRE. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (43-54-58-79). Jusqu'au 28 novembre.
PETER LINDBERGH. [redacted] et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au [redacted] décembre.
ZOFIA [redacted] Galerie Nicole Ferry, 57, quai [redacted] Grands-Augustins (46-33-52-45). Jusqu'au [redacted]
WILLIAM MACKENDREE. Galerie Vidal-Saint [redacted] 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Jusqu'au 24 décembre.
LOUISE MAISONS. Galerie Jacqueline Felman Bastille, 8, rue Popincourt (47-00-87-71). Jusqu'au 8 décembre.
GÉRARD MALANGA. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 12 décembre.
MALEVITCH & FILONOV. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 12 décembre.
CHRISTIAN MARCLAY. The Wind Section. Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Jusqu'au 28 novembre.
MATIÈRE - LUMIÈRE, BOGART, LEROY, MARFAING, SOULAGES. Galerie Protée, 38, rue de Seine (43-25-21-95). Jusqu'au 28 novembre.
MORIO MATSUI. Le murmure de la toile. Galerie Bellefroid, 8, rue Debelleyme (40-27-96-22). Jusqu'au 31 décembre.
CORINNE MERCADIER. Mois de [redacted] photo. Galerie Isabelle Bongard, 4, [redacted] Rivoli (42-78-13-44). Jusqu'au 5 [redacted]
RICARDO MOSNER. Galerie loft, 3 bis, rue des Beaux-Arts (46-33-18-90). Jusqu'au 31 [redacted]
[redacted] MULAS. Fnac Montparnasse, 136, rue de Rennes (49-54-30-00). Jusqu'au 2 janvier 1993.
NACCACHE. Galerie Jean Brienco, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 15 décembre.
BRIGITTE NAHON. [redacted] Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 28 novembre.
AURÉLIE NEMOURS. Le [redacted] hasard. Galerie Denise René, 22, rue [redacted]lot (48-87-73-94). Jusqu'au 15 janvier 1993.
KATSUHITO NISHIKAWA. [redacted] Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 19 décembre.

BILLET

Le cadeau de George Bush

Avec une [redacted] de [redacted] 4 [redacted] en rythme annuel [redacted] troisième trimestre, une reprise vigoureuse semble enfin au rendez-vous aux Etats-Unis après [redacted] d'augmentation lente de l'activité. [redacted] point que [redacted] président élu, M. Bill Clinton, [redacted] prudemment déclaré que [redacted] bons chiffres de l'économie américaine pourraient l'amener [redacted] modifier le plan [redacted] relance que [redacted] prépare pour [redacted] 20 janvier, date [redacted] la passation [redacted] pouvoirs.

Si [redacted] dernières statistiques annoncent bien une reprise durable, elles auront, a dit M. Clinton mercredi [redacted] novembre, *« un impact »* sur [redacted] programme [redacted] jours que l'équipe de [redacted] met au point. Car le [redacted] de l'Arkansas n'ignore pas qu'il risque [redacted] erreur [redacted] politique conjoncturelle majeure en mettant [redacted] œuvre un plan de [redacted] de l'économie alors que la reprise serait déjà [redacted] rendez-vous. L'OCDE [redacted] d'ailleurs [redacted] donner [redacted] *priorité [redacted] réduction [redacted]* budgétaire [redacted] met en garde [redacted] toute [redacted] *(lire page 18).*

Ce problème sera au [redacted] la *« conférence économique »* convoquée par [redacted] Clinton pour les 14 [redacted] décembre [redacted] Little-Rock et qui doit [redacted] capitale de [redacted] *« responsables »* économiques : hommes d'affaires, syndicalistes, [redacted] lancée sous l'appellation de [redacted] cette réunion s'est transformée en simple [redacted] : l'équipe démocrate [redacted] qu'une [redacted] manifestation ne [redacted] espoirs [redacted] mesure [redacted] les possibilités [redacted] la nouvelle administration.

C'est [redacted] plan qui devrait [redacted] modulé [redacted] nuancé en [redacted] de l'évolution [redacted] signalée [redacted] qui annoncent une amélioration [redacted] situation : plus forte progression du PNB au [redacted] depuis 1988 (+ 3,9 [redacted] par rapport au [redacted] trimestre), régression du chômage, reprise [redacted] la consommation, [redacted] l'indice de [redacted]. Bref, [redacted] les prédictions [redacted] l'administration Bush, qui n'a [redacted] d'annoncer la reprise, s'avéraient [redacted].

Ainsi, au [redacted] même [redacted] M. Kohl reconnaît pour [redacted] première fois [redacted] que l'Allemagne [redacted] récession, le porte-parole du président [redacted] Etats-Unis, M. Marlin Fitzwater, [redacted] l'*« arrivée de [redacted] reprise Bush »* comme [redacted] *pour la [redacted] administration »...*

ALAIN FRACHON

M. Christian Blanc quitte la présidence de la RATP

Un rénovateur [redacted] poigne

M. Christian Blanc devrait annoncer, vendredi 27 novembre, [redacted] conseil d'administration [redacted] la RATP, son intention de démissionner de [redacted] poste [redacted] président-directeur général. [redacted] successeur pourrait être [redacted] par le conseil [redacted] ministres du mercredi 2 décembre.

Christian Blanc [redacted] comme une mule. Envers [redacted] tous, [redacted] quitte son poste de PDG de [redacted] RATP. [redacted] ami Michel Rocard [redacted] eu beau lui dire [redacted]sion, [redacted] directeurs ont fait [redacted] siège pour le faire revenir [redacted] : rien n'y a [redacted] il part.

Peu lui importe de donner l'impression de déserter [redacted] plein conflit avec les conducteurs du métro et [redacted] RER. Peu [redacted] importe que [redacted] syndicats grévistes [redacted] aujourd'hui [redacted] *ou que [redacted] ministre* de tutelle, Jean-Louis Bianco, qui l'a [redacted] vergogne en plein conflit [redacted] ordre du premier ministre, puisse prétendre l'avoir limogé pour [redacted] incapacité [redacted] faire cesser une grève impopulaire. Peu lui chaut, à lui, [redacted] gauche, [redacted] tomber [redacted] droite du [redacted] du RPR et [redacted] l'UDF qui applaudissaient [redacted] fermeté face [redacted] syndicats *« putschistes »* et promettaient [redacted] le laisser [redacted] place après leur victoire électorale attendue [redacted] printemps 1993.

[redacted] pourquoi part-il, [redacted] juste ? Difficile [redacted] dire [redacted] certitude [redacted] l'homme [redacted] discret [redacted] un patron [redacted] la DGSE qu'il a refusé d'être. Il commençait à s'ennuyer [redacted] qui, [redacted] Nouvelle-Calédonie, ont jalonné [redacted] carrière. Il [redacted] qu'il [redacted] parvenu au [redacted] mission de rénovation de [redacted] RATP [redacted] *que le temps [redacted] justice [redacted] action, car il n'aime guère plaider pour lui-même. Il* estime que [redacted] lieutenants, [redacted] directeurs de la Régie, disposent [redacted] outils [redacted] la modernisation [redacted] transports parisiens, qu'il leur [redacted] comment s'y prendre [redacted] que, s'ils n'en [redacted] capables, rien ni personne [redacted] pourrait [redacted] le service public. Donc, il part [redacted] n'attend [redacted] que ce gouvernement ou [redacted] l'en *prie.*

Lorsqu'il arrive, [redacted] de 1989, [redacted] la présidence [redacted] RATP, celle-ci [redacted] mal [redacted] point d'une longue grève [redacted] services d'entretien du métro [redacted] RER, qui [redacted] gravement perturbé [redacted] sa banlieue. [redacted] diagnostic [redacted] fait : la dyarchie à la tête [redacted] Régie [redacted] d'impuissance ; les corporatismes, une pyramide *hiérarchique étouffante,* [redacted] l'usager ont [redacted] l'entreprise à la sclérose.

Il [redacted] présidence [redacted] direction générale [redacted] emploie [redacted] fin aux fléaux de [redacted] délin[redacted] et [redacted] graffiti qui donnent aux voyageurs un sentiment d'insécurité et qui [redacted] de [redacted] la clientèle vers l'automobile. [redacted] décadence [redacted] new-yorkais [redacted] londonien [redacted] que le pire est au bout [redacted]. Les « gros bras » [redacted] pour décourager les [redacted] à la tire [redacted] parfaitement *adaptés à la tâche,* [redacted] sécuritaire de la Régie [redacted] le gouvernement [redacted] faire [redacted] à réorganiser la protection policière des rames et des [redacted]. La délinquance [redacted] aujourd'hui [redacted].

La guerre déclarée aux « tags » [redacted] un peu plus victorieuse encore. [redacted] maculées [redacted] gribouillages ont *disparu. Il n'a [redacted] que d'une* nuit, par exemple, pour effacer [redacted] bombages de quatre stations, dont Louvre, préalablement protégées par un enduit facilitant le nettoyage.

Christian [redacted] ne s'est pas contenté de [redacted] d'un nouveau siège [redacted] près de la [redacted] de Lyon, un nouvel uniforme du personnel de station, un [redacted] logo, *un nouveau ticket* [redacted] un métro sans pilote « Meteor ». Il [redacted] cherché [redacted] le voyageur au [redacted] préoccupations de [redacted] RATP. Les [redacted] ne [redacted] *probants. Une nouvelle* [redacted]nisation [redacted] permis [redacted] agents [redacted] prendre [redacted] initiatives, notam[redacted] en matière [redacted] communication, mais elle les [redacted] raréfiés. La démolition [redacted] l'ancien système hiérarchique [redacted] la valorisation de l'unité d'exploitation – ligne [redacted] dépôt [redacted] – [redacted] jeté [redacted] d'une responsabilisation qui pourrait engendrer [redacted] plus grande écoute [redacted] besoins [redacted] voyageurs [redacted] leur satisfaction [redacted] meilleur prix. A confirmer.

Un [redacted] provisoire

Restait [redacted] du conservatisme : [redacted] syndicats [redacted] conduc[redacted] métro qui, au fil des décennies, avaient fait plier les *directions [redacted] gouvernements* successifs, [redacted] droite [redacted] gauche, [redacted] coups [redacted] grèves [redacted] obtenir des primes supplémen[redacted] pour refuser [redacted] aménagements d'horaires. Christian Blanc, qui n'a [redacted] aucun [redacted] leurs arrêts [redacted] travail, voulait met[redacted] fin [redacted] agitation sporadique préjudiciable [redacted] l'usager.

[redacted] la carotte, il avait lancé *une négociation [redacted] syndicats* pour rendre les carrières plus attractives, [redacted] conducteurs plus motivés par [redacted] notation [redacted] horaires [redacted] travail plus conformes aux besoins du trafic. [redacted] proximité [redacted] élections professionnelles du mois de décembre a fait [redacted] raidir [redacted] syndicats [redacted] la discussion [redacted] réforme [redacted] renvoyée au mois [redacted] février, voire après [redacted] législatives de mars 1993. Un [redacted] peut-être provisoire.

[redacted] bâton, Christian Blanc souhaitait l'instauration d'un service minimum en période [redacted] grève, impliquant un trafic normal [redacted] heures de pointe. [redacted] hésitations, puis [redacted] refus du gouvernement [redacted] soutenir au mois d'avril, laissent [redacted] penser [redacted] sera la droite victorieuse qui réformera le droit [redacted] grève à la satisfaction [redacted] l'opinion publique.

C'est peut-être une certitude [redacted] une déception qui [redacted] motivé Christian [redacted] depuis plusieurs semaines. Car il [redacted] persuadé [redacted] réformes indispensables se feront par la force [redacted] choses. [redacted] il s'est aussi résigné [redacted] constater [redacted] ses amis au pouvoir ne [redacted] plus [redacted] de vouloir les rénovations auxquelles il croit. Autant valait prendre du champ [redacted] attendre leur [redacted].

ALAIN [redacted]

La reprise se confirme aux États-Unis

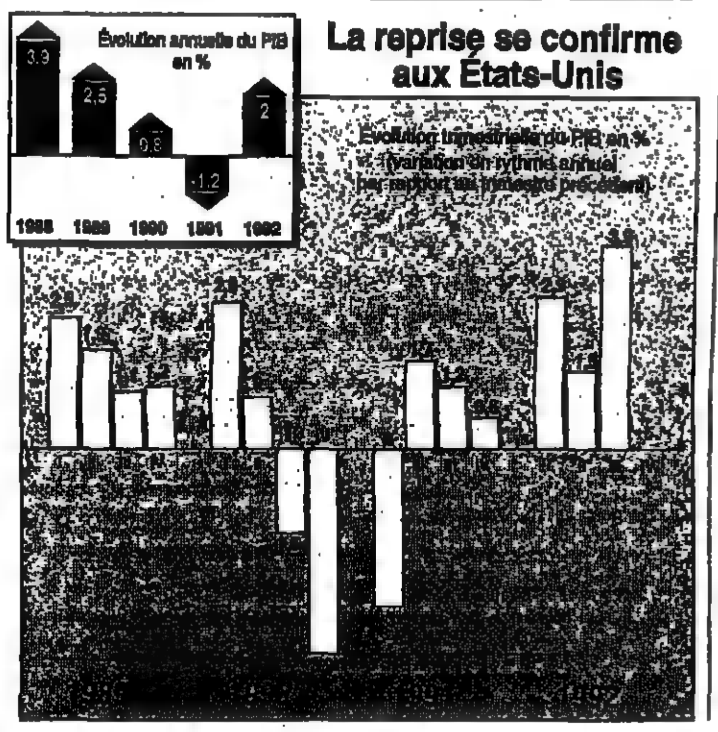

Avec la chute de leurs bénéfices semestriels

Les banques et les maisons de courtage japonaises sont victimes du dégonflement de la « bulle financière »

On [redacted] peut pas dire que la [redacted] du système financier japo[redacted] s'améliore. [redacted] banques d'un côté et les maisons de courtage de [redacted] affichent pour le premier [redacted] de [redacted] nipponne (avril-septembre) *[redacted] piètres résultats.* Une [redacted] d'autant plus préoccupante qu'entre août et septembre la Bourse de Tokyo avait connu un redressement spectaculaire ponctué par une hausse de 30 %. [redacted] le mal semble plus profond.

L'agence financière américaine Moody's a annoncé mercredi 25 novembre [redacted] Tokyo la baisse de la notation [redacted] crédit à court et long terme [redacted] quatre grandes maisons de titres japonaises (Nomura, Daiwa, Yamaichi et Nikko) et [redacted] plusieurs de leurs filiales étrangères. Daiwa, Nomura et Nikko sont tout juste parvenus à équilibrer leurs comptes au premier semestre *après une chute de plus de 90* [redacted] de leurs bénéfices avant impôts et Yamaichi, en plus mauvaise santé, a multiplié ses pertes [redacted] trois.

Pour assombrir encore le climat, Nomura [redacted] reconnu jeudi 26 novembre des « irrégularités » internes et s'est engagé à répartir quelque 185 millions [redacted] dollars (un milliard de francs) entre plusieurs milliers de petits investisseurs pour [redacted] dédommager d'avoir placé leur argent [redacted] obligations américaines à [redacted] risques.

Bombes à retardement

[redacted] côté des établissements de crédit, [redacted] situation n'est [redacted] meilleure. La [redacted] des activités purement bancaires [redacted] redresse mais l'éclatement de [redacted] « bulle financière » dans l'archipel a laissé des bombes à retardement dans les bilans. Si les analystes excluent aujourd'hui toute [redacted]lance majeure ou des faillites [redacted] chaîne, ils anticipent plusieurs *années de difficultés pour effacer* le fardeau de dizaines, voire de centaines de milliards de dollars de créances douteuses liées à la crise immobilière et boursière.

Ainsi, [redacted] Ichi Kangyo Bank, la première banque japonaise [redacted] du monde, a annoncé jeudi un recul de 53,6 [redacted] de ses bénéfices au premier semestre [redacted] environ 2 milliards de francs. Les *trust-banks,* les plus exposées à la crise immobilière, ne [redacted] pas en [redacted] des [redacted] profit de 72 % pour la Fuji Bank, 64,5 % pour Daiwa Bank et 41 % pour [redacted] Tokai Bank. En revanche, Bank of Tokyo, plus internationale, affiche [redacted] quasi-stabilité de [redacted] profits. Quant aux [redacted] Bank, qui font partie des établissements les plus solides, la [redacted] de leurs bénéfices reste limitée, [redacted] et 30 %.

Pour faire face, la plupart des grands établissements [redacted] crédit [redacted] sont déjà engagés [redacted] programmes de restructuration avec [redacted] fermeture, notamment, d'agences [redacted] l'étranger. Ils pour[redacted] bénéficier également du mécanisme d'épuration des créances douteuses présenté fin octobre par le ministère [redacted] finances. Mais aucune amélioration d'ensemble n'est prévue au second semestre et, pour la plupart [redacted] spécialistes, [redacted] bénéfices des banques ne progresseront [redacted] pendant au moins [redacted] voire quatre [redacted] les plus fragiles.

Le salut [redacted] l'aggravation [redacted] problèmes [redacted] la finance nipponne dépendront [redacted] l'essentiel, [redacted] l'évolution de [redacted] Bourse de Tokyo dans [redacted] prochaines semaines. Car [redacted] la demande du ministère [redacted] finances, inquiet d'abord de l'effondrement continu du Kabuto-cho, [redacted] qui ensuite ne voulait [redacted] la reprise, [redacted] banques [redacted] abstenues de vendre [redacted] actions. Jusqu'à quand pourront-elles le faire ?

ERIC LESER

En un an en Ile-de-France

Les rejets de demandes d'indemnisation par les ASSEDIC ont augmenté de 44 %

Par rapport [redacted] l'an passé, [redacted] nom[redacted] de demandes d'indemnisation du chômage rejetées par les ASSEDIC en Ile-de-France a augmenté [redacted] 44 [redacted] au troisième trimestre. Le taux [redacted] élevé à 25,4 % du total des dossiers examinés, contre 19,8 [redacted] pour la même période en 1991, et 20,8 % en [redacted].

Cette évolution résulte essentiellement de l'addition de deux facteurs : l'allocation d'insertion supprimée, il y a un an, pour les jeunes à [redacted] recherche d'un premier emploi et l'arrivée au chômage de nombreux jeunes [redacted] cette époque de l'année, amplifiée en 1992. Elle correspond aussi aux débuts de mise en place du nouveau système d'indemnisation issu de l'accord UNEDIC [redacted] 18 juillet.

□ [redacted] à l'apprentissage [redacted] triplée. – Conformément [redacted] ce qui avait [redacted] décidé dans le cadre de la loi [redacted] l'apprentissage, le [redacted] de l'allocation versée aux entreprises de moins de dix salariés en compensation des salaires versés [redacted] apprentis pendant [redacted] première année [redacted] formation va être triplé. Il va passer [redacted] 3 200 [redacted] 9 600 francs, a annoncé [redacted] Gilbert Baumet, ministre délégué du [redacted] et de l'artisanat. Le Fonds national interconsulaire de [redacted]pensation (FNIC) doit arrêter le 16 décembre cette mesure qui s'appliquera [redacted] d'apprentissage souscrits [redacted] compter du 1er septembre 1992.

Selon le ministre espagnol de l'économie

Les dévaluations de la peseta ne devraient pas aggraver l'inflation

L'Espagne devrait terminer l'année [redacted] un [redacted] d'inflation de 5,7 % au lieu des 6,4 % prévus initialement par le gouvernement, a annoncé mercredi soir 25 novembre devant la Chambre [redacted] députés M. Carlos Solchaga, ministre de l'économie.

Le ministre [redacted] également [redacted] que, malgré les deux dévaluations successives [redacted] la peseta [redacted] 6 %, [redacted] hausse [redacted] prix atteindrait 4,5 % en [redacted] lieu des [redacted] retenus dans le budget de l'Etat [redacted] l'année prochaine. Selon [redacted] Solchaga, le [redacted] de l'activité économique devrait minorer l'inci[redacted] inflationniste de la dévaluation [redacted] la monnaie espagnole. – *(AFP.)*

L'Irlande porte à 100 [redacted] ses taux d'intérêt à court terme

La Banque centrale d'Irlande [redacted] annoncé jeudi [redacted] novembre au matin qu'elle portait [redacted] au jour le jour [redacted] à partir [redacted] lundi 30 [redacted]. Lundi [redacted] novembre, ce [redacted] avait [redacted] relevé [redacted] 30 [redacted] afin de décourager la spéculation contre la livre irlandaise. Mais la « punt » continue d'être [redacted] pression au [redacted] du [redacted] après les [redacted] peseta espagnole et [redacted] portugais. [redacted] certaines [redacted] le [redacted] de la [redacted] pourrait [redacted] réunir [redacted] au [redacted] du week-end [redacted] procéder à [redacted] réalignement du cours [redacted].

VENTES PAR ADJUDICATION
Régisseur OSP
64, rue La Boétie-PARIS
Tél. : 45.63.12.66 - FAX. : 45.63.89.01
MINITEL 3615 Code AST, puis OSP
IP

Vente aux enchères au Palais de Justice de NANTERRE
le JEUDI 10 DÉCEMBRE 1992 à [redacted] heures, en un lot
HÔTEL PARTICULIER - LIBRE
de [redacted] étages - 5, rue Gambetta
à BOULOGNE-BILLANCOURT (Hauts-de-Seine)
Mise à Prix : [redacted] 000 000 F
Me WISLIN, avocat, 7, avenue de Madrid 92200 NEUILLY-sur-SEINE
(Tél. : 47-47-25-30 de [redacted] h à [redacted] h) – Visite des lieux le 3 Décembre 1992 de [redacted] heures à 17 [redacted]
(par Me LOUVI[redacted], huissier de justice [redacted] Boulogne-Billancourt).

Vente sur [redacted] immobilière au Palais de Justice de PARIS,
le JEUDI 10 DÉCEMBRE 1992 [redacted] 14 [redacted] 30, en un lot
Dans un immeuble, [redacted] à
PARIS 16e - 4, rue Mirabeau
au [redacted] étage – [redacted] au [redacted]
APPARTEMENT de [redacted] pp. sur Cour
comp. 3 pp. + entrée, cuisine, [redacted] bains, débarras, W.-C.
Mise [redacted] Prix : 600 000 F
[redacted] à Me Denis TALON, avocat à Paris 1er, 20, quai de la Mégisserie.
Tél. : 42-36-59-25 – SCP [redacted] SPALTER, [redacted]
[redacted] 8e, 31, [redacted] Tél. : 42-65-60-60.
Et [redacted] les lieux pour [redacted] en [redacted] à [redacted] poursuivant.

Vente sur surenchère au Palais de Justice de PA[redacted]
le JEUDI 10 DÉCEMBRE 1992 à 14 h 30, en un [redacted]
dépendant d'[redacted] immeuble, [redacted]
à PARIS 2e - 8, rue Louvois
au [redacted] étage
APPARTEMENT de 4 Pièces Ppales
et comprenan[redacted] : entrée, salle de bains, [redacted] pièces [redacted] cour, couloir
[redacted] dégagement avec porte donnant accès à une petite [redacted] cave
Mise à Prix : 1 590 600 F
Me Yves TOURAILLE, avocat à Paris 9e, [redacted] rue [redacted] Clichy.
Tél. : 48-74-45-85 – Me B.C. LEFEBVRE, [redacted] à
[redacted] 1er, 20 quai de la Mégisser[redacted]

Le Monde
Edité par le [redacted]
[redacted] :
Jacques [redacted] gérant
directeur [redacted] la publication
Bruno Frappat
[redacted]
Jacques [redacted]
[redacted] de la gestion
[redacted] Lucbert
[redacted] général
[redacted] :
[redacted]e Colombani
[redacted]
(adjoints au directeur de la rédaction)
[redacted] Agnès
Jacques Amalric
[redacted]
Jacques-François [redacted]
[redacted]
[redacted] directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques [redacted] 1982)
André [redacted] 1985)
[redacted] (1985-1991)
RÉDACTION ET [redacted] SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur 49-60-[redacted] 10

(Publicité)

AVIS D'ENQUÊTES

PROJET D'AUTOROUTE A 51 GRENOBLE - SISTERON section SISTERON - LA SAULCE

Enquêtes conjointes préalables à la déclaration d'utilité publique et à la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols relatives au projet d'autoroute A 51 GRENOBLE - SISTERON, section SISTERON - LA SAULCE.

Les préfets des départements des HAUTES-ALPES et des ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE *informent le public qu'il sera procédé du* 14 décembre 1992 au 1er février 1993 inclus à une enquête portant à la fois sur l'utilité publique du projet d'autoroute A 51 GRENOBLE - SISTERON, section SISTERON - LA SAULCE et sur la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols de certaines communes en résultant.

* * *

Communes concernées par l'enquête d'utilité publique :

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

SISTERON et MISON.

HAUTES-ALPES

LE POËT, UPAIX, VENTAVON, MONETIER-ALLEMONT, VITROLLES, LARDIER-et-VALENÇA, LA SAULCE et TALLARD.

* * *

Communes également concernées par la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols :

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

SISTERON et MISON.

HAUTES-ALPES

LE POËT, UPAIX, VENTAVON, VITROLLES, LA SAULCE et TALLARD.

* * *

La commission d'enquête, dont les membres ont été désignés par le président du tribunal administratif de MARSEILLE, est composée comme suit :

MEMBRES TITULAIRES :
M. Pierre BUS, en qualité de président, ingénieur divisionnaire des TPE en retraite, 12, avenue Victoria, 13013 MARSEILLE ; M. Pierre REYNIER, technicien supérieur forestier en retraite, 9, rue Bayard, 05000 GAP ; M. Guy LAULAU, géomètre expert DPLG, géomètre principal contractuel à la direction départementale de l'agriculture et de la forêt, chemin du Marais, 05230 CHORGES.

MEMBRES SUPPLÉANTS :
M. Robert GENY, ingénieur des TPE en retraite, Verte Futaie nº 5, 13100 AIX-EN-PROVENCE ; M. Serge CARITINI, architecte DPLG, 2, allée de la Désirée, 13009 MARSEILLE.

La commission d'enquête sera présidée par M. Pierre BUS. En cas d'empêchement de ce dernier, il sera remplacé par M. Pierre REYNIER.

Le siège de la commission d'enquête est fixé à la préfecture des HAUTES-ALPES où toutes observations pourront être adressées par écrit.

Les pièces du dossier d'enquête publique et les dossiers de mise en compatibilité des plans d'occupation des sols ainsi que les registres d'enquête seront *déposés dans les mairies concernées, ainsi que dans les* préfectures des HAUTES-ALPES et des ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE, *du 14 décembre 1992 au 1er février 1993 inclus, afin que* chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels *d'ouverture des bureaux et consigner éventuellement ses observations* sur le registre ou les adresser par écrit au président de la commission d'enquête (préfecture des *HAUTES-ALPES*, bureau *U.E.C.V.T.* annexe de la préfecture, 5, place Jules-Ferry, 05000 GAP).

* * *

Les jours et heures d'ouverture des mairies sont les suivants :

DÉPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Mairie de SISTERON
Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Mairie de MISON
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h, mardi de 14 h à 17 h.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

Mairie du POËT
Mardi au vendredi de 16 h à 18 h 30, samedi de 14 h à 16 h.

Mairie d'UPAIX
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h, lundi, mardi et jeudi de 13 h à 17 h, vendredi de 13 h à 16 h 30.

Mairie de VENTAVON
Lundi, mercredi et vendredi de 8 h à 12 h.

Mairie de MONETIER-ALLEMONT
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 17 h 30.

Mairie de VITROLLES
Jeudi de 17 h 40 à 19 h 30.

Mairie de LARDIER-ET-VALENÇA
Jeudi de 14 h à 16 h.

Mairie de LA SAULCE
Lundi, mercredi et vendredi de 16 h à 19 h.

Mairie de TALLARD
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h, mercredi et jeudi de 14 h à 16 h 30.

Pour la préfecture des HAUTES-ALPES, s'adresser au bureau Urbanisme, environnement, cadre de vie et tourisme du lundi au vendredi de 8 h 45 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30.

Pour la préfecture des ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE, s'adresser au bureau Urbanisme, environnement et [illegible] du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h.

* * *

Un des membres, au moins, de la commission d'enquête recevra les intéressés qui le désirent aux lieux et jours suivants :

En préfecture des ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
- le jeudi 14 janvier 1993 de 9 h à 11 h 30
- le jeudi 21 janvier 1993 de 9 h à 11 h 30

En préfecture des HAUTES-ALPES
- le lundi 14 décembre 1992 de 14 h à 16 h 30
- le lundi 4 janvier 1993 de 14 h à 16 h 30
- le lundi 1er février 1993 de 14 h à 16 h 30

En mairie de SISTERON
- le lundi 14 décembre 1992 de 9 h à 12 h
- le lundi 1er février 1993 de 9 h à 12 h

En mairie de MISON
- le mardi 15 décembre 1992 de 14 h à 17 h

En mairie du POËT
- le mercredi 23 décembre 1992 de 16 h à 18 h 30

En mairie d'UPAIX
- le mardi 15 décembre 1992 de 9 h à 12 h

En mairie de VENTAVON
- le lundi 4 janvier 1993 de 9 h à 12 h

En mairie de MONETIER-ALLEMONT
- le jeudi 14 janvier 1993 de 14 h à 17 h

En mairie de VITROLLES
- le jeudi 14 janvier 1993 de [illegible] h à 19 h 30

En mairie de LARDIER-ET-VALENÇA
- le jeudi [illegible] janvier 1993 de 14 h à 16 h

En mairie de LA SAULCE
- le lundi 25 janvier 1993 de [illegible] h à 19 h

En mairie de TALLARD
- le lundi 25 janvier 1993 de 9 h à 12 h

Il est rappelé que toute personne physique ou morale concernée pourra demander, le moment venu, communication du rapport et des conclusions de la commission d'enquête à la préfecture des HAUTES-ALPES ainsi qu'auprès des mairies précitées.

Le préfet des HAUTES-ALPES.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Querelle complexe entre «libéraux» et «industriels» autour de la réforme économique en Russie

Le président Eltsine a proposé une «pause» de douze à dix-huit mois, mais l'ampleur de la crise plonge la classe politique dans le désarroi

Près d'un an après l'éclatement de l'Union soviétique et le lancement en Russie d'une vaste réforme économique, il est difficile de comprendre les options économiques des acteurs de la lutte politique à Moscou. A quelques jours de l'ouverture du Congrès des députés, mardi 1er décembre, les discussions sont très vives. Le président Boris Eltsine a évoqué *«une pause de douze à dix-huit mois dans la confrontation politique»*. Tout en multipliant les signes de conciliation à l'égard des conservateurs, il a assuré que le cours des réformes serait *«sauvegardé»* (*le Monde* du 26 novembre). Un programme anti-crise doit être présenté jeudi 26 novembre au Congrès par une équipe composée d'experts gouvernementaux et de l'Union civique, principale force politique centriste.

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

A première vue, le débat est simple. D'un côté, les libéraux, ceux du gouvernement dirigé par M. Egor Gaïdar : ils veulent poursuivre la libéralisation des prix amorcée le 2 janvier, entamer la privatisation des grandes entreprises avec le système de coupons (vouchers), après avoir amorcé celle des commerces, [illegible] *la Russie sur l'*[illegible], diminuer les subventions d'Etat et mener une politique monétaire [illegible]. Seules, selon eux, ces mesures permettront de rendre irréversible l'abandon de l'économie socialiste. De l'autre côté, l'Union civique, qui représente l'opposition centriste au Parlement, menée par M. Arkadi Volski, mi-leader politique, mi-représentant du patronat, et acteur de la *vie politique de l'URSS de longue* date.

Pour l'Union civique et son pendant à la tête des entreprises, l'Union industrielle, le sauvetage de l'économie passe par une politique budgétaire plus dirigiste, l'instauration de barrières protectionnistes, l'administration des prix et des salaires. Les entreprises doivent continuer à obtenir de l'Etat les crédits nécessaires à leur fonctionnement, même si celui-ci n'est pas rentable, car la reprise de la production est prioritaire après trois années de forte récession...

Les visions économiques des deux clans semblent donc diamétralement opposées et, depuis plusieurs mois, on dit à Moscou que M. Eltsine s'apprête à lâcher les premiers (les libéraux) pour conforter les seconds (les industriels). Avant le Congrès des députés, il intervient alternativement en faveur des uns et des autres et les spéculations vont bon train. De là à dire que le choix se situe entre la poursuite et l'arrêt des réformes, il n'y a qu'un pas. Complexe et multiforme, cette lutte révèle l'immense *désarroi de toute la classe politique* russe devant l'ampleur de la catastrophe économique.

D'ailleurs, les deux groupes, que l'on a pu qualifier d'irréconciliables, ont fini par constituer, dans un climat de crise, un groupe de travail commun, afin de définir de nouvelles orientations pour la réforme. Côté gouvernement, le groupe est *présidé* par l'un des ministres les plus libéraux, *celui des privatisations*, M. Anatoli Choubaïs. Côté industriels, c'est M. Evgueni Iassine, économiste respecté et conseiller de M. Volski, qui a accepté de mener les travaux. Les détails du compromis auquel le groupe est parvenu, le 24 novembre, ne sont pas encore connus, mais il prévoit des efforts en vue de stabiliser le rouble, augmenter les taux d'intérêt, modifier le programme de privatisations, limiter les dépenses de l'Etat dans les secteurs militaires et de [illegible].

Un rythme vertigineux

Le gouvernement a reconnu avoir commis des erreurs lors de la mise en œuvre de la réforme *et ne cache plus* sa préoccupation. *«L'étape actuelle est caractérisée par une* [illegible] *et un déclin de la production à une échelle menaçante»*, affirme M. Alexandre Chokhine, vice-premier ministre chargé des relations extérieures. Visiblement, la hausse continue des prix tétanise la plupart des économistes, qui se sont résolus à admettre que l'inflation s'est poursuivie *bien au-delà de la libéralisation* des prix de janvier. Dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, après des relèvements massifs correspondant au lancement des réformes, les hausses de prix se sont modérées.

En revanche, en Russie, les augmentations continuent d'être brutales et désordonnées, sous l'effet d'une politique [illegible] devenue très laxiste depuis l'été, d'une demande intérieure qui semble n'être jamais satisfaite, et de l'utilisation du rouble par d'autres Républiques n'ayant ni entamé de réforme ni formé leur propre espace monétaire.

Les estimations de l'inflation sont extrêmement variées mais s'échelonnent le plus souvent entre 20 % et 30 % par mois. Un montant équivalent à celui du Brésil. La chute du rouble suscite les inquiétudes les plus vives. En l'espace de quelques semaines, le cours du dollar est passé à 300 roubles, puis à 400, et jeudi 19 novembre un billet vert s'échangeait à 448 roubles sur le marché interbancaire des devises. Un rythme qui donne le vertige.

M. Egor Gaïdar a récemment *déclaré que le gouvernement* empêcherait une glissade au-dessus de *500* roubles pour un dollar. Mais comment y parvenir? La seule mesure importante, mise en œuvre ces derniers mois, a été le lancement de la privatisation par «coupons», chaque Russe recevant un titre d'une valeur de 10 000 roubles devant lui permettre d'investir dans des entreprises privatisables (*le Monde* du 3 novembre). Mais *sur la politique* monétaire, le flou est particulièrement grand. M. Viktor Guérachtchenko, président de la Banque centrale – fonction qu'il occupait lors du putsch d'août 1991 – ne rechignant visiblement pas à utiliser abondamment la planche à billets.

Le gouvernement promet de prendre des *mesures favorables* à la remontée du rouble tout en conservant *les mécanismes de marché* (le rouble s'échange actuellement librement entre les établissements bancaires). *«Il faut empêcher les gens de se détourner de l'argent pour se tourner vers les transactions en nature»*, [illegible] M. Dimitri Touline, premier [illegible] à la Banque centrale, récemment de passage à Paris. Pour restaurer la confiance dans la devise de l'ex-URSS, l'Etat prévoit d'émettre *des titres d'Etat assortis de taux* d'intérêt attrayants, à partir de la dernière quinzaine de décembre. Par ailleurs, explique le ministre de l'économie, M. Andreï Netchaïev, le gouvernement entend revenir à la politique de crédit [illegible] menée au début de l'année.

Le refus de toute concession

Relèvement des taux d'intérêt; limitation de l'émission monétaire, et donc des crédits disponibles pour les entreprises : autant de mesures qui séduisent peu les patrons de l'industrie d'Etat et une large fraction du Parlement. M. Netchaïev et ses collègues feront certainement passer plus aisément leur projet de contrôle plus strict de la cession à l'Etat des devises gagnées par les exportateurs.

Depuis plusieurs mois déjà, il semble qu'aucune politique économique cohérente ne soit menée à Moscou. Et les négociations sur les structures *économiques de la CEI (Communauté* des Etats indépendants) piétinent de sommet en sommet. Que peut-il se passer aujourd'hui? Les objectifs du programme gouvernemental présenté le 16 novembre *paraissent peu réalistes* (1). Les discours de la plupart des économistes *restent extrêmement vagues*, comme si tout Moscou se trouvait à court d'idées.

Dans ce brouillard, M. Chokhine – qui n'est pas considéré comme l'un des plus libéraux du gouvernement – essaie de définir des objectifs, de distinguer les thèmes à négociation avec l'Union industrielle des acquis ne devant sous *aucun prétexte être remis* en cause. Dans la première catégorie, il place le soutien aux entreprises qui, selon lui, pourrait être organisé de façon sélective. Les moyens de paiement dans l'économie pourraient être [illegible] de manière plus souple, par exemple en développant l'usage des lettres de crédit, reconnaît-il. En revanche, selon M. Chokhine, il n'est pas question de revenir en arrière en ce *qui* concerne le contrôle de l'Etat sur la production, les prix, les salaires, l'activité économique extérieure. En particulier, le ministre déclare refuser toute concession sur le taux de change du rouble, qui doit rester unique et libre, même si certains proposent de revenir à un système de taux multiples (pour les particuliers, les entreprises, les investissements étrangers...) et administrés. *«Si nous adoptions ces propositions, cela signifierait un changement radical. Alors, c'est un autre gouvernement qui devrait les appliquer»*, [illegible]-il pas à déclarer.

M. Netchaïev va encore plus loin, expliquant que les mesures préconisées par l'Union civique conduiraient inéluctablement à l'arrêt complet des réformes. Selon lui, si l'on réglemente de nouveau les *prix de détail, comme* le souhaitent les [illegible] de M. Volski, il faudra réglementer la production et donc rétablir un [illegible] politique sur la marche de l'économie et *«réinventer»* un système analogue qui contrôlerait l'exécution du plan et l'allocation des ressources. *«*[illegible] *est radicalement différente de la nôtre, même s'ils disent qu'ils veulent continuer les réformes»*, lance-t-il. Tant de fougue ne doit pas surprendre de la part des libéraux du gouvernement. *«Ce ne sont pas seulement des* [illegible]*. Ils ont le sentiment qu'il faut tout faire pour que le mouvement soit irréversible»*, commente un expert occidental.

Au-delà de la lutte entre les «libéraux» et les «industriels», entre les conseillers anglo-saxons partisans de la *«thérapie de choc»* et les partisans de réformes plus progressives, le véritable problème paraît être que le gouvernement russe ne se risque ni à provoquer un choc social, ni à affronter les dirigeants d'entreprise. En conséquence, la discipline économique, loin de se renforcer, continue à se détériorer à l'intérieur du pays comme dans les relations avec l'étranger. *«Elle est bien loin, l'époque où l'on parlait d'un plan de soutien occidental de 24* [illegible] *de dollars»*, soupire un [illegible] russe, alors que les négociations entre le gouvernement et le Fonds monétaire international, responsable d'une partie de ce programme (2), sont pour le moins *houleuses*. Indéniablement, la poursuite de la libéralisation de l'économie passe par un soutien sélectif à l'industrie, et l'acceptation d'une augmentation du chômage, officiellement limité à quelques centaines de milliers de personnes. Ailleurs à l'Est, cette phase cruciale de la transition est en train d'être gérée, parfois d'ailleurs avec de grandes difficultés. Mais la Russie est tellement vaste, son équilibre politique tellement fragile...

Comme le rappelle M. Chokhine, *«la crise en Russie n'a pas commencé cette année, et, dans le meilleur des* [illegible] *on réussira à peine à la stabiliser»*. Quant à M. Iassine, il affirmait en octobre lors d'un colloque organisé par le CNPF à Paris : *«Personne n'est en mesure de proposer des mesures anti-crise sérieuses. Car les origines de la crise remontent beaucoup plus loin que la politique Gaïdar.»* Faut-il pour autant sombrer dans le pessimisme? Certainement pas, selon M. Iassine, car *«beaucoup de problèmes sont en train d'être résolus. Les futurs dirigeants auront cela de moins à régler»*.

FRANÇOISE LAZARE

(1) Le programme table sur un déficit budgétaire limité à moins de 5 % du produit national en 1993 alors qu'on estime qu'il atteint actuellement 15 %. L'inflation serait contenue à 70 %.

(2) Au printemps, un plan de soutien occidental de 24 milliards de dollars a été annoncé par le groupe des Sept en faveur de la Russie. Il comprenait des crédits de 4,5 milliards de dollars du FMI et de la Banque mondiale, 11 milliards en crédits bilatéraux, 2,5 milliards de rééchelonnement de dettes ainsi que 6 milliards de dollars pour la création d'un fonds de stabilisation du rouble. En dehors de crédits bilatéraux et de rééchelonnement, seul un crédit de 1 milliard du FMI a été mis à la disposition de la Russie.

Dans son rapport annuel sur l'économie américaine

L'OCDE recommande à M. Clinton de ne pas procéder à une relance budgétaire

«Etant donné l'ampleur du déficit et le gonflement de la dette publique, il serait imprudent de stimuler l'économie par l'intermédiaire du budget.» Avec son langage très diplomatique, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) adresse, dans son rapport annuel sur l'économie américaine rendu public lundi 23 *novembre*, un message clair à l'intention du président élu des Etats-Unis, M. Bill Clinton : ses experts déconseillent vivement au successeur de *M.* Bush d'engager un plan de relance budgétaire.

Pour l'OCDE, l'économie américaine est déjà sur la bonne pente. Selon les prévisions de son secrétariat, *«la lente reprise observée jusqu'ici continue de prendre de la vigueur, la croissance atteignant 1,75 % cette année* (en 1992) *et 2 % à 2,5 % en 1993»*. Les experts du [illegible] de la Muette [illegible] *«le taux de chômage atteint son maximum, mais devrait rester à près de 7,5 % jusqu'à la fin de 1993»* et prévoit *«un nouveau ralentissement de l'inflation»*. *«Si l'activité en termes réels se redresse comme prévu, il ne sera pas nécessaire que la politique macroéconomique vienne stimuler l'économie. En tout état de cause, aucune relance budgétaire n'est possible, à moins de renoncer à maîtriser le déficit du budget fédéral dans l'avenir immédiat»*, écrivent les auteurs.

La nouvelle administration doit, selon l'OCDE, plutôt s'attacher au moyen terme. Il faut *«reconstituer l'épargne privée et stimuler l'investissement sans accentuer la pression sur les capitaux étrangers»*, note le rapport. La réduction du déficit fédéral apparaît comme une priorité. L'organisation internationale estime que *«les futurs efforts devront privilégier les réformes de la fiscalité et des programmes – notamment dans le domaine de la santé – qui permettront de contrôler les dépenses»*. L'OCDE suggère l'instauration d'une taxe sur l'essence (de 25 cents par gallon, elle rapporterait 23 milliards de dollars par an) ou d'autres impôts sur l'énergie, comme des impôts généraux sur la consommation du type de la TVA. *«Les solutions du problème budgétaire sont faciles à trouver; encore faut-il avoir la volonté de les mettre en œuvre»*, conclut l'OCDE.

TABLES D'AFFAIRES

DÉJEUNERS RIVE GAUCHE

DODIN BOUFFANT 43-25-25-14 25, rue Frédéric-Sauton, 5e F. dim. Park. 12 h 30-14 h 30, 20 h-23 h. Ouvert le samedi. Toujours son bon rapport qualité-prix, dont le menu à 170 F. Poissons, fruits de mer et crustacés toute l'année.

ÉCONOMIE

Pour préserver les ressources de la mer

Les Douze vont réduire sensiblement l'importance de leurs flottilles d'ici à 1997

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

La Communauté va consentir un effort significatif, au cours des années à venir, pour réduire ses possibilités de pêche, et donc épargner une ressource de plus en plus menacée. Sans aller aussi loin que le préconisait la Commission européenne, les ministres des Douze, réunis lundi 23 novembre à Bruxelles, ont donné leur feu vert à un POP (programme d'orientation pluriannuel 1993-1997) qui prévoit une réduction des flottilles et des captures allant de 20 % à 0 %, selon les espèces pêchées.

C'est la première fois que les Douze décident de s'attaquer de manière aussi spectaculaire à la surexplo[redacted] de la mer communautaire. La segmentation des flottilles, selon les espèces, qui constitue également [redacted] approche nouvelle, témoigne [redacted] ce souci [redacted]

Aux [redacted] réglementation en vigueur, il revient à la Commission d'arrêter le POP. Cependant, M. Manuel Marin, le [redacted] chargé du d[redacted]er, qui aurait voulu aller plus loin [redacted] tenu (lorsqu'il [redacted] compris qu'il [redacted] suivi) [redacted] étroitement [redacted] la [redacted] manière [redacted] faire clairement apparaître où [redacted] situent les responsabilités.

La mise en œuvre du POP, qui signifiera pour la flotte française une réduction moyenne de 12 % environ, [redacted] fera [redacted] par arrêt temporaire [redacted] unités, soit par [redacted] capacités. Un tel programme de restructuration, qui se [redacted] par des pertes d'emplois, doit s'accompagner de [redacted] spécifiques.

M. [redacted] Josselin, [redacted] d'Etat [redacted] la mer, [redacted] insisté pour que *«la [redacted] mise en œuvre»*. Il a fait remarquer qu'il était [redacted] possible d'intervenir en s'appuyant sur les fonds européens. La Commission a proposé, dans le cadre de la programmation budgétaire [redacted] (plan [redacted] 1993-1997), qu'un volet du Fonds européen de développement régional soit affecté à la [redacted] de la pêche, [redacted] Douze ne [redacted] sont [redacted] encore prononcés.

PHILIPPE LEMAITRE

Après une plainte de [redacted] fabricants

La Commission européenne lance une procédure anti-dumping contre les téléviseurs asiatiques

Trente [redacted] un fabricants de [redacted]seurs visés, cinq pays asiatiques – Chine, Corée, Malaisie, Singapour et Thaïlande – ainsi que la Turquie : la plainte déposée par les six principaux fabricants de téléviseurs européens – Philips, Thomson, Grundig, Nokia, Bang et Olufsen et Seleco – frappe largement et, mercredi 25 novembre, la Commission européenne a annoncé l'ouverture d'une procédure anti-dumping (visant les pratiques de ventes à [redacted] contre [redacted] importations en provenance de ces pays de téléviseurs couleur dont la diagonale [redacted] dépasse 15,5 [redacted] tous.

Les fabricants asiatiques et turcs se voient reprocher d'avoir presque triplé leurs ventes de téléviseurs couleur en Europe entre 1988 et 1991 – [redacted] 2 [redacted] plus de 5,6 millions d'unités. [redacted] progression spectaculaire qui leur a permis de porter, dans [redacted] même temps, leur part de marché de 10 [redacted] 22 %. La Commi[redacted] réserve la possibilité d'ouvrir une procédure anti-dumping contre les téléviseurs japonais ou de Hong kong aux origines incertaines.

□ **Accord [redacted] les Voyager de Chrysler.** – La guerre du «monospace» aura finalement été évitée. La [redacted] européenne [redacted] le gouvernement [redacted] sont mis [redacted] mercredi 25 novembre sur un compromis évitant l'imposition d'un [redacted] de [redacted] européen de 10 % sur les importations dans la CEE de véhicules «Voyager» Chrysler assem[redacted] Graz [redacted] Autriche. Vienne a, [redacted] effet, accepté de limiter [redacted] 14,4 % [redacted] total de l'investissement les [redacted] accordées [redacted] l'entreprise commune créée par Chrysler et le groupe autrichien Puch pour produire les Voyager, un modèle qui fait concurrence [redacted] l'Espace de Renault. Les autorités autrichiennes avaient initialement prévu de financer la nouvelle usine, à hauteur de [redacted] %, soit [redacted] aide de 100 millions d'écus [redacted] millions de francs), incompatible [redacted] de libre-échange conclu en 1972 entre la CEE [redacted]

EXCEPTIONNEL ! TOILE A PEINDRE A 10 F LE MÈTRE

La toile à peindre ou « tissu toile [redacted] verre », un[redacted] formidable. Il se pose facilement, dissimule les fissures et défauts du mur, peut se repeindre et est classé FEU M1. Chez ARTIREC, il est actuellement en promotion à [redacted] 10 F le mètre en 1 m [redacted] large. Un prix défiant [redacted] concurrence. Pourquoi payer cher ce que l'on trouve chez Artirec [redacted] prix dégriffé ?

ARTIREC, depuis 40 [redacted] le spécialiste [redacted] sols et murs [redacted] prix [redacted]ffés (rachat [redacted]) : tissus d'ameublement, mais aussi tissus muraux, plastiques, parquets, canapés...

– 5 % de réduction sur tout le magasin sauf articles en promotion sur présentation de cette annonce.

ARTIREC – 5 dépôts en rég. par. Paris-11e – 8, imp. St-Sébastien (parking) – 43-55-66-50.

COMMUNICATION

A Radio-France, RFO [redacted] RFI

Le CSA reconduit trois présidents de l'audiovisuel public

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a reconduit pour trois ans à partir du 1er décembre les mandats de trois présidents de so[redacted]és publiques [redacted] l'audiovisuel, qu'il avait [redacted] le [redacted] 1989. Aucun cand[redacted] officiellement manifesté [redacted] sortants, tous [redacted] énarques, [redacted] entériné consensuellement la continuité, qui voit François Giquel (cinquante-quatre ans) rester à RFO (la radio-télévision français d'outre-mer), André Larquié (cinquante-quatre ans) à Radio-France Internationale (RFI), et Jean Maheu (soixante [redacted] un an) à Radio-France.

Ce dernier, ancien président de Beaubourg, entend poursuivre la diversification de la société et de ses différentes antennes, et la préparer aux mutations technologiques, dont l'arrivée du numérique. M. Larquié, ancien conseiller [redacted] M. Michel Rocard après 1988, défend [redacted] politique d'extension de la diffusion, avec les [redacted] FM de RFI et de nouveaux émetteurs ondes courtes. M. Giquel, qui fut président de la Régie f[redacted] publicité, [redacted] étendre [redacted] horaires du deuxième canal télévision de RFO (réservé à France 2), continuer l'augmentation des programmes locaux pour résister [redacted] la concurrence du privé, [redacted] relancer le programme radio de RFO.

Le CSA [redacted] plus de mal à trouver un accord sur la partie diurne [redacted] l'ex-Cinq : entre le refus pur et simple de choisir et l'[redacted] sans conditions d'Eurêka, le CSA devait continuer jeudi [redacted]6 novembre [redacted] voie.

M. C. I.

En vendant [redacted] filiales

La Compagnie générale maritime diminue de moitié son chiffre d'affaires

La Compagnie générale [redacted]me (CGM) [redacted] annoncé mercredi 25 novembre la vente de trois de ses filiales, qui exercent pour l'es[redacted] activités hors du [redacted]teur maritime et réalisent au total un chiffre d'affaires de près de 4 milliards de francs.

Le groupe public, dans une situation financière extrêmement diffi[redacted], s'ampute [redacted] plus de la moitié de [redacted] chiffre [redacted] La société holding de tête, Compagnie générale maritime et financière (CGMF) contrôlée à 100 % par l'Etat avait réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires [redacted] de 6,9 milliards, avec une perte totale de [redacted] sou[redacted] *«à la réglementation relative* [redacted] *privatisations* [redacted] *deuxième rang»*, doivent faire l'objet [redacted] décision gouvernementale [redacted] au *Journal officiel*.

La principale [redacted] filiales [redacted] la Société [redacted] transports [redacted] entrepôts frigorifiques (STEF) qui a [redacted] 1991 un [redacted] d'af[redacted] 3,5 milliards de francs et un [redacted] 36 [redacted] Elle possède 2 [redacted] camions. [redacted] cessions portent sur [redacted] industriels [redacted] maritimes (STIM, services aux entreprises) et sur la Compagnie de navigation d'Orbigny (armement de navires).

Un protocole [redacted] été conclu le [redacted] novembre [redacted] Compagnie d'investissement et de participation (CIP), regroupant des organismes financiers – AGF, Paribas, Crédit du Nord, Banque Eurofin, – des groupes de transports – CGEA (Générale des Eaux), SCETA/Calberson (SNCF), Compagnie nationale de navigation (CNN, groupe Worms et Cie), – ainsi que des cadres dirigeants des groupes cédés. L'opération s'effectue par cession par la CGMF de sa participation majoritaire (64,6 %) dans la Financière de l'Atlantique.

Plus d'un an après avoir réussi les examens

6 280 lauréats des concours de la Poste sont sans affectation

[redacted] FO [redacted] PTT, quelque 5 [redacted] des [redacted] d'agents d'exploitation [redacted] préposés [redacted] 880 diplômés de concours internes [redacted] contrôleurs n'ont toujours pas reçu d'affectation plus d'un [redacted] – voire plus de [redacted] plus de 2 600 d'entre eux – après avoir réussi ces épreuves. Si la direction de [redacted] confirme ce dysfonctionnement, elle n'espère pouvoir y [redacted] qu'*«à échéance relative*[redacted] *raisonnable»*. *«Nous recherchons* [redacted] *solutions qui pourraient s'étaler au-delà de 1993»*, reconnaît [redacted] M. Aimé Perret, directeur des ressources humaines de la Poste.

[redacted] l'origine de ce surnombre, les conditions d'organisation [redacted] concours dans la fonction publique. *«La direction* [redacted] *lancé en 1989 les* [redacted] *organisés* [redacted] *1990* [redacted] *pourvoir* [redacted] *postes vacants en 1991»*, [redacted] Jean-Paul Wagner, de la [redacted] FO [redacted] PTT. Or les conséquences des importantes restructurations mises en [redacted] compter du 1er janvier 1991 *«n'étaient* [redacted] *prévisibles* [redacted] *1990»*, [redacted] Perret. Un défaut [redacted] prévision [redacted] puisque cette réorganisation [redacted] a nécessité [redacted] redéploiement, [redacted] jours en [redacted] plusieurs milliers de personnes [redacted] les [redacted] opérationnels, réduisant [redacted] le volant de [redacted] disponibles pour [redacted]

[redacted] ajustement de l'offre [redacted] s'est, de surcroît, alourdi [redacted] coup d'un effet inattendu [redacted] la réforme de la Poste, lié, [redacted] fois, au ralentissement [redacted] départs [redacted] retraite. La [redacted] échelles indiciaires [redacted] l'[redacted]rée en application [redacted] grilles [redacted] classification ont, en effet, incité depuis 1991 une part non négligeable – *«de l'ordre* [redacted] *%»*, [redacted] M. Perret – des quelque 7 000 [redacted] susceptibles de faire annuellement valoir leur droit à la retraite à retarder leur départ. Ces personnes entendent ainsi [redacted]rer [redacted] montant de leur future pension, dans [redacted] 75 % [redacted] leur dernier [redacted] brut mensuel.

La suppression [redacted] partir [redacted] recrutement nationaux pour [redacted] qualification pourrait, [redacted] M. Perret, permettre d'éviter à l'avenir de [redacted]s de prévision. Les [redacted] devraient, [redacted] effet, s'opérer [redacted] départementaux [redacted] fonction [redacted] besoins locaux. A charge pour [redacted] responsabl[redacted] départemental [redacted]

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

SIRÈNE

Sur Minitel : 36 17 Code SIRÈNE

• L'identification complète et instantanée de toute entreprise ou établissement.
• Un service de dénombrement, par taille, selon trois critères : APE, statut juridique, zone.

Un service de l'INSEE

® Marque déposée par l'INSEE

DOCUMENTATION GRATUITE :
INSEE - Bureau 208 M - 18 Bld Adolphe Pinard 75675 Paris Cedex 14

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BIENVENUE DANS LE CAPITAL D'UNE ENTREPRISE INNOVANTE, DYNAMIQUE, PERFORMANTE.

Bientôt vous pourrez devenir actionnaire de Rhône-Poulenc. Lorsque les conditions du marché le permettront [redacted] au plus tard le 1er février 1993, l'Etat, principal actionnaire de Rhône-Poulenc mettra sur le marché au moins [redacted] millions d'actions en trois tranches : France, Etats-Unis, international.

10 [redacted] seront réservés aux salariés [redacted] anciens salariés du Groupe.

Aucune réservation d'achat ne peut être faite avant l'ouverture de l'Offre Publique [redacted] Vente (OPV).

Par ailleurs, seront réalisées des offres d'échange, contre actions, de titres émis antérieurement :

- 1 action [redacted] un Certificat d'Investissement Privilégié (CIP)
- 1 action [redacted] un Titre Participatif Série A (TPSA)

Grâce [redacted] ces opérations :

- Les investisseurs [redacted] accès [redacted] un marché unifié [redacted] de meilleure liquidité.
- Rhône-Poulenc verra sa structure financière simplifiée et renforcée : son développement en [redacted] facilité.

Le document de référence enregistré par la [redacted] communiqué soumis [redacted] l'appréciation [redacted] et publié [redacted] date [redacted] novembre 1992, [redacted] disponibles auprès [redacted] Société Générale, de [redacted] Banque Indosuez [redacted] Société.

Pour toute information sur la Société et sur l'opération :

[redacted]TEL : 3616 CLIFF [redacted] .75.00

BIENVENUE DANS LE MONDE DE RHÔNE-POULENC

RHÔNE-POULENC

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

6e arrdt

Me DUROC. Beau 2 P. Dble expo., cuis. équipée, sal. de bains. Rangements. Poutres 945 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE – 45-86-01-00.

MAISON DE CHARME
Sur terrasse plantée, 5 p., 140 m² SOLEIL LITTRE 45-44-44-45

7e arrdt

RUE DE BABYLONE
Rénovation. Haut de gamme. 2 et 3 P. 35 m² à 70 m². 48-85-07-08

9e arrdt

ST-GEORGES
3 P., 50 m². Rénové. 5e. Asc., calme, soleil. [redacted]9-95-07-08

11e arrdt

Me RÉPUBLIQUE
Bel imm. 2 P. s/rue. Cuis., sal. de bains, wc. Prix 540 000 F. 44-78-86-81

13e arrdt

RUE PASCAL
Mais. loft 62 m². Rénovée. 49-95-07-08

14e arrdt

PRÈS PARC MONTSOURIS excapt. 80 m² + 100 m² jard. 48-85-07-08

15e arrdt

R. LECOURBE. Ds imm. p. de taille. Gd studio, bon état. 2 fenêt. s/rue, cuis. éq., s. de bns. Cave. 860 000. CASSIL RIVE GAUCHE. 45-86-43-43

RUE DUTOT
CHARME EXCEPTIONNEL
2 P. 40 m² s/jardin. 49-95-07-08.

locations non meublées offres

Région parisienne

NEUILLY
• R. d[redacted]
3/4 P. 105 m² 11 550 + ch.
• Bd Bineau
[redacted] 137 m² 15 070 + ch.

SAGGEL VENDOME 47-42-44-44

boxes - parking

BOXES A LOUER
3e Me RAMBUTEAU
RUE DU TEMPLE
POG 45-87-71-07

appartements achats

[redacted] 2 à 4 P. Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e. PAIE COMPTANT chez [redacted] 48-73-48-07, [redacted] le soir.

[redacted]

[redacted] DURBEVOIE. près Asnières, imm. récent, gd 5 P. Park. [redacted] Couple [redacted] 000 F + 8 000 [redacted]

bureaux

Locations

BUROMASTER SURESNES
60 A 140 M²
1 200 F LE M²
IMM. NEUF. PARKINGS
45-02-13-43

Le Monde AGENTS IMMOBILIERS
Renseignements
46-62-75-13
46-62-73-43

DEMANDES D'EMPLOIS

JF 23 ans, 5 ans d'expérience [redacted] V [redacted] EXEL sur Mac cherche place [redacted] SECRETARIAT Tél. : 42-88-98-88

JF 30 ans, expérience en marketing opérationnel, ch. [redacted]ciale. – Tél. : [redacted]

[redacted] spécialisé dans l'emballage [redacted] le [redacted]ment, très introduit dans clientèle départements 13, 30, 34 et 84, recherche société à représenter désirant s'implanter ou se développer sur secteur sud. M. BERNARD PRIVAS 10, rue Fenabrigou, 34680 St-Georges-d'Orques Tél. : 67-75-63-60.

[redacted] ALLEMAND/ANGLAIS, EXP. [redacted] CH. PLACE [redacted] H./SEM. T. : [redacted]58.

automobiles

ventes

de 5 à 7 CV

Vends VOLKSWAGEN Polo coupé 4 500 km. Année déc. 91, mod. 92. Prix à débattre. Tél. 43-70-70-28, après 19 h 30

de 7 à 12 CV

Part. vend R25 GTX 1986. 1re main, blanche, excel. état. 79 000 km. Prix 30 000 F. B. LETHUILLIER Tél. bur. : 48-88-68-40 Tél. dom. : 43-09-58-73 à partir de 20 heures.

A VENDRE MERCEDES 200 Diesel 1981 - Moteur 80 000 KM Contrôle OK Prix : 35 000 F. TÉL : 48-22-95-55

VIE DES ENTREPRISES

Les déboires du numéro un de la voiture miniature

Majorette en règlement judiciaire

LYON

[illegible] *régional*

Gravement affecté par la mévente de [illegible] produits et lourdement endetté (420 millions de francs, l'équivalent d'une année de chiffre d'affaires), [illegible] lyonnais de voitures miniatures Majorette a été placé en règlement judiciaire, *jeudi 26 novembre, par le tribunal* de commerce [illegible] Lyon [illegible] laissé en « observation » jusqu'au 23 décembre, [illegible] *l'autorité de M. Bruno* Sapin, administrateur judiciaire.

[illegible] cotation était suspendue depuis quelques jours [illegible] marché boursier [illegible] règlement mensuel, afin [illegible] laisser [illegible] l'équipe dirigeante le temps de rechercher une solution de reprise ou [illegible] relance. Ces tentatives *auxquelles* [illegible] *instances* [illegible] *représentation* [illegible] personnel ont prêté leur concours ces [illegible] temps, [illegible] réunions [illegible] commissions spécialisées, [illegible] finalement échoué.

[illegible] menaces [illegible] la survie même de l'entreprise étaient [illegible] au *grand jour* [illegible] *mois de juin, lors* d'une [illegible] générale d'actionnaires durant laquelle le fondateur de [illegible] société, [illegible] Emile Véron, n'avait pu [illegible] qu'*in extremis* de l'obtention du [illegible] banques pour la poursuite [illegible] l'exploitation. Ces [illegible] difficultés n'étaient [illegible] les premières. Majorette avait déjà [illegible] éprouvée [illegible] pertes [illegible] changes importantes [illegible] la société *avait déjà mis* [illegible] *œuvre deux plans* sociaux.

La communauté financière s'émeut du [illegible] entreprise qui contribua au réveil du marché boursier lyonnais [illegible] 1977. Elle [illegible] demande cependant si M. Véron n'a [illegible] *preuve d'une trop grande* obstination [illegible] maintenant trop longtemps la [illegible] fabrication [illegible] France. Une politique [illegible] délocalisation vers la Thaïlande, le Brésil et le Portugal a [illegible] entamée [illegible] 1985 et l'entreprise compte [illegible] l'étranger, autant qu'en France.

[illegible] milieux boursiers [illegible] l'accusent également [illegible] conditions [illegible] Majorette, [illegible] 1991, d'actions de la société Solido [illegible] jusque-là [illegible] famille Véron. Le fondateur [illegible] l'entreprise lyonnaise avait [illegible] carrière politique et s'était prononcé [illegible] 1982, [illegible] la nationalisation du crédit. Il avait ensuite [illegible] un [illegible] titres [illegible] la... BNP, banque nationalisée, dans [illegible] conditions qui furent critiquées.

GÉRARD BUÉTAS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ACCORD

□ Accord *« stratégique »* [illegible] Air France [illegible] Aeromexico. – Air France [illegible] passé, mercredi 24 novembre, avec [illegible] compagnie Aeromexico un accord qualifié [illegible] *« stratégique »* et qui fait [illegible] la compagnie française [illegible] *« partenaire européen exclusif »* de la [illegible] *pagnie mexicaine*. Après celui [illegible] il y a quelques semaines [illegible] Air France et Air Canada, cet accord permet d'achever *« le contournement stratégique »* des [illegible] le président d'Air France, [illegible] Attali. L'accord permettra [illegible] deux entreprises de développer leurs dessertes entre [illegible] et le Mexique, d'élargir leur [illegible] à [illegible] nouveaux marchés et [illegible] nouveaux [illegible] clientèle, *précisent* ses promoteurs. Il se [illegible] également [illegible] partir d'avril 1993 par [illegible] horaires coordonnés permettant la multiplication des correspondances, des [illegible] des bagages d'un [illegible] à l'autre, [illegible] que des actions commerciales [illegible] publicitaires communes.

NOMINATIONS

□ **Le [illegible] d'administration d'IBM élit cinq vice-présidents.** – Le conseil d'administration d'International [illegible] Machines a élu mercredi 25 novembre cinq vice-présidents [illegible] la tête [illegible] numéro un mondial de l'informatique. Les personnes élues [illegible] M. James Cannavino, responsable des systèmes individuels, Mme Ellen Hancock, responsable [illegible] *ordinateurs de réseaux* [illegible] *première* femme vice-président [illegible] géant [illegible] l'informatique, M. Robert Labant, responsable pour l'Amérique du Nord, [illegible] Ned Lautenbach, président et responsable pour la région Asie-Pacifique, [illegible] M. Bernard Puckett, responsable [illegible] les systèmes d'application. Ces cinq personnes conserveront leurs fonctions actuelles, [illegible] précisé IBM [illegible] communiqué. *Leur nomination aux postes de vice-présidents* en font [illegible] candidats potentiels [illegible] la succession du *directeur général, M. John Akers.*

RÉSULTATS

□ **[illegible] Electric : recul de 67 % [illegible] bénéfice semestriel consolidé.** – [illegible] *Electric Corp.* [illegible] annoncé jeudi 26 novembre [illegible] Tokyo une chute de 67 % [illegible] son bénéfice semestriel consolidé [illegible] impôt [illegible] 26,9 milliards [illegible] yen (1,17 milliard [illegible] francs). Sur [illegible] période (avril à fin septembre), le chiffre d'affaires [illegible] du groupe électrique japonais a reculé de 3,8 % à 1 520 [illegible] de francs).

□ **Hitachi : baisse de [illegible] du bénéfice [illegible] consolidé.** – [illegible] a annoncé jeudi 26 novembre [illegible] Tokyo une chute de 51,8 % de [illegible] semestriel [illegible] impôt [illegible] 112,9 milliards [illegible] (5 milliards de francs). Sur cette période (avril à fin septembre), le chiffre [illegible] consolidé [illegible] groupe japonais [illegible] reculé [illegible] 4,3 % [illegible] 3 760 [illegible] (162,5 milliards de francs). [illegible] l'exercice [illegible] *(avril à fin mars),* [illegible] prévoit un profit imposable de [illegible] milliards de [illegible] (contre [illegible] *milliards initialement escomptés)* pour un chiffre d'affaires de 7 600 milliards [illegible] yens (contre 7 700 milliards).

□ **Toshiba : [illegible] de 40,7 % du [illegible] semestriel [illegible].** – Le groupe japonais Toshiba a annoncé jeudi 26 novembre [illegible] Tokyo [illegible] *baisse de 40,7* [illegible] de [illegible] *bénéfice* semestriel consolidé [illegible] impôt [illegible] milliards de [illegible] (1,7 milliard [illegible] francs). Sur cette période (avril à fin septembre), le chiffre d'affaires consolidé de Toshiba a reculé de 1,7 % à 2 250 milliards [illegible] yens (97 [illegible] de francs).

CADENCES

□ **Boeing : réduction [illegible] rythme [illegible] production des [illegible] et B-767.** – Boeing, [illegible] premier avion[illegible] mondial, a annoncé une réduction progressive [illegible] 1993 [illegible] rythme [illegible] production [illegible] biréacteurs *B-757* [illegible] B-767, [illegible] *raison* [illegible] la [illegible] la demande, [illegible] qui pourrait [illegible] quelque 2 [illegible] emplois. L'industriel [illegible] *la production* [illegible] B-757 [illegible] huit unités [illegible] demie par mois actuellement [illegible] en juin 1993 et à cinq en novembre 1993. L'objectif de sept 757 par mois avait été [illegible] fixé à septembre 1993, rappelle Boeing. La cadence [illegible] production des 767, actuellement de cinq par [illegible], sera ramenée à quatre à partir de novembre 1993.

AUTORISATION

□ ***Paul Prédault autorisé*** [illegible] la vente de la mousse [illegible] canard en Belgique. – [illegible] ministère de la santé publique belge [illegible] autorisé le groupe français de [illegible] Paul Prédault [illegible] reprendre la vente [illegible] ses mousses de [illegible] l'absence de [illegible] de souche [illegible] listéria. Cette commercialisation avait [illegible] suspendue au [illegible] du mois *(le Monde* [illegible] *novembre)* mais [illegible] en France.

RACHAT

□ **Martin Marietta [illegible] l'aérospatiale [illegible] General Electric.** – Martin [illegible] Corp., société américaine spécialisée [illegible] l'électronique militaire et important fournisseur du Pentagone pour les systèmes de lancement de missiles, va reprendre [illegible] activités aérospatiales (satellites, [illegible] radars, systèmes [illegible] *communications)* [illegible] *compatriote* General Electric (GE). D'un montant de 3,05 milliards de [illegible] (16 [illegible] francs), [illegible] *rachat, qui constitue* l'une [illegible] plus grosses opérations [illegible] concentration [illegible] l'industrie [illegible] défense américaine, va donner naissance [illegible] un nouvel ensemble [illegible] 11 milliards de [illegible] (58,3 milliards de francs) pesant, [illegible] exemple, pas [illegible] du double du poids du français Thomson dans l'électronique militaire.

Le Monde

RÉDACTION ET [illegible] :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 [illegible] CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) [illegible]
[illegible]

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
[illegible] IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) [illegible]
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
[illegible] 261.311F

[illegible] la SARL [illegible] *Monde*
[illegible] :
[illegible] ans [illegible] compter du
10 [illegible] 1944
Capital social :
[illegible] F
Principaux [illegible] **de la** [illegible] :
[illegible] civile
« [illegible] *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
[illegible]
[illegible] *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. *Jacques Lesourne, gérant.*

Reproduction interdite de [illegible] *article, sauf accord avec l'administration*
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire [illegible] journaux *et publications,* [illegible] 57 437
[illegible]

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde
PUBLICITE
[illegible] directeur général :
Jacques Lesourne
[illegible] général : [illegible] Cros,
Membres du comité de direction :
Jacques Guiu, Philippe Dupuis,
Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du [illegible]
75902 PARIS CEDEX [illegible]
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB [illegible] 128 F
Téléfax : [illegible] - [illegible] filiale
de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - [illegible] LEMONDE
ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie
du « [illegible] »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY [illegible]

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, [illegible] IVRY-SUR-SEINE [illegible]
Tél. : (1) 49-60-32-90 - [illegible] 17 h [illegible]

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : [illegible] voie aérienne tarif sur demande.

Pour [illegible] *abonner*, renvoyez ce **bulletin** accompagné de [illegible] règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : [illegible] abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines [illegible] leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

221 MC 02 PP.Paris RP

Durée choisie :

[illegible] mois □ [illegible] mois □ 1 an □

Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous [illegible] *noms propres en capitales d'imprimerie.*

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 26 [illegible] ↑

Reprise

Après avoir [illegible] la [illegible] une [illegible] et [illegible] [illegible] novembre, la Bourse [illegible] Paris [illegible] *nettement à la hausse.* En recul [illegible] l'ouverture, l'indice CAC [illegible] demi-heure plus [illegible] l'ordre [illegible] 0,45 [illegible] de basculer brutalement à la hausse pour gagner en [illegible] d'après-midi 1,34 % [illegible] *points.*

Ce retournement de tendance après quelques hésitations [illegible] l'essentiel [illegible] ministre français [illegible] l'économie [illegible] finances, M. Michel Sapin, qui [illegible] souligné que [illegible] *sur la question* du GATT ne risquait [illegible] remettre en [illegible] solidarité franco-allemande [illegible] *monétaire*. Il [illegible] ajouté qu'il [illegible] *du franc en* [illegible] *collabora*[illegible] *avec nos* [illegible] Les [illegible] ont [illegible] français semble [illegible] autour [illegible] 1 deutschemark [illegible] que le loyer [illegible] l'argent au jour le jour revient autour [illegible] 9 3/4 %.

En outre, [illegible] *statistiques* américaines, et notamment [illegible] taux de croissance [illegible] estompent « le pessimisme ambiant », relevait un analyste. Du coup, [illegible] épargnants [illegible] « limités » sur [illegible] valeurs.

Du [illegible] titres, le [illegible] d'in[illegible] Pechiney gagne 4,4 [illegible] Paribas 3,7 [illegible] l'UAP 3,4 [illegible] en revanche, [illegible] %, de CEP communications [illegible] 2,7 [illegible] *Rémy Cointreau*[illegible]

Second marché (sélection)					
VALEURS	[illegible] préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4500	[illegible]	Immob. Hôtelière	1021	1021
B.A.C.	23 70	....	Interm. Computer	130	130
Boiron (Ly)	480	481	I.P.B.M.	37 25	38 10
Bosset (Lyon)	218	215	Locamic	128 10	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	819	815	Metra Comm.	295 70	....
Calberson	200	200	Molex	166 50	....
Cardif	736	736	N.S.C. Schlumberger	750	760
C.E.G.E.P.	158	155 50	Publ.Filipacchi	389 90	385
C.F.P.I.	230	230	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	261	261
C.N.I.M.	948	960	Select Invest (Ly)	78	78
Codetour	269	269	Serbo	145	144
Conforama	....	....	Sopra	303	302 10
Creeks	120	125	TF1	375	374
Dauphin	166	170	Thermador H. (Ly)	334	331
Delmas	970	965	Viel et Cie	103	....
Demachy Worms Cie	393	....	Y. St-Laurent Groupe	578	581
Devanlay	951	951			
Devilie	97	97			
Dolsos	107	....			
Éditions Belfond	201	....			
Europ. Propulsion	179 50	179 50			
Finacor	110	110			
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....			
G.L.M.	445	445			
Gravograph	131 50	131			
Guintoli	720	....			
I.C.C.	160	160			
Idianova	48	45			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

[illegible] 10 [illegible] – Cotation [illegible] pourcentage du [illegible] novembre 1992
Nombre [illegible] estimés : [illegible] 794

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	110,08	110,90	111,30
Précédent	110,84	110,94	111,32

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 92	Mars 93	Déc. 92	Mars 93
109	1,38	2,61	0,02	0,54

CAC 40 A TERME (MATIF)

Volume : 14 996

COURS	Nov. 92	Déc. 92	Janv. 93
Dernier	1 711	1 728	1 743
Précédent	1 729	1 744	1 766

NEW-YORK, 25 novembre ↑

Poursuite de la progression

[illegible] Street [illegible] mercredi 25 novembre [illegible] gains [illegible] veille, [illegible] par [illegible] publication [illegible] bonnes statistiques économiques [illegible] une accélération [illegible] aux [illegible] Dow Jones [illegible] *clôturé* [illegible] 3 266,26 *points, en* [illegible] Les échanges sont restés nourris avec 207 millions d'actions traitées contre 242 millions la veille.

Les investisseurs ont [illegible] encouragés [illegible] dès [illegible] après l'annonce [illegible] % [illegible] produit intérieur brut [illegible] troisième trimestre, [illegible] de [illegible] reventes de logements en octobre, ainsi que d'un [illegible] 12 [illegible] demandes hebdomadaires [illegible] durant la [illegible] le 14 [illegible] Les [illegible] tionnaires [illegible] pas tenu compte du [illegible] bénéfices des entreprises [illegible] au troisième trimestre, [illegible] conjoncturel selon le département du commerce qui [illegible] attribué aux passages des ouragans Andrew [illegible] Iniki sur la Floride, la Louisiane et Hawaï.

VALEURS	Cours du 24 nov.	Cours du 25 nov.
Alcoa	67 [illegible]	68
ATT	[illegible]	47 3/4
Boeing	[illegible]	34
Chase Manhattan Bank	[illegible]	26 7/8
Du Pont de Nemours	[illegible]	48 5/8
Eastman Kodak	41 [illegible]	42 1/2
Exxon	59 [illegible]	59 7/8
Ford	[illegible]	41
General Electric	82 [illegible]	82 7/8
General Motors	31 [illegible]	31 [illegible]
Goodyear	[illegible]	69
IBM	64 [illegible]	65 1/4
ITT	[illegible]	70 3/4
Mobil Oil	[illegible]	61
Pfizer	79 1/4	79 [illegible]
Schlumberger	61 1/4	60 [illegible]
Texaco	59 5/8	59 [illegible]
UAL Corp. ex-Allegis	118 1/4	119 [illegible]
Union Carbide	15 1/4	16 [illegible]
United Tech.	42 3/8	43 [illegible]
Westinghouse	11	12 [illegible]
Xerox Corp.	77 3/4	78 [illegible]

LONDRES, 25 [illegible] ↓

Tassement

[illegible] en [illegible] au [illegible] Exchange après la [illegible] de la [illegible] ser son [illegible] de [illegible] bloquer l'accord agricole [illegible] nier par [illegible] Etats-Unis [illegible] GATT. L'indice [illegible] des cent grandes valeurs a clôturé en [illegible] 17,5 points [illegible] %) à [illegible] Le [illegible] transactions a diminué, [illegible] 514 millions [illegible] titres contre [illegible] mardi.

[illegible] valeurs [illegible] l'ouverture par [illegible] économiques en Allemagne, qui rend improbable [illegible] rapide [illegible] ce pays. Les fonds d'État ont gagné jusqu'à [illegible] point.

TOKYO, 26 novembre ↑

Sixième séance de hausse

La [illegible] de Tokyo a [illegible] en [illegible] jeudi 26 [illegible] pour [illegible] *sixième* [illegible] 225 plus grosses [illegible] a enregistré un [illegible] 177,03 [illegible] (1,02 [illegible] 17 [illegible] *points* [illegible] 310 millions [illegible] échangées contre 200 [illegible] l'ouverture, [illegible] le sillage [illegible] Wall Street, [illegible] marché [illegible] Après un léger [illegible] en [illegible] matinée, [illegible] achats reprenaient. Ils étaient [illegible] principalement par [illegible] publics [illegible] compagnies [illegible]

Les [illegible] plus activement [illegible] sociétés à [illegible] technologie.

VALEURS	Cours du 25 nov.	Cours du 26 nov.
Ajinomoto	1 320	1 340
Bridgestone	1 150	1 150
Canon	1 310	1 310
Fuji Bank	1 820	1 780
Honda Motors	1 290	1 320
Matsushita Electric	1 100	1 120
Mitsubishi Heavy	534	535
Sony Corp.	3 850	4 000
Toyota Motors	1 420	1 420

PARIS :

CHANGES

Dollar : 5,405 F ↑

Le dollar était relativement stable jeudi 26 novembre, alors que la place américaine était fermée pour la fête de Thanksgiving. A Paris, la monnaie américaine s'est échangée à 5,405 F contre 5,39 F la veille.

FRANCFORT	25 nov.	[illegible]
Dollar (en DM)	[illegible]	1,5937
TOKYO	25 nov.	26 nov.
Dollar (en yens)	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (26 nov.)	[illegible]
New-York (25 nov.)	3 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	24 nov.	25 nov.
Valeurs françaises	99,70	99,50
Valeurs étrangères	85,20	85,70
(SBF, [illegible] *100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	451,67	461,40
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 728,61	1 728,97

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	24 nov.	25 nov.
Industrielles	3 248,70	[illegible]

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	24 nov.	25 nov.
100 valeurs	2 727,10	2 769,60
30 valeurs	2 040,10	2 033,10
Mines d'or	63	64,40
Fonds d'État	94,08	93,98

FRANCFORT

	24 nov.	25 nov.
Dax	1 510,28	1 517,72

TOKYO

	25 nov.	26 nov.
Nikkei Dow Jones	17 302,01	17 479,04
[illegible] général	1 294,14	1 303,06

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,3880	5,3910	5,4720	5,4800
Yen (100)	4,3504	4,3564	4,4257	4,4374
Ecu	6,6475	6,6525	6,6420	6,6554
Deutschemark	3,3890	3,3900	3,4005	3,4050
Franc suisse	3,7672	3,7720	3,7993	3,8087
Lire italienne (1000)	3,9160	3,9190	3,8770	3,8855
Livre sterling	8,2250	8,2350	8,2836	8,3023
Peseta (100)	4,6956	4,7024	4,6320	4,6508

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 3/4	3 7/8	3 3/4	3 7/8
Yen (100)	3 11/16	3 13/16	3 11/16	3 13/16	3 5/8	3 3/4
Ecu	10 1/2	10 5/8	10 3/8	10 1/2	9 7/8	10
Deutschemark	8 11/16	8 13/16	8 11/16	8 13/16	8 5/16	8 7/16
Franc suisse	6 1/8	6 1/4	6 1/2	6 5/8	6 1/8	6 1/4
Lire italienne (1000)	13 1/8	13 5/8	14	14 1/2	13 5/8	14 1/8
Livre sterling	7	7 1/8	7 1/16	7 3/16	6 13/16	6 15/16
Peseta (100)	15	15 1/2	14 3/4	15 1/4	14 3/8	14 7/8
FRANC FRANÇAIS	9 13/16	9 15/16	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16

[illegible] cours indicatifs, pratiqués sur [illegible] marché interbancaire [illegible] devises, [illegible] sont communiqués [illegible] fin de [illegible] par [illegible] la BNP.

□ **BCCI : nouvelle action judiciaire des déposants français.** – *La* [illegible] chambre du tribunal de grande instance [illegible] a mis en [illegible] janvier son jugement concernant [illegible] demandes d'indemnisation présentées par quatre clients de la branche française [illegible] la Bank of [illegible] and Commerce International (BCCI). [illegible] quatre clients reprochaient [illegible] l'Association française des banques (AFB) de ne pas avoir mis [illegible] place le mécanisme de sécurité des déposants, qui permet [illegible] indemnisation de 400 000 francs. 696 [illegible] une indemnisation de 105 000 francs, correspondant [illegible] recommandations [illegible] Bruxelles. L'AFB estime que le [illegible] sécurité [illegible] déposants ne concerne que les banques [illegible] français, alors que la BCCI avait son siège aux [illegible] mans.

[illegible]

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 26 NOVEMBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
5340	C.N.E 3%	5100	5090	4970	- 2 55
822	B.N.P. T.P.	815	811	811	- 0 49
819	Cr.Lyon. T.P.	810	810	810	....
1605	Renault T.P.	1605	1605	1600	- 0 31
1660	Rhone Poul. T.P.	1650	1650	[illegible]	....
1025	Saint Gobain T.P.	1020	1015	1015	- 0 49
785	Thomson T.P.	751	785	785	+ 4 53
550	ACCOR	528	531	545	+ 3 22
720	Air Liquide	735	730	[illegible]	+ 0 95
620	Alcatel-Alsthom	635	636	642	+ 1 10
1460	Als.Superm.	1430	1421	1425	- 0 35
[illegible]	A L S P I	270	274	274	+ 1 48
415	AGF Sté Centrale	[illegible]	416	428	+ 1 90
[illegible]	[illegible]	91	92	[illegible]	- 3 30
895	Axa (ex Cie Midi)	892	894	[illegible]	+ 1 23
140	Bafip	148	151	151	+ 2 03
65	Bail-Equipem.	63 30	65	[illegible]	- 0 16
625	Bail Investiss.	625	625	625	....
320	Bancaire	335	337	350	+ 4 48
[illegible]	Bazar H.-V.	612	600	610	- 0 33
1220	Berger (M)	1245	[illegible]	1275	+ 2 41
400	Bertrand Faure	402	410	410	+ 1 99
910	Bic	936	933	935	- 0 11
1070	B.I.P.	1075	1080	[illegible]	+ 0 47
144	BIS	117	115	111	- 5 13
385	B N P (CI)	382	[illegible]	[illegible]	[illegible]
490	Bolloré Tech.	[illegible]	485	487 90	- 0 43
3120	Bongrain	[illegible]	[illegible]	2930	[illegible]
460	Bon-Marché	452	445	[illegible]	[illegible]
510	Bouygues	525	525	[illegible]	[illegible]
88	BP France	[illegible]	89 10	90	+ 1 01
[illegible]	B S N	958	952	[illegible]	+ 0 31
[illegible]	Canal Plus	1045	1050	[illegible]	[illegible]
164	Cap Gem.S.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Carnaudmetalbox	[illegible]	[illegible]	[illegible]	- 0 27
2390	Carrefour	2460	[illegible]	2446	- 0 57
[illegible]	Casino	[illegible]	140	[illegible]	+ 1 42
83	Casino ADP	[illegible]	[illegible]	[illegible]	....
480	Castorama D.I.	487	480	[illegible]	[illegible]
200	C.C.F.	[illegible]	[illegible]	201	[illegible]
[illegible]	CCMC Ly	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
360	C.D.M.E.	360	365	[illegible]	....
[illegible]	C.E.G.I.D.	[illegible]	132	[illegible]	- 2 22
41	Centrest (Ny)	55	54 80	52	- 5 45
280	C.E.P. Comm.	304	300	[illegible]	- 3 95
82	Cerus	[illegible]	82	81 70	- 0 37
875	Cetelem	882	880	881	[illegible]
[illegible]	CF Int	[illegible]	....	....	....
230	CGI Info	[illegible]	284 80	286 10	+ 0 47
950	C G I P	932	906	[illegible]	+ 1 93
810	CGP	810	....	....	....
1240	Chargeurs S A	[illegible]	1192	[illegible]	+ 0 18
265	Christian Dior	247	247	[illegible]	- 1 62
500	C I C A (M)	501	501	501	....
280	Ciments franc.	273	276	276	+ 1 10
465	Clarins	480 70	[illegible]	[illegible]	- 0 04
345	Club Méditer.	339	338	[illegible]	+ 1 18
730	Coles	745	738	[illegible]	- 0 67
215	Cpt. Entrep.	[illegible]	208	213 60	- 0 28
[illegible]	Compt Mod.	1238	[illegible]	[illegible]	+ 0 73
225	CFR (Paris Réa.)	226	225	[illegible]	- 0 44

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
915	Créd. Foncier	910	910	910	....
320	Crédit Loc France	328	327	331 10	+ 0 95
375	Cr Lyon (CI)	384 90	382 10	385	+ 0 03
1090	Credit Nat.	1095	1095	1100	+ 0 46
465	CSEE	450	435 20	440	- 2 22
3010	Damart	3060	3160	3160	+ 3 27
395	Dassault Aviation	380 10	395	394 40	+ 3 76
185	Dassault Electr.	179	178 80	177	- 1 12
1450	De Dietrich	1390	1395	1382	- 0 58
[illegible]	Degremont	470	[illegible]	[illegible]	+ 0 40
[illegible]	Dév.P.d.C.(L)	[illegible]	[illegible]	41	+ 5 13
[illegible]	Dév.R.Sud-Est	62	[illegible]	62	....
280	D M C	270	266	264	- 2 22
390	Docks France	400	[illegible]	[illegible]	- 0 50
[illegible]	Dynaction	76	[illegible]	75	- 1 32
[illegible]	Eaux (Gle)	[illegible]	[illegible]	1934	+ 1 63
[illegible]	E.B.F.	785	[illegible]	785	....
[illegible]	Ecco	353	[illegible]	349 10	- 1 10
325	Elf Aquitaine	[illegible]	[illegible]	328 30	+ 2 02
[illegible]	ElfSanofi(ExSanofi)	1045	[illegible]	1070	+ 2 39
[illegible]	Erap-Elf (Certif)	230	227	228	- 0 87
560	Eridania-Beghin	562	[illegible]	558	- 0 71
370	Essilor	[illegible]	[illegible]	377 10	- 1 28
180	Essil.Int.(DP)	179 50	[illegible]	183	+ 1 95
[illegible]	Esso	748	750	750	+ 0 27
1160	Eurafrance	[illegible]	[illegible]	1245	+ 2 89
[illegible]	Euro RSCG	[illegible]	458	450	- 1 96
65	Eurodisneyland	[illegible]	62 [illegible]	62 90	+ 1 86
840	Europe 1	852	841	842	- 1 17
28	Eurotunnel	[illegible]	29 90	30 30	+ 2 19
[illegible]	Euro	1450	1450	1450	...
103	Finextel	[illegible]	[illegible]	103 80	[illegible]
280	Fives Lille	287	280	[illegible]	- 2 62
770	Fougerolle	[illegible]	749	749	....
[illegible]	Fromager. Bel	[illegible]	[illegible]	[illegible]	+ 0 48
[illegible]	Gal.Lafayette	[illegible]	[illegible]	[illegible]	- 2 17
[illegible]	G.A.N.	289	271	[illegible]	- 0 74
365	Gascogne (B)	359	355	365 50	- [illegible]
1180	Gaz et Eaux	1250	1280	1240	- 0 80
600	Geophysique	584	594	[illegible]	- 2 02
620	Groupe André SA	635	627	627	- 1 26
[illegible]	Groupe Cité	[illegible]	[illegible]	[illegible]	- 0 74
300	GTM-Entrep.	[illegible]	307	308	+ 0 17
[illegible]	Guyenne-Gas.	1550	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible] 40	Hachette	85	84 10	84 40	- 0 71
[illegible]	Havas	414	[illegible]	[illegible]	+ 1 43
[illegible]	Idia	232	[illegible]	229	- 1 29
280	Imétal	290	[illegible] 80	285	[illegible]
118	Immob. Phénix	[illegible]	115	118 80	....
130	Ingénico	[illegible]	[illegible]	130 50	- 3 18
7140	Inst. Mérieux	[illegible]	[illegible]	6940	+ 0 43
[illegible]	Interbail	412	[illegible]	412	....
[illegible]	Intertechnique	389	389	389	....
720	J. Lefebvre	[illegible]	720	[illegible]	+ 0 98
[illegible]	Klépierre	493	[illegible]	502	+ 1 83
625	Labinal	550	550	559	+ 1 64
300	Lafarge	298 30	[illegible]	305 80	+ 2 17

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
260	Lebon	250	252	250	...
3970	Legrand	3783	3725	3775	- 0 21
2150	Legrand (DP)	2200	2189	2065	- 6 14
121	Legris Industries	126	126	128 90	[illegible]
700	Locindus	712	730	725	+ 1 83
3580	L.V.M.H.	3625	3622	3690	+ 1 52
465	Lyon.Eaux/Dumez	486	469 70	469	[illegible]
37	Mayrette Ly	37	....	....	....
270	[illegible] Wendel	271	273	274	+ 1 11
[illegible] 70	Matra	184	184	[illegible]	+ 1 63
72	Metaleurop	70 40	[illegible]	69 50	- 1 28
[illegible]	Métrologie In.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	- 0 36
180	Michelin	[illegible]	[illegible]	185 50	- 0 22
[illegible]	MMB	83	82	[illegible]	[illegible]
83	Moulinex	83	82 50	81 90	- 1 33
770	Navig. Mixte	786	768	[illegible]	- 2 55
[illegible]	Nord-Est	[illegible]	[illegible]	135	....
[illegible]	Nordon (Ny)	200	200	200	...
47	Olipar	41	[illegible]	[illegible]	[illegible]
925	Oréal	945	945	[illegible]	+ 0 74
325	Paribas	[illegible]	[illegible]	[illegible]	+ 1 86
194	Pechiney Int.	[illegible]	[illegible]	188 50	+ 0 30
230	Pechiney (CIP)	248	253	[illegible]	+ 4 44
380	Pernod Ricard	387	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Peugeot	533	528	[illegible]	- 2 06
310	Pinault	[illegible]	312	[illegible]	- 2 28
795	Plastic-Omn.	812	[illegible]	[illegible]	+ 1 23
185	Poliet Ex.Lamb.Fr.	190	185	181	[illegible]
800	Primagaz	790	790	795	[illegible]
700	Printemps	700	675	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Promodes	[illegible]	[illegible]	565	....
[illegible]	Radiotechn.	[illegible]	285	281 50	+ [illegible]
5900	Redoute (La)	6080	6090	6050	- 0 49
141	Remy Cointreau	151	150	[illegible]	- 2 65
480	R. Poulenc CIP	493 50	[illegible]	500	+ 1 32
41	Rochette(La)	40 15	[illegible]	40	- 0 37
400	Rossel Uclaf	399	400	400	+ 0 25
[illegible]	R. Impérial Ly *	2755	[illegible]	2760	+ 0 18
147	Sade (Ny)	[illegible]	149	145 60	- 2 87
2180	Sagem	2199	2190	[illegible]	+ 1 14
490	Saint Gobain	[illegible]	[illegible]	504	+ 1 23
1070	Saint Louis	1071	1081	1095	+ 2 24
1410	Salomon Ly	[illegible]	1450	1450	+ 2 10
[illegible]	Salvepar (Ny)	275	278	278	+ 1 09
1490	S A T	1505	1490	[illegible]	- 1 00
[illegible]	Saul. Chât.	270	[illegible]	269 70	- 0 11
[illegible]	Saupiquet (Ns)	848	[illegible]	820	- 3 30
520	Schneider	530	525	538	+ 1 51
10 50	SCOA	[illegible]	10 65	10 65	+ 0 47
318	Scor s.a.	[illegible]	315	315	+ 0 96
345	S.E.B.	318	320	[illegible]	+ 2 52
[illegible]	Sefimeg	419 90	412	411	- 2 12
[illegible]	Selectibanque	[illegible]	[illegible]	[illegible]	- 0 95
135	Sextant A.	135	136	[illegible]	....
[illegible]	S F I M	551	502	530	- 3 81
151	S.G.E.	[illegible]	[illegible]	186 60	+ 1 09
[illegible]	Simco	438	422	[illegible]	- 3 42

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
710	Sk. Rossignol	735	[illegible]	730	[illegible]
305	Sligos	308	[illegible]	308	....
535	Société Géné.	541	540	542	+ 0 18
33	Sodexco(B)	37	[illegible]	[illegible]	- 2 70
77	Sodero(Ns)	78	78	78	....
1030	Sodexho	1070	[illegible]	1060	- 0 93
75	Sogenal(Ny)	76 50	76 50	[illegible]	....
435	Sogerap	365	372	365	....
1110	Som.-Allib.	1072	[illegible]	[illegible]	...
370	SOPHIA	372	376	376	+ 1 08
900	Sovac	900	900	901	+ 0 11
265	SPEP	263	268	[illegible]	+ 4 18
290	Spie-Batignol.	266 20	266 50	[illegible]	+ 3 31
580	Strafor Facom	569	563	560	- 1 58
240	Suez	232	232	[illegible]	+ 1 64
1160	Synthélabo	1150	1150	1145	- 0 43
120	Thomson CSF	129	[illegible]	126 50	- 1 94
230	Total	231 50	[illegible]	236 40	+ 2 12
141	- (certif)	143	142	[illegible]	+ 4 13
198	Truffaut Fin.	170	177 90	[illegible]	+ 4 41
415	U.A.P.	380	379 40	[illegible]	+ 1 97
178	U F B Locab.	180	[illegible]	177	- 1 67
129	U.G.C. DA (Robur)	140	143	[illegible]	+ 1 79
430	U I C	420	410	[illegible]	- 1 19
470	U I F	478	[illegible]	470	- 1 67
736	U I S	730	....	...	...
395	Unibail	408	[illegible]	[illegible]	- 1 96
670	Valéo	678	675	677	- 0 15
125	Vallourec	129	130	[illegible]	+ 0 78
225	Via Banque	224	221	[illegible]	- 1 79
220	Worms et Cie	217 50	218 40	[illegible]	+ 0 41
1190	Zodiac	1230	[illegible]	[illegible]	+ 1 63
880	Elf Gabon	852	852	[illegible]	+ 0 23
88	Amax	88 80	[illegible]	88 50	- [illegible]
150	Amer. Barrick	148	147 80	147 80	- 0 14
122	Amer. Express	119	124 80	125	+ 5 04
280	A.T.T.	259	257 10	259 50	+ 0 19
89	Anglo Amer.C.	92 70	91 60	91 60	- 1 19
183	Amgold	182	185 80	181	- 0 62
182	Banco Santander	197 30	183	211 50	+ 7 20
665	B.A.S.F.	690	...	...	....
870	Bayer	845	850	895	+ 1 06
38	Beecham Plc	38 10	...	....	...
24	Buffelsfont.	24	24 40	24 50	+ 2 08
142	Chase Manh.	145	144 50	145	....
1840	Daimler Benz	1775	1780	1772	- 0 17
58	De Beers	59 80	59 80	60 40	+ 1 00
2260	Deutsche Bank	2253	2238	2250	- 0 13
1180	Dresdner Bank	1180	1198	1198	+ 1 53
32	Driefontein	34	33 30	34 95	+ 2 79
255	Du Pont-Nem.	253 20	253 10	251 70	- 0 59
220	Eastman Kodak	228	231 10	231 10	+ 1 36
8	East Rand	7 [illegible]	7 95	7 85	+ 0 98
25	Echo Bay	24 [illegible]	24 30	24 30	...
188	Electrolux	183	180	182 60	- 0 22
132	Ericsson	146 [illegible]	140	138 60	- 5 86
335	Exxon Corp.	328 [illegible]	....	....	..

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
225	Ford Motor	218 70	222 50	222 50	+ 1 74
[illegible]	Freegold	25 40	25 80	26 60	+ 4 72
10	Gencor	9 95	10 10	[illegible]	+ [illegible]
435	Gén. Elect.	446	446 10	449	[illegible]
188	Gén. Motors	170 10	174 50	174 20	[illegible]
300	Gén. Belgique	298	295 50	[illegible]	[illegible]
34	Gd. Métropol.	35 40	35 90	[illegible]	[illegible]
45	Guinness	43 25	43 25	[illegible]	+ 0 23
18 50	Hanson PLC	18 95	19	[illegible]	....
7 50	Harmony Gold	7 50	7 40	7 25	- 3 33
330	Hewlett Packard	339	339 60	[illegible]	+ 0 29
[illegible]	Hitachi	30 45	31 30	[illegible]	+ 3 28
[illegible]	Hoechst	800	794	[illegible]	+ 1 25
57	Homestak.	55	57 10	56 90	+ [illegible]
[illegible]	I.C.I.	84 80	84	83	- 2 12
345	I.B.M.	367	355 80	362 90	- 1 12
[illegible]	I.T.T.	385	383	382	- 0 78
[illegible]	Ito Yokado	164 80	163 40	162 50	- [illegible]
[illegible]	Matsushita	47 50	48 35	48 35	+ 1 79
280	Mc Donald's	268	264	260	- 2 99
[illegible]	Merck	246	247 60	249	+ 1 22
[illegible]	Minnesota M.	555	552	[illegible]	- 0 54
[illegible]	Mitsubishi	37 20	...	...	....
[illegible]	Mobil corp.	335	330	330	- 1 49
[illegible]	Morgan J.P.	336 40	333 90	[illegible]	- [illegible]
[illegible]	Nestlé	3850	3870	[illegible]	- 0 52
[illegible]	Norsk Hydro	113 40	114	[illegible]	+ 2 29
56	OFSIL	57 20	59 70	[illegible]	+ 3 15
1380	Pétrofina	1380	1382	[illegible]	- 2 10
435	Philip Morris	430	431 30	430	...
88	Philips	60	59 70	61 60	+ 2 67
60	Placer Dome	60 15	58 60	[illegible]	- [illegible]
295	Procter Gamble	300	296 40	[illegible]	- [illegible]
[illegible]	Quilmès	150	149 10	149 10	- [illegible]
18 50	Randfontein	13 20	13 40	[illegible]	....
270	Rhone Poul. Rorer	270	267 30	269 50	- 0 19
440	Royal Dutch	446 40	445	[illegible]	+ 0 31
48	R T Z	48 10	49 30	[illegible]	+ 0 94
11 50	Saat.& Saatch.	12	[illegible]	11 80	- 1 67
18 50	St Helena	20 20	20	[illegible]	- [illegible]
340	Schlumberger	334	327	[illegible]	- 1 50
45	Shell transp.	45 05	44 65	[illegible]	- 0 11
1980	Siemens	1995	1991	[illegible]	[illegible]
168	Sony	168 60	172 60	[illegible]	+ 2 37
74	Sumitomo Bank	75	75 65	75 25	+ 0 33
150	T.D.K.	161	161 70	161 70	+ [illegible]
52	Telefonica	51 95	50 10	53 05	+ 2 12
27	Toshiba	26 50	26 65	[illegible]	+ 0 57
550	Unilever	550	548	547	- 0 55
230	Unit. Techn.	240	236 10	238 10	- 0 79
143	Vaal Reefs	153	149 30	[illegible]	+ 0 39
980	Volkswagen	908	933	911	+ 0 55
255	Volvo	265	....	...	....
50	West. Deep.	52 95	54 60	56	+ 5 76
415	Xerox Corp.	418	420 60	420 50	+ [illegible]
110	Yamanouchi	110	111 10	110 70	+ 0 64
3 28	Zambia Cop.	3 78	3 78	3 78	+ 0 26

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	100 02	3 67
10,80% 79/94	....	2 45
Emp.Etat 13,4% 83	104 20	12 48
Emp.Etat 12,2% 84	103	12 16
10,26% mars 86	105 20	7 28
OAT 10% 5/2000	109 95	5 01
OAT 9,9% 12/1997	107 05	9 44
OAT 8,8% 1/1998	104 30	8 08
PTT 11,2% 85	108 25	0 02
CFF 10,30% 86	108 30	7 87
CFF 10,25% nov 90	108 05	7 18
CNA 10 % 1979	....	6 81
CNB Bques 5000F	99	3 46
CNB Paribas 5000F	99 60	3 45
CNB Suez 5000F	99 50	3 45
CNI 1/82 5000F	99 30	3 46
CNT 9 % 86	....	5 17
CRH 10,90% déc.86	109 75	8 89
CHARB FCE 3% 100	184 50	....
CNCA	1042	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	635	....
Ly. Eaux cv 6,5%	791	....
Thoms. cv 8,2% 88	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1574	1580
Arbel	450	445
Bains C.Monaco	881	881
B.Hypoth.Europ.	300	....
B.N.P. Intercont.	308 20	....
Bénédictine	2250	....
Bidermann Internat.	268	....
Blanzy Ouest	993	....
B T P	23	23 10
Cambodge	950	950
Carbone Lorraine	305	300 10
Case Poclain	1 01	....
C.B.C.	240	238
C.E.G.F (Frigor.)	720	720
Centenaire Blanzy	315	315
Ceragan	21 50	20 50
Champex Ny	21 90	21
CIC (CP)	133 30	143
C.I.M.	826	...

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2807	....
Comiphos	595	605
Cie Industrielle	3380	....
Cpt Lyon Alemand	308	299
Concorde	[illegible]	467
Constr.Mét.Prov.	[illegible]	....
Crédit Gén.Ind.	[illegible] 30	148
Cr Universel (Cie)	[illegible]	....
Darblay	[illegible]	....
Delmas Vieljeux	1915	....
Didot Bottin	560	560
Eaux Bassin Vichy	2986	2995
Ecia	270	278 10
Ent.Mag. Paris	3800	....
Eridania-Béghin CI	460	460
Fidei	377	375
Finalens	300	....
F.I.P.P.	70	....
F.N.A.C.	1680	1675
Foncière (Cie)	460	450
Foncina	316 10	319 20
France I.A.R.D.	360	360
France SA (La)	1223	1200
From. Paul-Renard	2060	....
Gaumont	327 40	333 80
Gerafim	280	280
Gévelot	499	499
G.F.C.	349 80	342
Groupe Victoire	780	....
G.T.I (Transport)	246 60	248 60
Immobail	308	310 50
Immobanque	650	625
Im.Marseillaise	4230	4260
Invest.(Sté Cie.)	3120	....
Lambert Frères	....	....
Lille Bonnières	911	....
Locafinancière	512	515
Louis Vuitton	518	518
Louvre	2020	2050
Lucia	245	232 80
Machines Bull	22 80	21 80
Mag.Uniprix	160	....
Magnant	640	....
Métal Déployé	380	380
Mors	41	40
Navigation (Nie)	152 60	160 40
Optorg	280	....
Oréal (CI)	540	540
Origny-Desvroise	450 10	432 10
Palais Nouveauté	1215	....
Paluel Marmont	490	490
Parfinance	152	153
Paris France	238	....
Paris Orléans	176 10	183
Parthena Invest	320	304
Pathé Cinéma	....	...
Piper Heidsieck	823	....
Porcher	290	290

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Promodès (CI)	380	....
Publicis	822	520
Rochefortaise	113 20	....
Rosario	125 10	131
Rougier	180 50	180 50
S.A.C.E.R.	727	....
S.A.F.A.A.	175	....
S.A.F.I.C Alcan	169	....
Saga	355	....
Saint Dominique (F.)	118 80	116
Salins du Midi	525	525
Savoisienne M.	143	....
S.C.A.C.	690	....
Senelle	510	510
S.Eaud Part. (M)	152	....
Siti	550	545
Slavim	79 90	76
S.I.P.H.	105	....
S.M.C.I.	69	....
Sofal	475	....
Soflo	180	...
Soficel	1018	990
Sofiora (ex Setom)	66	67
Sofragi	2120	2120
Soudure Autogène	593	600
Sovabail	250	....
Stern	369	....
Taittinger	1965	1980
Testut-Aequitas	221	....
Tour Eiffel	209	....
Ufiner	1050	....
Vicat	454 90	449 90
Viniprix	1500	...
Virax	102 50	....
Maroc Std Brasserie	300	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 46-62-72-67

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	465	470
Akzo Nv Bco	385	385
Alcan Aluminium	93 30	95
American Brands	215	....
Arbed	239	....
Asturienne Mines	81 10	81 10
Banco Popular Espa.	488	....
B.Reglements Int.	19100	19000
Can.Pacifique	80 50	80 10
Chrysler Corp.	182 60	183 20
C I R	3 60	....
Commerzbank	811	....
Dow Chemical	283	282 70
Fiat	16 25	15 45
GBL (Brux Lamb.)	440	440
Gevaert	827	830
Glaxo Holdings Ltd	67	66
Goodyear Tire	371 20	....
Grace and Co (WR)	174 30	....
Honeywell Inc.	339	...
Johannesburg	46 50	47 50
Koninklijke Pakhoed	70 40	....
Kubota	24 45	....
Midland Bank	38	32
Noranda Mines	66 50	....
Olivetti priv.	4 15	....
Pfizer Inc	431	423
Ricoh	24 50	23 40
Robeco	290	287 10
Rodamco NV	136 60	139
Rolinco	282 50	284 10
Saipem	4	....
Sema Group	28 80	...
SKF Aktiebolaget	57	56
Tenneco Inc	178	174
Toray Ind.	25 20	...
West Rand Cons.	4	3 43

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	310	310
Calciphos	70	....
C G H Cogenhor	7 25	...
Coparex	599	602
Drouot Assurances	....	...
Electro-Banque	....	...
Europ. Accum.	77 50	...
Europ Soutres Ind.	11	....
Gachot S.A.	37 50	38
Guy Degrenne	355	...
Lecteurs du Monde	178	...
Nicolas	1695	....
Particip. Perrier	250	..
Quadram	40	...
Rorento N.V.	239 50	238 50
St-Gobain-Emballage	1612	....
Schlumberger Ind.	490	....
S.E.P.R.	1440	....
S.M.T. Goupil	1	0 86
S.P.R. act. B	226 10	....
Waterman	1100	....

SICAV (sélection) 25/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	[illegible]	189 89
Améri-gan	7747 87	7449 88
Amplitude	[illegible]	598 13
Associc	1153 89	1153 89
Atout Futur	403 45	393 61
Aureole	[illegible] 12	897 20
Avenir Alizés	[illegible]	1595 22
Axa Capital	178 57	[illegible]
Axa Court Terme	8330 88	8330 88
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	[illegible]	878 08
Axa.Ep.Fr.Ex Agaparg.	788 27	[illegible]
Axa Europe	[illegible]	120 94
Axa Investments	[illegible]	104 48
Axa NPI	[illegible]	[illegible]
Axa Ob.Fr.Extrana	[illegible]	[illegible]
Axa.Ob.In.Ex Ma.U Se.	136 42	[illegible]
Axa Prem.Ex.Agaprs	[illegible]	117 21
Axa Sél.Ex.Dr.Sela	148 68	[illegible]
Axa Valeurs PER	117 75	[illegible]
Cadence 1	1084 09	[illegible]
Cadence 2	[illegible]	1032 [illegible]
Cadence 3	[illegible] 48	[illegible]
Capimonétaire	[illegible]	[illegible]
Capoblig	[illegible] 17	6820 75
Capitacle	1387 07	1366 57
Coeris	1379 70	[illegible]
Comptavalor	3677 40	[illegible]
Convertisimo	326 08	[illegible]
Credinter	[illegible]	[illegible]
Credit Mutuel Capital	1341 29	[illegible]
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	700 41	700 41
Cred.Mut.Ep.Indus.	[illegible]	[illegible]
Cred.Mut.Ep.J.	72802 62	[illegible] 62
Cred.Mut.Ep.long.T.	191 72	186 59
Créd.Mut.Ep.Monde	1109 [illegible]	[illegible]
Cred.Mut.Ep.Quatre	1111 39	1081 64
Dieze	1319 50	[illegible] 32
Drouot France	[illegible]	[illegible]
Drouot Sécurité	[illegible]	[illegible]
Ecocic	[illegible] 96	[illegible]
Ecopar	[illegible]	[illegible]
Ecureuil Capitalisation	[illegible] 17	[illegible]
Ecureuil Géovaleurs	[illegible]	2255 81
Ecureuil Invest.	146 80	[illegible]
Ecureuil Monepremière	70350 50	70350 50
Ecureuil Monétaire	[illegible] 37	41234 37
Ecureuil Trésorerie	[illegible]	2542 16
Ecureuil Trimestr.	2028 74	2008 65
Elancial	[illegible]	[illegible]
Energia	256 [illegible]	245 06
Eparcic	3775 20	[illegible] 20
Eparcourt-Sicav	4520 46	4509 [illegible]
Epargne Associat.	[illegible]	28234 50
Epargne Capital	[illegible] 35	11204 31
Epargne Croissance	1671 74	1627
Epargne Obligat.	204 [illegible]	198 22
Epargne Première	15040 03	14928 07
Epargne-Unie	[illegible]	1237 26
Epargne Valeur	[illegible]	418 14
Edl Cash capi	8315 [illegible]	8315 19 •
Eufinvest capi	589 53	[illegible]
Eurco Solidarité	1074 65	1064 01
Eurocic Leaders	979 28	950 76
Eurodyn	1103 76	[illegible]
Euro Gan	[illegible] 17	5847 28
Europa Nouvelle	492 50	[illegible]
Foncicav	15119 37	[illegible] 37
France-gan	9391	9029 81
France Garantie	[illegible]	[illegible]
France Obligations	[illegible]	489 96
Francic	[illegible]	[illegible]
Francic Pierre	94 87	[illegible]
Francic-Régions	1061 [illegible]	[illegible] 93

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	[illegible]	38 84
Fructi-Capi	[illegible]	43 79
Fructidor	238 58	235 03
Fructifrance action C	[illegible] 37	846 21
Fructifrance action D	[illegible]	826 98
GAN Rendement	[illegible] 31	5167 83
Gestilion	15546 90	15469 55
Gest.Associations	189 77	188 03
Horizon	1210 10	1174 65
HLM Monétaire	14602 48	14602 48
Indicia	[illegible]	955 22 •
Indust.Fse.Court.T.	[illegible] 61	1542 51
Interepar	107896 17	104559 42
Interoblig	14624 79	14338 03
Intersélection Fce.	505 [illegible]	496 11
Japacic	140 12	136 04
Jeunepargne	295 23	290 87
Latitude	2366 39	2352 [illegible]
Laurin C.T.	13128 44	[illegible]
Laurin L.T.	6801 41	6603 31
Lion Association	11789 58	11789 58
Lion Institution	31182 98	[illegible] 20
Lionplus	1034 93	[illegible]
Lion Trésor	[illegible]	2206 20
Lion 20 000	27432 25	27432 25
Livret Bourse Inv.	530 22	514 78 •
Livret Portefeuil	691 39	[illegible]
Méditerranée	[illegible]	155 88
Mensuel CIC	10238 05	10136 68
Monecden	71412 01	[illegible] 12 01
Mone.J.	37966 48	37966 48 •
Monévalor	85959 90	85959 90
Mutualité dépôts	14151 04	14122 [illegible]
Natio Court Terme	297781 00	297781
Natio-Epargne	18581 61	18397 63
Natio-Ep. Ret.	[illegible]	[illegible]
Natio Eparg.Trésor.	8189 96	8173 81
Natio-Fran.indur.	944 06	918 79
Natio-Imm.	1072 [illegible]	1044 24
Natio-Inter	[illegible]	1452 96
Natio-Monétaire	26446 13	26446 13
Natio-Opportunités	[illegible]	947 [illegible]
Natio-Patrimoine	1332 09	[illegible]
Natio-Perspectives	993 48	966 85
Natio-Placements	[illegible]	67166 42
Natio-Revenu	1039 12	1028 83
Natio Sécurité	[illegible] 88	11609 86
Natio-Valeurs	[illegible]	[illegible]
Nippon-Gan	4702 19	[illegible]
Nord Sud Dévelop.	1639 56	[illegible]
Obli-Associations	160 65	159 06
Oblicic-Mondial	2695 86	[illegible]
Oblicic-Régions	1068 01	[illegible]
Oblifutur	2985 62	[illegible] 93
Oblig. très court	[illegible]	180 02
Oblilion	[illegible]	1412 45
Oblisécurité Sicav	13536 89	13536 89
Oraction	[illegible]	960 [illegible]
Orvalor	[illegible]	7006 65
Paribas Capitalisation	[illegible]	[illegible]
Paribas Opportunités	122 04	117 06
Paribas Patrimoine	566 65	[illegible]
Patrimoine Retraite	[illegible]	229 32 •
Pervalor	607 49	595 58
Placement A	1392 57	[illegible]
Placement J	7570 07	7554 [illegible]
Placement M	70276 78	[illegible]
Placement Nord	888 38	870 96 •
Plénitude	133 64	[illegible]
Poste Croissance	22821 85	22799 05
Poste Gestion	68985 66	68985 66
Première Oblig.	11100 62	11089 53
Prévoy. Ecureuil	116 32	115 17

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Pro/Associations	30810 89	30810 89
Proficic	974 82	951 04
Quartz	131 58	128 35
Réalvalor	885 88	872 22
Rentacic	161 82	159 23
Revenus Trimestr.	6328 86	6274 12
Revenu-Vert	1160 99	1132 67
St Honoré Vie & Santé	993 52	919 83
St Honoré Bons du Tr.	11746 92	11688 48
St Honoré Global	223 46	213 33
St Honoré Invest.	748 64	714 60
St Honoré Pacifique	589 30	562 58
St Honoré PME	475 15	453 60
St Honoré Réal	15691 10	15628 69
Sécuricic	1820 67	1820 67
Sécuri-Gan	13466 18	13192 33
Sécuritaux	1455 79	1455 79
Sicavdim	718 13	707 62
Sicav Associations	1829 40	1829 40
SFI-CNP Assur.	847 08	828 23
S.G. Fr. oppor. C et D	1076 81	1054 42
Sicav 5.000	424 47	413 11
S.I. Est	1318 33	1279 93
Silvafrance	858 17	838 61
Silvam	388 70	378 35
Silverente	217 13	212 87
Silvator	425 40	414 01
S.N.I.	1051 38	1020 74
Sogenfrance C et D	1082 01	1060 79
Sogépargne	307 08	301 04
Sogevar	933 34	915 04
Soginter	1280 38	1225 84
Solei[illegible]	579 [illegible]	556 80
Solstice	2243 88	[illegible]
State Street Act. Eur.	[illegible]	8438 11
State Street Act. Frce	9584 93	[illegible]
St. Str. Act.Japon	[illegible]	9807 10
State Street Emer. Mkt	11266 [illegible]	10724 51 •
[illegible] OAT Plus	[illegible]	[illegible]
Stratégie Actions	815 27	[illegible]
Stratégie Rendement	1482 06	1435 40
Technocic	986 83	[illegible] 08
Techno-Gan	5622 45	5406 20
Thesora	892 19	[illegible]
Trésor Plus	1358 12	1344 67
Trésor Trimestriel	1038 37	1028 09
Trésoricic	136265 83	136265 83
Trilion	[illegible]	[illegible]
UAP Investissement	417 92	[illegible]
UAP Actions France	557 36	[illegible]
UAP Act. Select.	595 76	574 23
UAP Aedificand.	523 37	504 45
UAP Altaïr	209 15	201 59
UAP Alto Sicav	165 37	159 39
UAP Moyen Terme	147 04	[illegible]
UAP Première Cat.	[illegible]	10953 04
Uni-Associations	128 10	128 10 •
Uni-Foncier	1165 62	1137 19
Unifrance	553 15	[illegible]
Uni Régions	1206 23	1178 81
Univar	246 06	246 06 •
Univers Actions	1209 47	[illegible]
Univers Obligations	1813 92	1789 68
Valorg	2142 71	2140 57
Valrea	55828 22	[illegible]

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 26/11	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 390	....	5 2	5 7
Ecu	6 650	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339	....	328	348
Belgique (100 F)	16 [illegible]	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	301 [illegible]	....	290	310
Italie (1000 lires)	3 [illegible]	....	3 5	[illegible] 2
Danemark (100 krd)	87 [illegible]	....	78	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	8 [illegible]	....	7 8	8 6
Grèce (100 drachmes)	2 598	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)	376 68	....	365	385
Suède (100 krs)	80 62	....	73	85
Norvège (100 k)	83 10	....	78	86
Autriche (100 sch)	48 181	....	46 [illegible]	49 4
Espagne (100 pes)	4 70[illegible]	....	4 [illegible]	4 9
Portugal (100 esc)	3 805	....	3 [illegible]	4 1
Canada (1 $ can)	4 207	....	4	4 4
Japon (100 yens)	4 356	....	4 2	4 4

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/11
Or fin (kilo en barre)	58000	58500
Or fin (en lingot)	58150	58950
Napoléon (20f)	331	333
Pièce Fr (10 f)	390	409
Pièce Suisse (20 f)	333	333
Pièce Latine (20 f)	328	339
Souverain	426	429
Pièce 20 dollars	2205	2195
Pièce 10 dollars	1097 50	1097 50
Pièce 5 dollars	665	650
Pièce 50 pesos	2165	2165
Pièce 10 florins	336	347

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

[redacted] conseil [redacted] réuni [redacted] palais [redacted] l'Elysée, [redacted] credi 25 novembre, [redacted] la pré-[redacted] de M. François Mitterrand. Au [redacted] des travaux, un communiqué [redacted] public, dont voici [redacted] principaux [redacted].

● **[redacted] l'urbanisme**

(Lire page 13 [redacted] voir *le Monde* du [redacted] novembre)

■ **[redacted] de [redacted] *en matière* [redacted]**

Le ministre [redacted] affaires sociales et de l'intégration a présenté un projet [redacted] portant création d'un [redacted] solidarité vieillesse.

Ce projet de loi [redacted] les décisions annoncées [redacted] l'occasion du conseil des ministres du [redacted] juillet 1992 quant au partage [redacted] ce qui relève de l'assurance collective [redacted] qui relève [redacted] solidarité nationale en matière de retraites.

Les dépenses de retraite relevant [redacted] solidarité nationale, actuelle[redacted] supportées [redacted] régimes de *retraite,* [redacted] *transférées au « fonds* de solidarité vieillesse », établisse[redacted] public créé [redacted] effet.

Ces dépenses sont constituées par les prestations constituant le minimum vieillesse : les charges liées [redacted] validation gratuite, pour le calcul des droits à la retraite, de *certaines périodes au cours des*quelles l'assuré n'exerçait pas d'activité professionnelle telles que pé*riodes de service national,* de chômage, de préretraite [redacted] d'affiliation en qualité de parent au foyer ; les bonifications de pensions consenties [redacted] raison du nombre des enfants élevés ; l'aide [redacted] rachat des cotisations des rapatriés.

Les recettes du fonds de solidarité *comprendront la plus grande* partie du produit de la contribution sociale généralisée, [redacted] produit du *prélèvement* [redacted] les revenus [redacted] capitaux institué [redacted] une loi du 10 juillet 1987 [redacted] recettes fiscales. Celles de [redacted] qui étaient affectées [redacted] régimes de *sécurité sociale ou à l'Etat* [redacted] ainsi de l'être.

Cette réforme, qui répond au *souci de consolider les régimes de* retraite par répartition, doit être accompagnée d'une clarification des *responsabilités dans* [redacted] gestion de l'assurance vieillesse. Les dis[redacted] engagées [redacted] ce sujet par l'Etat [redacted] les partenaires sociaux [redacted] poursuivies.

■ **Echanges entre les [redacted] la Communauté européenne**

Le ministre délégué [redacted] affaires européennes a présenté un projet [redacted] loi relatif aux produits soumis [redacted] *certaines restrictions de circulation.* Ce projet de loi vise principale[redacted] certains échanges entre les Etats membres de [redacted] Communauté européenne.

Avec l'Acte unique, la France a pris l'engagement de réaliser [redacted] partenaires de la Communauté économique européenne un [redacted] *« sans frontières intérieures dans lequel la libre circulation des* [redacted] *chandises, des personnes, des services* [redacted] *des capitaux est assurée ».*

Une loi du 17 juillet 1992 [redacted] a tiré les conséquences [redacted] prévoyant que les marchandises en provenance [redacted] destination des autres Etats membres ne sont plus [redacted] formalités douanières habituelles, sauf dispositions dérogatoires autorisées [redacted] l'Acte unique et les actes communautaires pris pour [redacted] *application.*

Le projet [redacted] loi fixe [redacted] dérogations ainsi prévues. Il habilite [redacted] agents des douanes [redacted] exercer des contrôles [redacted] de *certaines catégories de biens, maté*riels de guerre, [redacted] double [redacted] civil [redacted] militaire, certains biens culturels [redacted] produits stupéfiants ou psychotropes.

Le maintien [redacted] contrôles [redacted] justifié par [redacted] nécessités de [redacted] protection de [redacted] santé publique, [redacted] *sécurité publique, de* [redacted] *défense* nationale [redacted] la préservation [redacted] trésors culturels nationaux, confor*mément au* [redacted] Rome.

Le projet de loi comprend aussi les dispositions *législatives* nécessaires [redacted] la transposition d'une directive communautaire du *19 décembre 1991 relative* [redacted] protection [redacted] l'introduction dans les Etats membres d'organismes nuisibles aux végétaux.

Le garde [redacted] Sceaux, ministre [redacted] justice [redacted] présenté une *communica*tion [redacted] la justice [redacted] l'Europe.

● **La justice [redacted] l'Europe**

I. – Le traité sur l'Union européenne *renforce sensiblement* [redacted] coopération [redacted] le domaine [redacted] la justice. L'attention toujours [redacted] *au respect* [redacted] *principes fonda*[redacted] du droit dans [redacted]tion européenne revêt donc une importance [redacted] plus grande.

Sont désormais considérées [redacted] des questions d'intérêt commun la circulation [redacted] personnes, la politique d'asile, [redacted] lutte *contre la fraude de dimension* internationale, la lutte contre la toxicomanie, [redacted] judiciaire civile [redacted] pénale, [redacted] coopération policière en vue [redacted] lutter [redacted]tre les formes [redacted] plus grav[redacted] de criminalité et la coopération douanière.

*Une instance européenne uni*que, le conseil des ministres de la justice et de l'intérieur, traitera de ces [redacted] Ce dispositif permet[redacted] de lutter de manière plus cohérente et plus efficace contre le développement de la criminalité organisée [redacted] l'échelle internationale.

La France agira pour relancer la coopération judiciaire [redacted] les Douze et pour simplifier les procédures. [redacted] *agira* [redacted] *résou*dre [redacted] problèmes pratiques rencontrés par les citoyens qui se déplacent en Europe [redacted] qui s'installent [redacted] pays que leur pays d'origine, notamment [redacted] matière de mariage, de naissance, d'adoption ou [redacted] divorce.

Les ministres de la justice [redacted] mieux [redacted] relations bilaté[redacted] entre [redacted] et ses parte*naires européens. Déjà, ces minis*[redacted] ont participé [redacted] récents [redacted] franco-italien et franco-espagnol. Ils [redacted] associés [redacted] prochain [redacted] franco-allemand.

La formation [redacted] *l'information* des magistrats sur [redacted] droit européen [redacted] les droits [redacted] organi*sations judiciaires nationales* [redacted] développées. Des échanges de magistrats seront organisés. Des accords de jumelage [redacted] d'échange [redacted] conclus entre les instituts nationaux de *formation,* permet[redacted] de dispenser des formations communes.

II. – Une grande importance est aussi donnée à la coopération juridique [redacted] judiciaire [redacted] d'Europe centrale et orientale.

De nombreuses actions [redacted] déjà été engagées par *le* ministère [redacted] la justice, en liaison [redacted] le ministère [redacted] affaires étrangères [redacted] la mission *interministérielle pour la coopéra*tion [redacted] les Etats d'Europe centrale [redacted] orientale, pour répondre [redacted] demandes de [redacted] Etats. Les magistrats [redacted] ordres administratif *et judiciaire et les personnels* [redacted] juridictions y [redacted] particulier apporté leur contribution.

*Cette coopération sera dévelop*pée [redacted] 1993 [redacted] les priorités [redacted] : [redacted] mise [redacted] place d'experts auprès des gouvernements qui le souhaiteront, l'aide [redacted] création [redacted] *de formation juridique* [redacted] *la* formation de leurs formateurs, des actions décentralisées [redacted] que [redacted] *jumelage de juridictions* [redacted] de bar[redacted]

Une association groupant des *universitaires* [redacted] *professionnels* du droit, notamment des avocats, des [redacted] juristes d'entre*prises, sera prochainement consti*tuée. Elle permettra de mieux [redacted] cier [redacted] professions [redacted] la coopération engagée.

∴

La coopération dans [redacted] domaines juridique [redacted] judiciaire [redacted] l'occasion [redacted] France de redécouvrir sa proximité avec [redacted] tradi[redacted] juridiques de plusieurs grands [redacted] européens. *La France s'atta*chera [redacted] mieux défendre [redacted] valeurs [redacted] qui l'unissent ainsi [redacted] ces derniers. Une rencontre [redacted] ministres [redacted] la justice [redacted] de l'Europe du Sud, qui doit se tenir [redacted] France les 20 [redacted] décembre, [redacted] mise [redacted] profit [redacted] fin.

● **Le programme de recherche [redacted] le génome**

Le ministre [redacted] recherche et de l'espace [redacted] présenté une communi[redacted] relative au [redacted] recherche [redacted] le génome.

Le génome [redacted] des chromosomes présents dans les cellules [redacted] chaque être [redacted] Il constitue [redacted] patrimoine génétique.

[redacted] connaissance détaillée [redacted] génome humain doit [redacted] l'origine de progrès très importants [redacted] domaine médical, notamment [redacted] le développement des *thérapies géniques.* Le génome [redacted] une priorité de [redacted] française depuis [redacted] Les [redacted] déjà enregistrés [redacted] très importants. Plusieurs percées scientifi[redacted] ont [redacted] réalisées, qui placent les équipes de recherche françaises au premier rang mondial. La carto*graphie du génome* [redacted], déjà réalisée à 50 %, sera achevée en 1993 alors qu'il [redacted] prévu au départ d'atteindre ce résultat en 1995.

[redacted] 1988 à 1991, 1,3 [redacted] de [redacted] ont été consacrés [redacted] ce [redacted]gramme. Aux 750 millions [redacted] francs affectés par [redacted] s'ajoutent [redacted] millions [redacted] francs de dons recueillis [redacted] l'Association française *contre les myopathies auprès* du public.

Ces actions de recherche se déroulent dans le [redacted] des principes de l'éthique biomédicale. Le comité consultatif [redacted] d'éthi*que est périodiquement consulté.* [redacted] pratique est conforme aux règles qui figurent [redacted] les projets de [redacted] sur l'éthique actuel[redacted] examinés par le Parlement.

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres, réuni mercredi 25 novembre, a procédé, [redacted] proposition de M. [redacted] Quilès, *ministre de l'intérieur et de* [redacted] sécurité publique, au mouvement préfectoral suivant :

LOT-ET-GARONNE :

M. [redacted] Diefenbacher

M. Michel Diefenbacher, préfet, adjoint pour la sécurité auprès du *préfet* du Rhône, est nommé *préfet* du Lot-et-Garonne, en remplacement de M. Jean-Charles Astruc, mis en position de congé spécial.

[Né le 15 juillet 1947 [redacted] (Moselle). [redacted] Diefenbacher [redacted] licencié [redacted] *droit, diplômé de l'Institut d'études* politiques de Paris [redacted] ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Nommé en 1974 en qualité d'administrateur civil au secrétariat d'Etat aux départements [redacted] territoires d'outre-mer, puis directeur [redacted] cabinet du directeur des ter[redacted] d'outre-mer. M. Diefenbacher devient [redacted] 1976 secrétaire général adjoint de la Polynésie française pour les [redacted]iques, puis administrateur [redacted] crédit [redacted] développement de l'Océanie. [redacted] octobre 1981, [redacted] *nommé directeur* [redacted] *cabinet du* préfet de la région Provence-Alpes-Côte *d'Azur,* [redacted] sous-direc[redacted] affaires politiques des départe[redacted] d'outre-mer au secrétariat d'Etat chargé des DOM-TOM. En [redacted] M. Diefenbacher devient sous-directeur du corps préfectoral, [redacted] administrateurs civils et [redacted] tribunaux administratifs au ministère [redacted] l'intérieur. Il avait été nommé, le 20 septembre 1989, préfet, adjoint pour la sécurité auprès du préfet du Rhône.]

JOURNAL OFFICIEL

[redacted] publié au *Journal officiel* du jeudi 26 novembre 1992 :

UN DÉCRET

– Du 23 novembre [redacted] portant dissolution du conseil municipal de *Saint-Didier (Côte-d'Or).*

Pompes Funèbres
Marbrerie

CAHEN & Cie

43-20-74-52

MINITEL par le 11

□ **Excursions ferroviaires** [redacted] – Le Cercle Ouest parisien d'études *ferroviaires* (COPEF) organise, samedi 12 décembre, deux voyages de découverte d'infrastructures ferroviaires peu connues :

– Un tour de Paris par la petite ceinture, [redacted] doute l'un des ultimes avant l'interruption définitive [redacted] la ligne [redacted] sud de la capitale. Départ de la gare de Lyon [redacted] 9 heures, retour vers 13 heures. 150 francs [redacted] personne.

– Une excursion dans le métro qui commencera par un bref parcours dans la rame *prototype* Boa, se poursuivra, [redacted] avant-première, par une excursion en tramway spécial, de Bobigny [redacted] Saint-Denis, et se terminera par un circuit dans une ancienne rame verte Sprague – qui *passera* d'une ligne [redacted] l'autre en empruntant les raccordements de service normalement fermés au trafic voyageurs. Départ de la station Bobigny (ligne 5) [redacted] h 30, arrivée [redacted] Gare-du-Nord [redacted] h 30. 320 francs par personne.

▶ **Inscriptions par correspon[redacted] auprès du COPEF, 19, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, avant le vendredi 4 décembre. Joindre une enveloppe timbrée pour [redacted] la convocation.**

LOTO [redacted] 1992

19H55

3 19 23 30 41 46 — 2

6 bons numéros	3	1 184 905 F
5 bons numéros + complémentaire	14	128 895 F
5 bons numéros	880	7 115 F
4 bons numéros	46 227	146 F
3 bons numéros	808 309	10 F

20H35

5 11 13 19 30 44 — 46

6 bons numéros	3	2 588 530 F
5 bons numéros + complémentaire	20	57 125 F
5 bons numéros	1 385	2 865 F
4 bons numéros	66 079	71 F
3 bons numéros	1 284 308	6 F

CARNET DU [redacted]

[redacted]

– M[redacted] Solange Brugerolles,
Sylvie, Oswaldo, Thomas, Simon, Martin,
[redacted] David, Ariel,
Ariane,
[redacted] petits-enfants,
[redacted] beaux-frères, neveux, [redacted]
[redacted] amis,
[redacted] le décès de

[redacted] BRUGEROLLES,

[redacted] 22 novembre 1992, [redacted]

L'inhumation a eu [redacted] du Père-Lachaise, [redacted] la plus stricte [redacted]

68, rue du Chemin-Vert,
75011 Paris.
83125 Figanières.

– M[redacted] Robert Catherine,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
[redacted] ses nombreux amis,
[redacted] la grande [redacted] du décès de

M. [redacted] CATHERINE,
[redacted] de la [redacted] *administrative,*

survenu à Paris, le 23 novembre 1992, [redacted] soixante-dix-huitième [redacted]

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 novembre, à *10 h 30,* en l'église Saint-Germain-des-Prés, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.

Elle sera suivie [redacted] le *cimetière du Montparnasse,* 3, [redacted] vard Edgar-Quinet, Paris-14e.

8, rue de l'Abbaye,
75006 Paris.

– [redacted] Françoise Mc Coy,
sa fille,
François et Jérôme Laurent,
Brigitte et John Mc Coy,
ses petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Jean DAYAN,
née Jeanne [redacted]

survenu le [redacted] 1992, dans sa quatre-vingt-quatorzième [redacted]

Ses obsèques auront lieu en l'église Sainte-Geneviève [redacted] Bordeaux, le [redacted]dredi 27 [redacted] heures.

34, rue Emile-Fourcand,
33000 Bordeaux.
4260 Reynosa Drive,
32504 Pensacola, Floride,
Etats-Unis.

Dominique, Gaston FAURE,
professeur [redacted] mathématiques
au lycée Stanislas,

a quitté les siens le 22 novembre [redacted]

Selon ses volontés, les obsèques [redacted] lieu [redacted] l'intimité.

« J'ai appris [redacted] *peu d'hommes vivaient* [redacted] *de mourir. »*
Marguerite Yourcenar

« La lucidité est la forme de maladie la plus proche des étoiles. »
[redacted]

De la part de
M. et Mme Alexandre Faure.

Des dons [redacted] : [redacted] Pasteur, [redacted]ciation AIDES, Médecins sans frontières, [redacted] Ligue [redacted] droits [redacted] *l'homme, Secours populaire.*

4, rue [redacted] Vieux-Macé-Saint-Denis, [redacted]

– [redacted] Atur.

M. Raymond Lazard,
son mari,
Marie-Andrée Jouve
Et Claude Van't Veer,
ses filles,
Et leurs époux
Jean-Pierre et Frans,
Antoine Jouve,
Raphaëlle et Yves de Montvert,
Séverine Jouve,
Stéphane, Marc [redacted] Paul Van't Veer,
ses petits-enfants,
Et Lora [redacted] Montvert,
son arrière-petite-fille,
[redacted] le chagrin d'annoncer [redacted]

[redacted] LAZARD,
[redacted]

survenu dans [redacted] quatre-vingt-seizième année, sans douleur, entourée [redacted] proches, [redacted] 13 [redacted]

[redacted] obsèques [redacted] l'église [redacted] au cimetière [redacted] Montcaret, [redacted] 15 novembre, [redacted] plus stricte intimité.

[redacted] famille remercie tous ceux qui [redacted] pris [redacted] chagrin [redacted] remercie d'avance *ceux qui* [redacted] *prendront* [redacted]

– Véronique [redacted] Antoine,
[redacted]
Catherine et Pierre-Alain Weill,
[redacted] et Alexandre,
ses enfants [redacted] petits-enfants,
ont la tristesse de faire part [redacted] décès de

Mme Geneviève PELLERAY,
née Sagles,

survenu le 24 novembre 1992.

[redacted] avis tient lieu [redacted] faire-part.

[redacted] rue Nationale,
[redacted] Paris.
174, rue d'Aguesseau,
92100 Boulogne.

– [redacted] Puig-Roget,
[redacted]
Guilhem [redacted] Henry,
[redacted]
[redacted] et [redacted]
ses enfants, petits-enfants,
[redacted] et petits-neveux,

ont [redacted] douleur de faire part [redacted] décès de

[redacted] PUIG-ROGET,
[redacted] sacré, [redacted] d'or,
[redacted] *Légion d'honneur,*
[redacted] Lettres,

survenu à son domicile le 24 novembre 1992, [redacted]

[redacted] mérée.

La cérémonie aura lieu [redacted] crémato[redacted] cimetière du Père-Lachaise, [redacted] 30 [redacted] 12 h 15.

Ni [redacted] ni [redacted]

37, [redacted]
75007 [redacted]

– [redacted]
M. [redacted] M[redacted] *Jacques* [redacted]-Ribier,
ses enfants,
[redacted] George, Jacques [redacted]
et [redacted] enfants,
Luc George, Véronique Emprin-George,
et leur fils,
[redacted] George,
Bruno, [redacted] et [redacted] Garnier,
ses petits-enfants [redacted] arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part [redacted] décès de

Mme André RIBIER,
[redacted] Combes,

[redacted] (Hauts-de-Seine), [redacted] 24 novembre [redacted]

Ils remercient [redacted] parents [redacted] amis, ainsi que [redacted] direction et le personnel [redacted] la Villa d'Epidaure et Maria Matos, qui l'ont accompagnée au cours [redacted] cette longue [redacted] pénible [redacted]

La cérémonie [redacted] lieu en la [redacted] Notre-Dame-des-Miracles [redacted] Mauriac le [redacted] 27 novembre, [redacted] *15 heures,* [redacted] *sera suivie* [redacted] *l'inhuma*tion [redacted] le caveau [redacted] famille.

Levée de corps [redacted] 27 [redacted] 8 heures, 17, rue des Croissants, [redacted]

Ni fleurs ni couronnes.

Les [redacted] manifester *leur sympathie pouvent adresser leurs* dons pour [redacted] libres de [redacted] FNOGEC, [redacted] l'attention [redacted] M. [redacted]gerolle, 277, rue Saint-Jacques, [redacted] Paris, [redacted] spécifiant : « Ribier Trébiac ».

Cet [redacted] tient lieu [redacted] faire-part.

29, [redacted] Grady,
[redacted] Embourg (Belgique).
47, [redacted] Guersant,
75017 [redacted]
Trébiac-Village,
15200 [redacted] (France).

Errata

– Olivier [redacted] Margerie,
vice-président du directoire,
Jacques Grundler,
président [redacted] de surveillance,
[redacted] et [redacted] l'équipe [redacted] l'ADIGE :
[redacted]
Maryse Larrere,
[redacted] Cottais,
[redacted] Van Hove,
[redacted] Guille,
Jean-François [redacted]
[redacted] la tristesse [redacted] du [redacted] brutal, [redacted] 21 [redacted] 1992, de

Jacques-Yves DAVID,
président [redacted]
[redacted]

Le service religieux a [redacted] *le* jeudi 26 novembre, à [redacted] heures, en l'église [redacted] Paris-Plaisance, 95, [redacted] l'Ouest, [redacted] (métro Pernety).

ADIGE,
25, [redacted] Sébastopol,
[redacted]

(Le [redacted] *novembre.)*

– [redacted]

Pierre PALDACCI,

il fallait lire 8, rue Du Guesclin.

(Le [redacted] *25 novembre.)*

Anniversaires

– Il y a [redacted] 27 novembre 1982.

[redacted] FRANÇOIS

[redacted] *a quittés.*

[redacted] qui l'ont [redacted] se souviennent [redacted] lui.

– Il y a [redacted]

Mme [redacted] VASARELY.

André [redacted] Henriette [redacted] remercient [redacted] joindre à [redacted] leurs pen[redacted]

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Messes anniversaires

– *Annecy. Lyon.*

« La mémoire [redacted] *une force du présent. »*

Il y a [redacted]

Michel BARTHOD

quittait [redacted] amis.

Homme [redacted] foi, de rigueur [redacted] passions, [redacted] *vivant dans* [redacted]

[redacted] son intention, à [redacted] en [redacted] rice d'Annecy, *dimanche 29 novembre* [redacted]

[redacted] la part [redacted]
[redacted] épouse
Et [redacted] enfants.

Communications diverses

– L'association [redacted] Anciens [redacted] affaires algériennes, 20, [redacted] Eugène-[redacted] Paris-17e, [redacted]

aux anciens SAS

[redacted] communiquer leur [redacted] leurs coordonnées [redacted] pour [redacted] l'on [redacted] *appel* [redacted] leur témoignage pour la [redacted] services [redacted] moghaznia [redacted] retraite, [redacted] archives ayant [redacted] en 1962.

CARNET DU MONDE
[redacted] : [redacted]
Tarif : [redacted] ligne H.T.

Toutes rubriques	96 F
[redacted]	85 F
Communicat. diverses	100 F
Thèses étudiants	55 F

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5920

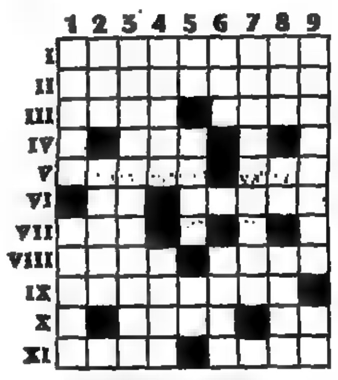

HORIZONTALEMENT

I. Un homme qui peut nous donner des avertissements. – II. Une personne qui parle souvent cru. – III. Prouve qu'il y a eu un acquittement. *Une* partie de l'ensemble. – IV. Servie dans un pub. – V. Etre très regardant. Très solide quand il est de fer. – VI. Abréviation. Un mystique. – VII. Individu un peu vulgaire. – [redacted] grande échelle. [redacted] bleue en grandissant. – IX. [redacted] parfois [redacted]. – X. Une période gl[redacted] Bienheu[redacted] – [redacted] Est familière au chevi[redacted] l'accompagnement.

VERTICALEMENT

1. Fut [redacted] en Turquie. Est [redacted] le haut. – 2. Crie *comme* [redacted] Ne [redacted] pas quand elle est mouillée. – 3. Travailleurs qui ramassent le blé. – 4. Peut se fendre en poussant. Ne [redacted] – 5. Symbole. [redacted] En France. – [redacted] généralement [redacted] balance. – 7. [redacted] contre l'incendie. – [redacted] Reste [redacted] Coule [redacted] Afrique. – 9. [redacted] *recon*[redacted] Agrément d'autrefois.

Solution du problème [redacted] 5919

[redacted]

I. Pudibond. – II. Atomiseur. – [redacted] Râ. [redacted] Cri. – IV. *Théâtre.* – V. Tirasse. – VI. Raire. Si. – VII. Lé. Oise. – VIII. Fermenter. – IX. As. Iode. – X. Recéleuse. – XI. Dé. La.

Verticalement

1. Partir. Fard. – 2. Utah. Alé[redacted] – 3. Do. Etier. – 4. Impair. Miel. – 5. Bistre. Eole. – [redacted] Os. Râ. Onde. – 7. [redacted]. – 8. Dur. Sise. – 9. Rime. Errer.

GUY BROUTY

Horlogerie — Orfèvrerie
Atelier de réparations — *Liste de mariage*
Joaillerie
Jaeger-Le Coultre
Chopard - Cartier - Ebel - Breitling
Barrier et Fils
129, rue de Vaugirard
75015 PARIS
Tél. 47-34-54-85

هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE ■ NOVEMBRE A 0 HEURE TUC

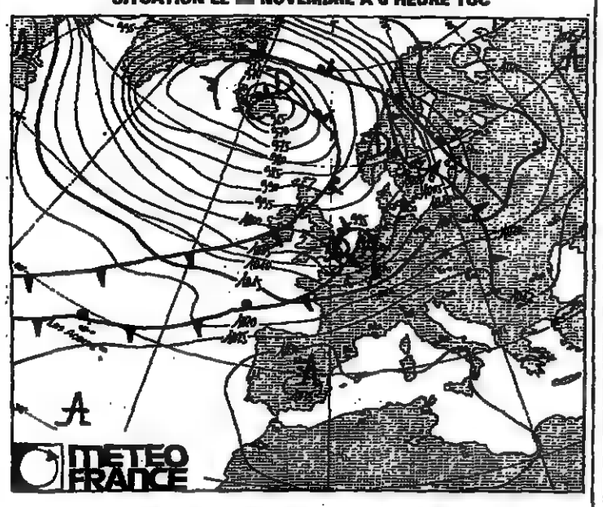

PRÉVISIONS POUR LE 27 NOVEMBRE 1992

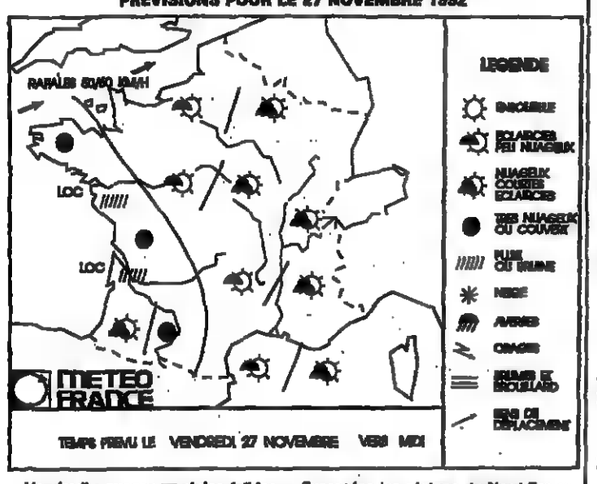

Vendredi : nuages ■ pluies faibles arrivent par l'ouest. – Les régions du Languedoc-Roussillon ■ Provence-Côte-d'Azur sont sous ■ nuages ■ matin. Ils se désagrègent peu à peu dans la journée, ■ ■ belles ■ se développeront dans l'après-midi.

Sur la façade atlantique, de la Bretagne à l'Aquitaine, le ciel est déjà couvert en début de jour, avec quelques gouttes.

Sur le reste du pays, beaucoup de brumes et de brouillards, qui évoluent rapidement, pour laisser place à un ciel peu nuageux.

Petit à petit, ■ nuages s'épaississent par l'ouest, et gagnent l'intérieur. Dans l'après-midi, les pluies deviennent plus soutenues sur la façade ■

Exceptées les régions du Nord-Est et du Nord, où il ■ pleuvra pas, sur le reste du ■ ■ nuages donneront quelques ■

Côté ■ ■ ■ secteur ■ ■, encore assez ■ sur les ■ ■ où les rafales atteignent 90 kilomètres/heure.

Quant aux températures minimales, elles sont comprises entre – 2 degrés et + 2 degrés dans le Nord-Est, entre 2 degrés et 4 degrés du Nord au Centre-Est, localement 0 degrés. Elles avoisinent 8 degrés partout ailleurs. Dans l'après-midi, elles monteront jusqu'à 15 degrés au Sud-Est, 15 degrés dans le Sud-Ouest, 13 degrés dans le ouest Nord-Ouest, et 11 degrés dans le Nord-Est.

PRÉVISIONS POUR LE 28 NOVEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC

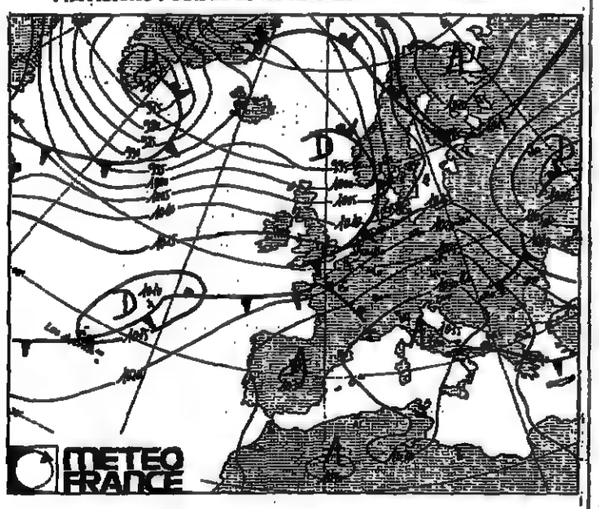

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps ■■■■■
Valeurs extrêmes relevées entre le 26-11-1992 à 6 heures TUC et le 28-11-1992 à 6 heures TUC — le 26-11-92

FRANCE				STRASBOURG	10	9	A	LUXEMBOURG	11	8	C
AJACCIO	17	8	D	TOULOUSE	14	7	D	MADRID	15	10	C
BIARRITZ	23	13	D	TOURS	13	12	C	MARRAKECH	25	9	D
BORDEAUX	18	14	C	**ÉTRANGER**				MEXICO	25	9	D
BOURGES	14	12	P	ALGER	22	9	D	MILAN	11	7	C
BREST	14	8	N	AMSTERDAM	11	7	C	MONTRÉAL	6	4	C
CAEN	14	9	N	ATHÈNES	16	12	D	MOSCOU	– 2	– 5	*
CHERBOURG	14	8	N	BANGKOK	33	25	C	NAIROBI	24	14	N
CLERMONT-FER.	17	10	N	BARCELONE	17	10	D	NEW-YORK	12	8	C
DIJON	7	10	P	BELGRADE	7	0	D	OSLO	–	–	–
GRENOBLE	12	5	C	BERLIN	8	7	C	PALMA-DE-MAJ.	21	8	B
LILLE	13	9	D	BRUXELLES	11	8	N	PÉKIN	5	– 3	D
LIMOGES	15	10	C	LE CAIRE	19	9	D	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
LYON	14	12	N	COPENHAGUE	9	6	P	ROME	20	13	C
MARSEILLE	16	6	D	DAKAR	26	20	D	SÉVILLE	22	7	D
NANCY	11	11	C	DELHI	23	9	D	SINGAPOUR	31	24	C
NANTES	14	12	N	GENÈVE	13	11	C	STOCKHOLM	6	3	D
NICE	16	9	D	HONGKONG	–	–	–	SYDNEY	28	15	D
PARIS-MONTS	13	11	C	ISTANBUL	9	6	C	TOKYO	20	8	N
PAU	22	9	D	JÉRUSALEM	6	2	D	TUNIS	22	9	D
PERPIGNAN	14	7	N	LISBONNE	16	15	C	VARSOVIE	8	3	N
POINTE-A-PITRE	31	20	D	LONDRES	12	6	N	VENISE	10	9	B
RENNES	15	10	C	LOS ANGELES	22	11	D	VIENNE	5	3	P
ST-ETIENNE	15	12	N								

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Les bégaiements de la vie

Il est rare très rare qu'une caméra parvienne à capter la vie sans l'enfermer, la figer, la farder de prévisibles couleurs, la trahir, en un mot. La vie avec ses bégaiements, la vie qui boite, hésite, frappe à cent portes, se trompe, repart à zéro, la vie sans lanterne et sans boussole. Bravo donc à ces « Enfants du juge Véron », sur France 2, dont le premier ■ nous livrait quelques ■ des journées d'un juge des enfants de Marseille. Les premières vedettes en furent les enfants eux-mêmes, qui défilaient dans le cabinet du juge. Bien qu'on les ■ parfaitement ■ de la présence de la caméra, tapie dans un coin de la pièce – une première dans la justice des enfants, – ils ne semblaient jamais jouer. On les voyait saccadés, flous, comme on les eût entrevus sur un quai de métro, aux caisses d'un centre commercial des quartiers nord, rôdant autour des autoradios, fuyants, méfiants, moqueurs, insaisissables. Daniel Karlin, le réalisateur de la série, a sûrement un truc, mais il ne faut jamais demander leurs trucs aux magiciens.

Le juge Patrick Véron est très bien aussi. Presque trop, pour le coup. N'est-il pas trop beau pour être vrai, ce juge qui semble être à la justice ce que l'inspecteur Navarro ou le ■ Moulin sont à la police ? S'il venait à ■ ■ magistrature, son ■ ■ assuré. ■ présence ! Quelle humanité ! Bienveillant, attentif, souriant : honnêtement, Daniel Karlin, pensez-vous qu'ils soient tous aussi montrables ? Pensez-vous que jamais l'inconfort de ce métier ne les précipite dans la routine et la résignation ? Fichu métier. A voir défiler devant nous ces délinquants qui étaient aussi des enfants, ces enfants qui étaient aussi des délinquants, ■ ■ certitudes vacillaient.

Qu'en faire ? Punir ? Laisser filer ? Se contenter d'une bonne engueulade ? Mais au troisième, au quatrième sermon, que faire du petit récidiviste ? Ces questions ne furent ■ posées ■ juge Véron, ■ ■ de ce premier épisode qui ■ ■ montrer. Le seront-elles ? Le style de ses questions laisse supposer Daniel Karlin peu soucieux d'une démarche journalistique traditionnelle. « *Quel est ■ rêve ?* », demande-t-il à ■ jeune fille de seize ans. « *Avoir une Golf GTI, avec des sièges en cuir.* » ■ désappointement ■ Karlin : « *Tu peux rêver mieux, tout de même !* » Ce style peut dérouter. On ■ ■ l'énervante impression que Karlin entraîne son gibier exactement où il le souhaite. Mais au moins ne s'en cache-t-il pas.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans ■ ■ supplément ■. Signification des ■ : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; ▫ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ À ne pas manquer ; ■■■ ■ ou classique.

Jeudi 26 novembre

TF 1

20.45 **Téléfilm : Les Cordier, juge et flic.**
22.25 ■ : ■. De Mireille Dumas. 3. *La maman du trottoir. Le trajet douloureux d'une mère de famille.*
23.30 ■ **Météo et Bourse.**
23.40 **Magazine : Le Débat.** Présenté par Michèle Cotta.
0.10 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**

FRANCE 2

20.50 ■ **Magazine : Envoyé spécial.** De Paul Nahon et Bernard Benyamin. Le ■ ■ hommes, ■ ■ Chelli, Anne-Marie Bennoun et Jérôme Caza.
21.50 **Cinéma : La Victoire en chantant.** ■ Film français de Jean-Jacques Annaud (1976).
23.25 **Journal, Météo et Visages d'Europe.**
23.40 **Magazine : Le ■ minuit.** ■ par ■

FRANCE 3

20.45 **Cinéma : Le ■.** ■■ Film ■ de Jacques Rouffio (1978).
22.35 **Journal et Météo.**
23.05 **Cinéma : Une Anglaise romantique.** ■ Film franco-britannique de Joseph Losey (1975).

CANAL PLUS

■ Le Journal du cinéma.
20.35 **Cinéma : La Servante écarlate.** ■ Film américain de V. ■ (1990).
22.15 **Flash d'informations.**
22.25 ■ : **Fenêtre sur Pacifique.** ■ Film américain de John Schlesinger (1990) (v.o.).
0.05 **Cinéma : La Compagnie des loups.** ■■ Film britannique de Neil Jordan (1984).

ARTE

20.40 **Soirée thématique : Berlin, une ville en mutation.** Soirée proposée par Reinhart Lohmann.
20.45 **Reportage : De la province à la capitale.** De Werner Thies. *Les goûts et les peurs des Berlinois face à la transformation de leur ville.*
21.25 **Documentaire : Retour au centre.** De Peter Adler. *Le rapprochement culturel des deux moitiés de Berlin.*
22.05 **Documentaire : Berlin, dernière séance.** De Kits Hilaire.
22.30 **Documentaire : Berlin, rejoindre l'autre ?** De Nicole Bary et Christian Delage. *Regard sur la difficile fusion des quartiers de Berlin.*
23.00 **Documentaire : Das Blaue vom Himmel.** De Matl Findel.
23.20 **Documentaire : Façades berlinoises, empreintes du pouvoir.** De Merlin ■

M 6

20.45 ■ : **Le Grand ■.** ■ Film français d'Henri ■ (1958).
■ **Cinéma : ■ ■ nuit.** ■ Film ■ de Taylor ■

FRANCE-CULTURE

20.30 **Dramatique.** ■ ■ de souvenirs. ■ Jorge ■
21.30 **Profils perdus.** ■ ■
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Alvaro Mutis (Ecoute-moi, Armiar).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** ■ direct ■ Radio-France) : Les Choéphores, de ■. La ■ des ■, de Honegger, par le Chœur et l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit ; sol. ; Jane Rhodes, Jean Davy, récitants, Raphaëlle Farman, soprano, Hélène Jossoud, mezzo-soprano, Sylvie Sullé, alto, Didier Henry, Philippe Rouillon, barytons.
23.09 **Ainsi la nuit.** Trio à cordes en do majeur op. 33, de ■ ■ ■ flûtes et cordes n° 3 en ut majeur K ■ bis, de Mozart ; Sonate pour piano n° 4 en la mineur op. 164, D 537, de Schubert ; Trio pour cordes en fa majeur, de Pleyel ; Quatuor pour flûte et ■ cordes n° 4 en la majeur K 298, de Mozart.
0.33 **L'Heure bleue.** Jazz s'il vous plaît, ■ André Clergeat.

Vendredi 27 novembre

TF 1

15.20 **Série : Hawaï, police d'Etat.**
16.10 **Club Dorothée.**
17.25 **Jeu : Une famille en or.**
17.50 **Série : ■ ■ et les garçons.**
18.20 **Côté enfants** (et à 22.30).
18.25 **Feuilleton : Santa Barbara.**
18.55 ■ **: Coucou, c'est nous !** Présenté par Christophe ■ Invité : Jack Lang.
19.50 ■ **: Le Bébête Show.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.45 **Magazine : Les Marches de la gloire.** Crise cardiaque sur le phare ; Un train, une vie ; Foin qui roule.
22.25 **Que faire ce ■ ■ !**
22.35 ■ **: En quête de vérité.** Présenté par Jean-Pierre Foucault. Les Français au goulag, d'Emmanuel Leclercq et Virginie Foucault ; Les disparus de Mourmelon.
23.40 **Arthur, émission impossible.**
0.40 **Journal, Météo et Bourse.**

FRANCE 2

15.20 **Variétés : La Chance aux chansons.** Emission présentée par Pascal Sevran. Le rentrée de Mouloudji.
16.15 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
■ **Feuilleton : Beaumanoir** (et à 5.40).
17.05 **Magazine : Giga.**
18.25 **Le Jeu !** Animé par William Leymergie.
19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.** Animé par Nagui.
20.00 **Journal, Journal ■ ■ et Météo.**
20.50 **Série : Maigret.** Maigret et la Nuit du carrefour, d'Alain Tasma, d'après Georges Simenon.
22.25 **Magazine : Sportissimo.** Présenté par Gérard Holtz et Sophie Davant.
23.40 **Journal des courses, Journal, Météo et Visages d'Europe.**
0.05 **Cinéma : Le Petit Soldat.** ■■ Film français de Jean-Luc Godard (1960).

FRANCE ■

15.35 **Série : La croisière s'amuse.**
16.25 **Magazine : Zapper n'est pas jouer.**
17.55 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.55 **Un livre, un jour.** *Un si gentil petit garçon*, de Jean-Loup Chiflet.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Hugodélire** (et à 20.40).
20.15 **Divertissement : La Classe.**
20.45 ▶ **Magazine : Thalassa.** Filles de Venise, de Lise Blanchet et Denis Bassompierre.
21.45 **Magazine : Caractères.** Présenté par Bernard Rapp. Invités : Michel Waldberg (*Un amour acéphale*, Correspondance 1940-1949 entre Isabelle et ■ Waldberg) ; Thierry Jousse (*Autoportraits*, de John Cassavetes) ; Alain Chany (*Une sécheresse à Paris*) ; Nicolaus Sombart (*Chronique d'une jeunesse berlinoise*).
22.50 **Journal et Météo.**
23.10 **Traverses.** L'Histoire oubliée, d'Alain de Sédouy et Eric Deroo. 3. Les goumiers marocains.
0.05 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.10 **Documentaire : Les Inventions de la vie n° 2.**
15.50 **Cinéma : Le Grand Simulateur.** ■ Film britannique de Christopher Morahan (1990).
17.35 **Le Journal du cinéma.**
18.00 **Canaille peluche.** Les Aventures de Carlos.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Le Top.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.30 **Le ■ du cinéma.**
20.35 **Téléfilm : L'Ange de la mort.** De Bill L. Norton.
22.00 ▶ **Documentaire : Compagnon des baleines.** De Robin Brown.
22.50 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : A la poursuite d'Octobre rouge.** ■ Film américain de John Mc■ ■ Avec Sean Connery, Alec Baldwin.
1.10 **Cinéma : La Liste ■.** ■ Film américain d'Irwin ■ (1■ Avec Robert De Niro, Annette Bening (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 15.00

17.00 **Documentaire : Les Variations Goldberg.** De Bruno Monsaingeon (rediff.).
17.35 **Documentaire : Fragments d'un portrait.** De Bruno Monsaingeon (rediff.).
18.20 **Musique : Courrier fugué.**
19.00 **Documentaire : L'Imagination au pouvoir.** Maurice Sendak, de Wilfrud Mannfeld. *Portrait d'un illustrateur et auteur de livres pour enfants particulièrement brillant.*
19.55 **Série : Monty Python's Flying Circus.**
20.30 ■ **1/2 Journal.**
20.40 **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte. Les petits ■ grands événements de la semaine ■ ■ européennes. La revue de presse de ■ Cohn ■. Reportages français et ■
22.10 **Téléfilm : ■.** De ■ Lehner, avec ■ Samuel, ■ Olbrychski (1re partie). *Les dernières années de la vie de Franz Schubert.*
23.40 **Documentaire : O Protecteur de gazelles.** De Kimiavi Parviz. *L'histoire de la Grande Mosquée de l'Imam Reza en Iran.*

M 6

14.15 **Magazine : Destination musique.**
17.00 ■ **: L'Heure du crime.**
17.30 **Série : Campus ■.**
18.00 ■ **: Equalizer.**
19.00 **Série : ■ Routes du paradis.**
■ **minutes ■ ■, ■.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.30 **Jeu : Le ■ ■ ?**
20.35 **Magazine : ■** (et à 1.00).
20.45 **Téléfilm : ■ témoins pour un coupable.** De David Lowell Rich.
22.30 **Série : Mission impossible, vingt ans après.**
23.30 **Magazine : Emotions.**
0.00 ■ **: Six minutes ■ heure.**
0.05 **Magazine : ■ ■.** ■ ■ ■

FRANCE-CULTURE

20.30 ■ **au monde.**
21.30 **Musique : Black and Blue.** ■ ■ ■ ■ ■.
22.40 ■ **magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.** ■ ■ ■ de... ■ ■ Edwy ■
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

■ ■ (en direct ■ la NDR ■ Hambourg) : Manfred, ouverture, Concerto pour piano et orchestre en la mineur op. 54, Symphonie n° 3 en mi bémol majeur op. 97, de Schumann, par l'Orchestre symphonique de la NDR, dir. John Eliot Gardiner ; Maria Joao Pires, piano.
23.09 **Jazz club.** Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Jazz Club Lionel-Hampton à Paris : le chanteur Bobby Blue Bland avec Joe Hardin et Stanley Abernathy, trompette, Al Thomas, trombone, Sidney Ford, saxophone et flûte, Mark Lee, claviers et guitare, Young Blood, basse, George Weaver, batterie.
1.05 **Papillons de nuit.** Par David Jisse. Le Festin de l'araignée, de Roussel.

Le Monde

RUSSIE : à l'approche du Congrès des députés

M. Eltsine se sépare du ministre de l'information et supprime le poste de M. Guennadi Bourboulis

A quelques jours [redacted] l'ouverture du Congrès [redacted] députés, [redacted] l'on s'attend [redacted], le président [redacted] a accepté [redacted] du ministre [redacted] l'information, M. Mikhaïl Poltoranine, [redacted] supprimé le [redacted] « secrétaire d'Etat » de [redacted] bras droit, M. Guennadi [redacted] a cependant [redacted] nommé [redacted] présidentiels, [redacted] l'agence Tass. Devant le Parlement, le premier ministre, M. Egor [redacted] principal artisan [redacted] la [redacted] mique, a déclaré, jeudi, qu'il ne [redacted] pas sur un [redacted] nombre [redacted] points [redacted] son programme.

MOSCOU

[redacted] envoyé spécial

Après le limogeage, mardi 24 novembre, du directeur de la télévision centrale, M. Egor Iakovlev (*le Monde* du [redacted] novembre) le « recentrage » du pouvoir semble [redacted] poursuivre sur un rythme de plus [redacted] plus rapide à Moscou. Mercredi, [redacted] effet, [redacted] Eltsine acceptait la démission du ministre de l'information [redacted] vice-premier ministre, M. Mikhaïl Poltoranine, et jeudi, il décidait de supprimer [redacted] fonction de secrétaire d'Etat détenue par M. Guennadi Bourboulis.

Dans le même temps, les rumeurs du départ du ministre des affaires étrangères, M. Andréï Kozyrev, se faisaient si pressantes que le porte-parole de [redacted] présid[redacted] M. Viatcheslav Kostikov, s'est senti obligé, jeudi matin, de [redacted] démentir comme « *dénuées de fondement* ».

Il [redacted] dire que [redacted] bruits allaient bon train : la démission de M. Kozyrev, disait-on, aurait été décidée dans la nuit de mercredi à jeudi au [redacted] d'une réunion groupant, [redacted] du premier ministre, M. Egor Gaïdar, plusieurs person[redacted] représentant le [redacted] libéral du gouvernement et [redacted] proc[redacted] de M. [redacted] la radio indépendante [redacted] de Moscou, [redacted] président lui-même aurait demandé [redacted] Kozyrev de démissionner. [redacted] porte-parole officiel du ministère [redacted] affaires étrangères, M. Sergueï Iastrjembski, déclarait [redacted] « *per[redacted] n'a demandé à M. Andréi Kozyrev de démissionner* », il précisait toutefois que [redacted] ministre « *réfléchissait sérieusement sur [redacted] situation* », mais que [redacted] décision incombait [redacted] président [redacted]

Quant à M. Poltoranine, il [redacted] expliqué que [redacted] démission devait « *protéger le président* [redacted] *les attaques croissantes de l'opposition* ». Faisant allusion [redacted] limogeage du directeur [redacted] télévision, il [redacted] également justifié [redacted] par les « *circonstances* [redacted] *fonctionnement des* [redacted] *medias* ». Ceux-ci, [redacted] leur grande majorité, ont fermement condamné [redacted] décision [redacted] M. [redacted] Eltsine. Pour l'hebdomadaire progressiste *Les Nouvelles de Moscou*, ce limogeage prouve que « *la fidélité personnelle et la soumission* [redacted] *davantage appréciées par les autorités* [redacted] *que les convictions démocratiques et le professionnalisme* ».

M. Poltoranine, qui avait mené la croisade [redacted] l'opposition [redacted] affirmant [redacted] qu'un « *coup d'Etat constitutionnel* » était [redacted] préparation, a vraisemblablement préféré, en accord avec [redacted] Eltsine, prendre [redacted] devants [redacted] s'en aller avant que l'opposition n'ob[redacted] tête.

A quelques jours de l'ouverture, [redacted] 1er décembre, du Congrès des députés, le « sacrifice » de ministres considérés [redacted] plus [redacted] du gouvernement, et [redacted] titre bêtes noires de l'opposition conservatrice, semble confirmer qu'un accord à bel et bien eu lieu entre M. Boris Eltsine et M. Arkadi Volsky, [redacted] puissant représentant des entrepreneurs du complexe militaro-industriel [redacted] responsable du bloc [redacted] l'Union civique, [redacted] peut se prévaloir d'un fort soutien au Parlement.

Un programme économique « anti-crise » vient d'être élaboré de [redacted] entre des représentants du gouvernement [redacted] de l'Union civique, [redacted] qui [redacted] essentiellement [redacted] renforcer [redacted] l'Etat [redacted] conduite des affaires économiques pour tenter notamment [redacted] freiner la [redacted] la production [redacted] empêcher la [redacted] d'un [redacted] trop important d'entreprises. Les pouvoirs publics devraient [redacted] particulièrement [redacted] vitaux de l'économie : *énergie, transports*, infrastructures urbaines, production alimentaire et [redacted] cale.

Cette réaffirmation [redacted] rôle [redacted] sera-t-elle conciliable avec la poursuite de la politique de [redacted] engagée par le gouvernement d'Egor [redacted] Il [redacted] clair [redacted] question [redacted] tre [redacted] réflexions [redacted] responsables internationaux chargés [redacted] mettre [redacted] politique d'assistance à la Russie. [redacted] départ de M. Andréi Kozyrev [redacted] ainsi considéré [redacted] capitales [redacted] comme [redacted] preuve d'un changement de cap important [redacted] même inquiétant dans [redacted] conduite [redacted] affaires tant intérieures qu'extérieures [redacted] la Russie, à moins que [redacted] auquel semble s'être résigné M. Boris Eltsine ne soit la seule possibilité de préserver [redacted] d'un passage sans violences vers une société démocratique.

JOSE-ALAIN FRALON

Dans les attendus d'un récent arrêt

La cour d'appel de Chambéry déclare que M. Le Pen et le FN sont « antisémites » et « racistes »

[redacted] rendu, le 4 novembre, par [redacted] cour d'appel de Chambéry (Savoie), M. Gérard [redacted] publication du [redacted] bimen[redacted] d'Annecy, a [redacted] 1 F de dommages-intérêts à M. Jean-Marie Le Pen [redacted] au Front national pour injures. En revanche, les plaignants [redacted] de leur plainte pour diffamation. [redacted] les attendus [redacted] son arrêt, la cour [redacted] le chef de [redacted] de l'extrême [redacted] et son parti [redacted] « *antisémites* » [redacted]

M. Le [redacted] et le Front [redacted] déposé plainte [redacted] suite [redacted] la publication [redacted] *Journal*, [redacted] d'expression [redacted] d'information [redacted] l'agglomération annecienne, d'un article qu'ils considéraient [redacted] et injurieux.

[redacted] « *Savoyards, faites* [redacted] *cons !* », M. Fumex, direc[redacted] la publication, [redacted] lecteurs, [redacted] de [redacted] dernier, [redacted] suffrages au parti lepéniste [redacted] suivants : « *En votant* [redacted] *Front national, c'est Le Pen-Pétain* [redacted] *vous risquez* [redacted] *pouvoir et, derrière lui, tous* [redacted] *nazillons*, [redacted] *nostalgiques* [redacted] *chambres à gaz, les défenseurs* [redacted] *la race blanche,* [redacted] *de juifs* [redacted] *sous* [redacted] *régime* [redacted] *Vichy,* [redacted] *l'occupation* [redacted] *dénoncé d'autres Français à* [redacted] *Gestapo, ont participé à* [redacted] *rafle* [redacted] *Vel'd'Hiv', ont contribué à la campagne d'extermination des juifs, des tziganes..., hommes, femmes, enfants. Le vote sanction, c'est fini.* [redacted] *ne rigole plus. Les scores électoraux* [redacted] *dépassent* [redacted] *fasciste.* »

Après avoir été déboutés [redacted] leur action, en première instance, par le [redacted] d'Annecy, les plaignants avaient [redacted] (*le* [redacted] du 9 juillet).

[redacted] Le [redacted] le Front national n'ayant pas [redacted] les expressions « *régime de Vichy* » [redacted] « *parti d'obé*[redacted] *fasciste* » [redacted] leur plainte, la [redacted] d'appel remarque en premier lieu, dans ses attendus, [redacted] « *se considèrent* [redacted] *ces propos comme injurieux ou diffamatoires* ». [redacted] note que [redacted] national « *s'oppose* [redacted] *l'immigration* [redacted] *personne qui n'est pas française par le* [redacted] que « *M. Le* [redacted] *pas son ressentiment* [redacted] *les juifs* », « *qu'il* [redacted] *à parler de* [redacted] *plot judéo-maçonnique,* [redacted] *l'antisémitisme* », [redacted] *son humour mal* [redacted] *s'exerce aussi* [redacted] *juifs dans* [redacted] *plus* [redacted] *douteux* ». [redacted] font [redacted] plusieurs jugements, notamment un [redacted] la cour d'appel d'Aix-en-Provence du [redacted] février 1991 selon lequel le « *caractère nationaliste* » du Front national fait apparaître une « *similitude avec les doctrines fascistes ou nazies* ». La [redacted] Chambéry, elle-même estime que « *tant M. Le Pen que* [redacted] *Front national* (...) *abondent dans le sens des théories fascisantes* ».

Remarquant [redacted] militants du Front national n'ont « *pas sanctionné* [M. Le Pen] *pour* [redacted] *outrances verbales* », la cour ajoute [redacted] *gardant* [redacted] *dirigeant* [redacted] *malgré* [redacted] *condamnations prononcées contre lui,* [redacted] *à cette* [redacted] *ont* [redacted] *qu'ils* [redacted] *parfait accord avec leur chef de file* » [redacted] que, [redacted] *donc* [redacted] *par leurs « chefs » en* [redacted] *et reprennent à* [redacted] *compte l'idéologie,* [redacted] *dires* [redacted] *aspirations* [redacted] *affir*[redacted] *lors* [redacted] *leurs prises* [redacted] *parole* ». En conséquence, M. Le Pen et [redacted] national [redacted] du [redacted]

Pour ce qui concerne les injures [redacted] par la plainte – « *nazillons* », « *nostalgiques des* [redacted] *gaz* », « *défenseurs de la* [redacted] *blanche* », « *chasseurs de juifs* [redacted] *d'Arabes* », – la cour de Chambéry déclare que « *celles-ci s'adressaient à des membres d'une association et à leur président, dont* [redacted] *avons vu ci-avant qu'ils étaient* [redacted] *racistes, anti-immigrés, favorables à un apartheid à la française* ». Estimant que « *les termes vexatoires prononcés ne devaient pas être trop outrageants pour eux et ne les ont certainement* [redacted] *choqués, voire pour certains pas du tout, que s'ils s'étaient* [redacted] *des personnes luttant contre ces modes de pensée et d'action* », le juge d'appel a considéré que « *le préjudice est extrêmement minime* » et il a alloué, en conséquence, une somme de 1 F de dommages-intérêts aux plaignants. Des extraits de cet arrêt devront, en outre, être publiés dans *le Journal*.

Président de l'Assemblée nationale

M. Nouhak Phoumsavan à la tête de l'Etat laotien

[redacted] de l'[redacted] du Laos, [redacted] savan [redacted] été [redacted] mercredi 25 novembre par le Parlement à la tête [redacted] l'Etat, après [redacted] mort, samedi, [redacted] président Kaysone Phomvihane. M. Phoumsa[redacted] est membre du bureau politique du Parti populaire révolutionnaire (PPR, communis[redacted]) depuis sa fondation en 1955. [redacted] a été longtemps ministre [redacted] finances. La radio n'a pas précisé quel sera son titre officiel.

On sait peu [redacted] du nouvel élu. *D'origine paysanne modeste*, [redacted] Phoumsavan a été, jadis, chauffeur routier. Il aurait environ soixante-dix ans. [redacted] triumvirat qui dirigea le Laos depuis l'arrivée au pouvoir du parti unique, en [redacted]5 – avec le défunt président Kaysone et l'actuel premier ministre, M. Khamtay Siphandone, – M. Phoumvasan est tenu pour proche des dirigeants vietnamiens. – *(Reuter.)*

□ **CHINE : libération d'un dissident.** – M. Bao Zunxin, figure de proue du mouvement pro-démocratique de 1989, a été libéré « *sur parole* » mercredi 25 novembre. M. Bao, cinquante-cinq ans, historien, avait été arrêté au lendemain de l'opération sanglante qui a mis fin au « printemps de Pékin », le 4 juin 1989. Il avait été condamné en 1991 à cinq ans de détention.

□ **Un concurrent du Vendée Globe meurt noyé.** – Le corps du navigateur Nigel Burgess, concurrent du Vendée Globe, a été repêché, jeudi 26 novembre, par des plongeurs de la *marine nationale française*. Il avait déclenché, la veille, ses balises de détresse. Son bateau a été retrouvé vide, jeudi matin, puis son radeau de survie. Lorsqu'on a découvert son corps, Nigel Burgess portait sa combinaison de survie dans laquelle se trouvait la balise qui a permis au navire de la *marine* nationale, *Le Monge*, de le localiser.

□ **RALLYES : Carlos Sainz champion du monde.** – Après celui de 1990, l'Espagnol Carlos Sainz (Toyota Celica) s'est adjugé un deuxième titre [redacted] champion du [redacted] des pilotes de rallye en remportant le RAC.

Au tribunal correctionnel [redacted] Strasbourg

Un élu alsacien du Front national condamné pour un écrits racistes

STRASBOURG

de notre correspondant

M. Walter Krieger, conseiller régional (FN) d'Alsace, a été condamné à 15 000 F d'amende par le tribunal correctionnel de Strasbourg pour contrefaçon de [redacted] Il lui [redacted] reproché d'avoir participé, [redacted] cours de l'année 1990, à la publication d'un petit journal qui avait [redacted] d'un quotidien disparu [redacted] 1986, *Le Nouvel Alsacien*, [redacted] d'un journaliste des *Dernières Nouvelles d'Alsace*.

Deux [redacted] militants du Front [redacted] à l'époque, François Ernst [redacted] Hochenedel (plusieurs fois [redacted] dans le Bas-Rhin), [redacted] condamnés : [redacted] premier à [redacted] F d'amende [redacted] le même motif, le second à un an de prison avec sursis, [redacted] 000 F [redacted] cinq [redacted] privation [redacted] droits civiques. M. [redacted] reprocher également [redacted] « *provocation à la discrimination* [redacted] *haine raciales, la complicité d'usurpation* [redacted] *et* [redacted] *diffamation publique* ».

Des personnalités mises en causes

Huit numéros de cette petite publication [redacted] circulé à Strasbourg dans les premiers mois de 1990, de la main [redacted] la [redacted] ou distribués [redacted] lettres. Sous le pseudonyme [redacted] Christian Renard, M. Hochenedel y avait signé [redacted] série [redacted] très violents, [redacted] fois [redacted] mites, [redacted] des journalistes [redacted] élus régio[redacted] D'autres [redacted] de la [redacted] avaient été [redacted] du nom de Jean-Louis English, éditorialiste politique des *Dernières Nouvelles d'Alsace* devenu depuis directeur régional [redacted] France 3, qui [redacted] porté plainte.

[redacted] condamnés [redacted] F [redacted] dommages et intérêts [redacted] propriétaire du [redacted] détourné, [redacted] M. Hochenedel [redacted] 15 000 F à M. English, 5 000 F à un [redacted] journaliste qu'il avait diffamé, et 10 000 F à la Ligue des droits de l'homme. M. Krie[redacted] annoncé son intention de faire appel.

JACQUES FORTIER

SOMMAIRE

DÉBATS

Xénophobie : « Pour la dignité [redacted] l'homme », [redacted] ; « Naufrage [redacted] la [redacted] », par [redacted] Halter ; Bioéthique : « Entre [redacted] et le progrès », [redacted] Yves Dumez 2

ÉTRANGER

Le voyage de M. Mitterrand à Jérusalem 3
Tchécoslovaquie : l'adoption de la loi sur la partition 4
La situation dans l'ex-Yougoslavie 4
Japon : le scandale Sagawa 5
Somalie : M. Boutros-Ghali juge indispensable le recours à la force pour la distribution de l'aide alimentaire 6

POLITIQUE

Le débat sur le comp[redacted] agricole de Washington ..... 8 et 9
La discussion sur la loi de finances au Sénat 10
L'Assemblée nationale a adopté les trois projets de loi sur la bioéthique 10

SOCIÉTÉ

[redacted] prolongements juridiques [redacted] 11
Le juge d'instruction chargé de l'affaire Botton a multiplié [redacted] perquisitions 12
[redacted] : Cyril [redacted] Guy Ligier 12
[redacted] : l'OM [redacted]
Le rythme [redacted] dangereuses pour l'ozone [redacted] 13
Un rapport [redacted] exprime [redacted] la réorganisation [redacted] renseignement [redacted] 13

CULTURE

Cinéma : *Le petit prince* [redacted] de [redacted] Pascal ; [redacted] Jarman ; *le* [redacted] Michael Ritchie ; *le Jour de l'éclipse* d'Alexandre Sokurov 14

LE MONDE DES LIVRES

● [redacted] Ginzburg [redacted] ● [redacted] II d'Art Spiegelman : survivre [redacted] survivants ● Le [redacted] Braudeau : « Tous [redacted] ..... 25 à 32

ÉCONOMIE

[redacted] quitte la prési[redacted] 17
Les banques [redacted] japonaises [redacted] du dégonflement [redacted] « bulle financière » 17
[redacted] préserver [redacted] de [redacted] vont [redacted] l'importance de leurs flottilles d'ici à 1997 19
Le CSA reconduit trois présidents de l'audiovisuel public 19

Services

Abonnements 20
Annonces classées 19
Carnet 22
Expositions 16
Loto 22
Marchés financiers ..... 20 et 21
Météorologie 23
Mots croisés 22
Radio-télévision 23

La télématique du Monde : 36 15 LEMONDE 36 15 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le [redacted] » folioté 25 à 32

Le numéro du « Monde » daté 26 novembre 1992 a été tiré à 474 [redacted] exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« *Sans Visa* » : *Remous sur le Nil*

[redacted] industrie d'Égypte avec des revenus qui ont dépassé, de juin 1991 à juin 1992, les [redacted] milliards de dollars, le tourisme [redacted] Egypte, qui [redacted] directement ou indirectement plus [redacted] deux millions de personnes, [redacted] actuellement compromis par une série d'attentats intégristes. Pour les « barbus », [redacted] paralysie du [redacted] touristique [redacted] la stratégie [redacted] pour [redacted] « *régime impie* ».

37, AV. DE LA REPUBLIQUE 75011 PARIS - TEL. 43 57 46 35 - M° PARMENTIER

IMPROV LOTUS révolutionne le tableur sous Windows
DOSSIER
Vente et marketing [redacted] par ordinateur
TEST
[redacted] imprimantes laser haut de gamme
SOFT & MICRO
LE MAGAZINE DES SOLUTIONS INFORMATIQUES

Le Monde

DES LIVRES

L'invention du sabbat

Dans un livre fascinant et ambitieux, Carlo Ginzburg tente d'exhumer un socle de croyances qui constituerait une religion agraire primitive et universelle

LE [redacted] SORCIERES
([redacted] notturna)
[redacted] Ginzburg.
Traduit [redacted] l'italien
par Monique Aymard,
Gallimard, 427 p., [redacted] F.

Carlo Ginzburg : une érudition étourdissante. ANNIE ASSOULINE

[redacted] le [redacted] sorcières : d'une lan[redacted] l'autre, le titre [redacted] dernier ouvrage de Carlo Ginzburg [redacted] pas le même – signe que ce livre fascinant [redacted] ambitieux n'indique pas facilement [redacted] identité. A son point [redacted] départ, un constat : l'uniformité des déclarations faites par l[redacted] des procès de sorcellerie, multiples dans toute l'Europe entre [redacted] XVᵉ [redacted] XVIIᵉ [redacted] aveux innombrables fixent une image du sabbat où partout se retrouvent les mêmes traits : les chevauchées et les rassemblements nocturnes, l'abjuration de la foi, la profanation de la croix et l'hommage au diable, les banquets [redacted] les orgies, les sacrifices d'enfants [redacted] fabrication d'onguents maléfiques.

[redacted] centrant leur attention sur [redacted] imagerie, [redacted] historiens ont peut-être manqué l'essentiel, [redacted] savoir ce que croyaient vraiment les victimes. Il faut, en effet, soigneusement distinguer entre les croyances des juges, organisées par les descriptions stéréotypées de la sorcellerie telles que les donnent les traités de démonologie, et celles des accusés, qui leur demeurent irréductibles. Même si les aveux de ces derniers énoncent les figures obligées des textes savants, même s'ils disent leur expérience dans les catégories qui sont celles de leurs persécuteurs, sorciers et sorcières participent d'un univers symbolique qui a ses motifs, ses logiques, ses racines propres.

Carlo Ginzburg pense qu'il est possible d'exhumer, sous les discours imposés, le socle de croyances [redacted] d'expériences qui constituent le «noyau folklorique», à la fois travaillé et occulté par le stéréotype du sabbat. Pour ce faire, il est deux méthodes complémentaires. La première, micro-historique, s'attache aux «anomalies [redacted] aux «fissures», que laisse percevoir, parfois, l'inlassable répétition [redacted] conventionnels. [redacted] telle attention qui [redacted] permis à Ginzburg d[redacted] repérer [redacted] [redacted] de procès menés par les inquisiteurs en Fri[redacted] entre 1565 et 1675 un écart fondamental entre les déclarations des accusés, qui disaient livrer bataille certaines nuits contre [redacted] sorciers et participer [redacted] processions [redacted] le monde des [redacted] certitudes des juges, pour qui [redacted] qu'une manifestation [redacted] plus du [redacted] diabolique [redacted] de la réalité du sabbat (1).

[redacted] seconde méthode, «morphologique», a [redacted] à *«réunir un ensemble de mythes, [redacted] légendes, de fables [redacted] de rites, [redacted]vent attestés dans un cadre chronologique et spatial tr[redacted] étendu»,* caractérisés par leurs ressemblances avec les deux croyances essentielles des «sorciers» friou[redacted] : les process[redacted] des morts [redacted] les batailles [redacted] et les autres faites «en esprit», [redacted] évadée du corps.

Comme pour a[redacted] son lecteur, peut-être [redacted] par le grand voyage qu'on lui [redacted]pose, le livre s'ouvre par une enquête historique classique, [redacted] à la [redacted]réotype [redacted] «sabbat des sorcières». Les premiers procès qui le mettent en œuvre apparaissent dans le [redacted] quart du XIVᵉ siècle, sur les [redacted] versants des Alpes occidentales. Pour Ginzburg, [redacted] sont le résultat d'un *«processus qui en moins d'un siècle fit glisser de la persécution des lépreux vers celle des sorciers».*

Au cours du XIVᵉ, temps de [redacted] craintes, trois [redacted] successivement [redacted]nées comme coupables [redacted] malheurs [redacted] temps [redacted] châtiées par [redacted] juges [redacted] ecclés[redacted]ques : les lépreux, les juifs, les sorciers. La série commence en 1321 lorsque les lépreux [redacted] d'empoisonner les fontaines [redacted] les puits du r[redacted] de France. Elle continue en [redacted] quand les juifs sont tenus pour [redacted] de [redacted] diffusion de la [redacted] à la fin du siècle avec [redacted] du complot sur une [redacted] secte, celle des [redacted] et sorcières.

D'une persécution à l'autre, l'épicentre se déporte vers l'est. En 1321, il est situé [redacted] le midi de la France, en [redacted] dans [redacted] Dauphiné [redacted] en Savoie, [redacted] nombre de juifs [redacted] trouvé refuge après leur expulsion de 1323, là où moins d'un demi-siècle plus [redacted] commencent les premiers procès contre [redacted] adeptes du [redacted]bat. Comme [redacted] les lépreux, [redacted] sorciers sont [redacted] coupables d'apostasie [redacted] profanations. Comme les hérétiques, vaudois [redacted] non, qui sont [redacted] aussi pourchassés [redacted] l'arc alpin à partir de [redacted] fin du XIVᵉ siècle, ils sont stigmatisés comme [redacted] adorateurs du [redacted] infanticides.

D'un bouc émissaire à l'autre

En revanche, [redacted] qui [redacted] la mort ne paraissent [redacted] réemplois : ainsi [redacted] rassemblements [redacted]turnes, les [redacted] ou des balais, [redacted] métamorphoses en animaux. Identifier l'origine [redacted] la signification [redacted] spécifiques, [redacted] d'une *«couche culturelle infiniment plus profonde [redacted] plus lointaine»,* [redacted] l'objet [redacted] parties de l'enquête, *«les plus [redacted] livre»* selon Carlo Ginzburg lui-même.

La première fait moins problème, inscrivant [redacted] façon convaincante [redacted] documentée l'«invention» [redacted] sabbat [redacted] d'un ensemble de déplacements qui [redacted] passer d'un [redacted] l'autre la même certi[redacted] dans [redacted] d'un complot, d'identiques accusations, [redacted] une procédure judiciaire qui exige [redacted] l'aveu [redacted] leurs [redacted]. Toutefois, suffit-il d'invoquer *«la [redacted]péenne au XIVᵉ siècle, et [redacted] disettes, la [redacted] et la ségrégation ou l'expulsion [redacted] groupes margi[redacted] qui l'accompagnent»,* [redacted] rendre compte [redacted] trajectoire ?

Roger Chartier

Lire la suite page 30

(1) [redacted] Ginzburg, [redacted] *sorcellerie et rituels agraires [redacted] XVIᵉ [redacted]* Lagrasse, Verdier, [redacted]; rééd. Paris, Flammarion, [redacted]

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Tous les mêmes

On cultive notre différence, [redacted] singulier pour s'apercevoir qu'on [redacted] finalement comme tout le monde. C'est [redacted] partir [redacted] amère constatation que [redacted] Pividal [redacted] *[redacted] Aventures ordinaires [redacted] Jacques Lamare.*

Page 26

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

L'école de la légèreté

Il s'appelait [redacted] car son père [redacted] tragédies démodées. Le dix-huitième [redacted] à l'école [redacted] la légèreté. [redacted] en 1707, Claude-Prosper – [redacted] le prénom [redacted] fils – préconisait l'«amour-plaisir», plutôt que l'«amour-passion [redacted] l'accusera même d'avoir *«corrompu la jeunesse [redacted]*

Page 26

SOCIÉTÉS

[redacted] Georges Balandier

L'âge des anniversaires

[redacted] avons la passion du passé. [redacted] la manie des [redacted] Comparant l'Europe [redacted] l'Amérique, William Johnston recherche les origines [redacted] les cheminements du *«culte des [redacted]».* Il est [redacted] provocant : *«Nous commémorons ce que nous [redacted] souhaitons plus prendre pour exemple.»*

Page [redacted]

Survivre aux survivants

Le deuxième volume d'une BD qui ne ressemble à rien d'autre

MAUS [redacted]
Un [redacted] raconte
d'Art Spiegelman.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Judith Ertel,
Flammarion, 138 p., 84 F.

«C'est là que mes ennuis ont commencé»... Là... Mes ennuis... Avec quelle discrétion [redacted] Spiegelman reprend la phrase de [redacted] père arrivant à Dachau, où le typhus extermine ceux qui n'étaient pas morts à Auschwitz ou en chemin, entraînés vers l'Allemagne par une armée qui fuit. Spiegelman, né à Stockholm en 1948, qui ne sait presque rien du passé de ses parents. Sinon qu'ils sont des survivants des camps nazis. Qu'ils n'en parlent pas. Sauf parfois en poussant des cris dans leur sommeil. *«Tous les parents crient-ils en dormant?»*, se demande-t-il.

Avec *Maus*, ce n'est pas un récit de plus sur l'Holocauste qu'a voulu faire Spiegelman en commençant en 1986 dans *Raw*, une des prestigieuses revues américaines de bandes dessinées, à publier l'histoire de chats poursuivant des souris sous l'œil bienveillant des cochons. Chacun reconnut les nazis, les juifs, les Polonais, et le succès fut immédiat.

Le premier volume (1) s'achevait quand le père débarquait à Auschwitz. Le second, qui vient de paraître, renoue le fil par des moyens différents où le narrateur exprime à chaque moment sa difficulté [redacted] poursuivre [redacted] angoisse. Comment vivre «après»? Comment vivre [redacted] vie normale? Il [redacted] scruter [redacted] passé, d'expliquer son rapport dif[redacted] ses parents, son père surtout, maintenant qu'ils [redacted] morts, tous les deux. Et qu'il s'agit pour lui de survivre aux survivants. Sa mère, rescapée elle aussi des camps, qui s'est pendue quand il a eu vingt ans. Vladek, son père [redacted]é, qui se fait pesant pour son fils, l'accable sous un chantage permanent, exigeant l'attention et la tendresse qui lui sont dues. Quand il simule par exemple un infarctus pour garder davantage ses [redacted] près [redacted] lui : *«Oïe. Alors c'était mieux que vous veniez pas. Maintenant je suis habitué un peu à vous avoir avec moi.»*

Chats-nazis [redacted] cochons-kapos

Vladek, le rescapé, [redacted] tout de son fils. T[redacted] temps, toute [redacted] capaci[redacted] d'aimer, sa présence [redacted]tre la solitude. En [redacted] de vacances [redacted] 80, dans [redacted] belle campagne [redacted] l'Etat [redacted] New-York, avec son magnétophone, son micro, Art [redacted] f[redacted] raconter Auschwitz. Et le passé, peu à peu, contamine le présent des Catskills, les fumées des cheminées envahissent le paysage, les rangées de châlits occupent tout l'espace, des femmes pendues pour avoir volé des explosifs et fait sauter un crématoire apparaissent dans le pare-brise au tournant de la route; les chats-nazis, [redacted] cochons-kapos brandissent [redacted] fouets.

«Quand j'étais petit, il m'arrivait de me demander lequel de mes parents j'aurais laissé les nazis emmener au four [redacted] je [redacted] pouvais [redacted] qu'un seul... D'habitude, je [redacted] mère. Tu crois que c'est normal?» demande Art [redacted] femme, Fran[redacted] la Française, la *goy* qui s'est convertie pour satisfaire Vladek. L'auteur, son masque de souris sur le visage, à [redacted] dessin, n'arrive pas à dessiner. Comment [redacted]ualiser Auschwitz, quand on n'y [redacted] pas allé? Et même quand [redacted] en [redacted] revenu. Pour vaincre la dépression, la mort de son père, la perspective d'être père lui-même, il s'est trouvé un psy, un rescapé de Terezin. Le récit du père, la déprime du fils, le dessin simplifié [redacted] l'extrême, le langage écorché de l'émigré (soigneusement recréé en français dans les bulles) [redacted] superposent dans une BD qui ne [redacted]semble [redacted] rien d'autre. Et qui a dû ê[redacted] la première BD à remporter un prix Pulitzer.

A chacun son «patrimoine», pour reprendre le titre du dernier livre de Philip Roth, qui découvre ce que fut son père alors qu'il [redacted] mourir (2). Art Spiegelman fait, avec beaucoup de finesse, [redacted] portrait d'un vieil homme, avec ses [redacted] ses manies horripilantes, [redacted] avarice caricaturale quand il se fait rembourser des paquets [redacted] moitié mangés (*«Il n'y a pas de honte! Je ne peux pas les manger»*, [redacted] père. *«Alors garde bien [redacted] foutues céréales [redacted] ou [redacted] reviendrait un jour»*, se fâche le fils). Il ne [redacted] pas [redacted] Il revendique pour [redacted] père [redacted] juif et [redacted] que [redacted] antisémite...

Est-ce [redacted] l'humour juif? Qu'est-ce que l'humour juif? C'est d'abord une façon de parler. [redacted] peut avoir eu h[redacted] la façon dont son grand-père écorch[redacted] la langue, et être attendri par [redacted] *broken yiddisho-english* [redacted] ces émigrés qui parlaient comme [redacted] Tant pis. Surtout, Spiegelman nous montre qu'on [redacted] pas [redacted] d'aimer les juifs parce que ce n'est [redacted] «bien» d'être [redacted] D'ailleurs, Vladek ne [redacted] pas qu'il [redacted] pas [redacted] Noirs [redacted] ne supporte [redacted] la promiscuité [redacted] la banquette arrière de ce *«schwartze»* que sa belle-fille a pris en auto-stop. On [redacted] pas forcément quelqu'un [redacted] bien parce qu'on [redacted] survécu à l'enfer. [redacted] n'est [redacted] quelqu'un de mal non plus. La souffrance subie ne rend pas meilleur.

«Mères juives, je vous hais... [redacted] Que d'amour pour [redacted] mère il y avait [redacted] la [redacted] phrase [redacted] Philip [redacted] la fin de *Portnoy*! Dans *Maus* [redacted] Spiegelman, que de reconnaissance pour le père d'avoir [redacted] ce qu'il [redacted]

Nicole Zand

(1) «Le [redacted] des livres» [redacted] 27 [redacted] 1987.

[redacted] «Le Monde [redacted] livres» [redacted] 6 novembre.

Philip Roth

Patrimoine

Une histoire vraie

Traduit de l'anglais
par Mirèse Akar et Maurice Rambaud

DU MONDE ENTIER

GALLIMARD

LES AVENTURES ORDINAIRES DE JACQUES LAMARE
[redacted] Rafaël Pividal. Quai Voltaire, 212 p., 95 F.

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

Tous les mêmes

ON [redacted] bien [redacted] mêmes. [redacted] différence [redacted] ne voit pas que le voisin [redacted] fait [redacted]. A [redacted] croire singulier chacun [redacted] dans un [redacted]. Et [redacted] ensemble, [redacted] notre corps défendant ou non, nous contribuons [redacted] cette grande œuvre inconsciente et collective : être comme tout le monde. Il est clair que le plus petit [redacted] de conduite, [redacted] plus infime divergence d'opinion [redacted] enregistrés [redacted] l'ordinateur [redacted] et ne font que confirmer [redacted] et [redacted] normalité.

[redacted] les plus désespérés pour [redacted] de [redacted] prévus : soubresauts [redacted] noyés, parades [redacted] contre les chiffres inexorables. [redacted] êtes, [redacted] sommes, [redacted] pour [redacted] particuliers [redacted] ceci, qui ne [redacted] plus, [redacted] coup ; [redacted] un sur [redacted] qui [redacted] mal au [redacted] d'un mode [redacted] qui [redacted] à juger [redacted] plein d'amour ; [redacted] êtes, [redacted] sommes, [redacted] millions [redacted] croire un autre, [redacted] de la même façon. C'est [redacted] partir [redacted] un [redacted] amère que s'est embarqué [redacted] pour [redacted] dernier ouvrage, qui tient moins du roman que de la fable ou de la satire.

Pividal n'a [redacted] longtemps optimiste, depuis [redacted] premier roman, [redacted] paix [redacted] intéressante, paru [redacted] en 1963, jusqu'au *Goût de [redacted] catastrophe* (Prix Goncourt de la nouvelle [redacted] Presses de la Renaissance en 1991) en passant par *Pays sages*, [redacted] *l'écriture*, [redacted] *Petit Marcel*. Il [redacted] pourtant l'air gai, [redacted] prime abord, fantasque [redacted] ironique dans la veine de maints [redacted] railleurs [redacted] la française. Il a [redacted] sens de l'humour, [redacted] l'imagination [redacted] la [redacted]. [redacted] on ne rit pas toujours [redacted] ce qu'il y a [redacted] plus drôle, c'est un vieux [redacted] auquel on s'est [redacted] le lycée.

JACQUES Lamare [redacted] un petit fonctionnaire de police [redacted] neuf ans, un obscur sans-grade [redacted] qui il n'arrive jamais rien jusqu'à [redacted] jour, [redacted] première page [redacted] un [redacted] s'occupe [redacted] son [redacted]. Il joue au Loto, sans succès, [redacted] le [redacted] maisons du [redacted]. Il [redacted] un talent secret, il [redacted] l'avenir : « *Ainsi avait-il su [redacted] l'avance qu'il raterait [redacted] bac, [redacted] sa [redacted] tromperait, qu'il habiterait [redacted] Montreuil, [redacted] père mourrait d'une cirrhose, que Giscard serait [redacted] 1974, qu'il manquerait [redacted] qu'il ne gagnerait pas [redacted] des maisons du* Parisien libéré. » Sauf que, pour [redacted] fois, il [redacted]. Il a la maison en Normandie, [redacted] Bouville, exactement telle qu'il l'avait prévue. [redacted] l'aurait préférée [redacted] Montreuil, [redacted] chérie, [redacted] soit !

Il y va pour les [redacted] et dialogue longuement avec un prêtre qui lui dit que c'est formidable d'être [redacted] à ce point, d'être si parfaitement [redacted] type moyen en tout. Pourquoi ? Mais [redacted] qu'il [redacted] une [redacted] du marxisme. Il est « *l'élec-[redacted] Hitler comme [redacted] de Staline, l'homme incertain et doux, toujours soumis, [redacted] ses [redacted] en [redacted]. [redacted] parfaite [redacted]. Véritable Adam. Justifica-[redacted] des pires [redacted] des plus grands crimes* ».

Depuis quelqu[redacted] temps, Lamare se paie une veine insolente. Il gagne [redacted] les jeux, au Loto, [redacted] casino, où il fait n'importe quoi et ramasse des plaques à la pelle. Il rencontre à la roulette un type aussi banal que lui, qui lui dit : je crois qu'on se ressemble, vous faites partie des 65 %, vous devriez adhérer à l'association. Il s'agit de l'Amicale des hommes [redacted] des femmes moyens, où on [redacted] à bras [redacted]. Il [redacted] coiffé d'une marraine, Anne Onyme, et fait la [redacted] d'une beauté moyenne, Berthe Bis, qu'il drague avec une technique [redacted] moyenne (« *C'est la première [redacted] vous habitez [redacted] parents ?* ») et qu'il emmène en week-end à Etretat, lui qui [redacted] la mer. Il ne [redacted] entre [redacted]. De retour [redacted] Paris, à l'amicale des moyens, Jacques constate : « *Ce que j'aime ici, c'est qu'on est tous un peu pareils. On se sent moins seuls. C'est comme une glace qui parle.* »

[redacted] ils [redacted] à Limoges, ville [redacted] moyenne, et visitent une galerie [redacted] monstres où figurent [redacted] « l'homme intelligent », présent dans toutes [redacted] parties du globe, [redacted] momentanément absent pour raisons de santé et remplacé [redacted] sa femme au pied levé (« *Jacques posa une question par [redacted] d'une légère crampe* ») et l'Australien, admirable condensé de clichés : « *L'Australien est issu du croisement d'un forçat et d'une prostituée, [redacted] jouit d'un climat lénifiant, les arbres dans son île ne font pas d'ombre, [redacted] cherche l'or, [redacted]. L'Australie a la forme d'un moule à tarte tordu, les bords sont plus élevés que le centre, cela explique que ses habitants soient aussi tartes. En outre, l'Australien pond des œufs et a une poche ventrale pour mieux rendre la monnaie, il confond l'être et l'avoir, l'été et l'hiver.* »

[redacted] partent enfin [redacted] croisière, petit enfer flottant sur la Méditerranée, qui ne [redacted] nullement [redacted] l'abri des jeux de mots de Pividal, [redacted] incorrigible [redacted] l'Almanach Vermot [redacted] ses fusées spirituelles, [redacted] pires [redacted] meilleures : « *Les [redacted] d'inscription s'élèvent à dix mille francs, boissons non comprises. D'ailleurs aujourd'hui nous ne comprenons plus rien à la boisson* » ; « *Il eut un temps très long de réaction, tout comme le général Pinochet* » ; « *Un murmure d'acquiescement tacite et tite-live parcourut l'assemblée* », etc.

Accoudés au bastingage, ils regardent le sillage du navire sur le miroir de la mer et se demandent gravement, comme l'auteur, comme nous : à quoi peut penser un imbécile ? Hélas, à la même chose que nous. Il y a des philosophes à bord, qui régulièrement informent Jacques de leur intention de lui toucher un mot. On organise des jeux, des loteries, des tombolas, des concours. On joue à ne plus fumer, à ne plus boire. Jacques triche sans vergogne, gagne à tout, connaît un certain succès, sauf auprès des femmes qui ne l'intéressent que bien mollement. Pour un peu il ferait figure de leader.

C'est d'ailleurs ce que lui proposent les philosophes : devenir un roi. « *Cet homme est doublement fabriqué, d'abord par la société qui en a fait un vulgaire résumé d'elle-même, d'autre part par nous, qui en ferons l'instrument de l'intelligence occulte et bafouée. Cet âne sera notre porte-parole et notre chargé de pouvoir. Il incarnera l'idiotie à l'état brut de façon à séduire le plus grand nombre d'électeurs. N'est-ce pas cela la démocratie ?* » Le projet prend forme, de Corse à Malte, puis à Chypre et en Egypte, terre des initiés où l'on se recueille entre penseurs autour d'un noir dessein dont l'embrouille nous échappe quelque peu. Il faut tuer Jacques Lamare, une fois élu président, pour le sanctifier, le mettre sur orbite historique. Qu'il se suicide ou qu'on le tue, peu importe aux philosophes, ce qu'ils veulent c'est le sang du crétin fondateur pour cimenter leur pouvoir caché.

ON l'a compris, [redacted] n'est pas particulièrement tendre à l'égard de la démocratie élective. Vers quoi penche-t-[redacted] ? Au détour d'une blague, de temps à autre, on aperçoit un [redacted] de marxisme, un calembour hégélien, comme des bouts d'[redacted], résidus d'un naufrage [redacted]. L'homme a dû être de gauche, [redacted]. Maintenant il fait comme les autres, il croit que l'écroulement du mur de Berlin, c'est la fin des haricots et de la pensée politique. Sa croisière d'imbéciles tourne court et s'embourbe assez vite, faute d'un cap, d'une solution, faute d'amitié pour [redacted] personnages. Tous les mêmes, sans doute, et nous aussi. Pourtant, le diable, le bon Dieu, et nos parents, savent bien que nous sommes uniques et que c'est ainsi qu'il faut nous aimer. Ne serait-ce que le temps d'un roman.

Rafaël Pividal : fantasque et ironique.

ŒUVRES
de Crébillon fils.
Préface d'Ernest Sturm,
Introductions de Stéphane Pujol
[redacted] d'Ernest Sturm.
Ed. François Bourin,
874 p., 280 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

L'école de la légèreté

IL [redacted] prénommait Claude-Prosper, [redacted] qui [redacted] n'était [redacted] rien. [redacted] deuxième particularité serait d'être éternelle[redacted] « le fils ». On l'appellerait [redacted] Crébillon fils [redacted] qu'il serait vieux ou [redacted] depuis longtemps. L'autre, le père, qui arrivait du dix-septième [redacted] d'une province retirée, semblait aussi démodé que les titres de ses tragédies : *Idoménée*, *[redacted]miste* [redacted] *Zénobie*... Tandis que, né en 1707, la même année que Buffon, Claude-Prosper était [redacted] temps. Il avait le même air que lui. Orphelin de Charlotte, [redacted] mère, depuis l'âge [redacted], il essayerait d'effacer ce malheur, en changeant les [redacted] du [redacted] *Egarements du cœur* [redacted] *l'esprit*. Le héros de ce roman se présenterait, en effet, [redacted] le fils d'une jeune [redacted] jolie [redacted]. La [redacted] qu'elle [redacted] pour réparer les [redacted] l'existence...

Les jésuites, qui l'avaient éduqué, proposèrent au jeune Crébillon d'« *entrer dans [redacted] ordres* », [redacted] il était trop attiré par [redacted] époque pour [redacted] tenté par [redacted] ciel. Au contraire [redacted] son père, qui préférait [redacted] compagnie des animaux [redacted] celle [redacted] philosophes [redacted] des marquises, Claude-Prosper [redacted] jeta [redacted] mondaine. Il fut reçu [redacted] salons. Il [redacted] les théâtres. Il [redacted] à [redacted] de Sceaux, chez la duchesse du Maine, où l'on pouvait ren[redacted] Fontenelle, Voltaire [redacted] Mme du Deffand. Lorsqu'il rentrait chez lui, le jeune Créb[redacted] prenait des [redacted] sur les mœurs, les propos [redacted] manières « [redacted] *petites maîtresses* », [redacted] le [redacted] Ernest Sturm, qui a préfacé [redacted] de ses [redacted].

Voilà comment Claude-Prosper [redacted]mployait son temps. Il fit ses [redacted] en 1730, [redacted] *Sylphe ou Songe de Mme de R... écrit par elle-même [redacted] Mme de S...* « *Vous vous plaignez [redacted] silence*, [redacted] Mme de R... [redacted] sa [redacted]respondante, [redacted] *n'est pas [redacted] pour accuser [redacted] gens [redacted] d'être [redacted] fois sorti [redacted] la sienne. Que je [redacted] ennuierais [redacted] exactitude vous forçait quelquefois [redacted] m'écrire ! A peine [redacted] temps [redacted] penser. Considérez, peut-être [redacted] l'avez-vous jamais fait, qu'il n'y a [redacted] d'oisiveté au monde plus occupée que [redacted] vôtre. Le tumulte [redacted] qui [redacted] vous [redacted] de former une [redacted] plaisirs qui [redacted] succèdent [redacted], [redacted] compagnie nom[redacted] dont [redacted] mélange [redacted] toujours, quelque [redacted] qu'il puisse être, (...) [redacted] qui arrivent, [redacted] qui fournissent perpétuellement des [redacted]sions [redacted] médisance, (...) le plaisir toujours varié que donne [redacted] coquetterie, le jeu qui occupe quand [redacted] désertion d'un [redacted] ou [redacted] égards pour la bienséance laissent des [redacted] à perdre, eh ! [redacted]ment, dans cet embarras, pourriez-vous quelquefois [redacted]ger à moi ?* » C'était un modèle de [redacted] épistolaire [redacted] frivole. Là [redacted], le jeune Crébillon [redacted] l'inverse de Crébillon père. Il prenait soin d'éviter l'emphase [redacted] les gémisse[redacted] qui [redacted] la marque de papa.

DEUX [redacted] plus tard, il publiait les *Lettres de [redacted] marquise [redacted] M... au comte [redacted] R...* Il relançait ainsi [redacted] genre du [redacted] épistolaire, inauguré par les [redacted] *religieuse portugaise*, [redacted]. Mais, avec Claude-Prosper, on se [redacted] loin des missives [redacted]. Et l'on était, pareillement, [redacted] des années-lumière de *la [redacted] de Clèves*. Car il « *disséquait* » [redacted] passion amou[redacted] *montrait* [redacted] illusions qu'elle comporte. Averti [redacted] chimères (et des infor[redacted] *qu'entraînent les senti*[redacted] excessifs), le nouveau siècle se mit [redacted] l'école de la légèreté. *Les Egarements* [redacted] *cœur* [redacted] *de l'esprit* parurent en [redacted] et en 1738. [redacted] l'éducation sentimen[redacted] d'un jeune homme. Les Français adorent [redacted] littérature. Avec le héros du [redacted], ils découvraient que « *Je vous aime* » [redacted] « *Je vous désire* »...

Claude-Prosper fréquentait alors le salon de Mme de Tencin. Pour son œuvre suivante, *le Sopha*, il s'inspira sûrement de ce qu'il avait observé chez la séduisante Alexandrine, car elle [redacted] devenue la protec[redacted] des [redacted] légères. [redacted], en [redacted], les [redacted] Crébillon fils se mirent [redacted] vivre [redacted] les personnages qu'il dépeignait. C'est [redacted] pro[redacted] : qui [redacted] qui ? Est-ce l'auteur qui copie l'époque, ou l'époque l'auteur ? « Les deux », chère Madame... Et [redacted] baron de Grimm pourrait [redacted] que « *les ouvrages* » [redacted] Claude-Prosper [redacted] « *les [redacted] domestiq[redacted] nation* ».

A la [redacted] de Crébillon [redacted] le [redacted] recommanda de pratiquer l'« amour-plaisir » plutôt que l'« amour-passion ». Et la philosophie libertine des années 1740 et 1750 se résuma dans [redacted] propos que [redacted] héros [redacted] *Moment* : « *On [redacted] plaît, on [redacted] prend. [redacted]'ennuie-t-on l'un avec l'autre ? [redacted] se quitte [redacted] tout aussi [redacted] de cérémonie [redacted] l'on s'est pris. Revient-on [redacted] se plaire ? [redacted] reprend [redacted] de vivacité que si c'était [redacted] première fois.* » Le marquis de Sade [redacted] Claude-Prosper d'avoir « *corrompu [redacted] jeunesse* ». C'est une vieille chanson, [redacted] inattendue, venant de [redacted]. Il faut sans doute y voir [redacted] la jalousie. La malveillance d'une boutique rivale...

Le Sopha, qui parut en 1742, était un livre extrava[redacted]. Il préfigurait, justement, *la Philosophie dans le boudoir*, [redacted] il offrait davantage de charme. [redacted] y [redacted] sopha qui [redacted] ses souvenirs – comme pourrait le faire, à présent, le divan [redacted] psychanalystes. Naturellement, [redacted] meuble [redacted] été le témoin [redacted] beaucoup de choses. Et les [redacted] qu'il [redacted] sont un délice : « *S'il est vrai qu'il y ait peu de héros pour les gens qui les voient de près, je puis dire aussi qu'il y [redacted] pour leur sophe, bien peu [redacted] femmes [redacted].* »

CE [redacted] *moral* » attira quelques désagréments à Crébillon [redacted], car il égratignait le despotisme à travers la peinture d'un monarque [redacted] imaginaire. Et l'exotisme n'est pas nécessairement le meilleur [redacted] ni la meilleure [redacted]. Claude-Prosper fut [redacted] pendant [redacted]. [redacted] ne faisait [redacted] vingt kilomètres, [redacted] il éprouva [redacted] mélanco[redacted] bout [redacted] monde... Quel[redacted] temps après [redacted] mésaventure, il rencontra une Anglaise, Henriette-Marie Stafford. Elle était, paraît-il, [redacted] laide [redacted] assez dévote (ce qui n'arrangeait rien). [redacted] l'épousa quand même. Sans doute la voyait-il autrement.

Durant [redacted] 1760, il fut lâché par son époque. C'était à [redacted] que les Fran[redacted] n'avaient pas le goût du bonheur. Car l'insouciance de Claude-Prosper cessa [redacted] leur plaire. Il vieillit [redacted] mourut démodé, ce qui fait vieillir et mourir deux fois. C'était une habitude dans la famille, mais Crébillon [redacted] ne méritait [redacted] ce mauvais [redacted]. Très peu de gens vinrent [redacted] enterrement en avril 1777. Il rejoignit discrètement le monde des fantômes... Le [redacted] libertinage était le contraire de [redacted] qu'il avait enseigné. Les anciens [redacted] la séduction étaient remplacés [redacted] une sorte de « guerre froide ». Il s'agissait de posséder pour asservir [redacted] pour détruire. La passion revenait [redacted] une autre forme, [redacted] l'âpreté de Laclos [redacted] légèreté de Claude-Prosper.

★ « L'Ecole des lettres » réédite aussi *les Egarements du cœur et de l'esprit* (postface et notes d'Yves Salloni, Seuil, 310 p., 44 F). Signalons, dans la même collection, *Jacques le fataliste*, de Diderot (postface et notes de Norbert Czarny, 408 p., 52 F).

AU FIL DES LECTURES

par Monique Petillon

Errance lyrique

Après les fragments en archipel qui, dans son premier livre (1), *constituaient un poème unique*, Benoît Conort [redacted] dans *Au-delà* [redacted] de retracer en *« orbes »* concentriques [redacted] errances lyriques. Au-delà du cercle des boulevards qui boucle l'*« enfer »* de la ville noire, il [redacted] a un espace de rochers, d'algues et de vent où hurle [redacted] mouette. Plus loin encore, lorsqu'on a *« brisé la boussole, cédé au vagabondage »*, Bénarès, les fleurs orange sur le fleuve, la foule où le passant est *« pétrifié par le tournoiement de la vie »* : un *« finistère »* après lequel on ne peut que revenir.

Car à ce mouvement de fuite répond, par une sorte d'oscillation, [redacted] mouvement inverse de repli, de refuge [redacted] soi. C'est souvent le retour [redacted] un *« horizon d'enfance »*, le souvenir de peurs anciennes comme quand, les soirs d'orage, on pouvait [redacted] *chanter à tue-tête. Depuis, le cri s'est* [redacted] *dans la gorge, le cœur s'est serré sur une angoisse muette.* Des *Tombeaux*, la [redacted] *funèbre* de Purcell évoquent la tentation du néant : *« Il aurait fallu ne pas naître / N'être de cet instant ni d'aucun cercle / Sinon la pierre s'enfonçant dans la vase. »* Mais seul un *« mouvement tournoyant »* peut dire une vérité mouvante. Et, comme celui d'Eurydice qui *« monte de la nuit »*, un nouveau parcours en boucle mène de *l'Ombre à la Proie*, lorsque [redacted] *lumière* [redacted] *en nous d'une lampe-tempête »* [redacted]pe l'envie de mourir, lorsque la vacuité immobile des heures devient *« vacance heureuse »* et que ressurgit une *« musique charnelle »*, rythmée par la pulsation du sang : c'est un visage que l'on scrute, un souffle que, dans le silence nocturne, épie une âme [redacted] ».

[redacted] *Au-delà des cercles, de Benoît Conort,* [redacted] *160 p.,* [redacted]*4 F.*

(1) *Pour une île* [redacted] *venir*, Gallimard, 1988, prix Fénéon et prix Francis-Jammes.

Echappées de lumière

Plus de dix ans et quatre recueils (1) séparent Recours [redacted] *l'abandon* [redacted] *poèmes en* [redacted] Légère, presque furtive, [redacted] qui y égrenait d'insolites inventaires (*« Au* [redacted] */points d'orgue,* [redacted]*... »*), comme [redacted] *brèves »*, laissait [redacted] l'arrière-plan les tristesses feutrées, [redacted] brumeuses qui, *« passé* [redacted] *pont »*, [redacted] à notre [redacted]

Une gravité parfois douloureuse, mais toujours murmurée, *« sans rimes, sans tapage »*, imprègne les poèmes de *Recours à l'abandon*. En exergue figurent des citations de Scève, Racine, Nerval, mais bien d'autres échos et réminiscences, menus *« larcins »* éparpillés, nourrissent non sans grâce ces vers rapides et fluides, ces courts poèmes – souvent de treize vers – dont la syntaxe limpide accentue étrangement les *« énigmes »*.

Ce sont, souvent encore, [redacted] échappées de lumière, lorsque, *« amoroso, amoroso »*, le poète fait place [redacted] la fête dans le *« petit silence d'or »* du matin. Mais aussi des échappées vertigineuses sur le vide et l'effroi : dans l'usure et l' *« abandon »* s'esquisse un parcours tremblant vers l'obscurité où les murmures se défont : *« Voyage! blessure et voyage! / je pensais rompre mes refus, / or c'est l'obscur qui prend mon nom. »*

▶ **Recours à l'abandon,** [redacted] *Richard Rognet, Gallimard, 90 p., 78 F.*

(1) Notamment : *le Transi* (Belfond 1985, prix Louise-Labé), *Je suis cet homme*, (Belfond [redacted] *Max-Jacob*).

Variations en bleu

Sous une couverture azurée, ce joli petit livre – le seizième de Jean-Michel Maulpoix (1) – réunit, encadrées par des citations de Rilke et de Valéry, neuf fois neuf courtes proses : autant de variations sur le bleu, développant [redacted] une phrase [redacted]. On y parle beaucoup d'amour et de partance, du ciel « [redacted] » d'ombres mélancoliques et de la mer, *« grand encrier indestructible »*. Partout le bleu, celui du *« dedans de l'âme »*. Pas vraiment une couleur, plutôt une tonalité, une transparence, une résonance de l'air. Ou une rumeur, une musique, une inflexion de lumière.

« Je m'en vais ainsi dans la langue : pas de loup sur la page. Pas de phrasé ou presque. » Un rêveur cherche [redacted] voix juste, qui soit acquiescement au murmure de la pluie – *frêle bruit, paroles balbutiées, gouttes de ferveur, miettes d'infini.* Un *« éphémère »* accompagne du bout des doigts ces instants qui passent : *« Nous sommes ici pour peu de temps : quelques mots, quelques phrases, si peu sous les étoiles, rien que cela, parmi tout le reste. Du bleu dans la bouche, jusqu'à la dernière heure. »*

▶ **Une histoire de bleu,** *de Jean-Michel Maulpoix, Mercure de France, 120 p., 89 F.*

(1) Citons, entre autres : *Ne cherchez plus mon cœur* (POL 1986, poésie), *la Voix d'Orphée*, (Corti 1989, essai), *les Abeilles de l'invisible* (Champ-Vallon 1990), *Dans l'interstice* (Fata Morgana, 1992).

Epopée quotidienne

Brièvement récapitulé, l'argument du livre tient en peu de mots : *« Le narrateur se soumet à quatre expériences. La première est de sortir. La deuxième est de passer le temps. La troisième de rentrer chez soi. La quatrième de regarder. »* Pourtant *le Chemin familier du poisson combatif*, composé [redacted] quatre chants versifiés et scandés de *« reprises »*, a l'ampleur [redacted] épo[redacted] du quotidien, où [redacted] *« temps perceptif »* de l'[redacted] est narquoisement comparé [redacted] celui de l'escargot, son territoire à celui de l'épinoche.

Pierre Alferi (1) a emprunté des diagrammes à Jakob von Uexküll, *« patron de ce livre »*, auteur de *Mondes animaux et monde humain*, et des informations à l'*Oxford Companion to Animal Behaviour*, afin de mieux observer le comportement d'un « quidam » parisien, assidu visiteur de la ménagerie du Jardin des Plantes : *« L'orang-outang roulait comme un ballon / sans me lâcher des yeux, nos regards décrivaient / les boucles sur la vitre embuée. »*

Les deux premiers chants, plutôt allègres et familiers, recensent [redacted] parcours urbains, sinueux ou méthodiques, puis les menues occupations de chaque jour, qui constituent le *« présent haché de l'indicatif »*. Le troisième, plus nostalgique, évoque en *« surimpression »*, jusqu'au dernier palier, les chambres habitées depuis l'enfance. Le quatrième, franchement philosophique, analyse *« la nature physique et morale de la vue »*, se réfère à Démocrite, Lucrèce et Spinoza, et s'achève sur un moment de violente sérénité : *« Puis j'ai fermé les yeux / au Luxembourg / tôt ce matin vent frais / temps clair personne / tout était bien / égal instant / où sur soi tombe / une paix déflagrante. »*

▶ **Le Chemin familier du poisson combatif,** [redacted] *Pierre* [redacted] *POL, 102 p., 120 F.*

(1) Auteur d'un ouvrage remarqué : *Guillaume d'Ockham. Le singulier*, Éditions de Minuit 1989.

Le chant redécouvert

Le lyrisme fragile de* [redacted] *Bénézet, celui, généreux, de Philippe Delaveau et le langage lapidaire d'Antoine Emaz

ODE A LA POÉSIE
de Mathieu [redacted]
[redacted] *Blake and Co.,*
64 p., 160 F.

LE VEILLEUR AMOUREUX
de Philippe Delaveau.
Gallimard, 240 p., 100 F.

C'EST
d'Antoine Emaz.
Deyrolle (25, [redacted] *Condorcet,*
[redacted]*009 Paris),*
[redacted] *p., 120 F.*

D.R.

Philippe Delaveau : « Notre chant est le [redacted] **de tous. »**

[redacted] le chant poétique par [redacted] origine antique est musicale. Le lyrisme [redacted] dilate, s'accommode d'une inspirati[redacted], sublime [redacted] sublimée. A[redacted], souvent emphatique, [redacted] embrasse et rythme un [redacted] de pensée ou de [redacted]. *« Ce sont des élans temporaires et périssables »*, écrivait Victor Segalen, opposant les [redacted] *à une table de pierre, haut dressée, portant une inscription »*. Segalen évoquait ainsi la fragilité qui fait du chant autre chose qu'une fanfare. Que serait en effet un chant qu'aucune fêlure ne menace ni n'altère?

L'*Ode à la poésie* de [redacted] deux parties et en strophes de trois vers irréguliers, contient et fait entendre, dans sa voix sombre et brisée, une telle fêlure. Elle se sait *« temporaire et périssable »*. Là est sa beauté, située *« où le* [redacted] *main* [redacted] *l'homme »*. Poème de mort et de deuil, l'ode de Bénézet invoque, [redacted] de ce deuil, la poésie en plusieurs [redacted] ses figures, notamm[redacted] Gérard de Nerval. Ce n'est pas [redacted] orgueil que Bénézet s'identifie [redacted] poète des *Chimères*, mais pour mieux épouser le mouvement de [redacted]mélancolie souveraine et faire [redacted] d'elle son propre chant : *« Existes-tu unique voix fébrile et quémandant / comme la raison d'un autre sens vivant dans le noir / pesant le chemin dans la main vide* [redacted]

Salué [redacted] ses débuts, dans les années 60, par Aragon et Mandiargues, Mathieu Bénézet a [redacted] fois prouvé – par la poésie, le roman aussi bien que l'essai – une étonnante capacité de renouvellement ou d'assimilation des styles et des genres. Il le fait à nouveau, avec [redacted] manière de « testament ».

« L'âme animée »

A cette belle envolée sur le pouvoir brisé de la poésie, le deuxième livre de poèmes de Philippe Delaveau, *le Veilleur amoureux*, semble opposer une confiance, une générosité lyrique, plutôt rares dans la jeune poésie française. *« Ame sentinelle »* – Delaveau donne ce titre, emprunté à Rimbaud, à la cinquième partie de son livre, – le poète est *« peut-être / Cet homme qui écrit pour ne pas oublier / que l'admiration est une flamme que tout menace »*. Poète de l'assentiment au monde et à l'homme, Delaveau ne retient pas l'élan qui le fait écrire et l'exalte. De ce même « Art poétique » que nous venons de citer : *« L'âme animée de souffle émeut l'esprit / Qui pèse et la main rapide, / L'œil qui s'affranchit et la voix étincelante. »*

La source explicitement chrétienne de son inspiration pourrait rapprocher Philippe Delaveau d'un [redacted] Jammes, du Verlaine [redacted]lique [redacted] *Sagesse* et d'*Amour*, [redacted] Patrice [redacted] La Tour du Pin. Il est de pires références. Variant les formes et les mètres, *« la main rapide »* – trop quelquefois, comme plusieurs poèmes ou vers de ce recueil le montrent – s'enchante de la grâce d'un *« chant redécouvert »*, ouvert sur le possible d'une lecture, d'une émotion immédiates. Cette veine de la poésie lyrique pourra bien être contestée ou moquée. [redacted] a pourtant sa validité, [redacted] et, à l'encontre de ces contestations et moqueries, son originalité.

« Que peut offrir celui qui ne possède rien / Sinon l'ombre des mots et ce désir / De joindre au-dessus de l'abîme [redacted] *oubliés? »* [redacted] *chant* [redacted] *tous »*, écrit encore Delaveau. [redacted] ambition, [redacted] vocation plutôt est au cœur de sa démarche poétique. Elle en [redacted] prix, en mesure les qualités et les limites. A l'opposé de la manière ample et généreuse de Philippe Delaveau, Antoine Emaz développe [redacted] poétique de l'extrême concision et de la rareté. *C'est* : le titre indique la distance, l'extériorité, en [redacted] temps que la volonté [redacted] faire tenir l'objet dans le poème qui le nomme, qui n'a d'autre ambition [redacted] le nommer ; objet rendu présent et sensible par le [redacted] qui m[redacted] le poète à distance, à l'écart.

« La petite [redacted] »

Le [redacted] seul, indifférencié, générique, parle. Son langage est [redacted]daire, glacé d'angoisse : *« d'ordinaire / on vit / peu / c'est déjà trop / le peu n'en finit pas / on ne sort pas de l'étroit / serrer le sûr / étrangle / on endure. »*

L'air manque, la suffocation guette. Ce que les mots rares, secs comme des *« osselets »*, [redacted] en vers brefs ou en lignes allongées et haletantes, désignent, c'est la [redacted]pacité d'un espace où l'*« on »* respire avec peine, empêché par la *« peur »*, [redacted] *« confusion »*, la *« mémoire* [redacted] (titres [redacted] quelques-unes des séquences du livre). L'univers est proche, peut-être, de celui [redacted] Beckett : *« avançant à l'aveugle / dans la peur de nous perdre / on pressent / le moment / où se disloque la petite carcasse /* [redacted] *construite. »*

P. K.

□ **Autres parutions.** – Chez Gallimard : *Où se dressait le cyprès blanc*, de Pierre Torreilles, (112 p., 99 F) ; *L'Enterrement* [redacted] *siècle*, d'Hervé [redacted] (168 p., 90 F) ; *L'Autre côté* [redacted] *du très pur*, [redacted] Salah Stétié (120 p., [redacted] F). Signalons [redacted] : *Le plus simple Appareil*, [redacted] Portugal (Pol., [redacted] p., [redacted] F) ; *La Vie pauvre* [redacted] Dominique Sampiero, (la [redacted] p., [redacted] F) ; *Italiques* [redacted] Bernard Chambaz (Seghers, [redacted] p., 85 F).

Entre le songe et le fini

L'INCARNATION FICTIVE
d'Yves Mabin-Chennevière.
La Différence, 272 p., 79 F.

Yves Mabin-Chennevière redoute « l'incarnation », le moment où la forme s'accomplit, ou va peut-être mourir, en s'ancrant dans les mots, le rêve de ce qu'on a voulu exprimer. Cet espace aride entre le songe et le fini, juste avant que le *« visage n'impose ses traits »*, Yves-Mabin Chennevière ne le fuit pas : au contraire, il l'explore dans des poèmes remarquables par leur délicatesse tendue, leur pudeur intraitable, leur discrétion quasi liturgique.

Guidé par son refus de *« la mise en avant »*, et de la *« fougue excessive »*, le poète se dépouille peu à peu des *« couleurs sonnantes »* et des écheveaux charnels, s'aventure vers *« l'entour de l'âme »*, là où le cri n'a plus d'écho, où le pur désir des mots se ramène à un souffle instrumental : il devient un collaborateur du silence, un *« activiste du néant »*. A force d'ascèse, de défiance envers la représentation, le poète risque la cassure : les strophes, de plus en plus épurées, épousent les étapes de l'érosion de l'élan jusqu'au bord de l'extinction.

Mais l'Autre rappelle sa présence ; le message qu'il lance pour être recueilli contraint le poète à vaincre son instinct d'effacement, à donner enfin corps à ses songes : *« Ta voix suspend l'oubli/Donne en mémoire l'instant dont je vis. »*

La beauté naît de l'intégrité même de ce recueil qui, tendu entre la tentation du renoncement et l'appel de la chair des mots, est une méditation sur le geste même de la création, la douceur inquiète qui en est le préambule.

Jean-Noël Pancrazi

★ Yves Mabin a publié l'an dernier un roman chez Grasset, *l'Homme tendre*.

La Ville [redacted] **Pouliguen**
(Loire-Atlantique)
organise [redacted] *1993 son 4e concours de nouvelles.*
[redacted] adresser en 4 exemplaires, avant [redacted] 31 janvier, [redacted]
M[redacted] Sylvie Théband, service culturel
Hôtel de ville Brécéan, 44510 LE POULIGUEN
(une [redacted] *;* [redacted] *F droit d'inscription).*
Tous [redacted]gnements
auprès [redacted], au (16) 40-42-10-29.

EN POCHE

Visite de la ville moderne

Bien plus qu'un caprice de civilisation, la ville haïe ou adulée est devenue notre quotidien. Sujet de dynamique sociale et objet de passions, la ville est en crise, et voilà bien son état normal.

Qu'est-ce que [redacted] ville moderne? Quel [redacted] le [redacted] de l'urbaniste? Quelles sont [redacted] spécificités urbaines des Etats-Unis, de l'URSS, du tiers-monde? Autant de questions que se posent futurs [redacted] de mégalopole ou simples piétons [redacted] (même [redacted] ceux-ci rêvent, [redacted] jours sur [redacted] devenir piétons [redacted] champs!). Traçant les grands repères [redacted] l'urbanisme, [redacted] éditée chez [redacted] se nouvelle [redacted] «[redacted] essentiels», [redacted] la ville moderne [redacted] gré [redacted] fondateurs.

Loin de l'inventaire, [redacted] géographes, d'historiens, [redacted] philosophes [redacted] sociologues se complètent [redacted] s'opposent. [redacted] que l'architecture [redacted] l'art de l'ingénieur [redacted] parmi les dimen[redacted] essentielles [redacted] la cité, *Villes et civilisation urbaine*, sous la direction de Marcel Roncayolo et Thierry Paquot, n'a emprunté que peu d'écrits à ces deux univers. L'écueil est évité : point [redacted] encyclopédique. Seule s'amorce et s'élabore la réflexion [redacted]

Rigoureusement commenté par [redacted] et des spécialistes, chacun des textes de cette [redacted] est précédé [redacted] introduction [redacted] situe dans son contexte historique. Avec une bibliographie spécifique, l'ouvrage [redacted] veut un outil particulièrement [redacted] au public étudiant, une invitation à ne pas perdre la mémoire, une flânerie dans la pensée urbaine.

E. B.

► **Villes et civilisation urbaine, XVIIIe-XXe [redacted]** *sous la direction* [redacted] *Roncayolo* [redacted] *Thierry Paquot,* [redacted] *Larousse, coll.* «[redacted] *essentiels», 888 p.,* [redacted] *F.*

■ Dans [redacted] même collection, «Textes essentiels», paraissent cinq autres ouvrages : *Grandes* [redacted] *d'histoire* [redacted], sous la direction [redacted] Brunel [redacted] p., 130 F). Toute la [redacted] Moyen Age, du IXe [redacted] milieu du XIVe siècle, est ici mise en scène grâce à l'abondance de [redacted] polyptyques présentés par une vingtaine [redacted] panorama chronologique [redacted] thématique qui [redacted] la [redacted] rique [redacted]

■ *Histoire économique, XIIIe-XXe* [redacted] (832 p., [redacted] F) dirigé par Michel Margairaz. Plus [redacted] ouvrage. [redacted] excellente [redacted] cœur [redacted] pour [redacted] disciplinés.

■ Autres «Textes [redacted]» : *Idées sur le roman,* [redacted] *critiques sur le roman français, XIIe-XXe siècle*, sous la direction d'Henri Coulet, 430 p., 130 F; *la Pensée politique*, textes présentés par Dominique Colas : de Pla[redacted] Nietzsche, de Proudhon à Sartre, le recueil [redacted] l'enjeu politique; enfin, [redacted] *Sociologie*, sous [redacted] direction [redacted] Karl M. Van Meter (792 p., 149 F) : des théoriciens du droit naturel et du contrat social aux contemporains d'une sociologie de l'action et de l'historicité.

PICARD
LIBRAIRIE INTERNATIONALE
[redacted] Bonaparte, PARIS VIe
Métro [redacted]
10 h - 13 h / 14 h - 19 h

HISTOIRE - ARCHÉOLOGIE
ARCHITECTURE - BEAUX [redacted]
RÉGIONALISME

Livres neufs - [redacted] anciens
[redacted]

Le catalogue 510 vient de paraître
Envoi [redacted] simple demande

RÉOUVERTURE
DE NOTRE MAGASIN
RÉNOVÉ

Pasolini outre-tombe

C'est bien, une fois de plus, le contenu de «Petrolio», le roman posthume de l'écrivain et cinéaste, qui fait scandale en Italie

[redacted] journaux français (1) se sont faits l'écho de la polémique qui [redacted] entouré en Italie la [redacted] chez Einaudi du livre posthume [redacted] Pasolini, *Petrolio*. [redacted] familiers [redacted] s'étonneront [redacted] que dix-sept [redacted] après [redacted] mort il [redacted] encore scandale. Mais il n'y a pas de [redacted] s'en féliciter. Les [redacted] avancées par ceux qui [redacted] autrefois prétendus [redacted] n'ont rien de bien littéraire.

[redacted] le [redacted] voyons-y de plus près. Scrupuleusement édi[redacted] par le philologue Aurelio Roncaglia, le livre ne se présente pas comme achevé, et il est aberrant de reprocher à l'éditeur de l'avoir publié.

Les recueils [redacted] poèmes de Pasolini, [redacted] *Transhumaniser* [redacted] *organiser* (2), ses essais [redacted] *Passion et Idéologie* (3), [redacted] de fiction même, comme *Ali dagli occhi azzurri* [redacted] composites, [redacted] délibérément [redacted]posites [redacted] vivant. [redacted] le [redacted] cité, ne trouve-t-on pas, en effet, [redacted] de promenades nocturnes [redacted] Rome, des extraits [redacted] scénarios, [redacted] théoriques, un poème [redacted] la mère [redacted] Staline, des pamphlets, [redacted] expérimentaux de [redacted] poundien? La republication [redacted] éd[redacted] poche il [redacted] n'a soulevé aucun tollé. Nul n'était surpris que Pasolini ait réuni dans un même volume des écrits aussi [redacted]

Dans son cinéma [redacted] qu'il s'agisse d'*Uccellacci e* [redacted], où la fable humoristique [redacted] poétique côtoie [redacted] tableau social, ou de *Por*[redacted], qui est un diptyque composé d'un conte merveilleux sur un anthropophage [redacted] d'une saynète politique sur une famille décadente, dont [redacted] fils est zoophile, Pasolini [redacted] prouvé qu'il savait malmener [redacted] et les [redacted] de [redacted]

«Un homme divisé»

Petrolio donc, [redacted] le caractère hétéroclite d'[redacted] grande partie de son œuvre. Il aurait été absurde [redacted] le [redacted] dans [redacted] tiroirs pour la simple raison que le livre est inachevé. [redacted] il [redacted] se serait jamais donné pour un roman clas[redacted] Dans un chapitre intitulé «Qu'est-ce qu'un roman?» [redacted]lini montre qu'il [redacted] longuem[redacted] réfléchi [redacted] projet où l'autobiographie [redacted] mêle subtilement [redacted] la [redacted] Il donne [redacted] le prénom de son père (Carlo), [redacted]tains [redacted] ses traits [redacted] caractère [redacted] d'autres qui lui sont contraires, mais sa propre date de naissance (6 mars) repoussée dix [redacted] plus [redacted] (1932 au lieu [redacted] 1922).

Il tentait [redacted] brouiller [redacted] cartes et d'empêcher ses lecteurs de lire sa fiction comme le procès-verbal [redacted]t de sa vie. *«Ce* [redacted] *le poème de* [redacted] *l'identité»*, précise pourtant Pasolini, [redacted] *en* [redacted] *temps,* [redacted] *son broyage»*. Son personnage, [redacted] un ingénieur du pét[redacted] qui travaille pour l'ENI (5) et, pour [redacted] professionnelles liées à la recherche pétrolière, est amené à voyager à travers le monde. C'est, dit-il, *«un homme divisé»*. Cette division, Pasolini l'expose de façon spectaculaire, sur le mode allégorique qui était le [redacted] dans *Théorème* et dans son théâtre, [redacted] imaginant un [redacted] pacte [redacted] le diable [redacted] un [redacted]

[redacted] est le jouet du démon, avec une doublure de lui-même qui, elle, [redacted] la créature d'un ange. Une scène remarquable [redacted] poésie insolite raconte la rencontre [redacted] héros [redacted] consciences, du Bien [redacted] du Mal, [redacted] surnoms grecs [redacted] et Thétis. On retrouve [redacted] les dialogues [redacted] ton prophétique, illuminé de la plu[redacted] postérieurs à 1967. *«Je* [redacted] *atteindre* [redacted] *Pouvoir* [redacted] *Sainteté»*, demande Carlo au diable, qui lui répond : *«Pourquoi pas? Tu obtiendras* [redacted] *Pouvoir* [redacted] *d'accord»*.

L'usage [redacted] *sexualité*

De nombreuses métamorphoses [redacted] Carlo qui, [redacted] d'une personnalité [redacted] l'autre, changera même [redacted] sexualité (les jeunes voyous remplacent les nymphettes) et de sexe (il devient une femme) après avoir [redacted] avec sa [redacted] Les nombreuses descriptions [redacted] abondamment [redacted] dans la [redacted] ita[redacted] ont été [redacted] raison du scandale. Et pourtant... [redacted]lini a, dès la fin des [redacted] 40, [redacted] minutieusement [redacted] vie amoureuse dans *Amado* [redacted] puis dans ses romans, d[redacted] films, faisant un [redacted] symbolique, poétique ou réaliste [redacted] la sexual[redacted] et de la prostitution.

Dans *Œdipe roi*, la tentation de l'inceste est [redacted] explicitement rat[redacted] (au cours d'un prologue) à un épisode autobiographique. Pour quelle raison s'offusquer que, [redacted] *Petrolio*, Pasolini décrive crûment un inceste? Peut-on refuser [redacted] un auteur l'usage symbolique de la sexualité [redacted] fiction, comme si tout livre posthume était condamné [redacted] confession?

Dans la note numéro 37 (7), Pasolini écrit, [redacted] propos [redacted] l'insertion d'un [redacted] en grec : *«Ces pages imprimées mais illisibles veulent proclamer d'une façon extrême – mais qui* [redacted] *également pour* [redacted] *livre – ma* [redacted] *: qui est celle non pas d'écrire une his*[redacted] *mais de* [redacted] *une forme (comme cela apparaîtra mieux plus loin) : forme consistant simplement* [redacted] «quelque chose d'écrit». [redacted] *pas* [redacted] *certai*[redacted] *aurait* [redacted] *d'inventer carrément un alphabet, peut-être même* [redacted] *caractère idéogrammatique* [redacted] *hiéroglyphique,* [redacted] *d'imprimer* [redacted] *ça»*. Inventer un alphabet, [redacted] forme, une langue nouvelle : [redacted] était le rêve de ce livre, dont le caractère fragmentaire n'est sans doute pas un hasard.

Au récit, [redacted] tour fluide [redacted] obscur, des [redacted] de [redacted] dédoublé, Pasolini superpose ce qu'il appelle *«la lumière du mythe»* avec des transpositions de la légende de Médée et des Argo[redacted] (sous une forme différente du film [redacted] Maria Callas [redacted] l'interprète) [redacted] la Divine [redacted]ie (comme *Salò* l'avait fait en partie). Une [redacted]rte de pastiche des *Possédés* [redacted] la narra[redacted], culminant dans une «[redacted] *antifasciste»* [redacted] divers [redacted] politiques [redacted] années 60 [redacted] 70.

Les nombreux [redacted] internes qui rattachent cet ouvrage au reste de l'œuvre de Pasolini suffisent [redacted] démontrer [redacted] nécessité de sa publication. Un livre inachevé d'un auteur de [redacted] dimension vaut mille œuvrettes médiocres et pomponn[redacted] Il [redacted] indigne d'un certain milieu littéraire italien de mettre en cause cette nécessité, même si l'ambition [redacted] *Petrolio* exigeait encore un long travail. Mais ce [redacted] procès de l'inachèvement que fait la critique, c'est [redacted] du contenu [redacted] de [redacted]

Elle ne supporte pas, venant de Pasolini, des descriptions de sa sexualité, des analyses politiques, une vision prophétique de sa mort. Lisons pourtant ce qu'il écrivait, aux deux tiers de sa rédaction : *«En projetant et en commençant à écrire mon roman, j'ai, en fait, mis en œuvre quelque* [redacted] *que de projeter et écrire mon roman : j'ai organisé en moi le sens ou la fonction de la réalité; et une fois que j'ai organisé le sens et la fonction de la réalité, j'ai essayé de m'emparer de la réalité. M'en emparer même sur le plan, doux et intellectuel, de la connaissance et de l'expression, et néanmoins, au fond, brutalement et violemment, comme cela se produit dans toute possession,* [redacted] *(...) Et en* [redacted] *(...) je désirais aussi me* [redacted] *moi-même, c'est-à-dire mourir. Mourir dans ma création : mourir* [redacted] *on* [redacted] *en effet, en accouchant : mourir, comme on meurt en effet, en éjaculant* [redacted]*»*. Cette liberté [redacted] ton, [redacted] pouvoir littéraire, une partie [redacted] l'intelligentsia italienne [redacted] lui interdit [redacted]tre-tombe.

René de Ceccatty

(1) *Le Monde* daté du [redacted] novembre, et *Libération* [redacted] 12 novembre.

(2) Garzanti, 1971, partiellement [redacted] dans *Poésies, 1943-1975* (Gallimard).

[redacted] 1960, [redacted] en français.

(4) Garzanti, 1965, partiellement [redacted] dans *Promenades romaines*, [redacted] Livre de poche.

(5) Ente Nazionale Idrocarburi, [redacted]ng public [redacted] 1953 pour coordonner la politique énergétique italienne.

(6) Publié également à [redacted] posthume en 1982, chez Garzanti, et traduit chez Gallimard.

(7) [redacted] en [redacted] Pasolini lui-même.

Un document inédit de Mishima

A l'occasion du vingt-deuxième anniversaire du théâtral suicide par éventrement, le 25 novembre 1970, de l'écrivain Yukio Mishima, a [redacted] révélé l'existence d'un enregistrement, qu'il réalisa deux [redacted] avant sa mort, dans lequel il commente le scénario écrit pour un film qui ne vit jamais le jour.

TOKYO

de notre correspondant

Après [redacted] longs préparatifs, accompagné de quatre camarades appartenant à sa petite armée privée, Mishima s'était rendu au quartier des forces d'autodéfense (armée japonaise) à Tokyo. Il prit en otage le général et exhorta, sans succès, les soldats présents à lancer un coup d'Etat afin de ranimer les valeurs martiales du vieux Japon. Puis il se suicida par *seppuku*, dans la tradition des guerriers.

Deux ans auparavant, à la demande du producteur Akira Oda, il avait écrit le scénario d'un film qui aurait dû être dirigé par Kinji Fukasaku et interprété, entre autres, par l'acteur et chanteur travesti Akihiro Miwa. Il ne fut jamais réalisé. Avant d'écrire le scénario, Mishima avait commenté au magnétophone ses intentions. C'est cet enregistrement, conservé par Akira Oda, [redacted] est aujourd'hui rendu public. [redacted] éclaire les idées de [redacted] pour ce film qui avait pour thème une relation à trois, tournant autour d'une femme très belle aimant le déguisement, qui se terminera tragiquement.

Un document inédit qui apporte une pierre supplémentaire à la compréhension d'une œuvre et d'un homme dont la mort, à laquelle il voulut donner une portée de catharsis, poursuit effectivement son obscure besogne : nous interroger.

Acte complexe, à la lisière de l'utopie et de l'activisme, dans lequel la vénération de la valeur absolue qu'incarnerait l'empereur se confond avec une fascination de l'abîme, cette mort suscite toujours d'abondants commentaires comme en témoigna la publication d'une pléthore d'ouvrages et d'essais lors du vingtième anniversaire de son acte.

Pour les Japonais, cette mort bruyante reste néanmoins plus insolite que révélatrice d'un inconscient collectif. Elle fut finalement mieux admise à l'étranger : Mishima est mort comme un touriste se figure que tout vrai Japonais doit savoir mourir, écrit avec justesse Maurice Pinguet (1). Ce suicide fut une manne pour l'exotisme.

Au Japon, l'effroi évanoui, l'écrivain [redacted] un de ces «héros» que se forgent les [redacted]tés en quête de figure rompant le ronron quotidien : passé maître, de son vivant, dans la manipulation médiatique, Mishima mort a été l'une des figures les plus exploitées par le consumérisme culturel, commente le critique Shuichi Kato.

Certains respectent l'homme pour son jusqu'au-boutisme, l'expression d'une sincérité dans l'engagement appréciée au Japon, indépendamment des idées au nom desquelles il justifia son acte.

[redacted] que les épigones du nationalisme s'approprient sa mémoire, [redacted] phénomène nouveau n'en est pas moins perceptible depuis quelques [redacted] : une redécouverte de [redacted] en tant qu'écrivain indépen[redacted]ment de sa mort emphatique.

Philippe Pons

(1) *La Mort volontaire au Japon*, Gallimard.

★ *L'Ange en décomposition*, quatrième et dernier volume de «la Mer de la fertilité» de Mishima, vient de paraître en «Folio», chez Gallimard (n° 2426, traduit de l'anglais par Tanguy Kenec'hdu).

21 écrivains à Poitiers

De Réda à Kadaré, d'Aïgui à Marie N'Diaye

«Où allez-vous chercher tout ça?» ... Pour répondre à cette question impertinente, et pertinente, mise en exergue des quatrièmes rencontres «Ecrivains présents» de [redacted] qui se sont tenues du 16 au 21 novembre, vingt et un écrivains français et étrangers avaient été invités à cette manifestation très suivie par le public étudiant et non étudiant.

D'où vient l'inspiration des écrivains? Par quelle mystérieuse alchimie, des formes nouvelles s'inventent-elles à partir de leurs modèles? ... La question des «[redacted] des héritages» [redacted] posée [redacted] premier jour à Jacques Réda, Eugène Savitzkaïa, Ismaïl Kadaré, Hans-Christian Buch, Guennadi Aïgui, qui inauguraient cette [redacted] de lectures, [redacted] rondes [redacted] plus passionnantes qu'elles réunissaient [redacted] écrivains aussi [redacted] qu'Elias Khoury, Marie N'Diaye, Lidia Jorge, Nedim Gursel, Eugène Durif, Monika Maron, Georges-Arthur Goldschmidt, Marina Warner, Elisabetta Rasy, Joan Perucho, Leslie Kaplan, Eduardo Manet, Mohamed Choukri.

Organisées par la faculté des lettres et langues de l'université de Poitiers et l'Office du livre en Poitou-Charentes, ces rencontres – auxquelles participait activement jusque-là le germaniste [redacted] critique Claude Prévost, mort cette année – consacrent depuis 1989 l'activité et l'enthousiasme d'une université qui s'intéresse particulièrement à la littérature contemporaine et qui, avec Niort et Vienne, reçoit désormais des écrivains en résidence dans le département, tels le Français Patrick Deville, le Tchèque Vaclav Jamek, le Targui Hawad, le Turc Nedim Gursel. Une revue, *la Licorne*, est publiée à Poitiers par la faculté des lettres, tandis que les étudiants présentent leur propre publication, *Alambic*, consacré, dans son dernier numéro, à la traduction.

Un numéro spécial – et gratuit – de *la Licorne*, avec des portraits, des entretiens, des extraits, des bibliographies, a été édité à l'occasion d'«Ecrivains présents» (1).

N. Z.

(1) Office du livre en Poitou-Charentes, 2, rue [redacted] Jardin-des-Plantes, 86000 Poitiers.

Vivent les «bouquineurs» libres!

Le quinzième Salon du livre de Montréal

Décidément irréductible, la francophonie du Québec [redacted] et toujours à l'envahisseur. Il suffit [redacted] suivre [redacted] panneaux des voies routières où le «stop» [redacted] onéreusement métamorphosé [redacted] «arrêt», d'entendre frémir [redacted] son de l'horrible «week-end» – [redacted] plutôt «fin [redacted] semaine» –, et de savoir [redacted] le Québec constitue proportionnellement le marché [redacted] plus important de dictionnaires français, pour se faire une idée [redacted] la lutte sévère menée par [redacted] Québécois contre [redacted] vampire anglophone.

[redacted] du livre de Montréal, dont la quinzième [redacted] se tenait du 12 au 17 novembre, [redacted] rôle à jouer pour diffuser l'identité de [redacted] langue française [redacted] Canada [redacted] la culture spécifique qu'elle véhicule. L'hommage rendu [redacted] la communauté française [redacted] confirmait l'intention francophone du Salon qui [redacted] accueilli [redacted] année, sur une sur[redacted] de 15 [redacted] mètres carrés, plus [redacted] 110 000 personnes et 525 stands d'éditeurs internationaux, venus pour [redacted] majorité du Québec, de France, de Suisse [redacted] Belgique. Un énorme succès pour une ville de deux millions et demi d'habitants dont moins [redacted] la moitié [redacted] francophones.

Le récent jumelage du Salon de Montréal avec [redacted] Foire de Brive apporte depuis deux ans un nouvel élan aux deux manifestations. Ce jumelage, inspiré par l'esprit gaulliste de la mairie de Brive soucieuse de promouvoir la francophonie dans le monde, [redacted] conjugué aux aspirations du Québec [redacted] maintenir la vigueur de sa langue, [redacted] pour objectif [redacted] conforter la complicité des deux pays : notamment, [redacted] par [redacted] transfert d'une exposition inaugurée à [redacted] consacrée [redacted] Gaulle écrivain, [redacted] invitations réciproques d'auteurs français [redacted] canadiens, [redacted] par la création, [redacted] l'initiative des deux municipalités, d'un nouveau prix [redacted] littérature [redacted] la [redacted] le Prix 12-17.

Plus que dans le livre pour adultes, souvent marqué de la tradition française, c'est dans le livre [redacted] jeunesse que l'identité québécoise [redacted] entendre le mieux [redacted] voix. Les Editions de la courte échelle, qui ne publient que pour les enfants, [redacted] exclusivement des [redacted] québécois, mettent en lumière un état d'esprit, influencé à la fois par la fougue et la santé [redacted] la littérature nord-américaine [redacted] par [redacted] subtilité européenne : un contrefort pour résister à la concurrence [redacted] prix des livres américains qu'encourage un bilinguisme [redacted] plus en plus répandu. La [redacted] du Québec est bien dans la dissidence [redacted] installer, créer, bâtir son identité.

M.V.R.

□ **Un débat sur l'histoire [redacted] droites.** – A l'occasion de la parution [redacted] *l'Histoire des droites en France* (Gallimard, voir *le Monde* du 20 novembre), la FNAC [redacted] «le Monde des livres» organisent un débat avec Jean-François Sirinelli, Marc Sadoun, Alain-Gérard Slama [redacted] Jean-Marie Colombani, mercredi 2 décembre, à 17 h 30 à la FNAC Etoile (26, [redacted] des Ternes, 75017 Paris). La [redacted] sera animée par Pierre Lepape.

Les Cahiers de Colette et les Éditions Stock
ont le plaisir de vous inviter à la signature [redacted] l'ouvrage
LA PART D'[redacted]
par *Edwy Plenel*
[redacted] samedi 28 novembre 1992,
[redacted] partir de 16 heures.
LES CAHIERS DE COLETTE
12, [redacted] Rambuteau, 75003 Paris.
Tél. : 42-72-95-06.

VIENT DE PARAÎTRE

Albert Châtelet
Jacques Thuillier
4 tomes, 215 ill. coul.
LA PEINTURE FRANÇAISE
Du XVe [redacted] XVIIIe SIÈCLE
Le volume : 148 F
[redacted] vol. s/coffret : 620 F
SKIRA

SOCIETES

par Georges Balandier

L'âge des anniversaires

POST-MODERNISME ET BIMILLÉNAIRE
Le culte des anniversaires dans la culture contemporaine
de William M. Johnston. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pierre-Emmanuel Dauzat. PUF, 291 p., 150 F.

NOUS avons la passion du passé, comme si elle pouvait porter remède à nos incertitudes, à nos doutes et à nos inquiétudes. Elle introduit la continuité dans un présent ouvert aux turbulences, aux agressions de l'événement, aux changements cumulés et à l'éphémère, dieu de la versatilité et des modes. Elle nous arme dans notre lutte contre l'oubli, contre l'amnésie collective propice aux manipulations de l'opinion. Et puis, elle nous restitue de la grandeur à compte d'ancêtres glorieux.

Nous avons acquis une fringale dévoreuse de narrations historiennes, appris à révérer les lieux de mémoire, à prendre soin du patrimoine et à ne rien perdre du spectacle et de la succulence des célébrations. Nous en avons les moyens parce que notre passé est long, accumulateur de richesses multiples. La situation peut paraître paradoxale, elle stimule le recours à la tradition tout en concourant à son effacement.

C'est bien là ce que montre William Johnston en considérant de façon comparative la pratique de la commémoration, en Europe et aux Etats-Unis. Avec la constatation qu'elle se multiplie et se constitue en un véritable culte au cours des années 80, c'est alors *«du passé emballé en paquets anniversaires»* qui nous est proposé. La manie commémorative, fortement ancrée dans les pays européens, devient une partie intégrante de la culture, de la définition identitaire et de l'exercice de la politique.

L'usage – établi dès la fin du dix-huitième siècle avec la célébration des figures et des événements fondateurs – importe moins actuellement que son abondance devenue significative. Nous sommes entrés dans l'*«âge des anniversaires»* dont le très prochain bimillénaire marquera l'apogée. Johnston recherche les origines et les cheminements de ce culte, il le fait avec des méthodes de l'histoire culturelle, de la sociologie de la culture et des sciences religieuses, attachées au décryptage des symboles et des rites. Il se transforme volontiers en provocateur, avec une conviction : *«Nous commémorons ce que nous ne souhaitons plus prendre pour exemple.»*

Paradoxe qui trouve son explication dans une sorte de connivence avec l'esprit même du post-modernisme. Le culte des anniversaires s'épanouit lorsque la pensée post-moderne prend son essor. Mais, celle-ci est définie, selon les conventions maintenant banalisées, par la fragmentation des idéologies et le démembrement du savoir, par la fusion des doctrines et des styles *«précédemment incompatibles»*, par le défaut d'accord sur les valeurs fondamentales.

Alors, il devient d'autant plus aisé de faire du «Grand Calendrier» – celui qui est le gardien des célébrations possibles – l'arbitre anonyme des choix et des *«administrateurs de la culture»*, les prêtres des commémorations qui comblent le vide produit par *«la perte d'autorité des autres institutions de transmission culturelle»*. L'affirmation est nette : *«Rarement auparavant, il s'était trouvé tant de bons esprits pour consacrer autant d'efforts à dresser l'état des lieux d'une culture... Jamais auparavant, les richesses du passé n'avaient été étalées dans des lieux si divers.»*

IL n'en reste pas moins que le besoin de régularité a favorisé, bien avant ce temps, le recours au cycle des anniversaires. Il permet de rythmer la vie collective, de donner un relief aux années ordinaires, d'imprimer un ordre à la marche des siècles. Il accompagne le mouvement de sécularisation en substituant des rythmes laïcs aux rythmes religieux défaillants, en exaltant les figures fondatrices et les créateurs, et non plus les saints du calendrier chrétien. William Johnston distingue, en Europe, deux styles de commémoration : le français et l'allemand.

Le premier est marqué par la coupure de 1789 et la volonté de renforcer le sentiment d'identité nationale ; la religion civile en résulte jusqu'à maintenant, où elle permet d'opposer à la fragmentation et à la versatilité post-modernes les valeurs de l'enracinement. Le second naît de la tradition de cour dans un pays dont l'unité nationale n'est pas constituée, il célèbre les grandes figures culturelles afin de donner *«un autre sens à ce qu'être allemand veut dire»* et de contribuer à l'innovation. Les deux styles se marient sous la pression des bourgeois conquérants ; les commémorations deviennent le fruit d'une adaptation bourgeoise des pratiques aristocratiques et la montée démocratique, après 1945, s'accommode du maintien d'*«un appareil mécénal typique de la cour»*.

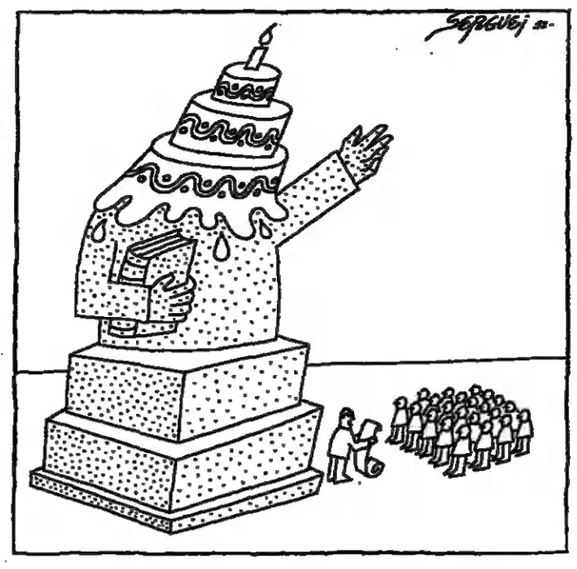

Le cas américain est situé par différence. Entraîné dans son expansion continentale, dans ses brassages culturels, dans son économisme entreprenant, l'Amérique n'a pas institué le culte des grandes personnalités et des héros de la culture. Les intellectuels n'y ont pas la passion de débattre des problèmes contemporains en se référant à des figures *«canoniques»*, c'est davantage l'Amérique elle-même – la grande nation – qui devient l'objet d'une véritable dévotion.

ON comprend ainsi que Johnston soit davantage attentif aux célébrations dont l'Europe est friande, et d'autant plus qu'elle bénéficie d'une surabondance de possibilités. Elle y trouve les ressources nourrissant un humanisme qui la distingue en exaltant ses «Grands Hommes», les moyens de promouvoir les identités nationale et locale, les possibilités d'entretenir un minimum de solidarité alors que l'accord sur les valeurs fondamentales a disparu. Mais la fascination n'exclut ni la vigueur critique ni la provocation ravageuse.

William Johnston dénonce un culte qui permet aux *«entrepreneurs culturels»* de faire des anniversaires une *«technique de vente des traditions»*. Il met en cause *«l'industrie de la commémoration»* et les bénéfices économiques qu'elle produit, la connivence qui allie en la circonstance les fonctionnaires de la culture, les diffuseurs culturels, les intellectuels et le grand public. C'est le Bicentenaire de la Révolution française qui subit le plus rude des assauts. La commémoration, reconnue longuement préparée et *«gigantesque»*, est ironiquement présentée sous l'aspect d'une *«exposition universelle»* avec ses mémoriaux, son marché des souvenirs, son omniprésence médiatique. A un niveau supérieur, elle est considérée sous l'aspect d'une *«foire aux interprétations»*, si bien que la Révolution de 1789 ne se manifesterait plus que dans une imagerie *«post-modernisée»*.

Mais Johnston se comporte un peu à la façon du personnage du perturbateur dans les mythologies archaïques. Il brouille le jeu. D'une part, il montre le triomphe des commémorateurs sur les ruines de l'avant-garde ; il lance alors un appel aux novateurs qui seraient capables de leur opposer des *«contre-commémorations»*. D'autre part, il entraîne dans l'anticipation joyeuse du bimillénaire. Ce sera, pour les Européens, le *«méga anniversaire»*, le temps de la *«grande réévaluation»*. Dans un mélange d'*«optimisme radieux»* et de *«pessimisme forcené»* seront mis en évidence les vrais problèmes de l'an 2000. Entendons la prophétie, retenons-en la première partie pour notre réconfort provisoire.

La Bible, les juifs les Noirs

LA BEAUTÉ DE CHAM
Mondes juifs, mondes noirs
de Maurice Dorès. Balland, 309 p., 150 F.

Derrière ce titre beau et évocateur, se cache en réalité une véritable enquête sur les juifs et les Noirs depuis les temps bibliques jusqu'à la période la plus récente : en effet, l'auteur commence par évoquer les déclarations bibliques sur Cham et conclut avec les relations entre les juifs américains et les Noirs.

Maurice Dorès fait pièce aux théories racistes qui pourraient se chercher des alibis bibliques : il rappelle que la tradition religieuse juive a toujours condamné les préjugés racistes. Ainsi, les anciens rabbins se demandèrent avec une fausse candeur pour quelles raisons un Dieu omnipotent n'avait qu'un seul premier homme, Adam. La réponse est selon eux la suivante : aucun descendant de cet Adam unique ne pourra dire à son congénère qu'il est d'une meilleure lignée ni que son sang est plus rouge...

Bien qu'il soit très sensible à ce problème, l'auteur évoque aussi les aspects qui se situent dans un contexte plus conflictuel : les Noirs et les juifs ont certes été accusés des pires maux, mais souvent aussi ils ont entretenu des préjugés réciproques. Par ailleurs, n'y eut-il pas des Noirs antisémites ? N'y eut-il pas aussi des juifs négriers ?

On ne peut évoquer les relations des juifs et des Noirs sans se pencher sur les rapports conflictuels entre Israël et les Etats d'Afrique noire d'une part, Israël et l'Afrique du Sud d'autre part. La marge de manœuvre de l'Etat juif a toujours été étroite car il lui fallait ménager ses propres intérêts tout en pensant à la communauté juive d'Afrique du Sud. Dorès rappelle la franchise de Moshe Dayan, qui n'hésita pas, à la fin d'une visite officielle à Pretoria, à dire ce qu'il pensait de la ségrégation raciale ; Golda Meir en fit de même bien auparavant...

L'irruption des falashas dans l'actualité a montré aussi que l'Etat d'Israël n'interprétait pas de manière restrictive la loi du retour. Comme tous les juifs du monde entier, ils avaient le droit, s'ils le voulaient, de revenir à Sion.

Maurice-Ruben Hayoun

NOUVEAUTÉ

Journal de l'art abstrait

par Michel Ragon

30,5 x 38 cm, 300 ill., 595 F

SKIRA

Les contes illustrés.

Il était une fois Andersen dans la Pléiade.

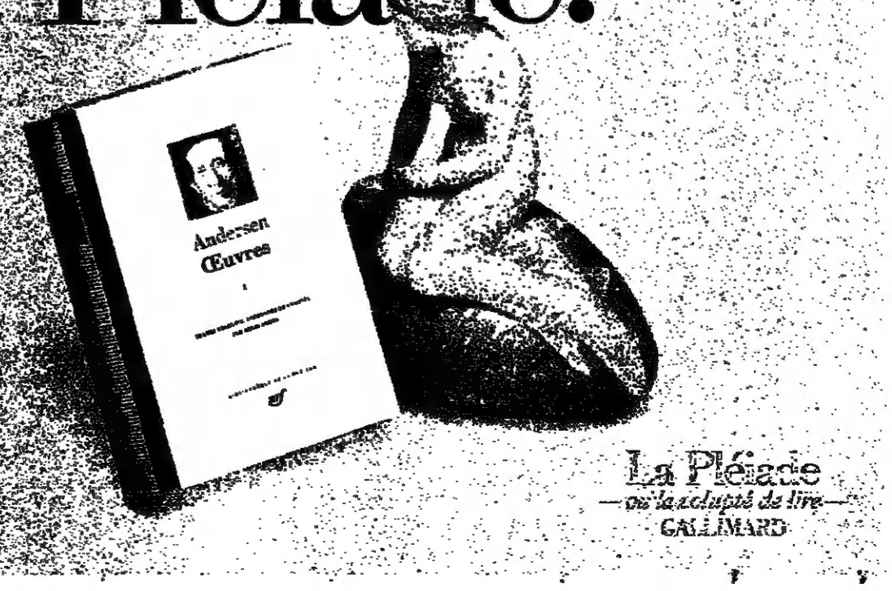

La Pléiade
— ou la volupté de lire —
GALLIMARD

Le mystère français

L'Américain Tony Judt instruit un dossier encore brûlant : les rapports entre les intellectuels français de l'après-guerre et le communisme

UN PASSÉ IMPARFAIT
Les intellectuels en France 1944-1956
de Tony Judt.
Fayard, coll. « Pour une histoire du XXe siècle », 404 p., 160 F.

KEYSTONE

Le procès Kravchenko en 1949 : haut fonctionnaire passé à l'Ouest, Victor Kravchenko (à gauche) dénonce les camps soviétiques. La presse communiste le traite de faussaire. Il attaque en diffamation les Lettres françaises.

Régulièrement, l'école historique française est aiguillonnée par des travaux venus d'ailleurs, qui, ayant investi sans crier gare notre pré carré, viennent tisonner nos débats historiographiques. Il y a près de vingt ans, les travaux de Robert O. Paxton tracèrent ainsi, sur l'histoire de Vichy, un sillon qui n'est pas près de se refermer. Plus récemment, les thèses de l'historien israélien Zeev Sternhell sur la *« droite révolutionnaire »* et le fascisme français entraînèrent un débat passionné, dont les effets ne sont pas encore retombés.

C'est maintenant sur un autre de nos champs d'investigation à fort enjeu de mémoire – l'histoire des intellectuels et de leurs engagements dans le siècle – que fait irruption un livre qui compte. Son auteur, Tony Judt, professeur à l'université de New-York, a d'emblée pointé son érudition vers une phase encore mal cicatrisée de notre histoire des clercs, la période du communisme conquérant – sur les cartes de l'Europe centrale et orientale comme dans les esprits des intellectuels occidentaux – de l'après-guerre.

Superbement servi par une traduction toute en finesse, l'auteur déploie un savoir impressionnant au service d'une instruction rigoureuse. Le mot instruction est bien celui qui semble convenir à la lecture du dossier ainsi établi, tant les chefs d'accusation sont explicités : *« Insouciance en présence de la violence, des souffrances humaines et de choix moraux douloureux »*, *« irresponsabilité intellectuelle »*. En première lecture de tels attendus, l'historien frissonne et s'inquiète.

D'une part, parce qu'il est, dans sa démarche scientifique, d'autant plus astreint au devoir de retenue que l'histoire du temps proche est un acquis récent et un fleuron de l'historiographie française, ayant conquis sa reconnaissance et sa légitimité à force de rigueur redoublée. D'autre part, parce qu'il lui faut constater l'absence de grandes consciences intellectuelles reconnues et écoutées dans notre France fin de siècle et, en même temps, noter une timide réapparition du clerc dans les débats nationaux : toute opération de mémoire un peu brusque risquerait donc de remettre en cause cette amorce de renaissance. Faut-il pour autant préconiser l'amnésie au convalescent ? Assurément pas, et le livre passionnant de Tony Judt, plus qu'une autopsie, constitue plutôt une analyse où transparaît, jusque dans les excès de nos clercs, l'histoire des passions françaises.

Plutôt que de s'engager dans des passages obligés et des développements attendus – la brouille des *« petits camarades »* Sartre et Aron, le conflit Sartre-Camus –, Tony Judt a choisi les chemins de traverse : l'épuration, par exemple, ou les grands procès à l'Est. Avec l'intention annoncée de se servir de ces études comme d'une loupe. Avec, également, cette précaution élémentaire : ne pas présenter l'engagement des intellectuels au sein du PCF ou sur ses marches, au temps de la guerre froide, comme de simples et sombres bacchanales, menées par des clercs obsédés par le sens de l'Histoire et grisés par le marxisme-léninisme.

Panne de Lumières

Par-delà cette obsession et cette griserie, précisément, Tony Judt, dont les travaux sur l'acculturation du marxisme au sein de la gauche française avaient été déjà légitimement remarqués, s'attache à recadrer son étude dans le moyen terme de l'histoire des cultures politiques françaises. Ainsi replacé en perspective, l'engagement philocommuniste de nombre d'intellectuels après la Libération apparaît comme une sorte de panne de Lumières au cœur de notre siècle.

Comment l'héritage du dix-huitième siècle, comment les principes de la Révolution et des combats républicains du dix-neuvième siècle, comment aussi les valeurs défendues au moment de l'affaire Dreyfus se sont-ils trouvés non pas seulement bafoués, mais éradiqués, abolis ? Comment, plus largement, tout un héritage politique fondé sur la Raison mais aussi sur la Morale s'est-il trouvé apparemment dilapidé, disparaissant dans les limbes des valeurs jugées « bourgeoises » et contre-révolutionnaires ? Là encore, Tony Judt dresse un diagnostic qui a la sécheresse d'un procès-verbal : *« Absence notoire de tout intérêt pour l'éthique publique ou la morale politique »*, *« anesthésie morale volontaire »*.

Ce diagnostic est d'autant plus grave qu'en creux ce sont les valeurs républicaines qui se trouvaient ainsi repoussées. Le mouvement sinistrogyre de notre vie politique avait, jusqu'à la Libération, à chaque décrochage de génération, relayé et transmis l'héritage, des républicains opportunistes aux radicaux puis aux socialistes. Au contraire, le décrochage suivant, dans les années 30 et surtout après 1945, fut un saut dans le vide : la culture devenue dominante chez les jeunes intellectuels n'était plus dépositaire des mêmes valeurs. Le court-circuit, dans un tel contraste, était inévitable. Mais s'il revêtit une telle ampleur et eut des conséquences aussi durables, c'est que parallèlement, à la même date, le libéralisme politique, déjà bien frêle en France, se trouva lui aussi placé en dérivation.

Tony Judt montre bien que ce qui aurait pu constituer alors un antidote ne fut donc, par son affaiblissement même, qu'une cause supplémentaire de la crise de la culture politique que connut alors notre pays. Il faudra quelque jour comparer la génération communiste de 1944-1956, étudiée ici, à celle, gauchiste, des alentours de 1968 : si la sortie du marxisme de la seconde paraît, avec le recul, avoir été plus aisée – au point qu'elle irrita, tant elle sembla s'accompagner de légèreté et de désinvolture –, c'est que cette sortie s'opéra à un moment où le libéralisme politique connaissait, au fil des années 70, une reviviscence remarquée. Certains y trouvèrent un sas de décompression, qu'on eut parfois le tort d'interpréter comme une rampe de reniement.

Il y a plusieurs années, on le sait, le débat porta sur « l'exception française » en politique. Le livre de Tony Judt pourrait bien réamorcer un autre débat qui hante notre conscience nationale, celui du « mystère français » pour ce qui concerne l'histoire de nos intellectuels. Et même si ce livre a tendance à gommer les facteurs de générosité et d'altruisme qui furent tout de même présents à cette date – non qu'il s'agisse, pour autant, de tenir une comptabilité en partie double sur ce proche passé, à coup sûr *« imparfait »* –, même si sa construction complexe lui donne parfois l'apparence d'un livre gigogne, il nous confirme bien, si besoin était, que la piste des cultures politiques est probablement celle où s'opéreront, en ces années 90, de nouvelles percées historiographiques. Il constitue assurément l'un des ouvrages récents les plus intelligents et les plus stimulants sur l'analyse de certaines de nos fièvres nationales du second demi-siècle.

Jean-François Sirinelli

Une morale de la vigilance

DE L'ÉTHIQUE DE LA DISCUSSION
de Jürgen Habermas.
Traduit de l'allemand par Mark Hunyadi,
Cerf, 208 p., 139 F.

A l'exception de Heidegger qui n'avait que mépris pour les questions morales, les principaux philosophes allemands de l'après-guerre – Adorno, Apel et Habermas en tête – ont fait de l'éthique l'aboutissement suprême de toute pensée philosophique. Chez Habermas, en particulier, ce thème s'est vu attribuer une place centrale dans *Théorie de l'agir communicationnel* (1) et plus encore dans *Morale et communication* (2). Toutefois la manière très personnelle dont il s'y trouve traité a soulevé, tant en Allemagne qu'aux Etats-Unis, de nombreuses objections, obligeant Habermas à rédiger, pour y répondre, les textes réunis en 1991 dans cet ouvrage intitulé *De l'éthique de la discussion*.

Pour être courtoises les polémiques dont ces textes se font l'écho n'en portent pas moins sur une question fondamentale : quelle règle doivent suivre les actions de l'homme vivant en société ? Complexe, la réponse de Habermas consiste à rappeler, d'abord, qu'il faut s'efforcer de rechercher ce qui est *« juste »* en soi, avant de songer à ce qui serait *« bien »* pour nous. D'origine kantienne une telle position se heurte, d'entrée de jeu, aux critiques des néo-aristotéliciens pour lesquels ne saurait exister aucune moralité transcendante aux réalités sociales et culturelles.

En second lieu Habermas affirme, toujours dans le sillage de Kant, que l'action juste est celle qui pourrait être voulue, dans une situation identique, par tout un chacun. Cette façon de redonner vie à la vieille notion d'impératif catégorique, désormais promu au rang de « principe d'universalisation », ne va pas, elle non plus, sans heurter un parti : celui des empiristes qui ont beau jeu de dénoncer le caractère vide et formel d'un tel principe.

Mais l'ont-ils bien compris ? C'est ce que conteste Habermas. Pour ce dernier l'universalité des normes morales peut retrouver un sens concret, pourvu qu'on la comprenne dans son contexte sociologique : celui d'une libre discussion entre les membres d'une même communauté, respectueux de certaines règles argumentatives – celles de la raison discursive – et désireux de les faire jouer jusqu'à ce que la délibération collective atteigne sa conclusion logique.

Bien entendu cette manière de relire la *Critique de la raison pratique*, à la limite de la linguistique la plus récente, soulève à son tour bien des interrogations. L'éthique peut-elle vraiment se rapprocher de l'idéal démonstratif qu'incarnent les sciences de la nature ? Le consensus constitue-t-il la meilleure garantie de la justesse d'une décision morale ? Et pour que la communication fonctionne idéalement entre les parties délibérantes, ne faut-il pas que certaines conditions empiriques, d'ordre matériel, soient préalablement réunies ?

Conscient de ces difficultés, Habermas s'efforce de les minimiser en expliquant que, de toutes façons, il n'existe pas de meilleure voie que la sienne. Ce qui est sûr, à tout le moins, c'est que l'éthique de la discussion présente, sur d'autres théories rivales, un avantage incontestable : celui d'empêcher toute séparation entre morale, droit et politique. Malgré la relative fragilité de ses fondements, elle justifie l'exercice de la raison critique contre toutes les perversions de l'ordre social et offre ainsi, à la vigilance du citoyen, la plus argumentée des cautions philosophiques.

Christian Delacampagne

(1) 1981 ; traduction française, Fayard, 1987.
(2) 1983 ; traduction française, Cerf, 1986.

L'invention du sabbat

Suite de la page 25

L'explication a paru à la fois trop convenue et trop courte à certains médiévistes qui ont regretté que le livre de Carlo Ginzburg « saute » en quelque sorte le Moyen Age, sous-estimant ainsi l'importance des procès faits aux hérétiques, au moins depuis le XIe siècle, dans l'élaboration de l'imaginaire associé aux sorciers.

Soucieux (et peut-être jusqu'à l'excès) d'éviter les fausses continuités dans la première partie de son ouvrage, Carlo Ginzburg n'a plus la même prudence dans celles qui suivent. Avec une érudition étourdissante, il rassemble les attestations disponibles des croyances qui constituent pour lui la matrice même d'une « sorcellerie » différente de celle construite par les théologiens et les juges. Il s'agit de retrouver, derrière le « sabbat des sorcières », les *storie notturne* vécues par les communautés rurales, bien avant que la démonologie ne s'en empare et bien au-delà des aires géographiques où elle a dressé ses bûchers.

La première de ces histoires raconte les chevauchées nocturnes de femmes en état d'extase qui, l'âme séparée du corps, accompagnent dans le monde des morts une déesse féminine, diversement nommée : Diane, Hérodiade, Perchté, Holda, etc. Est-il possible d'inscrire dans le temps et l'espace une telle croyance ? En première analyse, la géographie de ses attestations paraît renvoyer à un « substrat celtique ». Une « anomalie » – sa présence en Sicile – interdit, toutefois, une telle conclusion et fait postuler *« une couche plus profonde et plus ancienne, où se mêlent des éléments celtiques et grecs, peut-être méditerranéens »*, cristallisés dans la figure de la déesse nourricière, associée à l'ourse et maîtresse des animaux.

La quête peut-elle finir là ? Non car deux autres traits invitent à un pas supplémentaire : le pouvoir qu'a cette divinité féminine de ressusciter les animaux morts, l'état d'extase des femmes qui l'escortent « en esprit ». Ces deux croyances conduisent vers le chamanisme des peuples chasseurs de Sibérie ou de Laponie. Elles indiquent que c'est là, dans le monde eurasiatique, qu'il faut situer *« le noyau folklorique du sabbat »* : l'expérience de l'extase qui permet les voyages nocturnes dans le monde des morts.

La descente tentée par Carlo Ginzburg dans ce qu'il désigne comme un *« gouffre temporel vertigineux »* force l'admiration mais suggère, aussi, beaucoup de questions. Comment, en effet, lui fixer un terme ? Et, d'ailleurs, faut-il le faire si, finalement, le socle de la sorcellerie est une sorte de religion agraire primordiale universellement partagée ? D'autre part, quels sont les indices qui autorisent à conclure à la forte parenté entre des mythes, des croyances, des fables attestés dans des temps et des espaces fort différents ?

Le livre est implicitement habité par le modèle de la cladistique – cette démarche maintenant pratiquée dans les sciences de la nature qui fonde sur une identification systématique, formalisée, des caractères communs à plusieurs espèces ou groupes la classification des organismes et la reconstruction de l'évolution. Centrée sur la reconnaissance d'homologies, c'est-à-dire du partage des mêmes caractères par différentes espèces, apparemment fort éloignées et pourtant parentes, la référence à la cladistique constitue un modèle pertinent pour une approche qui se veut, avant tout, « morphologique ».

Elle pose, toutefois, une redoutable question : celle des critères permettant de faire le partage entre de véritables « homologies » et de simples ressemblances, entre des parentés démontrées et des juxtapositions aléatoires. Travaillant sur un matériau historique et ethnologique forcément disparate et toujours à distance des croyances et des rites qu'il rapporte, le livre de Ginzburg ne peut que glisser des homologies aux ressemblances et, ainsi, investir d'un degré de probabilité très inégal les différentes séries qu'il construit.

L'analyse de la version masculine du culte extatique féminin conduit aux mêmes interrogations. En effet, ce n'est pas seulement dans le Frioul que des groupes d'hommes, prédestinés par une marque physique ou les circonstances de leur naissance, livrent « en esprit » des batailles périodiques contre les sorciers pour assurer la fertilité des terres. Les *kresniki* dalmates, les *taltos* hongrois, les *bukudzauta* ossètes ou les loups-garous baltiques mènent de semblables combats. Comme le prouve la présence des *taltos* hongrois dans la série, le mythe ne peut être indo-européen. Il ramène aux extases des chamanes eurasiatiques qui, eux aussi, peut-être après avoir consommé des substances hallucinogènes, livrent bataille pour l'abondance.

Le choix du très grand angle

De là, la conclusion de Carlo Ginzburg : *« Il est inévitable de conclure qu'un même schéma mythique a été repris et adapté dans des sociétés très différentes entre elles, du point de vue écologique, économique et social. Dans les communautés de pasteurs nomades, les chamanes tombent en extase pour procurer des rennes. Leurs collègues, dans des communautés d'agriculteurs, font la même chose pour obtenir – selon les climats et les latitudes – du seigle, du blé ou du raisin. »* Selon les inclinations de chacun, on pourra préférer soit la recherche de ce « schéma mythique » d'assiette quasi universelle, soit – à supposer qu'il existe – l'étude des modalités et des significations qui sont les siennes dans chacune des configurations historiques où il est manié.

Dans ce livre, Carlo Ginzburg, au risque de dérouter ses fidèles, habitués à l'approche micro-historique des *Batailles nocturnes* ou du *Fromage et des vers*, choisit délibérément le très grand angle. Lorsqu'il analyse comment les rites expriment les croyances liées aux visites dans le monde des morts, le cadre eurasiatique à son tour paraît trop étroit puisque *« du Proche-Orient au Japon, ces rites, modelés sur des archétypes méta-historiques, symboliseraient, avec le renversement de l'ordre habituel, l'irruption périodique d'un chaos primordial, suivie d'une régénération temporelle ou d'une refondation cosmique »*.

Transmission historique ou archétypes méta-historiques ? Dans sa dernière partie, qui fait retour sur le fond mythique du sabbat, le livre hésite entre les deux explications. Ecartant une hypothèse de type dumézilien, qui rapporterait les parentés mythiques à une communauté d'origine, Carlo Ginzburg suggère le rôle décisif des Scythes dans la diffusion des croyances chamaniques : les ayant reçues des peuples nomades d'Asie orientale, ils les auraient propagées dans toute l'Europe orientale et centrale, jusqu'à la Baltique, et les auraient transmises à leurs voisins celtes : *« On peut se demander si la confluence (entre VIe et IVe siècle avant J.-C.) de Thrace (ou de Thraco-Gètes), de Scythes et de Celtes dans la zone du bas Danube ne fournit pas une clé permettant de déchiffrer, d'un côté, la physionomie de la déesse suivie par l'armée des âmes ; de l'autre, la distribution géographique de son culte extatique. »*

L'hypothèse, brillante, ne convainc pas tout à fait. Ni ceux pour qui la place donnée à l'extase dans la tradition chrétienne constitue le chaînon manquant de la filiation ainsi reconstruite. Ni ceux qui ont quelque suspicion envers ces transmissions dont il est impossible de repérer les mécanismes et les modalités et qui paraissent exemptes des tensions et résistances pourtant impliquées par toute entreprise d'acculturation. Ni finalement Carlo Ginzburg lui-même dans la mesure où les extases chamaniques ne sont qu'une expression particulière d'une inquiétude universelle : celle que fait peser le monde des morts sur la société des vivants.

On laissera au lecteur le plaisir des rencontres inattendues, par exemple avec Œdipe et Cendrillon, que lui ménagent les derniers chapitres. L'approche morphologique y déploie d'extrêmes virtuosités, risquant les rapprochements les plus hardis. D'élargissements en élargissements, le travail savant aboutit à une certitude philosophique : *« Il y a bien longtemps, écrit Ginzburg, je m'étais proposé de démontrer de manière expérimentale, d'un point de vue historique, l'inexistence de la nature humaine ; je me suis trouvé, vingt-cinq ans plus tard, soutenir une thèse exactement inverse. »* Soit. Mais, même si Ginzburg prend soin de définir l'universel comme *« l'activité catégorielle qui réélabore sous forme symbolique les expériences concrètes (corporelles) »*, on peut se demander, le livre refermé, si la cause est vraiment gagnée et si *le Sabbat des sorcières* n'est pas, à la fois, beaucoup plus et beaucoup moins qu'une démonstration (qui n'était peut-être pas nécessaire...) de l'existence de la nature humaine...

Moins, dans la mesure où un doute salutaire empêche d'adhérer sans résistance aux homologies que propose une érudition séductrice. Plus, puisque, dans sa quête même, Carlo Ginzburg identifie et classe les multiples matériaux mythiques et rituels avec lesquels des univers symboliques très éloignés dans le temps et l'espace ont pu construire des croyances et des représentations propres – donc, en fin de compte, de la différence.

Roger Chartier

NOUVELLE COLLECTION
Chroniques électorales
sous la direction de
Philippe Habert
Pascal Perrineau
Colette Ysmal
Le vote éclaté
Les élections régionales et cantonales des 22 et 29 mars 1992
364 pages 100 F
PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES & DÉPARTEMENT D'ÉTUDES POLITIQUES DU FIGARO

صكامنه الأصل

LE MONDE DES LIVRES

LETTRES ÉTRANGÈRES

Il est si facile de tuer

Les héros de Cormac McCarthy réjoignent la cohorte des damnés de l'Amérique

GILLES PERESS/MAGNUM

Cormac McCarthy : adepte du réalisme froid

UN ENFANT DE DIEU
(Child of God)
de Cormac McCarthy.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Guillemette Belleteste,
Actes-Sud, 169 p., 108 F.

Lester Ballard est né sous une mauvaise étoile. C'est son histoire maudite que raconte Cormac McCarthy, une histoire dont les gens du comté de Sevier, Tennessee, n'aiment pas trop parler, ou alors avec très peu de mots. De toute manière, personne ne pouvait souffrir ce type, pour une raison ou une autre, ou simplement parce que, depuis le début, on voyait bien qu'il était dingue, sans doute à cause de son père, qu'il avait vu pendu dans la grange, la langue noire et les yeux exorbités. Lester Ballard, son couteau dans la poche, son fusil graissé à portée de main, petit, crasseux, de plus en plus maigre, la mâchoire hérissée de quelques poils, et la tête de travers depuis que Buster l'a cogné, mène sa vie à sa manière, en parlant tout seul. Au début, il a quand même une maison, puante, toit de bardeaux, mauvaises herbes, crottes de renard, et une cheminée. Toujours il prend grand soin de rassembler toutes ses affaires, ce qu'il ramasse, et puis il se fait à manger, au milieu des vieux journaux pourris qui traînent par là. Autour, il y a la montagne et ses grottes secrètes, la vallée, avec ses buissons de chèvrefeuille pleins de vieilles boîtes de conserve, les grands bois, et les chemins jonchés d'ordures. C'est un paysage brutal, les gens du comté sont brutaux, mais lui, Lester Ballard, est simplement dingue.

C'est une question de nuances. Il se déplace tranquillement, il parle aux poissons, *«gros fils de pute»*, il parle aux oiseaux moqueurs, il flingue les écureuils pour faire des civets, il flingue les grenouilles pour s'amuser. Une fois, il arrache la tête d'une vache. Ça n'impressionne pas vraiment les voisins, ils ont leurs problèmes. Et puis ils aiment bien rouler et humilier Lester Ballard.

Courtes scènes, gros plans, gestes simples, Cormac McCarthy traque cette espèce spéciale de chasseur du Tennessee qu'est Lester Ballard. Ballard va chez son pote, le gardien de la décharge, la fille du gardien montre sa culotte. Ballard gagne des ours en peluche à la fête foraine. Ballard lutte contre l'hiver terrible, et quand il demande à la neige de tomber plus fort, elle le fait. Ballard attrape un petit oiseau vivant, il le porte à un enfant idiot. L'idiot bouffe l'oiseau vivant. Voilà ce qu'on fait avec les petits jouets.

Imperceptiblement, dans ce calme blanc de l'hiver, la logique veut qu'il se passe des choses encore plus terribles. Lester Ballard croise des femmes dans la montagne. C'est dommage pour elles. Il croise des voitures. Sur les banquettes arrière, il y a des couples qui font l'amour. Tant pis pour eux. Ballard commence une collection de femmes mortes. Il les aime, il leur achète des robes rouges, il se fait des perruques avec leurs cheveux.

Terreur muette

Dans le comté de Sevier, Tennessee, il y a un fou en liberté, on met du temps à s'en apercevoir. C'est un endroit où il est si facile de tuer, si logique. Lester Ballard a rejoint la cohorte des damnés de l'Amérique. Comme les héros de Faulkner, Steinbeck, Flannery O'Connor, il poursuit son chemin de croix, en grommelant des phrases magnifiques, dignes de Beckett, de Michaux.

Cormac McCarthy, dont on dit qu'il passe beaucoup de temps à regarder le bout de ses chaussures et très peu à expliquer ses livres, et qui s'affirme comme un très grand écrivain américain, décrit les visages, les vieux bouts de ferraille, une humanité abandonnée des dieux, et toute proche évidemment. Adepte de ce réalisme froid qui tord les apparences, mais si peu, si calmement, il n'arrache à son lecteur ni un cri ni une larme. Plutôt une sorte de terreur muette devant le mystère opaque du mal.

Geneviève Brisac

Une Anglaise trop légère

Un écrivain qui épingle les petits péchés des hommes

TOMBÉ DU CIEL
(The Sugar Mother)
d'Elizabeth Jolley.
Traduit de l'anglais
par Françoise Cartano,
éd. Deux Temps Tierce,
205 p., 110 F.

Elizabeth Jolley a beau vivre aujourd'hui en Australie, elle reste l'une de ces vieilles dames anglaises qui se font une joie de la méchanceté tant qu'elle est suffisamment courtoise, subtile et diffuse pour que l'on puisse en ricaner sans trop en avoir l'air.

Personne n'est véritablement méchant dans le monde d'Elizabeth Jolley : juste un tantinet lâche et irresponsable, avec cette bonne conscience que donne une société où l'anticonformisme devient la plus chic des modes. Que demander de plus à un écrivain dont l'obsession est d'épingler avec soin, comme autant de papillons, les petits péchés des hommes?

Laissé un an en liberté par sa femme qui s'envole pour une série de colloques autour du monde, Edwin Page oublie vite que la tristesse est de mise à son célibat provisoire. Quelques coups de téléphone langoureux à son énergique et virile épouse ne doivent pas l'écarter de la tâche douloureuse qui lui incombe soudain : c'est qu'il lui faut se dévouer à la cause de ses deux nouvelles voisines mises à la porte de leur maison – les pauvres femmes! – pour en avoir perdu les clés.

Un sein tout frais

Edwin, qui a la cinquantaine et le sens du devoir, doit se plier à l'obligation d'accueillir ses deux hôtes avec une tendresse toute délicate : la plus figée, dont il apprécie le verbe intarissable et les talents culinaires, et surtout sa jeune fille, Leila, qui appelle tout particulièrement la compassion. Apercevant un sein tout frais à travers son corsage décolleté, Edwin sent subitement, en elle, un talent inavoué pour la conversation, et, en lui, la responsabilité difficile de veiller à son épanouissement. Son épouse, songe-t-il sincèrement, ne manquera pas de le remercier de son dévouement.

L'univers d'Elizabeth Jolley tient à trois fois rien. Un peu comme les jambes d'Icare qui s'agitent vainement dans un coin du tableau de Bruegel sans rien perturber de l'ordre du monde, les événements les plus graves se noient et se confondent dans les anecdotes anodines. C'est à la fois la faiblesse du roman, qui ne joue que de cette légèreté un peu fade, et la subtilité du regard de l'écrivain, tout en sourires et en sarcasmes discrets sur les médiocrités humaines qui trouvent toujours à s'excuser de ce qui est *«tombé du ciel»*.

Marion Van Renterghem

Une folie qui danse

MÉRIDIEN DE SANG
(Blood Meridian or the
Evening Redness in the West)
de Cormac McCarthy.
Traduit de l'anglais
(Etats-Unis)
par François Hirsch.
Gallimard, 381 p., 100 F.

Méridien de sang est le premier livre paru en France de Cormac McCarthy (Gallimard, 1988). Il reparaît aujourd'hui, toujours chez Gallimard, dans la collection « Noire ». Le héros de ce western torrentiel est de la même famille que Lester Ballard. Un enfant pâle et mal lavé, qui ne sait ni lire, ni écrire, ni ce qu'est un geste gentil. *« En lui,* écrit McCarthy, *couve un appétit de violence aveugle »*, qui va avoir tout loisir de s'exprimer au cours de trois cent quatre-vingts terribles pages.

Mais *Méridien de sang* est tout le contraire de l'*Enfant de Dieu*. Au désert humain qui entoure Ballard s'opposent ici des hordes d'hommes violents, décrits en plan large, mêlées indescriptibles et assourdissantes, jurons, coups de feu, hurlements. C'est une tumultueuse chevauchée sauvage, c'est la guerre, les Indiens, les scalps, les oreilles coupées et les colliers de dents en or.

A la lumière blanche de l'hiver du Tennessee a succédé une lumière crépusculaire de bivouacs, de couloirs montagneux, d'estaminets puants où le Juge disserte inlassablement, terriblement, sur la nature des hommes, nés pour le jeu, et quel meilleur jeu que la guerre?

Odeurs de chevaux et de whisky, odeurs d'ours morts et d'urine, odeurs de panique et bruits de patrouille, c'est d'une autre folie qu'il s'agit. Une folie qui danse, comme dit le Juge.

G. Br.

Alexandre SOLJÉNITSYNE

Voilà un livre de reconnaissance. La partie immergée de l'iceberg de la vie soviétique d'Alexandre Soljénitsyne. Nicole Zand, *Le Monde*

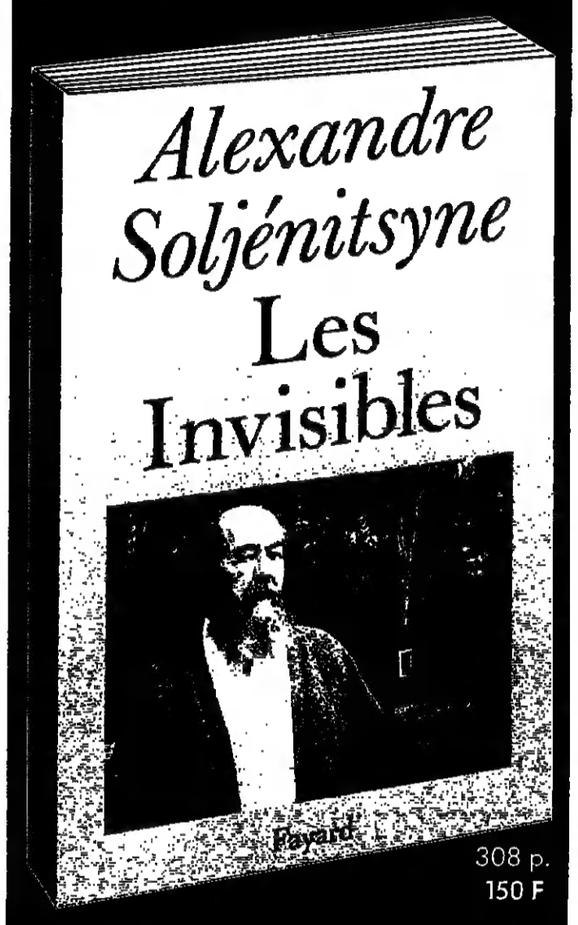

308 p.
150 F

Ce qu'il a fallu d'aides désintéressées, de complicités, de déménagements impromptus, de dévouements sans faille... donne aux «Invisibles» la dimension d'un des grands livres de résistance de notre siècle. Pierre Daix, *Le Figaro*

Prodigieuse lecture!... « Une parole de vérité pèse plus lourd que le monde entier», disait Soljénitsyne à la fin de son discours de réception du Nobel parvenu clandestinement à l'Académie royale de Suède. «Les Invisibles» en portent témoignage. C'est pourquoi il faut lire ce livre de justice. Et le relire.

Marie-Françoise Leclère, *Le Point*

FAYARD

Le vote et la vertu

Comment les Français sont devenus électeurs

Alain Garrigou

292 pages : 128F

PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES

LES FRANÇAIS SONT COMME ÇA!

Faits, Chiffres,
Évolutions, Comparaisons, Analyses...

Le livre référence sur la société française par Gérard Mermet.

440 pages
155 F.

Larousse

LETTRES ÉTRANGÈRES

Un enfant dans la ville

D.L. HUTCHINSON

Pat Barker

L'HOMME QUI N'ÉTAIT PAS LA

(The Man who wasn't there)
de Pat Barker.
Traduit de l'anglais par Lucien Le Bouille.
éd. des Cendres, 154 p., 120 F.

En Pat Barker, écrivain que son premier roman, *Union Street* (1982), révéla d'emblée aux lecteurs anglais, on a pu voir une descendante lointaine des «jeunes hommes en colère» qui à la fin des années 50 s'attachèrent, en des termes strictement réalistes, à explorer des thèmes sociaux, inspirés notamment par la classe ouvrière.

Son quatrième roman, *l'Homme qui n'était pas là* (1988), le premier à être publié en français, confirme son aisance dans l'analyse d'une couche sociale déterminée, avec ses personnages à la fois banals et hauts en couleur, petits truands, serveuses de bar ou diseuses de bonne aventure, et surtout son art d'utiliser le dialogue, une certaine justesse de ton dans l'évocation de la vie quotidienne.

Là, c'est un petit garçon qui est le héros de l'histoire, un enfant de douze ans à l'imagination fertile, que sa mère, serveuse dans un night-club, laisse le plus souvent livré à lui-même. Sa quête et ses rêveries tournent autour de son père, dont l'identité le hante, car il en ignore tout, sinon qu'il fut soldat pendant la dernière guerre. Dès lors la vie et les découvertes de l'enfant, qu'il s'agisse de celles de la violence et de la peur ou de celle du sexe, vont servir de trame à l'histoire qu'échafaude son imagination enfiévrée.

Les scènes de la rue, telles que les perçoit un enfant qui vagabonde librement dans la ville – images surprises sur l'écran d'une salle de cinéma où l'on s'est glissé sans permission, visions de la sexualité et de la mort aperçues, moyennant quelques pièces, par la fente d'une machine dans l'univers illuminé de la foire, rencontre d'un travesti aux lèvres rouges et luisantes en lequel il reconnaît bientôt l'homme qui tient la confiserie du coin, – ces scènes nocturnes, avec les personnages qui les peuplent, vont passer dans les épisodes de l'histoire qu'invente l'enfant et qui, ainsi, se confond peu à peu avec sa propre vie.

De cette histoire, son père est bien entendu le héros ; histoire de guerre, de bravoure et de terreur, inspirée de romans populaires et de mauvais films, où l'on retrouvera le travesti, devenu héros de la Résistance, l'écolier gras et asexué que briment ses camarades, l'instituteur malveillant transformé en chef de la Gestapo.

Les peurs de l'enfant apparaissent, celle de la lâcheté possible comme de la violence toujours menaçante, mais aussi celles que suscite une société où la non-conformité est tôt réprimée : l'ambiguïté sexuelle qui, dit-on, guette un enfant élevé dans un univers exclusivement féminin. D'un récit à l'autre, les situations se retrouvent et s'enchaînent sans que, parfois, on puisse distinguer la fiction de la réalité ; parallèles où se trouvent soulignées, à travers les craintes enfantines, les failles du monde des adultes.

Une apparition fantomatique suit l'enfant et traverse le récit, joignant les deux mondes, un personnage en noir dont on ne sait s'il représente le père, auquel l'enfant s'est identifié, ou l'enfant lui-même, et dont il devra se libérer pour que prenne fin son histoire en même temps que s'achèvera le roman. C'est en effet sur l'absence du père que se clôt ce très joli récit, et sur l'espace blanc qui demeure lorsque l'imagination – celle du romancier aussi bien que celle de l'enfant – a cessé de donner vie aux personnages.

Christine Jordis

Le vrai Lawrence d'Arabie

On connaît mal, en France, l'auteur des « Sept Piliers de la sagesse ». Divers ouvrages viennent combler cette lacune

DÉPÊCHES SECRÈTES D'ARABIE
et autres textes
de T. E. Lawrence.
Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1040 p., 160 F.

LAWRENCE EN ARABIE
d'Henry Laurens,
Gallimard, coll. « Découvertes », 176 p., 75 F.

Personnage légendaire et controversé, Thomas Edward Lawrence suscite, en France, des jugements extrêmes. Le film de David Lean *Lawrence d'Arabie* l'a irrémédiablement embaumé. Cette geste hollywoodienne est l'exact pendant d'une autre caricature, source d'une rancune durable, qui le dépeint comme viscéralement anti-français à l'époque de ses exploits proche-orientaux. Si l'on ajoute à cela quelques mystères et soupçons à bon marché – était-il homosexuel? Sa mort, à quarante-six ans, aux commandes d'une moto de grosse cylindrée, fut-elle réellement accidentelle? – on tient là les raisons d'un tenace malentendu.

Lawrence, dit d'Arabie, n'a pas facilité la tâche des chercheurs. Personnage protéiforme, il fut à la fois archéologue et médiéviste, agent de renseignement et chef de guerre, diplomate et écrivain. Qui était-il vraiment? Quelle blessure intime chercha-t-il à guérir en s'engageant, la gloire venue, comme simple soldat et sous un pseudonyme, dans la Royal Air Force? A la fin de sa vie, l'auteur des *Sept Piliers de la sagesse* se faisait fouetter par un rude camarade de chambrée. Il avait été violé en 1917 lors de sa capture par les Turcs à Deraa au sud de Damas et était de naissance adultérine, deux stigmates qui lui furent, jusqu'au bout, un calvaire.

Un tel personnage ne peut qu'enflammer les imaginations. On a recensé pas moins de trente biographies et 4 595 articles sur Lawrence d'Arabie. Jusqu'à présent, les lecteurs de langue française n'étaient pas gâtés. Ils sont comblés aujourd'hui que paraît ou va paraître tout ce qu'il faut avoir lu sur le vrai T. E. Lawrence.

Tout ce qu'il faut avoir lu de Lawrence aussi. Premier tome d'un triptyque impatiemment attendu, la collection « Bouquins » publie, sous la direction de Francis Lacassin, un fort volume regroupant les dépêches secrètes que Lawrence rédigea pour le *Bulletin arabe*, une collection d'analyses et d'études que les services de renseignement britanniques firent paraître au Caire de 1916 à 1918. On trouve en outre dans ce volume un très grand nombre de lettres de Lawrence à des correspondants les plus divers ainsi que, sous le titre le *Rêve anéanti*, les articles marquants qu'il écrivit dans des journaux et revues de son pays pour défendre sa vision de l'avenir du Proche-Orient.

Les meilleurs connaisseurs de Lawrence ont été mobilisés par Francis Lacassin pour mettre en perspective les analyses, récits et confidences de celui que ses proches appelaient Ned. Préfacier, traducteur et annotateur d'un grand nombre de ces textes, pour la plupart inédits ou indisponibles en français, Maurice Larès est le spécialiste hexagonal de Lawrence d'Arabie, auquel il a consacré une thèse remarquable (1). Jeremy Wilson, dont la biographie de référence (2) devrait paraître en français chez Denoël à la fin de 1993, présente de son côté les *Lettres de T. E. Lawrence à E. T. Leeds*, le conservateur du fameux Ashmolean Museum d'Oxford, où « Ned » aimait se ressourcer. Enfin, Malcom Brown préface les autres lettres, les plus nombreuses puisqu'elles constituent les deux tiers de ce volume.

Dépréciation de soi

On mesure à certaines de ces lettres la tragédie personnelle de Lawrence, la dépréciation de soi et les fêlures psychiques que lui causèrent ses années d'Arabie, depuis son engagement, à vingt-huit ans, aux côtés de Fayçal jusqu'à l'entrée triomphale dans Damas deux ans plus tard, les Turcs défaits, avec rang de colonel. L'une des lettres préfacées par Malcom Brown livre la clé de sa non-sexualité, qui a intrigué de nombreux psychiatres et psychanalystes, jusqu'à un brillant lauréat du Prix Pulitzer (3). « *La durée de la jouissance, dans le sexe*, écrit Lawrence qui a dépassé à cette époque la quarantaine, *me paraît fort douteuse. J'ai posé la question aux gars de* [ma] *chambrée. (...) Ils n'en sont pas sûrs : mais ils disent que tout est terminé en dix minutes : et que les préliminaires (...) prennent la plus grande partie des dix minutes. Quant à moi, je n'en ai pas fait l'essai, et j'espère ne pas le faire.* »

Les *Dépêches secrètes d'Arabie* ainsi que les articles regroupés sous le titre *le Rêve anéanti* dépeignent un Lawrence chef de guerre et diplomate, anticolonialiste avant l'heure, champion de la cause arabe sinon de l'unité arabe, à laquelle il ne croyait pas. Comme le fait remarquer Gérard Chaliand dans sa récente présentation d'un recueil d'articles qui figurent aussi dans le volume de la collection « Bouquins », Lawrence fut « *le premier Occidental à repenser et à pratiquer la guérilla sur le terrain de l'autre* », un savoir-faire que démontrait déjà la lecture des *Sept Piliers de la sagesse* (*Guérilla dans le désert*, de T. E. Lawrence. Présentation de Gérard Chaliand. Editions Complexe, 96 p., 47 F).

Des *Sept Piliers de la sagesse*, justement, on ne connaissait que la traduction de Charles Mauron, qui date de 1936 et vient d'être rééditée en « poche » (Petite Bibliothèque Payot/Documents, 774 p., 72 F). Une autre traduction a vu le jour récemment, due à Julien Deleuze (collection « Folio » Gallimard, 958 p., 51 F). Elle précède celle de Jean Rosenthal que Guy Schoeller, directeur de la collection « Bouquins », promet pour dans quelques mois. Il sera temps, alors, de juger de ces trois versions.

Après ce deuxième volume, consacré aux *Sept Piliers*, paraîtra en « Bouquins », en 1994, le troisième et dernier volet des *Œuvres de Lawrence*. On y trouvera *la Matrice*, son autre livre majeur, où il raconte sa vie de simple soldat, et des textes de critique littéraire, car il avait aussi ce talent.

En attendant la parution en français de la biographie de Jeremy Wilson, la meilleure initiation à Lawrence d'Arabie, l'homme et sa destinée, est depuis peu le *Lawrence en Arabie* que signe Henry Laurens dans la collection « Découvertes » de Gallimard. Ce petit livre est une exceptionnelle réussite. Les talents de pédagogue d'Henry Laurens font merveille pour expliquer au profane le Proche-Orient de l'entre-deux-guerres, dont Lawrence fut l'un des architectes. L'iconographie et la mise en page sont, elles aussi, dignes d'éloges. Elles égalent en qualité le livre qui, outre-Manche, est considéré comme l'album de référence (4).

Cette gerbe d'ouvrages de ou sur Lawrence d'Arabie ne versent pas, pour une fois, dans la mythologie, un registre qui a eu et garde ses adeptes, comme en témoigne la réédition de la première biographie consacrée en 1933 au grand homme (*Lawrence et les Arabes*, de Robert Graves. Petite Bibliothèque Payot/Voyageurs, 328 p., 68 F) et surtout la parution, annoncée pour l'automne 1994, dans la Pléiade, d'un roman inédit de Malraux, *le Démon de l'absolu*, une « rêverie » sur Lawrence qui date des années 40 et dont on ne connaissait jusqu'à présent qu'un seul chapitre publié en 1946 par les Editions du Pavois sous le titre « N'était-ce donc que cela? ».

Bertrand Le Gendre

(1) Cette thèse a fait l'objet d'une publication partielle en 1980 sous le titre *T. E. Lawrence, la France et les Français*. Coédition par les Publications de la Sorbonne et l'Imprimerie nationale.

(2) *Lawrence of Arabia*, de Jeremy Wilson. Heinemann, 1989.

(3) John E. Mack. *A Prince of Our Disorder. The life of T. E. Lawrence*. Réédité en 1990 par Oxford University Press.

(4) *T. E. Lawrence*, de Jeremy Wilson. National Portrait Gallery Publications, 1988.

★ Signalons par ailleurs la publication dans le n° 40 de la revue *Plaisir* de « La science de la guérilla » de T. E Lawrence, un texte traduit et présenté par Pierre Naville (Gallimard, 80 F).

★ La FNAC et « le Monde des livres » organisent le vendredi 27 novembre à 18 heures à la FNAC Etoile, 26, avenue des Ternes à Paris (17e), une table ronde sur Lawrence d'Arabie à laquelle participent Maurice Larès, Henry Laurens, Guy Schoeller et Jeremy Wilson. Débat présenté par Bertrand Le Gendre.

LISEZ AUSSI LES LIVRES DE VOS ENFANTS

Petits formats, petits albums

Les livres ne sont pas forcément faits pour faire des cadeaux et remplir la hotte du Père Noël. C'est tellement mieux de pouvoir en choisir tout au long de l'année, chez le libraire, à la bibliothèque, dans l'armoire de livres de la classe, pour lire, le soir, avant de s'endormir. En voici quelques-uns, fraîchement parus, qui prennent peu de place, peu de temps. Mais resteront dans les mémoires.

Un classique qui va avoir cent ans : les histoires de Pierre Lapin, *alias* Peter Rabbit, traduites en français depuis 1921, rééditées à l'occasion de l'exposition « Pierre Lapin au Musée d'Orsay » (jusqu'au 6 janvier) avec les aquarelles, dessins originaux, éditions anciennes de Beatrix Potter (1866-1943), remarquable observatrice de la nature à qui la société anglaise refuse toute carrière scientifique. Un bel album intitulé *Naissance de Pierre Lapin ou l'art de Beatrix Potter* par Anne Stevenson Hobbs présente un choix de peintures et de dessins (Gallimard, 192 p., 220 F).

▶ **La Bibliothèque de Pierre Lapin**, *de Beatrix Potter. 15 titres, 10,8 x 14,3 cm, Gallimard « Jeunesse », 64 p., 34 F (à partir de 6 ans). Également petits livres animés (10 p., 36 F), livres cartonnés (32 F), cartes postales (44 F).*

∴

Dix pages cartonnées, bien solides, pelliculées, colorées, découpées comme un répertoire sur les bébés animaux : ce qu'ils font, ce qu'ils mangent, leurs amis. Sans texte.

▶ **Bébé chameau. Bébé girafe. Bébé koala. Bébé perroquet**, *de Grégoire Solotareff et Nadja. 24 titres parus. 12 x 12,5 cm. Hatier, 16 F (pour les tout-petits).*

∴

Collection « Rayon bleu »... Des petits livres souples bien présentés, des textes lisibles, délicatement illustrés, pas chers, marquent le démarrage d'une nouvelle maison d'édition qui a pour but d'aider l'enfant à ne plus craindre le livre. Et de prendre du plaisir à lire des histoires. Beaucoup d'histoires.

▶ **Le Méchant Crocodile, et la Maligne Petite Cane**, *de Max Velthuijs (3 à 6 ans)* ; **Malika et le chat-borgne**, *d'Antoine Sabbagh, ill. Claude Lapointe*, **l'Enfant d'éléphant**, *de Rudyard Kipling, ill. Agnès Mathieu (6 à 9 ans)* ; **le Nez**, *de Gogol, ill. J.-L. Besson*, **Saint Nepomucène et le savetier**, *d'Alexandre Dumas, ill. Pierre Denieuil (9 à 12 ans). Editions Calligram, 9,5 x 13 cm, 30 p à 168 p. couleur, entre 20 et 24 F.*

∴

Des albums négatifs pour gentils petits teigneux qui pourront, tranquillement, se poser en s'opposant et défouler une agressivité tempérée par les dessins expressifs de Marol. A propos, l'« âge du non », ça s'arrête quand?

▶ Collection « J'ai pas » : « J'ai pas sommeil », « J'ai pas d'idée », « J'ai pas envie », *de Marol. Cartonné 16 x 16 cm. Editions Limaille, 24 p., 58 F (à partir de 3 ans).*

∴

Une tortue verte qui affronte de drôles d'aventures dans une suite de dessins sans texte, ce qui n'exclut pas de savoir lire. Même pour écrire son premier roman...

▶ **Gudule écrit un roman, Gudule et le miroir désobéissant**, *de Magali Chaudet. 19,5 x 19,5 cm. Épigones, 24 p., 52 F (à partir de 4 ans).*

∴

« *Debout, espèce de courge, les carottes sont cuites. T'as fait chou blanc...* » Sur un thème de fruits et légumes (et de « grosses légumes » !), une initiation simple à un argot qui a pris un coup de vieux, mais qui amusera les petits.

▶ **Un pruneau dans la citrouille**, *de Martine Dorra, ill. Daniel Maja. 17,5 x 11 cm. Seuil, collection « Petit point », 40 p., 28 F (à partir de 7 ans).*

∴

En hommage à Raymond Queneau, quelques « exercices de poule » à partir d'une comptine bien connue : *Une poule sur un mur, qui picote du pain dur...* Avec les remarquables illustrations en noir et blanc du gallinacée sous toutes ses formes. Pour lecteurs sophistiqués

▶ **Cocottes perchées**, *de Thierry Dedieu, ill. Katy Couprie. Cartonné, 15,5 x 12,5 cm. Le Sourire qui mord, 58 p., 52 F (à partir de 8 ans).*

∴

« *La guerre c'est nul, mais il faut parfois la faire* »... Guerres mondiales, guerres civiles, guerres nucléaires. Des discussions sur la guerre menées par Gilles Perrault avec une classe de cinquième d'un collège de Caen. Une sorte de livre de morale politique du maître et de l'élève qui ne donne pas de solution, mais présente un large éventail de réflexions parfois surprenantes de la part de jeunes pour qui la guerre, c'est ailleurs. Une bonne base de discussions.

▶ **Pourquoi les guerres?**, *de Gilles Perrault, avec une classe de collège. Dessins de Serge Bloch. 17,5 x 11 cm. Seuil, coll. « Petit point », 60 p., 35 F (à partir de 10 ans).*

N.Z.

LE PRIX INTERNATIONAL UNION LATINE
DES LITTÉRATURES ROMANES A ÉTÉ DÉCERNÉ À

J.M.G. LE CLEZIO

POUR L'ENSEMBLE DE SON ŒUVRE

LE JURY ÉTAIT COMPOSÉ DE :
JORGE AMADO
TAHAR BEN JELLOUN
FRANCESCA DURANTI
CARLOS FUENTES
DAN HAULICA
STEFANO ROLANDO
JOSÉ SARAMAGO
PHILIPPE SOLLERS
M. VASQUEZ MONTALBAN

nrf
GALLIMARD